LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Maintenant que l'État vient de répartir à nouveau les charges et devoirs qu'il impose, il faut qu'il répartisse à nouveau les droits et avantages qu'il confère. — Des deux côtés, bien avant 1789, la justice distributive était en défaut, et, sous la monarchie, les exclusions choquaient autant que les exemptions; d'autant plus que, par une double iniquité, dans chaque groupe d'hommes, l'ancien régime distinguait deux groupes, l'un auquel il accordait toutes les exemptions, l'autre auquel il faisait subir toutes les exclusions. C'est que, depuis les origines, dans la formation et l'administration du royaume, le roi, pour obtenir les services, l'argent, la collaboration ou la connivence dont il avait besoin, avait toujours traité avec des corps, ordres, provinces, seigneuries, clergé, églises, monastères, universités, parlemens, communautés de professions, d'arts ou de métier, familles, c'est-à-dire avec des pouvoirs constitués, plus ou moins difficiles à soumettre, et qui, avant de se

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er avril.

soumettre, ensuite, pour rester soumis, stipulaient des conditions. De là, en France, tant de conditions différentes : chaque corps distinct s'était rendu par une ou plusieurs capitulations distinctes et possédait ainsi son statut à part. De là, en France, des conditions si diversement inégales : bien entendu, les corps les plus capables de se défendre s'étaient défendus le mieux, et leur statut, écrit ou non écrit, leur garantissait des privilèges précieux que les autres corps, plus faibles, n'avaient pu acquérir ou conserver, non-seulement des immunités, mais aussi des prérogatives, non-seulement des allègemens d'impôt et des dispenses de la milice, mais aussi des libertés politiques et administratives, des débris de leur souveraineté primitive, des restes de leur antique indépendance, quantité d'avantages positifs, à tout le moins des distinctions, des préséances, des préférences, une supériorité sociale, un droit incontesté aux grades et aux honneurs, aux places et aux grâces. Tels étaient notamment les pays d'états, comparés aux pays d'élection, les deux premiers ordres, clergé et noblesse, comparés au tiers-état, les bourgeoisies et corporations des villes, comparées au reste des habitans. Par contre, en face de ces favoris de l'histoire, il y avait les déshérités de l'histoire, ceux-ci bien plus nombreux et par millions, les simples taillables, les sujets sans qualité ni rang, bref, le commun des hommes, en particulier le menu peuple des villes et surtout des campagnes, d'autant plus foulé que sa condition était plus basse, plus bas encore les juifs, sorte d'étrangers, à peine tolérés, et les calvinistes, non-seulement privés des droits les plus humbles, mais encore depuis cent ans persécutés par l'État.

Tous ces gens-là, que le droit historique transportait plus ou moins loin hors de la cité, le droit philosophique, en 1789, les y ramène. Après les déclarations de l'Assemblée constituante, il n'y a plus en France de Bretons, de Provençaux, de Francs-Comtois ou d'Alsaciens, ni de catholiques, de protestans ou d'israélites, ni de nobles ou de roturiers, ni de bourgeois ou de villageois, mais seulement des Français, tous citoyens au même titre, tous dotés des mêmes droits civils, religieux et politiques, tous égaux devant l'État, tous introduits par la loi dans toutes les carrières, ensemble, sur la même ligne et sans entrées de faveur, tous, sans distinction de qualité, naissance, croyance ou fortune, invités à fournir jusqu'au terme la carrière qu'ils ont choisie, tous appelés, s'ils sont bons coureurs, à recevoir au bout de la lice les plus beaux prix, emplois et grades, notamment les dignités et places éminentes qui, jusqu'ici, réservées à une classe ou à une coterie, étaient d'avance interdites au grand nombre. Désormais, tous les Français jouissent, en théorie, du droit commun ; par

malheur, ce n'est qu'en théorie. En fait, dans la cité, les nouveaux-venus s'approprient la place, les prétentions et plus que les privilèges des anciens occupans; ceux-ci, grands et moyens propriétaires, gentilshommes, parlementaires, officiers, ecclésiastiques, catholiques, notables de toute espèce et de tout degré, sont tout de suite privés des droits de l'homme. Livrés à la jacquerie des campagnes et à l'émeute des villes, ils subissent d'abord l'abandon, puis l'hostilité de l'État : le gendarme public a cessé de les protéger et leur refuse ses services; ensuite, devenu jacobin, il se déclare leur ennemi, il les traite en ennemis, il les dépouille, il les emprisonne, il les tue, il les expulse ou les déporte, il les frappe de mort civile, il les fusille, s'ils osent rentrer; à tous leurs parens ou alliés qui ne sont pas sortis de France, il ôte les droits civiques; à tous les nobles ou anoblis, il ôte la qualité de Français et leur prescrit de se faire naturaliser à nouveau dans les formes; contre la majorité catholique, il renouvelle les interdictions, les persécutions, les brutalités que l'ancien gouvernement exerçait contre la minorité calviniste. — Ainsi, en 1799 comme en 1789, il y avait deux classes de Français, deux espèces d'hommes inégales, la première, supérieure, installée dans la cité, la seconde, inférieure, exclue de la cité; seulement, en 1799, l'inégalité plus grande reléguait plus bas et plus loin, dans une condition pire, les inférieurs et les exclus.

Néanmoins le principe subsiste; depuis 1789, il a été inscrit en tête de toutes les constitutions : il est encore proclamé par la constitution nouvelle. Même perverti et défiguré par les jacobins, il est demeuré populaire; leur interprétation grossière et fausse n'a pu le discréditer : à travers la caricature hideuse et grotesque, les esprits et les cœurs se reportent toujours vers la forme idéale de la cité, vers le vrai contrat social, vers le règne impartial, actif et permanent de la justice distributive. Toute leur éducation, toute la littérature, la philosophie et la culture du XVIIIe siècle, les incline vers cette conception de la société et du droit; plus profondément encore, ils y sont prédisposés par la structure innée de leur intelligence, par le tour original de leur sensibilité, par les qualités et les défauts héréditaires de leur nation et de leur race. — Dans les objets et les individus, le Français saisit aisément et vite un trait général, quelque caractère commun : ici ce caractère est la qualité d'homme; il la détache avec dextérité, il l'isole nettement, puis, d'un pas leste et sûr, en droite ligne, il se lance sur le grand chemin des conséquences (1). Il a oublié que sa notion sommaire ne

(1) Sur l'antiquité de cette forme d'esprit, qui se manifeste dès le commencement

correspond qu'à un extrait, à un très mince extrait de l'homme total; son opération tranchante et précipitée dérobe à ses regards la plus grande partie de l'individu réel; il a omis quantité de caractères, et les plus importans, les plus efficaces, ceux que la géographie, l'histoire, l'hérédité, l'habitude, la condition, le travail manuel ou l'éducation libérale impriment dans l'esprit, l'âme et le corps, et qui, par leurs différences, constituent les différens groupes, locaux ou sociaux. Tous ces caractères, non-seulement il les néglige, mais il les écarte; ils sont trop nombreux et trop compliqués pour lui; ils le gêneraient pour penser; autant il est propre aux pensées distinctes et suivies, autant il est impropre aux pensées complexes et compréhensives; en conséquence, il y répugne, et, par un travail secret dont il n'a pas conscience, involontairement, il abrège, il simplifie, il écourte; désormais son idée, même partielle et superficielle, lui semble adéquate et complète; à ses yeux, la qualité d'homme prime et absorbe toutes les autres; non-seulement elle a une valeur, mais cette valeur est l'unique. Partant, tous les hommes se valent et la loi doit les traiter en égaux. — Ici l'amour-propre, si vif et si promptement susceptible en France, intervient pour interpréter et appliquer la formule (1). « Puisque tous les hommes se valent, je vaux n'importe quel homme; si la loi confère un droit aux gens de telle ou telle condition, fortune ou naissance, il faut qu'elle me le confère aussi. Toute porte qui leur est ouverte doit m'être ouverte; toute porte qui m'est fermée doit leur être fermée. Autrement, on me traite en inférieur, je suis froissé dans ma fibre intime. Quand le législateur met dans leurs mains un bulletin de vote, il est tenu d'en mettre un pareil dans les miennes, même s'ils savent s'en servir et si je ne sais pas m'en servir, même si le suffrage restreint est utile à la communauté et si le suffrage universel est nuisible à la communauté. Tant pis, si je ne suis souverain que de nom et en imagination; je consens à ce que ma souveraineté soit illusoire, mais j'entends que celle des autres le soit aussi; j'aime mieux la servitude et la privation pour tous que des libertés et des avantages pour quelques-uns, et, pourvu que le niveau passe sur toutes les têtes, j'accepte un joug pour toutes les têtes, y compris la mienne. »

de la société et de la littérature françaises au XIe siècle, cf. mon *Histoire de la littérature anglaise*, I, 84 à 96, et *La Fontaine et ses fables*, 10 à 18.

(1) Sur ce sentiment, lire l'admirable fable de La Fontaine, *le Rat et l'Éléphant*. La Fontaine en a compris toute la portée psychologique et sociale : « Se croire un personnage est fort commun en France... La sotte vanité nous est particulière. Les Espagnols sont vains, mais d'une autre manière... C'est proprement le mal français. »

Telle est la composition interne de l'instinct égalitaire, et tel est l'instinct naturel des Français : il est bienfaisant ou malfaisant, selon que l'un ou l'autre de ses ingrédiens y prédomine, tantôt le noble sentiment de l'équité, tantôt la basse envie de la vanité sotte (1); mais, sain ou malsain, sa force en France est énorme, et le régime nouveau lui donne toutes les satisfactions, les bonnes comme les mauvaises. Plus d'incapacités légales. D'une part, toutes les lois républicaines de proscription ou d'exception sont abrogées : on a vu l'amnistie et la rentrée des émigrés, le concordat, la restauration du culte catholique, la réconciliation imposée aux constitutionnels et aux orthodoxes; le premier Consul n'admet pas de différence entre eux, il recrute son nouveau clergé dans les deux groupes, et là-dessus il force la main au pape (2). Sur soixante sièges épiscopaux, il en donne douze aux anciens schismatiques; il veut qu'ils y montent le front haut, il les dispense de la pénitence ecclésiastique et de toute rétractation humiliante; il tient la main à ce que, dans les quarante-huit autres diocèses, les prêtres qui jadis ont prêté le serment civique soient employés et bien traités par leurs supérieurs qui, à la même date, ont refusé le serment civique. D'autre part, toutes les exclusions, inégalités et distinctions de la monarchie restent abolies. Non seulement le culte calviniste et même le culte israélite sont autorisés par la loi, comme le culte catholique, mais encore les consistoires protestans et les synagogues juives (3) sont constitués et organisés sur le même pied que les églises catholiques; pasteurs et rabbins deviennent aussi des fonctionnaires, au même titre que les évêques et curés; tous agréés ou nommés, tous payés ou accrédités par le gouvernement, ils bénéficient également de son patronage : chose unique en Europe, les petites églises de la minorité obtiennent de l'État la même mesure d'indifférence et de bienveillance que la grande église de la majorité, et, désormais, en fait aussi bien qu'en droit, les ministres des trois cultes jadis ignorés, tolérés ou proscrits, ont leur rang, leur titre, leurs hon-

(1) Beugnot, *Mémoires*, I, 317. « Cette égalité, qui est aujourd'hui notre passion dominante, n'est pas le sentiment noble et bienveillant qui fait qu'on aime à s'honorer dans son semblable et qu'on se trouve à l'aise à tous les degrés de l'ordre social; non, c'est l'aversion pour toute supériorité, c'est la crainte que la place qu'on occupe cesse d'être la première : cette égalité ne tend en aucune façon à relever jusqu'à elle ce qui se trouve confiné en bas, mais à empêcher que rien ne s'élève plus haut. »

(2) D'Haussonville, *l'Église romaine et le Premier Empire*, I, ch. X et XI.

(3) Décret du 17 mars 1808 sur l'organisation du culte israélite. — Les membres des consistoires israélites et les rabbins doivent être, comme les ministres des autres cultes, agréés par le gouvernement; mais leur traitement, qui est fixé, doit être fourni par les israélites de la circonscription; il n'est pas, comme celui des curés ou pasteurs, payés par l'État; il ne le sera que sous la monarchie de juillet; par cette dernière mesure l'assimilation du culte israélite aux cultes chrétiens devient complète.

neurs, dans la hiérarchie sociale et dans la hiérarchie légale, aussi bien que les ministres du seul culte autrefois dominant ou permis. — Pareillement, dans l'ordre civil, plus d'infériorité ni de disgrâce attachées par la loi à une condition, à la qualité de roturier, de villageois, de paysan ou d'indigent, comme autrefois sous la monarchie, à la qualité de noble, de bourgeois, de citadin, de notable ou de riche, comme tout à l'heure sous la République; chacune des deux classes est relevée de sa déchéance; aucune classe n'est grevée par l'impôt ni par la conscription au delà de son dû; toutes les personnes et toutes les propriétés trouvent, dans le gouvernement, dans l'administration, dans les tribunaux, dans les gendarmes, la même protection efficace : voilà pour l'équité et pour le bon esprit égalitaire. — Voici maintenant pour le mauvais esprit égalitaire et pour l'envie. Sans doute les plébiscites et l'élection des députés au corps législatif ne sont que des comédies; mais, dans cette comédie, tous les rôles se valent, et le duc d'ancienne ou nouvelle fabrique, simple figurant parmi des milliers et des millions d'autres, ne donne qu'un suffrage comme le savetier du coin. Sans doute, à la commune, dans le département, dans les instituts de charité, de culte et d'éducation, toute indépendance, initiative ou direction est retirée aux particuliers, et l'État confisque à son profit l'action collective; mais les classes qu'il en dépouille sont surtout les plus hautes, seules assez éclairées et assez riches pour la conduire, l'entreprendre, et la défrayer : par cette usurpation, il entame et ronge bien plus profondément le large cercle où s'espacent les vies supérieures que le cercle étroit où rampent et se traînent les vies humbles; presque toute la perte, toute la privation sensible est pour le grand propriétaire terrien, non pour ses journaliers et manœuvres, pour le grand industriel ou négociant de la ville, non pour ses ouvriers ou commis (1), et le commis, l'ouvrier, le journalier, le manœuvre, mécontent d'être à terre, s'y trouve moins mal, depuis que ses maîtres ou patrons, tombés de plus haut, y sont aussi et qu'il les coudoie.

A présent que les hommes naissent à terre et tous de niveau, enfermés dans un cadre universel et uniforme, la vie sociale ne peut plus leur apparaître que comme *un concours*, un concours institué,

(1) *Travels in France during the years* 1814 *and* 1815 (Edinburgh, 1816), I, 176. « La noblesse, les grands propriétaires terriens, les petits propriétaires de campagne (*yeomanry*), les fermiers d'un degré au-dessous, tous les rangs intermédiaires, qui auraient pu opposer une barrière au pouvoir d'un prince despotique, sont presque anéantis. » — *Ibid.*, 236. « C'est à peine si, dans la nation, on eût pu trouver un rang intermédiaire entre le souverain et le paysan. » — *Ibid.*, II, 239. — « La classe supérieure des habitans des villes, les commerçans, les manufacturiers, la bourgeoisie, ont été les ennemis les plus décidés de Bonaparte. »

proclamé et jugé par l'État; car, par son ingérence, ils sont tous compris, enserrés et retenus dans son enclos; point d'autre champ de course; par contre, dans l'enclos, les carrières, dessinées et jalonnées d'avance, appellent les coureurs : le gouvernement a disposé et aplani le terrain, posé des compartimens, distingué et préparé des lices rectilignes qui convergent au terme; c'est là qu'il siège, unique arbitre du concours, et il étale aux yeux des concurrens les innombrables prix qu'il leur propose. — Ces prix sont ses emplois, tous les emplois de l'État, politiques, militaires, ecclésiastiques, judiciaires, administratifs, universitaires, tous les titres, honneurs et dignités dont il dispose, tous les grades, depuis le dernier jusqu'au premier de sa hiérarchie, depuis celui de caporal, régent de collège, conseiller municipal, surnuméraire de bureau, curé desservant, jusqu'à celui de sénateur, maréchal de France, grand maître de l'université, cardinal, ministre d'État. Selon que la place est plus ou moins haute, elle confère à son possesseur une part plus ou moins grande des biens que tous les hommes désirent et recherchent, argent, autorité, patronage, influence, considération, importance, prééminence sociale; ainsi, selon le rang qu'on atteint dans la hiérarchie, on est quelque chose ou peu de chose; hors de la hiérarchie, on n'est rien.

Par conséquent, la faculté d'y entrer et d'y monter est l'une des plus précieuses : dans le nouveau régime, elle est garantie par la loi, elle devient de droit commun, elle appartient à tous les Français. Puisque l'État ne leur laisse pas d'autres débouchés, il leur doit celui-là; puisqu'il les invite et les réduit tous à concourir sous son arbitrage, il est tenu d'être un arbitre impartial; puisque la qualité de citoyen, par elle-même et par elle seule, confère le droit de parvenir, tous les citoyens, indifféremment, auront le droit de parvenir à tous les emplois, aux plus hauts emplois, et cela sans distinction de naissance, de fortune, de culte ou de parti. Plus d'exclusions préalables; plus de préférences gratuites, de faveurs imméritées, d'avancemens anticipés; plus de passe-droits. Telle est la règle de l'État moderne : constitué comme il l'est, c'est-à-dire accapareur et omniprésent, il ne peut pas la violer longtemps et impunément. En France, du moins, le bon et le mauvais esprit égalitaire s'accordent pour exiger qu'il la suive : là-dessus, les Français sont unanimes; aucun article de leur code social ne leur tient plus à cœur; celui-ci flatte les amours-propres et plaît aux imaginations; il exalte l'espérance, il nourrit l'illusion, il redouble la force et la joie de vivre. Jusqu'ici, le principe, inerte, impuissant, demeurait suspendu en l'air, dans la région vide des déclarations spéculatives et des promesses constitutionnelles; Napoléon le fait descendre sur terre, dans la

pratique; ce que, depuis dix ans, les assemblées décrétaient en vain, pour la première fois et dans son intérêt propre, il l'effectue. Exclure des places et de l'avancement une classe ou catégorie d'hommes, ce serait se priver gratuitement de tous les talens qu'elle contient, et, de plus, encourir, outre la rancune inévitable de tous ces talens frustrés, le mécontentement sourd et permanent de toute la classe ou catégorie. Le Premier Consul se ferait tort à lui-même, s'il restreignait sa faculté de choisir : il a besoin de toutes les capacités disponibles, et il les prend où elles se trouvent, à droite, à gauche, en haut, en bas, pour enrôler dans ses cadres et à son service toutes les ambitions légitimes et toutes les prétentions justifiées.

Sous la monarchie, une naissance obscure fermait aux hommes, même les mieux doués, l'accès des premières places ; sous le Consulat et l'Empire, les deux premiers personnages de l'état sont un ancien secrétaire de Maupeou, traducteur fécond (1), et un homme de loi, jadis conseiller dans un tribunal de province, Lebrun et Cambacérès, l'un troisième consul, puis duc de Plaisance et architrésorier de l'Empire, l'autre, second consul, puis duc de Parme et archi-chancelier de l'Empire, l'un et l'autre princes; pareillement les maréchaux sont tous des hommes nouveaux et des officiers de fortune, quelques-uns nés dans la petite noblesse ou dans la médiocre bourgeoisie, la plupart dans le peuple ou même dans la plèbe et dans les derniers rangs de la plèbe, Masséna fils d'un marchand de vin et d'abord mousse, puis soldat et sous-officier pendant quatorze ans, Ney fils d'un tonnelier, Lefebvre fils d'un meunier, Murat fils d'un aubergiste, Lannes fils d'un garçon d'écurie, Augereau fils d'un maçon et d'une fruitière. — Sous la république, une naissance illustre destituait ou confinait dans l'obscurité volontaire les hommes les plus compétens et les mieux qualifiés pour leur poste, trop heureux quand leur nom ne les condamnait pas à l'exil, à la prison, à la guillotine. Sous l'empire, M. de Talleyrand est prince de Bénévent, ministre des affaires étrangères, vice-grand-électeur avec 500,000 fr. de traitement. On voit des personnages d'antique race figurer au premier rang : dans le clergé, M. de Roquelaure, M. de Boisgelin de Cicé, M. de Broglie, M. Ferdinand de Rohan ; dans la magistrature, M. Séguier, M. Pasquier et M. Molé ; dans le personnel domestique et décoratif du palais, le comte de Ségur grand-maître des cérémonies, le comte de Montesquiou-Fezensac grand-chambellan, chambellans aussi les comtes d'Aubusson de La Feuillade, de Bri-

(1) Napoléon, voulant le juger, disait à Rœderer : « Envoyez-moi ses livres. » — « Mais ce sont des traductions. » — « Je lirai ses préfaces. »

gode, de Croy, de Contades, de Louvois, de Brancas, de Gontaut, de Grammont, de Beauvau, de Lur-Saluces, d'Haussonville, de Noailles, de Chabot, de Turenne (1), et autres porteurs de beaux noms historiques. — Pendant la Révolution, à chaque nouveau coup d'état parlementaire, populaire ou militaire, les notables du parti vaincu étaient toujours exclus des places et le plus souvent mis hors la loi. Après le coup d'état de brumaire, non-seulement les vaincus des anciens partis rentrent tous sous la protection de la loi, mais encore leurs notables sont promus aux grands emplois. Parmi les monarchiens de la Constituante, Malouet est conseiller d'état, et Maury, archevêque de Paris; quarante-sept autres ecclésiastiques, qui, comme lui, n'ont pas voulu jurer la constitution civile du clergé, sont nommés, comme lui, à des sièges épiscopaux. Parmi les feuillans de la législative, Vaublanc est préfet, Beugnot est conseiller d'état et ministre des finances dans le grand-duché de Berg, Matthieu Dumas est général de division et directeur des revues, Narbonne devient l'aide-de-camp et l'interlocuteur intime de Napoléon, puis son ambassadeur à Vienne; si Lafayette consentait, je ne dis pas à demander, mais à ne pas refuser, il serait maréchal de France. — Parmi les rares girondins ou fédéralistes qui n'ont pas péri après le 2 juin, Riouffe est préfet et baron, Lanjuinais est sénateur et comte; parmi les autres proscrits ou demi-proscrits, le nouveau régime ramène aux affaires et à la direction des affaires les employés supérieurs et spéciaux que la Terreur chassait et tuait de préférence, en particulier les chefs de service aux finances et dans la diplomatie, qui, dénoncés par Robespierre le 8 thermidor ou frappés d'un mandat d'arrêt le matin du 9 thermidor, sentaient déjà sur leurs têtes le couperet de la guillotine; Reinhart et Otto sont ambassadeurs, Mollien est comte et ministre du trésor, Miot devient conseiller d'état, comte de Melito et ministre des finances à Naples; Gaudin est ministre des finances en France et duc de Gaëte. — Parmi les déportés ou fugitifs de fructidor, Barthélemy est sénateur, Barbé-Marbois, directeur du trésor et premier président de la cour des comptes; Siméon, conseiller d'état, puis ministre de la justice en Westphalie; Portalis est ministre des cultes; Fontanes est grand-maître de l'université. Sur tous les antécédens politiques, le premier Consul passe l'éponge : non-seulement il appelle à lui les modérés ou demi-mo-

(1) Cf. le *Dictionnaire biographique*, publié à Leipzig, 1806-1808 (par Eymory), 4 vol., et l'*Almanach impérial* de 1807 à 1812 : on y trouvera beaucoup d'autres noms historiques, entre autres ceux des dames du palais. En 1810, le comte de La Rochefoucauld est ambassadeur auprès du roi de Hollande, et le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur auprès du roi de Bavière.

dérés de la Constituante, de la Législative, de la Convention et du Directoire, mais encore il recrute parmi les purs royalistes et les purs jacobins, parmi les hommes les plus engagés dans l'ancien régime et les hommes les plus compromis dans la Révolution, aux deux extrémités des opinions les plus extrêmes. On vient de voir ses choix à droite et quels favoris héréditaires de l'antique royauté, quels serviteurs nés de la dynastie déchue il élève aux premières dignités de sa cour, de sa magistrature et de son clergé. A gauche, par-delà Chasset, Rœderer et Grégoire, par-delà Fourcroy, Berlier et Réal, par-delà Treilhard et Boulay de La Meurthe, il emploie des hommes flétris ou marqués par de terribles actes, Barère lui-même, du moins pendant quelque temps, et dans le seul emploi dont il soit capable, celui de dénonciateur, gazetier et souteneur de l'esprit public; à chacun son emploi, selon ses facultés; à chacun son rang, selon son utilité et son mérite. En conséquence, Barère demeure espion et pamphlétaire à gages; Drouet, le maître de poste qui arrêta la famille royale à Varennes, devient sous-préfet à Sainte-Menehould; Jean-Bon Saint-André, qui fut membre du comité de salut public, est préfet à Mayence; Merlin de Douai, qui fut le rapporteur de la loi contre les suspects, est procureur-général à la cour de cassation; Fouché, dont le seul nom dit tout, est ministre d'état et duc d'Otrante; presque tous les survivans de la Convention sont juges de première instance ou d'appel, receveurs des finances, députés, préfets, consuls à l'étranger, commissaires de police, inspecteurs aux revues, chefs de bureau dans la poste, les douanes, les droits réunis ou l'enregistrement, et, parmi ces fonctionnaires du nouveau régime, on compte, en 1808, cent trente et un régicides (1).

VII.

Faire son chemin, avancer, parvenir, telle est maintenant la pensée qui domine dans l'esprit des hommes. Avant 1789, elle n'y était pas souveraine, elle y rencontrait des rivales, elle ne s'était développée qu'à demi : elle n'avait pu plonger ses racines à fond, accaparer tout le travail de l'imagination, absorber la volonté, occuper l'âme entière; c'est que l'air et l'aliment lui manquaient. Sous l'ancienne monarchie, l'avancement était limité, d'abord parce qu'elle était ancienne et que, dans tout ordre qui n'est pas nouveau, chaque génération nouvelle trouve les places prises, ensuite parce que, dans ce vieil ordre fondé sur l'hérédité et la tradition, les

(1) *La Révolution*, II, 381.

vacances futures étaient remplies d'avance. Dans le grand escalier social, il y avait plusieurs étages ; chaque homme pouvait gravir toutes les marches du sien, mais non monter au-delà ; arrivé sur le palier, il s'y heurtait contre des portes fermées, contre des barrières presque insurmontables. L'étage supérieur était réservé à ses habitans ; ils l'occupaient dans le présent et ils devaient encore l'occuper dans l'avenir ; sur chaque degré, autour du possesseur en titre, on apercevait ses successeurs inévitables, ses pareils, pairs et voisins, souvent tel ou tel nominativement désigné, son héritier légal, l'acquéreur de sa survivance ; en ce temps-là, on tenait compte à l'individu, non-seulement de lui-même, de ses mérites et de ses services, mais aussi de sa famille et de ses ancêtres, de sa condition, des compagnies qu'il fréquentait, du salon qu'il tenait, de sa fortune et de son train ; ces antécédens et ces alentours composaient sa qualité ; sans la qualité requise, impossible de franchir le palier. A la rigueur, un homme né sur les plus hauts degrés d'un étage parvenait quelquefois à gravir les plus bas degrés de l'étage suivant : mais il s'arrêtait là. En somme, les gens de l'étage inférieur estimaient que, pour eux, l'étage supérieur était inaccessible et de plus inhabitable.

Aussi bien, la plupart des offices publics, dans les finances, l'administration et la judicature, dans les parlemens, à l'armée, à la cour, étaient des propriétés privées, comme le sont aujourd'hui les charges d'avoué, de notaire et d'agent de change ; pour les exercer, il fallait les acheter, et très cher, disposer d'un capital notable, se résigner d'avance à n'en tirer qu'un médiocre revenu, 10, 5 et parfois 3 pour 100 du prix d'achat (1). Une fois achetée, la place, surtout si elle était haute, comportait une représentation, des réceptions, une table ouverte, une grosse dépense annuelle (2) ; souvent on s'y endettait ; l'acquéreur savait que son acquisition lui rapporterait plus de considération que d'écus. D'autre part, pour être investi, il lui fallait obtenir l'agrément du corps dont il devenait membre ou du patron qui conférait l'office, c'est-à-dire être considéré par ses futurs collègues comme un collègue acceptable, ou par le patron comme un hôte, un invité, un familier possible, en d'autres termes, présenter des répondans, fournir des garanties, prouver qu'il avait l'aisance et l'éducation nécessaires, que ses mœurs et ses manières le qualifiaient pour son emploi, que, dans ce monde où il entrait, il ne ferait pas disparate. Pour se soutenir dans une charge de cour, il était tenu d'avoir le ton de Versailles, autre que le ton de Paris

(1) *La Révolution*, III, 417 à 420.
(2) *L'Ancien Régime*, 151 à 154, 166.

et des provinces (1). Pour se soutenir dans une haute charge parlementaire, il était tenu de posséder les alliances locales, l'autorité morale, les traditions et la tenue qui se transmettaient de père en fils dans les vieilles familles magistrales, et qu'un simple avocat, un robin ordinaire, ne pouvait avoir (2). Bref, dans l'escalier, chaque étage distinct imposait à ses habitans une sorte de costume distinct, plus ou moins coûteux, brodé et doré, je veux dire un ensemble d'habitudes et d'attaches, extérieures et intérieures, toutes obligatoires et indispensables, y compris le titre, la particule et le nom : annoncé dans l'antichambre par le laquais ou l'huissier, tel nom bourgeois eût été une dissonance ; en conséquence, on se faisait anoblir, argent comptant, ou l'on se donnait gratis un nom noble. Caron, fils d'un horloger, devenait M. de Beaumarchais ; Nicolas, enfant trouvé, s'appelait M. de Champfort ; Danton, en écriture publique, signait d'Anton ; de même, un homme qui n'a pas d'habit habillé en loue ou emprunte un, n'importe comment, quand il va dîner en ville ; cela était toléré, accepté, comme une marque de savoir-vivre et une conformité finale, comme un témoignage de respect pour les usages de la bonne compagnie.

Par cette séparation visible des étages, les hommes avaient pris l'habitude de rester dans leur condition ; ils ne s'indignaient pas d'y être confinés ; le soldat qui s'engageait n'aspirait point à devenir officier ; le jeune officier de petite noblesse et de mince fortune n'aspirait point à devenir colonel ou lieutenant-général ; la perspective restreinte empêchait l'imagination et l'espérance de se lancer éperdument dans l'avenir indéfini : l'ambition, tout de suite rabattue en terre, marchait au lieu de voler ; elle sentait dès l'abord que les sommets étaient hors de sa portée ; il lui suffisait de monter lentement un ou deux degrés. — A l'ordinaire, chacun, dans sa ville, dans sa corporation, dans son parlement, avançait sur place. Le conseiller-adjoint, qui dépouillait ses premiers dossiers dans le greffe de Grenoble ou de Rennes, calculait que, dans vingt ans, président à Grenoble ou à Rennes, il y présiderait pendant vingt autres années, et ne souhaitait rien de mieux. Près d'un conseiller au présidial ou à l'élection, près d'un officier des gabelles, des traites ou des eaux et forêts, près d'un commis aux finances ou aux affaires étrangères, près d'un avocat ou procureur, il y avait toujours quelque fils, gendre ou neveu, préparé par l'éducation domestique, par l'apprentissage technique, par l'adaptation morale,

(1) De Tilly, *Mémoires*, I, 153. « Il y avait à peu près une différence aussi sensible entre le ton, le langage de la cour et celui de la ville qu'entre Paris et les provinces. » — *L'Ancien Régime*, 183.

(2) De là l'insuccès du Parlement Maupeou.

non-seulement à exercer l'emploi, mais à s'en contenter, à ne pas prétendre au-delà, à ne pas regarder en haut avec regret et avec envie, à se trouver bien dans son monde, à sentir qu'ailleurs il serait dépaysé et gêné.

Ainsi circonscrite et resserrée, la vie était alors plus agréable qu'aujourd'hui ; les âmes, moins troublées et moins tendues, moins fatiguées et moins endolories, étaient plus saines. Exempt de nos préoccupations modernes, le Français suivait ses instincts aimables et sociables, du côté de l'insouciance et de l'enjouement, grâce à son talent naturel pour s'amuser en amusant les autres, pour jouir d'eux et de soi-même en compagnie et sans arrière-pensée, par un commerce aisé d'égards et de prévenances, avec des rires ou des sourires, dans un courant continu de verve, de belle humeur et de gaieté (1). Probablement, si la Révolution n'était pas intervenue, les grands parvenus de la Révolution et de l'Empire se seraient soumis, comme leurs devanciers, aux nécessités ambiantes et accommodés sans trop de peine à la discipline du régime établi. Cambacérès, qui avait succédé à son père en qualité de conseiller à la cour de Montpellier, se serait trouvé à son tour premier président ; cependant, il aurait écrit de savans traités de jurisprudence, et inventé quelque merveilleux pâté de becfigues ; Lebrun, ancien collaborateur de Maupeou, fût devenu à Paris conseiller à la cour des aides ou premier-commis aux finances ; il aurait eu un salon philosophique, avec des femmes du monde et des lettrés polis, pour applaudir ses traductions élégantes et fausses. Parmi les

(1) Voir les recueils de chansons antérieures à la Révolution, notamment les chansons militaires : *Malgré la bataille*, *Dans les gardes françaises*, etc. — Au temps de la Restauration, les chansons pastorales ou galantes de Florian, de Boufflers et de Berquin étaient encore chantées dans les familles bourgeoises, et chacun, jeune ou vieux, homme ou femme, chantait la sienne au dessert. — Ce fond de gaîté, de légèreté, de gentillesse a persisté à travers toute la Révolution et tout l'empire. (*Travels through the south of France* 1807 *and* 1808, p. 132, par le lieutenant-colonel Pinkney, citoyen des États-Unis.) « Je dois dire une fois pour toutes que les manières décrites par Marmontel sont fondées sur la nature. » Il cite quantité de petits faits à l'appui, et constate, dans toutes les classes, la politesse innée, l'esprit communicatif et bienveillant, la grâce souriante, l'art d'être heureux et de rendre heureux les autres, ne fût-ce que pour trois minutes et en passant. — Même impression si l'on compare les estampes, dessins de modes, petits sujets, caricatures de cette période et de l'époque présente. Le ton haineux ne commence qu'avec Béranger ; encore ses premières chansons (*le Roi d'Yvetot, le Sénateur*) ont-elles le tour, l'accent, la malice ingénieuse et non venimeuse de l'ancienne chanson. Aujourd'hui, dans la petite bourgeoisie, dans les cercles de commis ou d'étudians, on ne chante plus, et, avec la chanson, nous avons vu disparaître les autres traits qui frappaient les étrangers, la galanterie, le badinage, le parti-pris de considérer la vie comme une série de quarts d'heure, dont chacun peut être séparé des autres, se suffire et devenir agréable, agréable à celui qui parle et à celui ou à celle qui écoute.

futurs maréchaux, quelques-uns, purs plébéiens, Masséna, Augereau, Lannes, Ney, Lefebvre, auraient peut-être percé, à force d'actions éclatantes, et seraient devenus des « officiers de fortune, » les uns, entrepreneurs spéciaux de services pénibles, comme ce commandant Fischer qui se chargea de détruire la bande de Mandrin, les autres, lieutenans-généraux comme Chevert le héros, et Lückner le soudard. Rudes comme ils l'étaient, ils eussent trouvé, même dans les grades secondaires, sinon l'emploi total de leurs facultés supérieures, du moins une pâture suffisante pour leurs appétits grands et grossiers ; ils auraient lâché les mêmes jurons, dans des soupers aussi abondans, avec des maîtresses de même acabit (1). Si leur tempérament, leur caractère et leur génie avaient été indomptables, s'ils s'étaient cabrés pour ne point être bridés, attelés et menés comme le commun des hommes, ils n'auraient pas eu besoin pour cela de casser les brancards; sur la grande route où les autres cheminaient au pas, il y avait, par côtés, des ouvertures et des issues. Dans beaucoup de familles, parmi les nombreux enfans, il se rencontrait souvent une tête chaude et imaginative, un naturel indépendant et révolté d'avance, bref un *réfractaire ;* celui-là ne voulait pas ou ne pouvait pas se ranger ; la régularité, la médiocrité, la certitude même de l'avancement lui déplaisaient ; il abandonnait à son frère aîné, au gendre ou neveu docile, le domaine héréditaire ou la charge acquise ; par suite, le domaine ou la charge restait dans la famille : pour lui, il en sortait ; les perspectives illimitées le tentaient, il s'en allait hors de France : au XVIIIe siècle, dit Voltaire (2), « on trouvait des Français partout, » en Allemagne, en Russie, aux Indes, dans l'Amérique du Sud, au Canada, à la Louisiane, chirurgiens, maîtres d'escrime ou d'équitation, officiers, ingénieurs, aventuriers surtout et même flibustiers, trappeurs et coureurs de bois, les plus souples, les plus sympathiques, les plus téméraires des colons et des civilisateurs, seuls capables de s'assimiler les indigènes en s'assimilant à eux, en adoptant leurs mœurs et en épousant leurs femmes, de mêler les sangs, de faire des races intermédiaires et neuves, comme ce Dumas de La Pailleterie, dont la descendance fournit, depuis trois générations, des hommes originaux et supérieurs, comme ces métis du Canada par lesquels la race aborigène parvient à se transformer et à se survivre. Les premiers, ils avaient exploré les grands lacs, descendu le Mississipi jusqu'à l'embouchure, fondé un

(1) Lire les romans de Pigault-Lebrun : ce sont les livres de l'époque qui convenaient le mieux aux hommes de l'époque, à des parvenus militaires, prompts, francs, gaillards et bornés.

(2) Candide (*Récit de la Vieille*).

empire colonial avec Champlain et Lassalle dans l'Amérique du Nord, avec Dupleix et La Bourdonnais dans l'Indoustan. Tel était le débouché des esprits immodérés et hasardeux, des tempéramens rétifs à la contrainte et à la routine d'une vieille civilisation, des âmes déclassées et dévoyées dès leur naissance, en qui repoussaient les instincts primitifs du nomade ou du barbare, en qui l'insubordination était innée, en qui l'énergie et l'initiative restaient intactes. — Mirabeau, qui compromettait sa famille à force de scandales, faillit être expédié par son père aux Indes hollandaises, où l'on mourait beaucoup ; les chances étaient pour qu'il y fût pendu, ou qu'il y devînt, à Java, à Sumatra, le gouverneur d'un grand district, le souverain vénéré et adoré de 500,000 Malais : l'une et l'autre fins convenaient à ses mérites. — Si Danton avait été bien conseillé, au lieu d'acheter, moyennant 70,000 livres empruntées, une charge d'avocat au conseil, qui lui apportait trois affaires en quatre ans et l'obligeait à vivre aux crocs du limonadier son beau-père, il serait allé à Pondichéry, puis, de là, chez quelque rajah ou roi indigène, pour être son agent, son conseiller, son compagnon de plaisirs; chez Tippo-Saïb ou ailleurs, il eût pu devenir premier ministre, avoir un palais, un harem, des laks de roupies ; sans doute, là-bas aussi, il aurait dû remplir les prisons et les vider quelquefois par un massacre, comme à Paris en septembre; mais, là-bas, cela était dans les mœurs, et l'on n'opérait que sur des vies de Seikhs et de Mahrattes. — Bonaparte, après la chute de ses protecteurs, les deux Robespierre, trouvant sa carrière barrée, voulut entrer au service du sultan; accompagné par Junot, Muiron, Marmont et d'autres camarades, il portait à Constantinople des denrées plus rares et mieux payées en Orient qu'en Occident, l'honneur militaire et l'intelligence administrative; il aurait débité ces deux produits, comme il le fit en Égypte, au bon moment, au bon endroit, au plus haut prix, sans nos scrupules de conscience, sans nos délicatesses européennes de probité et d'humanité. Ce qu'il fût devenu là-bas, aucune imagination ne peut se le figurer : pacha certainement, comme Djezzar en Syrie, ou khédive comme plus tard Méhémet-Ali au Caire ; lui-même se voyait déjà conquérant comme Gengis-Khan (1), fondateur comme Alexandre et Baber, prophète comme Mahomet; de son propre aveu, « on ne pouvait travailler en grand que dans l'Orient, » et il y aurait travaillé en très grand; cela eût mieux valu peut-être pour l'Orient; à coup sûr, cela eût mieux valu pour l'Europe et surtout pour la France.

(1) *Mémoires*, par M. X..., I, 374. « Je suis convaincu que Gengis-Khan plaisait plus à son imagination que César. »

VIII.

Mais la Révolution est venue, et les ambitions qui, sous l'ancien régime, s'espaçaient au dehors ou s'amortissaient à domicile, se sont dressées dans l'enceinte du sol natal et déployées tout d'un coup au-delà de toute attente. A partir de 1789, la France ressemble à une fourmilière d'insectes qui muent; en quelques heures, dans le court intervalle d'une matinée d'août, il leur pousse à chacun deux paires de grandes ailes; ils s'enlèvent et tourbillonnent; ils se heurtent entre eux; beaucoup tombent, se brisent à demi et se remettent à ramper comme auparavant; quelques-uns, plus forts ou plus heureux, montent et brillent dans les hauts chemins de l'air. — Par les décrets de la Constituante, les plus hauts chemins et tous les chemins ont été ouverts à tous, non pas seulement pour l'avenir, mais dès l'instant même. Destitution brusque de tout le personnel commandant, dirigeant ou influent, politique, administratif, provincial, municipal, ecclésiastique, enseignant, militaire, judiciaire et financier; appel aux places de tous ceux qui les convoitent et qui ont bonne opinion d'eux-mêmes; abolition totale des conditions préalables, naissance, fortune, éducation, ancienneté, apprentissage, mœurs et manières, qui ralentissaient et limitaient l'avancement; plus de garanties ni de répondans : tous les Français éligibles à tous les emplois; dans la hiérarchie légale et sociale, tous les grades conférés par l'élection plus ou moins directe, par le suffrage de plus en plus populaire, par la simple majorité numérique; par suite, dans toutes les branches du gouvernement, de l'autorité et du patronage central ou local, installation d'un personnel nouveau; transposition universelle qui partout substitue l'ancien inférieur à l'ancien supérieur (1), « des avocats aux magistrats, des bourgeois aux ministres d'État, des ci-devant roturiers aux ci-devant nobles, des soldats à des officiers, des officiers à des généraux, des curés à des évêques, des vicaires à des curés, des moines à des vicaires, des agioteurs à des financiers, des empiriques à des administrateurs, des journalistes à des publicistes, des rhéteurs à des législateurs, et des pauvres à des riches; » escalade accélérée de tout l'escalier social par quelques-uns, en quelques sauts, depuis le plus bas degré jusqu'au plus haut, depuis le grade de sergent jusqu'à celui de général en chef, depuis

(1) *La Révolution*, II, 17, 30. (Articles de Mallet-Dupan, *Mercure de France*, 30 décembre 1791 et 7 avril 1792.) — Napoléon (*Mémorial*, 3 septembre 1816) porte le même jugement et constate dans la révolution le même caractère essentiel; elle consistait « à dire à tous ceux qui remplissaient les administrations, qui possédaient toutes les charges, qui jouissaient de toutes les fortunes : *Allez-vous-en.* »

la condition d'avocat infime ou de gazetier famélique jusqu'à la possession de l'autorité suprême, jusqu'à l'exercice effectif de l'omnipotence et de la dictature : voilà l'œuvre capitale, positive, éclatante de la Révolution.

En même temps et par contre-coup, une révolution s'opère dans les esprits, et l'effet moral du spectacle est plus grand, plus permanent que le spectacle lui-même ; les âmes ont été ébranlées jusqu'au fond ; des passions engourdies, toutes les prétentions qui sommeillaient se sont éveillées. La profusion des places offertes et des vacances attendues « a irrité la soif du commandement, tendu l'amour-propre et enflammé l'espérance chez les hommes les plus ineptes. Une farouche et grossière présomption a délivré le sot et l'ignorant du sentiment de leur nullité ; ils se sont crus capables de tout, parce que la loi accordait les fonctions publiques à la seule capacité. Chacun a pu entrevoir une perspective d'ambition ; le soldat n'a songé qu'à déplacer l'officier, l'officier qu'à devenir général, le commis qu'à supplanter l'administrateur en chef, l'avocat d'hier qu'à se vêtir de la pourpre, le curé qu'à devenir évêque, le lettré le plus frivole qu'à s'asseoir sur le banc des législateurs. Les places, les états, vacans par la nomination de tant de parvenus, ont offert à leur tour une vaste carrière aux classes inférieures. Voyant sortir du néant un fonctionnaire public, quel est le décrotteur dont l'âme n'ait pas été remuée d'émulation ? » — Il faut tenir compte de ce sentiment nouveau : car, raisonnable ou non, il va durer, agir à demeure, pousser les hommes avec une force extraordinaire (1), devenir l'un des grands ressorts de leur volonté et de leur action. Dorénavant, le gouvernement et l'administration seront des besognes difficiles ; les formes et les dispositions de la vieille architecture sociale ne sont plus de mise ; on ne peut pas construire de même avec des matériaux d'espèce différente, avec des matériaux stables et avec des matériaux instables, avec des hommes qui ne songent point à sortir de leur condition et avec des hommes qui ne songent qu'à en sortir.

En effet, quelle que soit la place vacante, chacun des aspirans s'en croit digne, et un seul des aspirans peut l'obtenir. Il faut donc, en dehors de l'opinion que chaque candidat a de soi-même, poser une règle de préférence ; dès les premiers jours, on l'avait posée, et il n'y en a pas de meilleure : entre tous les concurrens qui demandent la place, celui-là sera choisi qui est le plus capable de la bien remplir. — Par malheur, pour choisir entre les concurrens, on avait

(1) Rœderer, III, 534 (janvier 1809, sur la Normandie). « Les enfans de tout état pensent à se faire soldats pour avoir la croix, et la croix fait chevalier. Le désir de se distinguer, de passer avant un autre, est un sentiment national. »

institué, comme juge ordinaire, extraordinaire et suprême, la pluralité des Français adultes, mâles et comptés par tête, c'est-à-dire un être collectif où la petite élite intelligente était noyée dans la grosse multitude brute; de tous les jurys, c'était le plus incompétent, le plus aisément affolé et dupé, le plus incapable de comprendre les questions qu'on lui posait et les conséquences de sa réponse, le plus mal informé, le plus inattentif, le plus aveuglé par des sympathies ou antipathies préconçues, le plus volontiers absent, simple troupeau de moutons racolés, dont on pouvait toujours escroquer, violenter ou falsifier le vote, et dont le verdict, contraint ou simulé, était d'avance à la merci des politiciens, d'en bas et d'en haut, par les clubs et par le gouvernement révolutionnaire, ceux-ci ont manœuvré en conséquence, de façon à s'imposer, eux et leurs préférés, au choix du peuple français. De là, entre 1792 et 1799, le personnel républicain que l'on a décrit.— Il n'y a que l'armée, où la présence quotidienne et poignante du danger commun, physique et mortel finisse par dicter les bons choix et soulever les mérites prouvés jusqu'aux plus hauts grades; encore faut-il noter que l'infatuation jacobine a sévi dans l'armée comme dans le reste, et à deux reprises : au début, par l'élection du supérieur, que l'on confiait aux subordonnés, ce qui livrait les grades aux bavards de chambrée et aux intrigans qui faisaient boire; ensuite, sous la Terreur, et même plus tard (1), par le supplice ou la destitution de tant d'officiers patriotes et méritans, par le dégoût qui conduisait Gouvion Saint-Cyr et ses camarades à éviter ou à refuser les premiers grades, par la promotion scandaleuse des fanfarons de club et des nullités dociles, par la dictature militaire des proconsuls civils, par la suprématie conférée à Léchelle et Rossignol, par la subordination imposée à Kléber et à Marceau, par les dispositions stupides d'un démagogue à grosses épaulettes comme Cartaux (2), par les ordres du jour grotesques d'un sacripant ivrogne comme Henriot (3), par la disgrâce de Bonaparte, par la détention de Hoche. — Dans l'ordre civil, c'était pis : la règle qui proportionne l'avancement au mérite n'était pas seulement méconnue; on l'appliquait en sens inverse. Dans le gouvernement central comme dans le gouvernement local, et du haut au bas de la hiérarchie, depuis la dignité de ministre des affaires étrangères jusqu'à l'emploi de président du plus petit comité révolutionnaire, les places étaient pour les indignes; leur indignité allait croissant, parce qu'une épuration incessante

(1) *La Révolution*, II, 333, et III, 239.

(2) Napoléon, *Mémoires* (rédigés par M. de Montholon, III, 11-19) sur l'ignorance extraordinaire de Cartaux. — *Ibid.*, 23, sur l'incapacité de Doppet, successeur de Cartaux.

(3) *La Révolution*, III, 310.

opérait sur eux à rebours, et que le fonctionnaire, dégradé par son œuvre, empirait avec sa fonction : ainsi les droits écrits du mérite et de la capacité aboutissaient au privilège effectif de l'incapacité et du démérite; dans la repartition des grades et avantages sociaux, la justice distributive avait fait place à l'injustice distributive, et la pratique, contraire à la théorie, instituait à demeure, d'une part l'exclusion ou la retraite des hommes compétens, instruits, experts, bien élevés, honorables et considérés, d'autre part l'avènement des novices illettrés, ineptes et grossiers, des brutes de la plèbe, des chenapans de la populace, des gens tarés ou salis, des coquins à tout faire, des repris de justice, bref des déclassés et des aventuriers de tout degré (1) : ceux-ci, parvenus grâce à la perversion ou à l'insensibilité de leur conscience, avaient pour titre principal la rudesse de leur poigne et la volonté fixe de garder leurs places comme ils les avaient prises, c'est-à-dire de vive force, par le meurtre ou la déportation de leurs rivaux. — Manifestement, le personnel que la Déclaration des Droits avait promis n'était pas le personnel que dix ans plus tard on voyait en fonctions; l'expérience était manquée. En 1789, on avait ouvert la carrière aux ambitions; jusqu'en 1799, la rivalité des ambitions n'avait produit que la bagarre informe et la conquête brutale. La grande difficulté moderne demeurait entière; il restait à discipliner le concours et à trouver un juge impartial, un arbitre incontesté du concours.

IX.

Enfin, le voici, ce juge-arbitre. Le 8 novembre 1799, il s'est assis sur son siège, et, dès le soir même, il remplit son office, il choisit entre des concurrens, il fait des nominations. C'est un chef militaire et il s'est installé lui-même; partant, il ne dépend point d'une majorité parlementaire, et, devant ses soldats, toute émeute, toute velléité d'attroupement avorte avant de naître; la souveraineté de la rue est abolie; les Parisiens se souviendront longtemps du 13 vendémiaire et de la façon dont le général Bonaparte les a mitraillés sur l'escalier de Saint-Roch. Contre eux et contre les perturbateurs, quels qu'ils soient, contre les opposans qui voudraient contester sa juridiction, il a pris ses précautions dès le premier jour; son fauteuil de Premier Consul et ensuite son trône d'empereur sont solides : personne en France n'est en état de les saper sous lui, sauf lui-même; il y est assis définitivement, à demeure.

(1) Sous le Directoire, ils s'appelaient eux-mêmes les *exclusifs*. — Cf. *La Révolution*, II, 32, 251, 263, 329, 399 à 407, 470 à 474; III, livre III, ch. II et III, et livre V.

Autour de lui, dans le public, silence profond; quelques-uns à peine osent chuchoter, mais sa police a l'œil sur eux : au lieu d'obéir à l'opinion, il la régente, il la maîtrise, et, au besoin, il la fabrique : du haut de son siège, seul, en toute indépendance et sécurité, il prononce les arrêts de la justice distributive. Cependant, contre les influences et les séductions qui faussaient les arrêts de ses prédécesseurs, il est en garde; devant son tribunal, les manèges et les artifices qui prévalaient jadis auprès du peuple ou auprès du roi ne sont plus de mise; désormais, c'est un mauvais métier que celui de courtisan ou de démagogue. — D'une part, on ne parvient plus, comme autrefois sous la monarchie, par des assiduités d'antichambre, par des manières élégantes, par des flatteries délicates, par l'entremise des salons, des valets intimes et des femmes; ici les maîtresses n'ont point de crédit, il n'y a point de favoris ni de favorites; les valets de chambre restent à l'état d'ustensiles; les grands personnages de cour ne sont qu'un décor supplémentaire et l'ameublement humain du palais. Pas un d'entre eux n'oserait demander pour un des siens une place que le protégé serait incapable de remplir, une promotion qui troublerait le tableau d'avancement, un passe-droit; s'ils obtiennent quelques grâces, elles sont infimes, ou politiques; le maître ne leur en accorde qu'avec une arrière-pensée, pour les rallier, eux et leur parti : eux-mêmes, leur culture ornementale, leur ton parfait, leurs mots fins, leur talent pour parler, saluer et sourire, tout cela lui est indifférent ou à charge; il n'a pas de goût pour leurs façons insinuantes et discrètes (1); il ne les juge bons que pour la domesticité d'apparat; il n'estime en eux que leur entente du cérémonial, la souplesse innée qui leur permet d'être à la fois dignes et serviles, le tact héréditaire qui leur enseigne à présenter une lettre, non de la main à la main, mais sur le rebord d'un chapeau ou sur un plateau d'argent, et il n'estime ces facultés qu'à leur juste prix. — D'autre part, on ne parvient plus, comme tout à l'heure sous la République, par le verbiage de tribune ou de club, par l'appel aux principes, par les tirades éloquentes ou déclamatoires : maintenant les généralités vagues, les abstractions creuses, les phrases à effet sont sans effet; bien mieux, pour le solliciteur ou plaideur, l'idéologie politique est une mauvaise note. Du premier regard, l'esprit pratique et positif du juge a percé et pénétré à fond les raisons, les moyens, les titres valables; il ne subit qu'avec impatience la métaphysique et l'avocasserie, le raisonnement verbal et le men-

(1) M[me] de Rémusat, *passim*. — Rœderer, III, 538 (janvier 1809). « J'ai pris quelques gens de l'ancienne cour dans ma maison. Ils sont deux ans sans me parler et six mois sans me voir... Je ne les aime point, ils ne sont propres à rien, leur conversation me déplait. »

songe des mots. — Cela va si loin qu'il se défie du talent oratoire ou littéraire; du moins, quand il confie des rôles actifs et une part dans les affaires publiques, il n'en tient pas compte. Selon lui, « les hommes qui écrivent très bien et qui ont de l'éloquence sont pourtant privés de toute solidité dans le jugement; ils n'ont pas de logique et discutent pitoyablement (1); » ce ne sont que des artistes comme les autres, musiciens en paroles, sortes d'instrumens bornés et spéciaux, quelques-uns bons solistes comme Fontanes, et qu'un chef d'État peut employer, mais seulement dans la musique officielle, pour les grandes cantates et la parade de son règne. L'esprit lui-même, non seulement l'esprit qui invente de jolis mots et qui était le premier des mérites sous l'ancien régime, mais l'intelligence générale n'a pour lui qu'une demi-valeur (2). « J'ai plus d'esprit, direz-vous. Eh! que me fait votre esprit! C'est l'esprit de la chose qu'il me faut. Il n'y a point de bête qui ne soit propre à rien; il n'y a point d'esprit qui soit propre à tout. » En fait, quand il donne une place, c'est une fonction qu'il délègue; que la fonction soit bien exécutée, voilà le motif déterminant de son choix : le candidat nommé est toujours celui qui fera le mieux l'œuvre dont on le charge. Aucune popularité ou impopularité factice de parti, aucun engouement ou dénigrement superficiel de coterie, de salon ou de bureau n'infléchit sa règle de préférence (3). Il évalue les hommes d'après la qualité et quantité de travail qu'ils fourniront, d'*après leur rendement net,* et il les évalue directement, lui-même, avec une perspicacité supérieure et une compétence universelle. Dans toutes les branches de l'action civile ou militaire, et jusque dans le détail technique, il est spécial; sa mémoire des faits, des actes, des antécédens et des circonstances est prodigieuse; son discernement, son analyse critique, sa divination calculée des ressources et des insuffisances qui se rencontrent dans un esprit ou une âme, sa faculté de « jauger » les hommes est extraordinaire; par des vérifications et rectifications incessantes, son répertoire interne, son dictionnaire biographique et moral est incessamment tenu à jour; son attention ne se relâche jamais; il travaille dix-huit heures par jour; on retrouve son intervention personnelle et sa main jusque dans la nomination des subalternes.

(1) Napoléon, *Mémoires.*

(2) Rœderer, *Mémoires.*

(3) Rœderer, III, 281. « Sous son gouvernement, des hommes jugés jusqu'alors incapables se rendirent utiles; des hommes jusque-là distingués se trouvèrent confondus (dans la foule); des hommes regardés comme les colonnes de l'État se trouvèrent inutiles... Un sot, un fripon, ne mettront jamais leur ambition à approcher de Bonaparte, ils n'auraient rien à y gagner. »

« Tous les hommes appelés aux affaires (1) ont été choisis par lui; » c'est encore par lui qu'ils gardent leur place; ils n'avancent que sous son contrôle et avec des répondans qu'il connaît. « Un ministre n'aurait pas destitué un fonctionnaire sans l'avis de l'empereur, et tous les ministres pouvaient changer sans qu'il en résultât deux mutations secondaires dans tout l'Empire. Un ministre ne nommait pas même un commis de second ordre, sans présenter à l'empereur plusieurs candidats et, en regard, les noms des personnes qui le recommandaient. » Tous, même à distance, sentent sur eux les regards du maître. « Je travaillais (2), dit Beugnot, du soir au matin, avec une ardeur singulière; j'en étonnais les naturels du pays qui ne savaient pas que l'empereur exerçait sur ses serviteurs, et si éloignés qu'ils fussent de lui, *le miracle de la présence réelle;* je le croyais voir devant moi, quand je travaillais enfermé dans mon cabinet. » — « Sous lui, écrit Rœderer, il n'est pas un homme de quelque mérite qui, pour prix d'un long et pénible travail, ne se sente mieux récompensé par un travail nouveau que par le plus honorable loisir. » Jamais les places n'ont moins ressemblé à des sinécures. Jamais le succès des candidats heureux ou l'insuccès des candidats malheureux n'a été mieux justifié. Jamais l'assujettissement, la difficulté, les risques du travail exigé n'ont compensé plus exactement les jouissances de la prime obtenue, ni plus atténué l'aigreur des prétentions désappointées (3). Jamais les fonctions publiques n'ont été attribuées et exercées de façon à mieux satisfaire le désir légitime de s'élever, qui est le besoin dominant de la démocratie et du siècle, et de façon à mieux désarmer les passions mauvaises de la démocratie et du siècle, qui sont l'envie niveleuse, la rancune antisociale et les inconsolables regrets de l'homme qui n'est point parvenu. Jamais le concours humain n'a rencontré un pareil juge, si assidu, si expert et si autorisé. — Lui-même, il a conscience de ce rôle

(1) Fiévée, *Correspondance*, III, 33. — Rœderer, III, 381.

(2) Beugnot, *Mémoires*, II, 372.

(3) Lefebvre, ancien sergent aux gardes françaises, devenu maréchal de l'empire et duc de Dantzig, avec 155,000 francs de dotation par an, reçut un jour la visite d'un camarade qui, au lieu de gravir comme lui toute l'échelle, était resté en bas sur le dernier échelon. Le maréchal, très brave homme, fit à son camarade le meilleur accueil et le promena dans tout son hôtel. De quart d'heure en quart d'heure, le visage du visiteur devenait plus sombre; des mots aigres lui échappaient; il murmurait souvent : « Ah! tu as de la chance, toi! » — A la fin, le maréchal, impatienté, lui dit : « Eh bien! je te donne tout cela, à une condition. » — « Laquelle? » — « Tu vas descendre dans la cour; je mets à chaque fenêtre deux grenadiers avec leurs fusils, ils tirent sur toi; si tu en réchappes, tu auras l'hôtel et tout. » — « Merci! » — « Mon ami, on a tiré sur moi plus de coups, et de plus près. »

unique; son ambition, qui est la plus haute et la plus insatiable de toutes, lui fait comprendre l'ambition des autres; mettre partout l'homme qui convient au poste dans le poste qui convient à l'homme, voilà ce qu'il a fait pour lui-même, et ce qu'il fait pour autrui. Il sait qu'en cela surtout consiste sa force, sa popularité profonde, son utilité sociale : « Personne, dit-il (1), n'a intérêt à renverser un gouvernement où tout ce qui a du mérite est placé. » — Et il répète son mot significatif et définitif, son résumé de la société moderne, une image solennelle et grandiose, empruntée aux souvenirs légendaires de la glorieuse antiquité, la réminiscence classique des nobles jeux d'Olympie : « Désormais la carrière est ouverte aux talens. »

X.

Considérons maintenant la carrière qu'il leur ouvre et les prix qu'il leur propose. Ces prix sont étalés à tous les regards, échelonnés dans chaque lice, gradués selon les distances, de plus en plus beaux et magnifiques; il y en a pour toutes les ambitions, pour les plus hautes, pour les plus humbles, et ils sont innombrables; car ce sont les places, tous les grades de la hiérarchie civile et militaire, dans un grand État centralisé dont l'ingérence est universelle, sous un gouvernement qui, par système, ne tolère aucune autorité ou influence hors de ses cadres et accapare pour ses fonctionnaires toute l'importance sociale (2). — Tous ces prix, même les moindres et les minimes, c'est lui qui les décerne. En premier lieu, sur le seul territoire de l'ancienne France, Napoléon a deux ou trois fois plus de places à donner que les anciens rois; car, même dans le choix de leur personnel, ceux-ci n'étaient pas

(1) Rœderer, III, 332 (2 août 1800).

(2) Papiers de Maine de Biran. (Note communiquée par M. Naville.) Lettre du baron Maurice, préfet de la Dordogne, à M. Maine de Biran, sous-préfet de Bergerac (1811), lui transmettant, par ordre du ministre de l'intérieur, un formulaire à remplir, pour dresser la *Statistique des demoiselles de l'arrondissement appartenant à des familles notables :* le formulaire annexé comprenait plusieurs colonnes distinctes, l'une pour les noms et prénoms, d'autres pour la dot présumée en immeubles et en valeurs mobilières, d'autres pour l'héritage futur en immeubles et en valeurs mobilières, etc. Muni de cette liste, un préfet adroit ou énergique pouvait et devait collaborer efficacement aux mariages et diriger les grosses dots du côté convenable. — *Mémoires de Mme de...*, 3e partie, ch. VII, p. 154. (Ces mémoires, très instructifs, d'une personne très sincère et très judicieuse, sont encore inédits, et je n'ai pas le droit d'imprimer le nom de l'auteur.) « Ce fut dans ce temps qu'il prit à l'empereur la fantaisie de marier à son choix toutes les filles qui avaient au-dessus de 50,000 livres de rentes. » Une riche héritière de Lyon, destinée à M. Jules de Polignac, est ainsi mariée à M. de Marbœuf. M. d'Aligre, à force de célérité et d'adresse, esquive pour sa fille M. de Caulaincourt, puis M. de Faudoas, beau-frère de Savary, et la marie à M. de Pommereux.

toujours libres; en beaucoup d'endroits, ils n'avaient pas ou ils n'avaient plus le droit de nomination. Tantôt, ce droit, par titre immémorial, appartenait à des corps provinciaux ou municipaux, laïques ou ecclésiastiques, à tel chapitre, abbaye ou collégiale, à l'évêque dans son diocèse, au seigneur dans sa seigneurie; tantôt le roi, ayant possédé le droit, s'en était dessaisi et l'avait aliéné, en tout ou en partie, par faveur gratuite et concession d'une survivance, ou moyennant finance et par vente d'un office : bref, des privilèges héréditaires ou acquis lui liaient les mains. Il n'y a plus de privilèges pour gêner les mains du Premier Consul. Toute l'organisation civile date de lui : ainsi, tout le personnel civil est de son choix; et le sien est bien plus nombreux que celui de l'ancien régime; car il a étendu, au-delà de toutes les limites anciennes, les attributions de l'État; directement ou indirectement, il nomme par centaines de mille tous les maires et conseillers municipaux ou généraux, tout le personnel de l'administration, des finances, de la judicature, du clergé, de l'Université, des travaux publics et de l'assistance publique, outre cela, les myriades d'officiers ministériels, notaires, avoués, huissiers, commissaires-priseurs et, par surcroît ou contrecoup, les membres de toute grande compagnie privée, puisque nulle entreprise collective, depuis la Banque de France et les journaux jusqu'aux messageries et aux tontines, ne peut s'établir sans sa permission ni subsister sans sa tolérance. Sans compter ceux-ci, après avoir défalqué de même les militaires en service actif et les fonctionnaires qui n'émargent pas, les préfets constatent, dès les premières années, que, depuis 1789, le nombre des gens « employés ou soldés par l'État » a plus que doublé; dans le Doubs, en l'an IX, au lieu de 916, c'est 1,820; dans la Meurthe, en l'an XIII, au lieu de 1,828, c'est 3,091; dans l'Ain, en 1806, au lieu de 955, c'est 1,771 (1). Quant à l'armée, elle a triplé, et, d'après les calculs du premier Consul lui-même, au lieu de 9,000 à 10,000 officiers comme en 1789, elle en a plus de 20,000. — Tous ces chiffres vont croître sur l'ancien territoire par le développement même de l'organisation nouvelle, par l'augmentation énorme de l'armée, par le rétablissement du culte, par l'installation des droits réunis, par l'institution de l'Université, grâce au nombre croissant des officiers, des curés et desservans, des percepteurs et agens fiscaux, des professeurs et maîtres d'études, des invalides retraités et pensionnés (2).

(1) *Statistiques des préfets.* (Doubs, par Debry, p. 60; Meurthe, par Marquis, p. 115; Ain, par Bossi, p. 240.)

(2) *Statistique de l'Ain*, par Bossi, p. 1808. De 1140, en 1801, le nombre des employés et soldés par l'État s'élève à 1771, en 1806, et cette augmentation est attribuée par le préfet aux causes qu'on vient de lire.

Et ces chiffres, qui déjà s'enflent d'eux-mêmes, vont encore être enflés de moitié par l'extension de l'ancien territoire. Au lieu de 86 départemens avec 26 millions d'âmes, la France finit par en comprendre 130 avec 42 millions d'habitans, Belgique et Piémont, puis Hanovre, Toscane, Italie du centre, Illyrie, Hollande et Provinces hanséatiques, c'est-à-dire 44 départemens et 16 millions de Français annexés. Sur cette nouvelle matière administrative, Napoléon applique son cadre français et ses fonctionnaires qui, pour la plupart, depuis Hambourg et Amsterdam jusqu'à Rome et Corfou, sont d'anciens Français (1); voilà, pour les ambitions petites et grandes, un large débouché de plus. — Ajoutez-en un autre de surplus et non moins large hors de France : car les princes sujets et les rois vassaux, Eugène, Louis, Jérôme, Murat, Joseph, importent avec eux, chacun dans ses États, un personnel français plus ou moins nombreux, familiers, dignitaires de cour, généraux, ministres, administrateurs, commis même et subalternes indispensables, ne fût-ce que pour faire entrer les indigènes dans les compartimens militaires et civils du régime moderne, et leur enseigner sur place la conscription, l'administration, le code civil, la comptabilité, à l'instar de Paris. Même dans les États indépendans ou alliés, en Prusse, en Pologne, dans la confédération du Rhin, il y a, par intervalles ou à demeure, des Français en place et en autorité, pour commander des contingens, occuper des forteresses, recevoir des fournitures, faire acquitter des contributions de guerre. Jusque chez le caporal et le douanier en faction sur la plage de Dantzig et de Reggio, le sentiment de la primauté conquise équivaut à la possession d'un grade; les naturels du pays sont à ses yeux des demi-barbares ou des demi-sauvages, gens encroûtés ou arriérés, puisqu'ils ne savent pas même parler sa langue; il se sent supérieur, comme autrefois le *señor soldado* du XVI[e] siècle ou le *civis romanus*. Depuis la grande monarchie espagnole et l'ancien Empire romain, jamais État conquérant et propagateur d'un régime nouveau n'a donné à ses sujets de telles jouissances d'amour-propre, ni ouvert une si vaste carrière à toutes leurs ambitions.

Car, une fois entrés dans la carrière, ceux-ci, mieux que les Espagnols de Charles-Quint ou les Romains d'Auguste, savent qu'ils peuvent avancer, avancer vite et loin. Nulle part la carrière n'est barrée; personne ne se sent confiné dans son poste; chacun considère le sien comme une station provisoire; chacun ne s'y installe qu'en attendant mieux, dès le premier jour ses regards se portent

1) Napoléon, *Correspondance*. (Note du 11 avril 1811.) « Il y aura toujours, à Hambourg, Brême et Lubeck, 8,000 à 10,000 Français, soit employés, soit gendarmerie, douanes et dépôts. »

en avant, courent au-delà, s'élancent plus haut, occupent d'avance le poste supérieur où il compte monter à la première vacance, et, sous ce régime, les vacances sont nombreuses. — Dans le militaire et parmi les grades d'officier, on peut les évaluer à près de quatre mille par an (1); dès 1808 et 1809, mais surtout après les désastres de 1812 et 1813, ce ne sont plus les emplois, mais les sujets qui manquent; Napoléon est obligé de prendre pour officiers des adolescens aussi imberbes que ses conscrits, des apprentis de 18 ans qui, après un an ou six mois d'École militaire, achèveront leur apprentissage sur les champs de bataille, des écoliers de philosophie ou de rhétorique, des enfans « de bonne volonté (2); » le 23 décembre 1808, il en demande à ses lycées 50, qui auront tout de suite les galons de sous-officiers; en 1809, 250, qui serviront dans les bataillons de dépôts; en 1810, 150 de 19 ans, « sachant la manœuvre » et qu'on enverra dans les expéditions lointaines avec le brevet de sous-lieutenant; en 1811, 400 pour l'école des sous-officiers de Fontainebleau, 20 pour l'île de Ré, et 84 qui seront fourriers; en 1812, 112, et ainsi de suite. Naturellement, grâce aux vides annuels et croissans que vont faire le canon et la baïonnette, les survivans de cette jeunesse monteront de plus en plus vite; en 1813 et 1814, il y a des lieutenans-colonels, des colonels de 25 ans.

Dans l'ordre civil, si l'on est moins tué, on est presque autant surmené. Sous ce règne un homme s'use vite, au physique et au moral, même dans les emplois pacifiques, et cela aussi fait des vacances; d'ailleurs, à défaut de la mort, des blessures et de l'élimination violente, une autre élimination, non moins efficace, opère de ce côté, et depuis longtemps, en faveur des hommes de mérite, pour leur préparer des places et pour accélérer leur avancement. Napoléon n'accepte que des candidats compétens; or, en 1800, pour les places civiles, il y a disette de candidats acceptables, et non pas, comme en 1789 ou comme aujourd'hui, surabondance, encombrement. — Dans l'ordre militaire, la capacité est surtout innée; les dons naturels, courage, sang-froid, coup d'œil, activité physique, ascendant moral, imagination topographique, en sont la principale part; en trois ou quatre ans, des

(1) Sur 50 hommes dans l'infanterie, on peut compter 1 officier; dans la cavalerie, c'est 1 officier sur 25 ou 30 hommes, et ces chiffres sont des maxima. — Ce taux de 1 officier sur 50 hommes indique que, parmi les 1,700,000 hommes qui ont péri de 1804 à 1815, il y avait 34,000 officiers, ce qui donne environ 3,000 vacances par an, auxquelles il faut ajouter les vacances produites par les blessures, l'incapacité du service et la retraite. De plus, il faut noter que la mort ou la retraite d'un officier au-dessus du grade de sous-lieutenant fait plusieurs vacances, et des vacances d'autant plus nombreuses que le grade est plus élevé. Quand un capitaine est tué, il y a trois promotions, et ainsi de suite.

(2) Lunet, *Histoire du collège de Rodez* (circulaires du ministre), p. 228.

hommes qui savaient tout juste lire, écrire et faire les quatre règles, sont devenus, pendant la Révolution, des officiers excellens et des généraux vainqueurs. — Il n'en est point ainsi de la capacité civile; elle comporte des études longues et suivies; pour faire un prêtre, un magistrat, un ingénieur, un professeur, un préfet, un percepteur, il faut un homme qui ait appris la théologie ou le droit, les mathématiques ou le latin, l'administration ou les finances; sinon, le fonctionnaire n'est pas en état de fonctionner : à tout le moins, il doit savoir l'orthographe, n'être pas incapable d'écrire le français, d'instruire une affaire, de rédiger un rapport, de tenir une comptabilité, au besoin, de comprendre un plan, de faire un devis, de lire une carte. Au commencement du Consulat, les hommes de cette espèce sont rares; en leur qualité de notables (1), la Révolution les a fauchés de préférence. De tous leurs fils et de tant de jeunes gens bien élevés qui se sont faits soldats par patriotisme, ou qui sont partis pour empêcher leur famille d'être suspecte, la moitié est restée sur le champ de bataille ou n'est sortie de l'hôpital que pour aller dans le cimetière; « le muscadin (2) crevait dès la première campagne. » En tout cas, pour eux et pour leurs frères plus jeunes, pour les enfans qui commençaient le latin ou les mathématiques, pour tous les aspirans aux professions libérales, pour toute la génération qui allait recevoir l'instruction supérieure, secondaire ou même primaire et fournir au labeur intellectuel des cerveaux bien préparés, l'éducation a manqué pendant dix ans. Non seulement les fondations qui défrayaient l'enseignement ont été confisquées, mais le personnel enseignant, qui était presque tout ecclésiastique, a été l'un des plus proscrits entre les proscrits. Pendant que la réquisition militaire et la fermeture des écoles supprimaient les élèves, les massacres, le bannissement, l'emprisonnement, la misère et l'échafaud supprimaient les maîtres. Pendant que la ruine des universités et des collèges abolissait l'apprentissage théorique, la ruine des manufactures et du commerce abolissait l'apprentissage pratique, et, par la longue interruption de toutes les études, l'instruction générale, aussi bien que la compétence spéciale, sont devenues, sur le marché, des denrées rares. — C'est pourquoi, en 1800, et dans les trois ou quatre années suivantes, quiconque apporte sur le marché l'une ou l'autre des deux denrées est sûr de

(1) *La Révolution*, III, 439. — Déjà, en 1795, le besoin des hommes compétens et spéciaux était si grand que le gouvernement cherchait, même parmi les royalistes, des chefs de service pour les finances et la diplomatie; il faisait des offres à M. Dufresne et à M. de Rayneval. — *Ibid.*, 406. — (Cf. les *Mémoires* de Gaudin, Miot et Mollien.)

(2) Paroles de Bouquier, rapporteur de la loi sur l'éducation (séance de la Convention, 22 frimaire an II).

la placer vite (1); plus que personne, le gouvernement nouveau en a besoin; dès que le vendeur se rallie, on la lui achète, et, quel qu'il soit, ci-devant jacobin ou ci-devant émigré, on l'emploie. S'il apporte à la fois les deux denrées et qu'il ait du zèle, il avancera promptement; si, à l'essai, il fait preuve d'une capacité supérieure, sans difficulté et presque d'emblée il arrivera, comme Mollien, Gaudin, Tronchet, Pasquier, Molé, aux premiers postes: il n'a presque pas de compétiteurs. Il en aurait, si les choses avaient suivi le cours ordinaire; c'est la Révolution qui, autour de lui, a déblayé le terrain; sans elle, la voie serait obstruée; les candidats compétens foisonneraient; comptez, si vous pouvez, tous les hommes de talent ou d'expérience, royalistes, monarchistes, feuillans, girondins et même jacobins, qui ont péri; c'était l'élite de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie, l'élite de la jeunesse et de l'âge mûr. Débarrassés ainsi de leurs plus redoutables rivaux, les survivans font leur chemin au pas de course; d'avance la guillotine a travaillé pour eux; elle a pratiqué dans leurs rangs les éclaircies que les boulets font à chaque bataille dans les rangs de l'armée, et, dans la hiérarchie civile, comme dans la hiérarchie militaire, le mérite, s'il est avéré par des services, s'il n'est pas arrêté par la mort, parvient en quelques années aux plus hauts sommets.

Là-haut, les prix offerts sont splendides; aucun attrait ne leur manque: le grand entraîneur qui les expose n'a omis aucune des séductions qui peuvent émouvoir et stimuler une âme ordinaire; aux valeurs positives d'autorité et d'argent, il a joint toutes les valeurs (2) d'imagination et d'opinion: voilà pourquoi il institue les décorations et la Légion d'honneur. « On appelle cela des hochets, dit-il (3); mais c'est avec des hochets qu'on mène les hommes... Les Français ne sont pas changés par dix ans de révolution... Voyez

(1) Sur cet article, je prie le lecteur de consulter comme moi, outre les biographies imprimées, les souvenirs de ses grands-parens.

(2) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 88. (Exposé des motifs, par Rœderer au Corps législatif, 25 floréal an X.) « Enfin, c'est la création d'*une nouvelle monnaie* d'une bien autre valeur que celle qui sort du trésor public, d'une monnaie dont le titre est inaltérable et dont la mine ne peut être épuisée, puisqu'elle réside dans l'honneur français; d'une monnaie qui, seule, peut être la récompense des actions regardées comme supérieures à toutes les récompenses. »

(3) *Ibid.*, 83. (Paroles du Premier Consul au conseil d'État, 14 floréal an X.) — Et *Mémorial :* « Des nations vieilles et corrompues ne se gouvernent pas comme les peuples jeunes et vertueux; on sacrifie à l'intérêt, à la jouissance, à la vanité. Voilà le secret de la reprise des formes monarchiques, du retour des titres, des croix, des cordons, colifichets innocens, propres à appeler les respects de la multitude tout en commandant le respect de soi-même. »

comme le peuple se prosterne devant les décorations des étrangers : ils en ont été surpris, aussi ne manquent-ils pas de les porter... Les Français n'ont qu'un sentiment, *l'honneur :* il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment-là ; il leur faut des distinctions. » — A très peu de gens, leur mérite suffit ; les hommes ordinaires ne se contentent même pas de l'approbation qu'ils lisent dans les regards d'autrui : elle est trop intermittente, trop réservée, trop muette ; ils ont besoin de la renommée éclatante et bruyante ; ils veulent entendre sonner, en leur présence et autour de leur personne, en leur absence et autour de leur nom, la fanfare continue de l'admiration et du respect. Cela ne leur suffit pas encore : ils veulent que leur mérite ne reste pas dans l'esprit des hommes à l'état vague de grandeur indéterminée, mais que, publiquement, il soit évalué, qu'il ait sa cote, que, sans conteste possible, il jouisse de son rang dans l'échelle et de sa hauteur mesurée, chiffrée, au-dessus des mérites moindres. — A toutes ces exigences de l'amour-propre humain et français, la nouvelle institution donne satisfaction complète. Le 14 juillet 1804 (1), jour anniversaire de la prise de la Bastille, sous la coupole des Invalides, après une messe solennelle, devant l'impératrice et toute la cour, puis un mois après, le 16 août 1804, jour anniversaire de la naissance de l'empereur, au camp de Boulogne, en face de l'Océan et de la flottille qui doit conquérir l'Angleterre, en présence de cent mille spectateurs, devant toute l'armée, au roulement de dix-huit cent tambours, Napoléon reçoit le serment des légionnaires et leur distribue les croix ; probablement, il n'y eut jamais de cérémonie plus enivrante : un homme d'une vertu austère, le grand chirurgien Larrey, qui fut alors décoré, en garda l'émotion jusqu'à la fin de sa vie et ne parlait de ce jour unique qu'avec un tremblement dans la voix. Ce jour-là, presque tous (2) les mérites et talens supérieurs et prouvés de la France sont proclamés, chacun avec le titre proportionné qui convient à son degré d'éminence, chevaliers, officiers, commandeurs, grands-officiers et, plus tard, grands aigles, chacun sur la même ligne que ses égaux d'un ordre différent, les ecclésiastiques auprès des laïques, les civils auprès des militaires, chacun honoré par la compagnie de ses pairs, Berthol-

(1) *La Légion d'honneur*, par M. Mazas, *passim*. (Détails sur les nominations et la cérémonie.) Au lieu du 14 juillet, la date effective fut le 15, qui était un dimanche. Augereau et une soixantaine d'officiers « mauvaises têtes, » qui n'aimaient pas la messe, ne voulurent pas entrer dans la chapelle et restèrent dans la cour.

(2) Plusieurs généraux, Lecourbe, Souham, etc., furent exclus comme trop républicains ou comme suspects et hostiles. Lemercier, Ducis, Delille et Lafayette avaient refusé. L'amiral Truguet, qui, par pique et mécontentement, avait d'abord refusé le grade de grand-officier, finit par se raviser, devint d'abord commandeur, puis grand-officier.

let, Laplace et Lagrange à côté de Kellermann, Jourdan et Lefebvre, Otto et Tronchet à côté de Masséna, Augereau, Ney, Lannes, Soult et Davout, quatre cardinaux à côté de dix-huit maréchaux, et de même au-dessous, jusqu'à des caporaux, à des vétérans d'Égypte aveuglés par l'ophtalmie du Nil, y compris les simples soldats qui, par des actions d'éclat, ont déjà gagné le sabre ou le fusil d'honneur, par exemple ce Coignet (1), qui, la baïonnette en avant et tuant cinq artilleurs autrichiens sur leur pièce, a pris un canon à lui seul : six ans auparavant, il était garçon d'écurie dans une ferme, et il ne sait ni lire ni écrire ; à présent, le voilà l'un des premiers nommés de la première promotion, confrère et presque camarade de Monge, l'inventeur de la géométrie descriptive, de Fontanes, le grand-maître de l'université, des maréchaux, des amiraux, des plus hauts dignitaires, tous propriétaires en commun d'un trésor inestimable, légitimes héritiers de toute la gloire accumulée depuis douze ans par le sacrifice de tant de vies héroïques, d'autant plus glorifiés qu'ils sont en plus petit nombre (2) et qu'en ce temps-là un homme ne gagne pas la croix par vingt ans d'assiduité dans un bureau, à force de ponctualité dans la routine, mais par des merveilles d'énergie et d'audace, par des blessures, par la mort cent fois bravée et regardée tous les jours en face.

Désormais, dans l'opinion et de par la loi, ils sont l'état-major de la société nouvelle, ses notables déclarés, vérifiés, pourvus de préséances et même de privilèges. Quand ils passent dans la rue, le factionnaire leur présente les armes ; un piquet de vingt-cinq hommes figure à leur convoi ; dans les collèges électoraux de département ou d'arrondissement, ils sont électeurs de droit et sans être élus, par la seule vertu de leur grade ; leurs fils ont des bourses à La Flèche, à Saint-Cyr, dans les lycées ; leurs filles, à Écouen ou à Saint-Denis. Sauf le titre d'autrefois, rien ne leur manque pour

(1) *Les Cahiers du capitaine Coignet, passim*, et p. 95, 145. Au sortir de la cérémonie, « les belles dames, qui pouvaient m'approcher pour toucher à ma croix, me demandaient la permission de m'embrasser. » — Au Palais-Royal, le maître du café lui dit : « Je vais vous servir ce que vous désirez : les membres de la Légion d'honneur sont régalés gratis. »

(2) Mazas, *ibid.*, p. 413. — Edmond Blanc, *Napoléon : ses institutions civiles et administratives*, p. 279. — Primitivement, le nombre des décorés doit être de 6,000. En 1806, l'empereur a fait 14,560 nominations, et, si l'on prend tout son règne, jusqu'à sa chute, environ 48,000. Mais l'effectif réel des légionnaires vivans en même temps ne dépasse pas 30,000, dont 1,200 seulement dans les carrières civiles. — Aujourd'hui, 1er décembre 1888 (documens fournis par la grande-chancellerie de la Légion d'honneur), il y a 52,915 décorés, dont 31,757 militaires et 21,158 civils. Partout, sous l'empire, il y avait une croix pour 1,400 Français, et aujourd'hui il y a une croix pour 730 Français ; en ce temps-là, sur 50 croix, il n'y en avait que 2 pour les services civils ; de nos jours, c'est près de 20.

occuper la place de l'ancienne noblesse, et, ce titre, Napoléon le refait à leur profit. — Par lui-même, le nom de chevalier, comte, duc ou prince entraîne avec lui l'idée d'une supériorité sociale; quand on l'annonce dans un salon, quand on le prononce au début d'une phrase, les assistans ne demeurent pas insensibles; un préjugé immémorial incline leur âme vers la considération ou même vers la déférence. Vainement, la Révolution avait tenté d'anéantir cette puissance des mots et de l'histoire; Napoléon fait mieux: il la confisque; il s'en arroge le monopole, il dérobe à l'ancien régime sa marque de fabrique, il crée lui-même 48,000 chevaliers, 1,090 barons, 388 comtes, 31 ducs, 4 princes; bien plus, aux anciens nobles qu'il introduit dans sa noblesse nouvelle, il impose sa propre marque: il les titre à nouveau, et parfois d'un titre inférieur; tel duc baisse d'un cran et devient simple comte: admise au pair ou réduite, la monnaie féodale doit, pour avoir cours, repasser par la frappe impériale, qui inscrit sur elle, en chiffres modernes, sa valeur reconnue. — Au reste, quel que soit le métal préalable, or, argent ou cuivre, même plébéien et brut, la monnaie neuve est de bon aloi, et très belle. Souvent, comme l'ancienne, elle étale en haut relief des armoiries, une couronne héraldique, un nom de lieu; ce n'est pas un nom de terre, et il ne rappelle pas une souveraineté primitive; mais c'est un nom de victoire ou de conquête, et il rappelle des exploits récens. Duc de Montebello ou prince de La Moskowa, cela équivaut, du moins dans l'imagination des contemporains, à duc de Montmorency ou à prince de Rohan; car, si le prince ou duc de l'empire n'a pas d'ancêtres, il est et sera lui-même un ancêtre. A ces prix convoités par la vanité, Napoléon attache tous les avantages solides et pécuniaires, en espèces sonnantes, en biens territoriaux, non-seulement les gros traitemens, les sénatoreries adjointes, les larges cadeaux intermittens, un million en une seule fois au général Lassalle, mais aussi les vastes revenus du domaine extraordinaire (1), 32,463,817 francs par an à répartir entre quatre mille neuf cent soixante-dix noms, des pensions de 250 à 5,000 fr. pour tous les légionnaires, des hôtels, des grandes terres, des rentes, une dotation distincte et magnifique pour les plus hauts titrés, une fortune de 100,000 livres de rente et au-dessus pour trente-quatre d'entre eux, une fortune de 450,000 livres de rente pour Cambacérès, de 683,000 livres de rente pour Masséna, de 728,000 livres de rente pour Ney, de 910,000 livres de rente pour Davout, de 1,354,000 livres de rente pour Berthier, outre cela,

(1) Edmond Blanc, *ibid.*, 276 à 299, 325 et 326. (Liste des titres de prince et de duc conférés par l'empereur et des dotations de 100,000 francs de rente ou au-dessus.)

trois « principautés souveraines, » Neufchatel encore pour Berthier, Bénévent pour Talleyrand, Ponte-Corvo pour Bernadotte. — Dernier appât, qui, en ce temps de morts violentes et prématurées, n'est pas médiocre : aux ambitions prévoyantes, Napoléon, par-delà les perspectives viagères et bornées, ouvre les perspectives héréditaires et indéfinies. Chacun des titres qu'il confère, celui de prince, duc, comte, baron, et même celui de chevalier est transmissible, en ligne directe, par ordre de primogéniture, de père à fils et parfois d'oncle à neveu, sous certaines conditions, dont la première, très acceptable, est l'institution d'un majorat inaliénable, insaisissable, à savoir tel revenu ou immeubles, actions de la Banque ou rentes sur l'État, depuis 3,000 francs pour les simples chevaliers jusqu'à 200,000 francs pour les ducs, c'est-à-dire telle fortune constituée à perpétuité par la libéralité du souverain ou par la prudence du fondateur, et destinée à soutenir la dignité du titre, de mâle en mâle et d'anneaux en anneaux, sur toute la chaîne future des héritiers successifs. Par cette prime suprême, le subtil tentateur a prise sur les hommes qui pensent, non-seulement à eux-mêmes, mais encore à leur famille : désormais ils travailleront, comme lui, dix-huit heures par jour, ils iront au feu, ils se diront, en défaillant sur leur bureau ou en affrontant les balles, que leur prééminence leur survivra dans leur postérité : « A tout le moins, mon fils héritera de moi, et même il grandira par ma mort. »

Ainsi employées, toutes les attractions qui peuvent vaincre l'inertie naturelle de la matière humaine opèrent ensemble et de concert ; sauf la conscience solitaire et le besoin d'indépendance personnelle, il n'y a plus un seul ressort interne qui ne soit tendu à l'extrême ; et, par delà cette extrémité, une circonstance unique ajoute encore aux ambitions un dernier surcroît d'énergie, d'impulsion et d'élan. — Tous ces hommes qui sont parvenus ou qui parviennent sont *contemporains :* ensemble et sur la même ligne, ils sont partis de la même condition, moyenne ou basse ; chacun d'eux aperçoit au-dessus de lui, et sur le gradin supérieur, d'anciens camarades ; il se dit qu'il les vaut, il souffre de ne pas être à leur niveau, il s'efforce et se risque pour y monter. Mais, si haut qu'il monte, il voit, encore plus haut, des occupans, jadis ses égaux ; par suite, aucun rang obtenu par eux ne lui semble au-dessus de son mérite, et aucun rang obtenu par lui ne suffit à ses prétentions. « Voyez Masséna, disait Napoléon (1) quelques jours avant Wagram ; il a acquis assez de gloire et d'honneurs ; il n'est

(1) Mathieu Dumas, *Mémoires*, III, 363.

pas content, il veut être prince, comme Murat et Bernadotte : il se fera tuer demain pour être prince. » — Au-dessus de ces princes qui n'ont que le grade, le titre et l'argent, sont les grands-ducs et vice-rois régnans, comme Murat, grand-duc de Berg, et Eugène, vice-roi d'Italie. Au-dessus d'Eugène et de Murat, sont les rois vassaux, Louis, Joseph, Jérôme, puis Murat lui-même, parmi eux, dans un meilleur poste, Bernadotte, seul souverain indépendant; tous plus ou moins jalousés par les maréchaux, tous plus ou moins rivaux les uns des autres, l'inférieur aspirant au trône du supérieur, Murat inconsolable d'être nommé à Naples, non en Espagne, et de n'avoir que cinq millions de sujets au lieu de treize. Du bas au sommet de la hiérarchie et jusqu'aux plus hauts sièges, y compris les trônes, les gradins se superposent régulièrement en file continue, en sorte que chaque marche conduit à la suivante et que rien n'empêche le premier venu, s'il a de la chance, si ses jambes sont bonnes, s'il ne tombe pas en route, de gravir, en vingt ou trente ans, tout l'escalier, depuis la première marche jusqu'à la dernière. « On disait alors communément dans l'armée : *il a passé roi à Naples, en Hollande, en Espagne, en Suède*, comme autrefois on disait du même homme : *il a passé sergent dans telle compagnie.* » — Voilà bien l'impression totale et finale qui surnage dans les imaginations; c'est en ce sens que le peuple interprète le nouveau régime, et Napoléon s'applique à confirmer l'interprétation populaire. A cet effet, le premier des duchés qu'il institue est pour le maréchal Lefebvre; c'est « à dessein, » dit-il lui-même (1), parce que « ce maréchal avait été simple soldat, et que tout le monde à Paris l'avait connu sergent aux gardes-françaises. » — Sur cet exemple et sur tant d'autres exemples non moins éclatans, il n'est point d'ambition qui ne s'exalte, parfois jusqu'au délire. « En ce temps-là, dit Stendhal, qui a compris la maîtresse pensée du règne, un garçon pharmacien, parmi ses drogues et bocaux dans une arrière-boutique, se disait, en pilant et en filtrant, que, s'il faisait quelque grande découverte, il serait fait comte avec 50,000 livres de rente. » En ce temps-là, le commis surnuméraire qui, de sa belle écriture moulée, inscrit des noms sur des parchemins, peut se figurer qu'un jour son propre nom viendra remplir un brevet de sénateur ou de ministre. En ce temps-là, le jeune caporal qui reçoit ses premiers galons entend d'avance, en imagination, les roulemens de tambour, les sonneries de trompette, les salves d'artillerie qui le proclameront maréchal de l'Empire.

(1) Napoléon. *Mémoires.*

XI.

Une force nouvelle, extraordinaire, vient de s'introduire dans l'histoire : c'est une force spirituelle, analogue à celle qui jadis a soulevé les âmes, en Espagne au XVI[e] siècle, en Europe au temps des croisés, en Arabie sous Mahomet. Elle surexcite les facultés, elle décuple les énergies, elle transporte l'homme au-delà ou à côté de lui-même, elle fait des enthousiastes et des héros, des aveugles et des fous, par suite, des conquérans, des dominateurs irrésistibles; elle marque son empreinte et grave son mémorial en caractères ineffaçables, sur les hommes et sur les choses, de Cadix à Moscou. Toutes les barrières naturelles sont renversées, toutes les limites ordinaires sont dépassées. « Les soldats français, écrit un officier prussien après Iéna (1), sont petits, chétifs; un seul de nos Allemands en battrait quatre. Mais ils deviennent au feu des *êtres surnaturels:* ils sont emportés par une ardeur inexprimable, dont on ne voit aucune trace chez nos soldats... Que voulez-vous faire avec des paysans menés au feu par des nobles, dont ils partagent tous les dangers, sans partager ni leurs passions ni leurs récompenses? » — A côté du besoin physique qui réclame pour le corps un peu de bien-être ou du moins le pain quotidien, et qui, s'il est trop frustré, produit les jacqueries passagères, il est un besoin moral, encore plus fort, qui, lorsqu'il rencontre tout à coup sa pâture, se jette dessus, s'y accroche, s'en gorge et produit les révolutions définitives : c'est le besoin de se contempler avec satisfaction et complaisance, de se faire de soi-même une image belle et flatteuse, de transporter et d'imprimer cette image dans l'esprit des autres, bref, le désir de s'estimer beaucoup et d'être estimé beaucoup (2). Selon la qualité des âmes et selon les circonstances, ce sentiment enfante tantôt les plus hautes vertus et les plus sublimes dévoûmens, tantôt les pires méfaits et les plus dangereux délires : l'homme se transfigure; on voit subitement apparaître le dieu et le démon

(1) Thiers, VII, 210.

(2) Thiers, VII, 195 (octobre 1806). Dans un de ses bulletins, Napoléon n'a nommé que la cavalerie de Murat et a omis l'infanterie de Lannes, qui pourtant a fait aussi bien. Lannes, désolé, n'ose lire le bulletin à ses soldats et réclame pour eux auprès de l'empereur : « Quelle récompense peuvent-ils espérer, sinon voir leur nom publié par les cent voix de la Renommée, dont vous seul disposez? » — Napoléon lui répond : « Vous et vos soldats, vous êtes des enfans; il y a de la gloire pour tous... Un autre jour, ce sera votre tour de remplir de votre nom les bulletins de la grande armée. » — Lannes lit cette lettre à son infanterie assemblée sur la grande place de Stettin : transports d'enthousiasme.

latens qui tous les deux habitent en lui. Dès 1789, ils ont apparu tous les deux, et ensemble : à partir de cette date, dit un témoin (1), et pendant un quart de siècle, « pour le plus grand nombre des Français, dans quelque classe que ce fût, » l'objet de la vie s'est déplacé ; chacun l'a mis hors de soi ; désormais, pour chacun, l'essentiel fut « d'avoir vécu, » ou, sinon, « d'avoir pu mourir pour quelque chose, » pour une idée. L'homme a été le serviteur de son idée, il s'est donné à elle ; par suite, il a éprouvé le plaisir intense de se croire un être noble, d'essence supérieure, le premier entre les premiers, et de se voir reconnu, proclamé, glorifié comme tel. — Ce plaisir délicieux, profond et puissant, les Français l'ont goûté pour la première fois en écoutant la Déclaration des Droits de l'homme ; là-dessus, et de très bonne foi, ils se sont sentis citoyens, philosophes, destructeurs des préjugés et des abus, zélateurs de la vérité, de la liberté, de l'égalité, puis, avec la guerre en 1792, défenseurs de la patrie, missionnaires et propagateurs de tous les grands principes (2). — Vers 1796, les principes ont commencé à reculer sur l'arrière-plan (3) : par degrés, dans le portrait idéal que l'homme se fait de lui-même, le libérateur et bienfaiteur de l'humanité cède la place au héros, capable de grandes actions, admirable et admiré. Pendant quelques années encore, ce portrait intime suffit à son bonheur (4) : la vanité proprement dite et l'ambition calculatrice ne sont point son principal ressort ; s'il monte en grade, c'est sans le demander ; il n'aspire qu'à se déployer, à se prodiguer, à vivre ou à mourir hardiment et gaîment (5) en compagnie de ses ca-

(1) Mme de Rémusat, III, 129.

(2) *La Révolution*, II, 477 à 479. — Marmont, *Mémoires*, I, 122. (Lettre à sa mère, 12 janvier 1795.) « Voyez votre fils remplir ses devoirs avec zèle, mériter de son pays et servir la république... Nous ne serions pas dignes de posséder la liberté si nous n'avions rien fait pour l'obtenir. »

(3) Comparez *le Journal du sergent Fricasse* et *les Cahiers du capitaine Coignet*. Fricasse est un volontaire qui s'engage pour défendre la patrie ; Coignet est un conscrit (1799) qui veut se distinguer et dit à ses maîtres : « Je vous promets que je reviendrai avec le fusil d'honneur, ou que je serai tué. »

(4) Marmont, I, 186, 282, 296. (En Italie, 1796.) « A cette époque, notre ambition était tout à fait secondaire ; nos devoirs et nos plaisirs, seuls, nous occupaient. L'union la plus franche, la plus cordiale, régnait entre nous tous... Aucun sentiment d'envie, aucune passion basse ne trouvait accès dans nos cœurs. (Alors) que de mouvement, de grandeur, d'espérances et de gaîté !... Chacun de nous avait le pressentiment d'un avenir sans limites, et cependant était dépourvu d'ambition et de calculs personnels. » — George Sand, *Histoire de ma vie*. (Correspondance de son père, le commandant Dupin.) — Stendhal, *Vie de Napoléon*. « A cette époque (1796), personne, dans l'armée, n'avait d'ambition ; j'ai vu des officiers refuser de l'avancement pour ne pas quitter leur régiment ou leur maîtresse. »

(5) Rœderer, III, 556. (Burgos, 9 avril 1809, conversation avec le général Lassale, écrite le soir même par Rœderer.) — « Vous passez par Paris ? — Oui, c'est le plus

marades, à rester, en dehors du service, l'égal, l'ami, le frère de ses subordonnés et de ses chefs. Déjà pourtant le pillage a commencé; car la guerre, en se prolongeant, déprave le vainqueur : elle l'habitue à la brutalité, au mépris des propriétés et des vies; s'il est étourdi ou veut s'étourdir, il mange et jouit de l'heure présente ; s'il est prévoyant et précautionné, il grappille ou rançonne et se fait un magot d'écus. — Avec l'Empire, et surtout vers 1808 et 1809, la figure idéale se gâte encore davantage : désormais, ce qui la constitue, c'est l'officier arrivé ou l'officier d'avenir, avec son grade et les appendices de son grade, avec son uniforme doré et brodé, avec ses croix, avec l'autorité sur tant de centaines ou milliers d'hommes et tel chiffre notable d'appointemens fixes, outre les gratifications qu'il obtiendra du maître et les profits qu'il peut faire sur les vaincus (1). Il ne s'agit plus que d'avancer vite, et par toutes les voies, belles ou laides, d'abord et bien entendu par la grande voie, c'est-à-dire en risquant sa vie, en se dépensant sans compter, mais aussi par un nouveau chemin, en affectant du zèle, en pratiquant et en professant l'obéissance aveugle, en abdiquant toute pensée politique, en se dévouant, non plus à la France, mais au souverain : la camaraderie affectueuse fait place à l'âpre émulation; sous l'attente des promotions, les amitiés militaires se refroidissent. Quand la mort produit une vacance, c'est au bénéfice des survivans, et ils le savent. A Talavera, dit Stendhal, « deux officiers étaient ensemble à leur batterie; un boulet arrive, qui renverse le capitaine. — Bon, dit le lieutenant, voilà François tué, c'est moi qui serai capitaine. — Pas encore, dit François qui n'était qu'étourdi et qui se relève. — Ces deux hommes n'étaient point ennemis, ni méchans; seulement, le lieutenant voulait monter en grade. » — Et le pénétrant observateur ajoute : « Tel était le furieux égoïsme qu'on appelait alors l'amour de la gloire et que, sous ce nom, l'Empereur avait communiqué aux Français. »

court; j'arriverai à cinq heures du matin, je me commanderai une paire de bottes, je ferai un enfant à ma femme, et je partirai (pour l'Allemagne). » — Rœderer lui fait remarquer qu'on ne se risque et on ne se bat que pour avancer et jouir de son élévation. — « Non, point du tout; on jouit en acquérant tout cela; on jouit en faisant la guerre; c'est déjà un plaisir assez grand que celui de faire la guerre. On est dans le bruit, dans le mouvement, dans la fumée; et puis, quand on s'est fait un nom, eh bien! on a joui du plaisir de se le faire; quand on a fait sa fortune, on est sûr que sa femme, ses enfans ne manqueront de rien. Tout cela est assez. Moi, je puis mourir demain. » — (Tous les détails de cette conversation sont admirables, et aucun document ne peint si bien l'officier de la seconde époque.)

(1) Ce dernier type a été vu de très près, et très bien peint par Balzac, notamment dans *un Ménage de garçon*. — Autres figures de soudards dans Mérimée (*les Mécontens* et *les Espagnols en Danemark*), dans Stendhal (*le Chasseur vert*). — J'en ai connu cinq ou six dans ma jeunesse.

Sur cette pente, on glisse vite et bas; chacun songe à soi d'abord; l'individu se fait centre. Aussi bien, l'exemple est donné d'en haut. Est-ce pour la France ou pour lui-même que Napoléon travaille (1)? Tant d'entreprises démesurées, la conquête de l'Espagne, l'expédition de Russie, l'installation de ses frères et parens sur des trônes nouveaux, le dépècement et le remaniement continus de l'Europe, toutes ces guerres incessantes et de plus en plus lointaines, est-ce pour le bien public et le salut commun qu'il les accumule? Lui aussi, que veut-il, sinon pousser toujours plus avant sa fortune? — « Il est trop *ambitionnaire,* » disent ses soldats eux-mêmes (2); pourtant ils le suivent jusqu'au bout. « Nous avons toujours marché avec lui, » répondaient (3) les vieux grenadiers qui traversaient la Pologne pour s'enfoncer dans la Russie; « nous ne pouvions pas l'abandonner cette fois-ci, le laisser aller seul. » — Mais d'autres qui le voient de plus près, les premiers après lui, font comme lui, et, si haut qu'ils soient montés, ils veulent monter encore plus haut, ou, sinon, garder leur place, à tout le moins se pourvoir, tenir dans leurs mains quelque chose de solide. Masséna a ramassé 40 millions et Talleyrand 60 (4) : en cas d'écroulement politique, l'argent reste. Soult a tâché de se faire élire roi de Portugal (5), et Bernadotte trouve le moyen de se faire élire roi de Suède. Après Leipzig, Murat traite avec les alliés, et, pour garder son royaume de Naples, promet son contingent contre la France; avant Leipzig, Bernadotte s'est joint aux alliés et combat avec eux contre la France. En 1814, Bernadotte et Joseph, chacun de son côté, l'un par des intrigues avec les intrigans de l'intérieur et par des tâtonnemens auprès des souverains étrangers, l'autre, en l'absence de Napoléon, par des « tentatives singulières » et par des « empressemens » anticipés auprès de Marie-Louise (6), pensent à prendre la place de l'empereur qui tombe. Seul ou presque seul

(1) Paroles du maréchal Marmont : « Tant qu'il a dit : *Tout pour la France,* je l'ai servi avec enthousiasme. » Quand il a dit : « *La France et moi,* je l'ai servi avec zèle. » Quand il a dit : « *Moi et la France,* je l'ai servi avec dévouement. » Il n'y a que quand il a dit : « *Moi sans la France,* que je me suis détaché de lui. »

(2) Mot recueilli par Joseph de Maistre.

(3) Mot entendu par Mickiewicz enfant.

(4) Ces chiffres ont été donnés, l'un par Mérimée, l'autre par Sainte-Beuve.

(5) M. de Champagny, *Souvenirs*, III, 183. Napoléon, passant en revue ses maréchaux, lui dit (1811) : « Aucun d'eux ne peut me remplacer dans le commandement de mes armées : les uns sont sans talent, *les autres feraient la guerre à leur profit.* Ce gros Soult n'a-t-il pas voulu devenir roi de Portugal? » — « Eh bien! sire, il ne faut plus faire la guerre. » — « Oui, mais alors, comment entretenir mon armée ? Et j'ai besoin d'une armée. »

(6) *Mémoires*, par M. X... IV, 112. (D'après les papiers de Savary, plusieurs lettres de Napoléon et les récits de M. de Saint-Aignan.)

parmi les grands personnages du règne, le prince Eugène est un vrai fidèle, dont la loyauté demeure toujours intacte, exempte d'arrière-pensée et au-dessus du soupçon. Partout ailleurs, on entend ou l'on pressent des craquemens, des bruits sinistres; d'en haut, l'alarme descend, se propage dans l'armée et retentit jusque dans les derniers rangs. En 1815, le soldat a toujours pleine confiance en lui-même et en Napoléon; « mais il est ombrageux, défiant avec ses autres chefs... Tout mouvement qu'il ne comprend pas l'inquiète, il se croit trahi (1). » A Waterloo, des dragons qui passent, sabre en main, de vieux caporaux crient à l'Empereur que Soult, Vandamme, qui en ce moment même sont en train de se battre, haranguent leur troupe contre lui ou désertent; que le général Dhénin, qui a repoussé une charge, et dont la cuisse est fracassée par un boulet, vient de passer à l'ennemi. Le mécanisme qui, depuis quinze ans, jouait si bien, s'est déconcerté de lui-même, par son propre jeu; ses rouages engrenés se désarticulent; dans leur métal, qui semblait solide, une fêlure s'est déclarée : les divinations de l'instinct populaire la constatent; les exagérations de l'imagination populaire l'élargissent, et subitement toute la machine s'effondre. — C'est que Napoléon y a introduit, comme moteur central, comme universel ressort, le besoin de parvenir, l'émulation effrénée, l'ambition sans scrupules, bref, l'égoïsme tout cru, en premier lieu son propre égoïsme, et que ce ressort, tendu à l'excès (2), détraque, puis démolit sa machine. Après lui, sous ses successeurs, le même mécanisme jouera de même, pour se casser de même, au bout d'une période plus ou moins longue. Jusqu'ici, la plus longue de ces périodes a duré moins de vingt ans.

H. TAINE.

(1) *Mémorial*, 26 août 1816.

(2) *Travels in France during the years 1814 and 1815*. (Edinburgh, 1816, 2 vol.) — L'auteur, très bon observateur, résume ainsi le principe du système : « Donner de l'emploi, de l'animation, de l'encouragement à tous les hommes de talent, actifs et d'esprit entreprenant. » Nulle autre condition : « La naissance, l'éducation, le caractère moral, étaient complètement mis de côté. » — De là aussi le défaut général du système. « Les Français (ceci est à la lettre) n'ont pas l'idée qu'un homme puisse se charger, volontairement et sans la perspective d'une récompense, d'un devoir envers son pays. Il n'entre pas dans leurs têtes qu'un homme encoure aucune responsabilité, s'il néglige ces devoirs publics pour lesquels il ne reçoit aucun salaire régulier. » — En effet, ce sont là des fonctions publiques, accaparées par l'État et réservées par lui à ses fonctionnaires.

DEUX SŒURS

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

Le lendemain du voyage aux Grangettes, quand, après souper, Prosper Baduel redescendit au magasin pour s'assurer que tout était en ordre, l'oncle César l'y suivit. Ils se trouvaient seuls dans la longue pièce uniquement éclairée par la lanterne que le commis promenait de rayons en rayons afin de constater si rien ne traînait; si les pièces de toile, dûment repliées, étaient replacées dans leurs casiers respectifs. Tandis que Baduel procédait minutieusement à son inspection, César Dumoulin gagnait à tâtons la loge vitrée où se trouvaient la caisse et les livres, frottait une allumette et enflammait le bec de gaz posé au-dessus des pupitres.

— Prosper, cria-t-il à son premier commis, quand tu auras fini ta ronde, viens un peu ici, j'ai à te parler.

— Voilà, patron! répondit quelques minutes après le ponctuel Prosper, en passant sa large face moustachue à travers l'étroite ouverture du vitrage. — Le ton solennel de l'oncle César l'avait intrigué et ses gros yeux bovins exprimaient une curiosité un peu inquiète. — Qu'y a-t-il pour votre service?

— Assieds-toi là, dit M. Dumoulin en lui faisant place sur la banquette de moleskine, et écoute-moi...

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

L'oncle César se moucha bruyamment et reprit : — Baduel, mon garçon, j'ai eu cinquante-cinq ans au mois d'août; il me reste donc à peu près cinq années pour m'occuper des affaires de la maison, après quoi je ne serai plus bon qu'à mettre au rancart...

Et comme Prosper croyait bienséant d'ébaucher un geste de dénégation : — Au rancart! répéta Dumoulin d'un ton qui n'admettait pas de réplique, je ne m'illusionne pas; je sens que je ne suis déjà plus dans le mouvement; pourtant, si je me retire un de ces jours, je n'entends pas que le *Fil de la Vierge* tombe en quenouille. Ma sœur, il est vrai, est une femme de tête; mais elle ne peut compter sur ses filles... Elle les a élevées en princesses et elles ne sauraient pas distinguer une cotonnade de Rouen d'une toile de Mulhouse... D'ailleurs, pour qu'une maison ne périclite pas, il faut qu'on y sente le coup d'œil et la poigne d'un homme... d'un homme jeune, actif et connaissant la clientèle... Tu me comprends, hein, et tu vois où je veux en venir?

— Pas tout à fait, patron, répondit Prosper en écarquillant les yeux.

— Tu as la *comprenaison* bien lente, ce soir!.. Tu es un homme, tu es jeune, tu es au courant des affaires; c'est pourquoi j'ai songé à t'intéresser dans la maison et à te prendre pour associé... Est-ce clair, maintenant?

— Oh! patron, s'écria Prosper dont la figure s'épanouit et les yeux se mouillèrent, comment pourrai-je jamais reconnaître toutes vos bontés?.. Moi, associé au *Fil de la Vierge!*.. Jamais je n'aurais osé rêver ça!

— C'est un tort; on doit toujours oser dans la vie... Eh bien, oui, tu seras notre associé... *Dumoulin, Baduel et Cie*, ça ne fera pas mal sur les en-tête de lettres... Mais, attends, je n'ai pas fini... J'ai donc parlé de mon projet à Mme Tavan, ma sœur; elle m'a donné son approbation : seulement, elle est d'avis qu'il ne faut pas faire les choses à moitié... Elle a cru remarquer, — les femmes ont l'œil plus fin que nous, — ma sœur, dis-je, soupçonne que tu as un tendre pour sa fille aînée... Est-ce vrai?

— Pardon, murmura Baduel qui devint cramoisi, c'est l'exacte vérité... Mais je n'en reviens pas que Mme Tavan ait pu deviner un sentiment que je tenais si bien caché, car je connaissais trop la distance qu'il y a entre Mlle Claudia et moi... Je puis vous jurer que malgré tout ce que j'avais dans le cœur, j'ai toujours gardé près d'elle une respectueuse retenue,.. et que jamais je ne lui ai dit le moindre mot...

— Encore un de tes torts!.. Faute de parler, on meurt sans confession... Comment veux-tu que Claudia réponde à tes sentimens,

si tu ne les manifestes pas? Elle ne peut décemment pas venir elle-même t'offrir sa main... Et si tu l'aimes...

— Oh! profondément, monsieur César,.. et ce n'est pas d'aujourd'hui! Ça date du jour où elle est revenue du couvent... J'arrivais de Saint-Étienne où j'étais allé pour régler l'affaire des rubans... Vous vous rappelez?.. Quand je suis entré dans la salle à manger et que j'ai vu M[lle] Claudia debout devant la table, avec sa jolie figure sérieuse et ses cheveux dorés, j'ai été pris tout de suite; et, depuis ce temps-là, ça n'a fait que grossir!.. Dès que je pense à elle, je me sens un frisson par tout le corps, et quand elle me regarde, je perds mon aplomb.

— Tout ça est bel et bon, interrompit l'oncle César; mais ce n'est pas à moi, c'est à elle qu'il faudrait défiler ton chapelet de douceurs... J'ai parlé de nos projets à sa mère, et nous nous sommes mis d'accord sur l'avantage qu'il y aurait à ce que notre associé fût en même temps le mari d'une des filles de la maison... Claudia, je le crois, est trop obéissante et trop sensée pour contrecarrer nos désirs... Mais enfin elle a sa tête, elle aussi, et il est de toute nécessité que tu fasses ta demande toi-même.

— Moi, monsieur César? Il me semble que je ne pourrai jamais.

— Il le faut, sacrebleu!.. Es-tu amoureux ou ne l'es-tu pas?.. M[me] Tavan veut que son associé devienne son gendre, et elle a raison... Sans quoi, point d'affaires!.. Il faut que tu parles à Claudia, et le plus tôt sera le mieux... Tu entends?

— Oui, monsieur César... Seulement, j'ai peur qu'une fois devant elle, les paroles me restent au fond du gosier... Quand je pense que le bonheur de ma vie va dépendre de cet entretien, ça suffit pour me mettre là-dedans une diablesse de peur qui me paralyse!

— Poule mouillée!.. murmura d'un ton plus affectueux l'oncle César.

Lui, non plus, n'avait jamais su parler aux femmes, et c'était la raison pour laquelle il avait vieilli célibataire. Il reconnut dans cette gauche timidité de son commis une émotion qu'il avait jadis éprouvée, et cela éveilla en lui un sympathique mouvement de compassion.

— Du courage! reprit-il, songe qu'en te taisant trop longtemps, tu t'exposes à te faire couper l'herbe sous le pied par quelque amoureux plus entreprenant... Hardi donc, et pousse vivement ta pointe!.. Demain, après midi, j'emmènerai Françoise aux Barattes, sous prétexte d'y faire visite à sa marraine; dès que M[me] Tavan sera au magasin, tu remonteras à l'appartement, tu trouveras Claudia seule dans la salle à manger et tu t'expliqueras carrément... Est-ce compris?

— Oui, monsieur César!

— Bon... Maintenant allons nous coucher, et tâche de bien dormir afin d'avoir demain ta mine des dimanches!..

En dépit des recommandations de M. Dumoulin, Prosper ne put fermer l'œil. Les horizons que venait de lui faire entrevoir l'oncle César étaient trop merveilleux, trop inespérés, pour que les confidences de son patron ne jetassent pas son esprit dans une agitation inconciliable avec le sommeil. — Fils d'un vigneron du Chablais et n'ayant reçu qu'une instruction élémentaire qui l'avait à peine dégrossi, Prosper Baduel était arrivé néanmoins à force de volonté, de travail et de patience à acquérir toutes les connaissances qui constituent un bon commerçant; mais il ne s'en faisait pas accroire et sentait qu'il ne possédait ni physiquement, ni intellectuellement, les qualités brillantes qui peuvent séduire à première vue une jeune fille élevée comme l'avait été Claudia. Bien qu'il ne fût nullement romanesque, il aimait depuis longtemps déjà l'aînée des demoiselles Tavan; il admirait sa beauté, estimait hautement son caractère loyal et sérieux, mais il la trouvait tellement supérieure à lui, que jamais il n'avait osé lui marquer son amour autrement que par une sorte de culte attentif et silencieux. Il était très épris, sans que pourtant cette adoration lui ôtât sa clairvoyance et sa réflexion. Après le premier éblouissement passé, il se mit à rouler dans son esprit méthodique les difficultés d'exécution et les chances de réussite. — Encore que Claudia fût facilement abordable et qu'elle l'eût toujours traité avec une cordiale affabilité, le pauvre Prosper se sentait tout transi et mal à l'aise, rien qu'à la pensée d'une entrevue solennelle. Il n'était pas éloquent d'ordinaire; mais ce serait bien pis, quand il lui faudrait faire une déclaration en règle à une jeune fille. Tout en se tournant et se retournant dans son lit, assemblait péniblement des phrases, préparait son entrée en matière et ne trouvait rien qui fût digne d'être dit. Il craignait d'être maladroit ou ridicule, et cette crainte seule paralysait son cerveau. Que deviendrait-il si Claudia lui répondait par un refus? Cela rendrait sa position tellement délicate qu'il serait peut-être obligé de quitter le *Fil de la Vierge?* La perspective d'un pareil dénoûment lui redonna une sorte de courage désespéré : — M. César a raison, pensa-t-il; qui ne hasarde rien n'a rien, et, si je reste sans parler, ce n'est pas le moyen d'avancer mes affaires! — Au petit jour, il avait pris sérieusement la résolution de dompter sa pusillanimité et de mettre tout son cœur à convaincre cette jeune fille qui tenait son bonheur et son avenir dans ses mains.

Lorsqu'il entra dans la salle à manger, pour le repas de midi, sa pâleur, son air préoccupé et sa toilette plus soignée qu'à l'ordi-

naire frappèrent Françoise et l'oncle César. Claudia, absorbée encore par le souvenir de la soirée des Grangettes, et n'ayant devant les yeux que l'image de Maurice, fut la seule qui ne s'aperçut de rien. Au dessert, M. Dumoulin, pour réconforter Baduel, lui envoya un solide coup de genou sous la table; puis il se leva et les choses se passèrent ainsi que le patron du *Fil de la Vierge* l'avait annoncé la veille à son premier commis. Françoise alla mettre son chapeau et sortit avec son oncle; Mme Tavan descendit au magasin accompagnée de Prosper, mais celui-ci, au bout d'une demi-heure, gravit de nouveau l'escalier intérieur qui communiquait avec l'appartement, et alla, le cœur battant, frapper à la porte de la salle.

Le couvert avait été enlevé, et les croisées ouvertes pour renouveler l'air; Claudia, après avoir poussé sa table à ouvrage dans l'embrasure de l'une des fenêtres, venait de s'asseoir. Elle avait déroulé une bande de tapisserie; mais l'aiguille restait piquée dans le canevas, et la jeune fille, les mains posées à plat sur les genoux, les yeux fixés sur les croupes boisées du Crêt-du-Maure, demeurait oisivement enfoncée dans une amoureuse rêverie.

Après avoir timidement entr'ouvert la porte, Prosper toussa, afin d'attirer à lui l'attention de Claudia, qui semblait ne pas l'avoir entendu frapper. Celle-ci crut que Baduel revenait chercher quelque objet oublié par Mme Tavan :

— Entrez, monsieur Prosper, murmura-t-elle avec un sourire distrait, entrez vite et fermez la porte à cause du courant d'air.

— Je ne vous dérange pas, mademoiselle? demanda-t-il en toussant de nouveau pour s'éclaircir la voix.

— Mais pas du tout... Maman vous a-t-elle chargé d'une commission pour moi?

— Non, mademoiselle, je suis venu de mon propre mouvement,.. parce que je désirais causer un moment avec vous.

— Ah! fit-elle étonnée, de quoi s'agit-il?

— Il s'agit de choses qui vous intéressent personnellement, reprit-il avec un effort... Mon Dieu, c'est assez délicat à dire, et je vous prie, mademoiselle, de m'écouter avec beaucoup de patience.

— Je vous écoute, répondit-elle en se tournant vers lui avec une vivacité inquiète.

— Voici ce que c'est, continua-t-il en s'essuyant le front; hier soir, nous parlions avec M. César de la prospérité de la maison... Il a bien voulu me confier qu'il était décidé à quitter les affaires dès qu'il aurait assuré l'établissement de ses nièces, et principalement le vôtre, mademoiselle.

— Le mien!

— Oui, vous êtes l'aînée, et M. César, avant de se retirer, désirerait vous voir mariée.

Après avoir souri d'abord, Claudia était devenue très grave; le tour que prenaient les confidences de Baduel commençait à l'alarmer. — Son oncle se doutait-il déjà de l'amour de Maurice Tournyer et avait-il chargé Baduel de la faire adroitement parler? Elle savait que le premier commis possédait toute la confiance de M. Dumoulin, et une pareille ruse, cousue de fil blanc, était assez dans le caractère finassier du commerçant. Elle résolut donc d'user de diplomatie à son tour, et, au lieu de s'effaroucher, elle feignit de prendre la chose en plaisantant :

— Oh! s'écria-t-elle, dans ce cas mon oncle ne se retirera pas de sitôt, car les épouseurs ne se pressent pas d'assiéger la maison du *Fil de la Vierge!..* Je n'en ai pas encore rencontré dans notre escalier.

— Croyez-vous, mademoiselle? répliqua Prosper en saisissant hardiment le taureau par les cornes, vous pourriez vous tromper... Pour ma part, ajouta-t-il mystérieusement, j'en connais au moins un.

— Vous en connaissez un? murmura-t-elle en tressaillant.

— Oui, mademoiselle, un jeune homme qui serait fier d'être choisi par vous, bien qu'il ne vous vaille pas... Et je suis autorisé à vous dire que, pas plus tard qu'hier, il a fait part de ses désirs à M. Dumoulin.

— Hier!.. — Dominée par son unique préoccupation, Claudia pensa aussitôt à Maurice Tournyer. C'était à lui sans doute que le commis faisait mystérieusement allusion? Maurice seul pouvait avoir eu l'idée de tenter une démarche près de l'oncle César. Après le double et solennel engagement qui avait clos leur intime entretien aux Grangettes, Maurice n'avait probablement pas voulu que leur amour gardât plus longtemps un caractère équivoque et clandestin. Rien d'étonnant à ce que, dès le lendemain, il fût allé trouver M. Dumoulin pour solliciter la permission de faire ouvertement sa cour. Cette conduite franche et droite augmentait encore la tendresse de la jeune fille pour celui qu'elle aimait. Sa physionomie sérieuse s'éclaira, et ce fut avec une voix devenue subitement caressante qu'elle continua d'interroger le commis?

— Et, dites-moi, monsieur Prosper, qu'a répondu mon oncle?

— Votre oncle, mademoiselle, n'a eu que des paroles encourageantes, et il a conseillé à ce jeune homme de vous présenter lui-même sa requête.

— Est-ce possible? s'écria Claudia avec une explosion de joie; et c'est hier que ces choses se sont passées?

— Oui, mademoiselle, balbutia Prosper dont le cœur battait violemment, hier soir.

— Mais, objecta la jeune fille en redevenant soudain pensive, comment se fait-il que mon oncle César ne m'en ait rien dit ce matin?

— C'est que, reprit Baduel de plus en plus embarrassé,.. c'est qu'il a voulu que vous ne soyez influencée par personne lorsque cette demande vous serait directement adressée... Il tient à ce que vous disposiez librement de votre main... Je n'ai pu, pour ma part, qu'approuver la sagesse de cette décision... J'ai donc obéi et je suis venu moi-même...

— Vous? murmura Claudia stupéfaite; et, se rembrunissant : — c'est vous, monsieur, qui êtes... cette personne?

— Oui, mademoiselle, poursuivit Baduel tout d'une traite, sans lever les yeux et sans reprendre sa respiration, c'est moi qui ose solliciter l'honneur de devenir votre mari... Je sais bien que c'est une grande hardiesse de ma part, mais j'ai l'assentiment de votre oncle; je vous aime depuis longtemps et, si vous avez la bonté de m'agréer, je m'efforcerai de vous donner tout le bonheur que vous méritez...

Il s'arrêta pour reprendre haleine et leva timidement les yeux pour chercher à deviner son sort dans le regard de Claudia. Il fut effrayé en constatant l'expression presque tragique de la physionomie de Mlle Tavan. Sa figure avait la pâleur et la rigidité du marbre; ses regards, ordinairement si caressans, étaient devenus noirs et durs; un pli têtu se creusait verticalement entre ses deux sourcils.

— Monsieur Baduel, répondit-elle d'une voix coupante et cruellement dédaigneuse, je vous remercie de cette communication, mais je suis désolée... Il m'est impossible d'accueillir votre demande.

— Oh! mademoiselle, implora Baduel, navré du subit écroulement de ses espérances, je vous en prie, ne soyez pas aussi prompte!.. Je comprends que mes désirs vous semblent bien audacieux; mais ne prenez pas ainsi, en une minute, une résolution qui peut me rendre à jamais malheureux... Je vous en reparlerai quand vous aurez eu le temps de réfléchir,.. dans quelques jours,.. dans une semaine, si vous voulez?..

— C'est inutile, repartit-elle impitoyablement, mes réflexions sont faites...

Elle s'interrompit en voyant la figure consternée de Prosper et en constatant que les gros yeux du commis roulaient des larmes.

— N'insistez pas, continua-t-elle d'un ton plus compatissant, —

mon pauvre monsieur Baduel, ne vous butez pas à un projet irréalisable... Ne voyez aucune intention blessante dans mon refus et excusez-moi...

Elle s'était levée. Il comprit qu'on lui donnait son congé; et, sans pouvoir proférer un mot de plus, il s'en alla très mortifié.

Lorsqu'à trois heures l'oncle César rentra au magasin, il trouva Prosper planté derrière un comptoir obscur, la figure congestionnée, les yeux rouges et aunant machinalement un coupon d'indienne pour la dixième fois :

— Prosper, chuchota-t-il, tu n'es pas à ton affaire!..

Il l'entraîna dans un arrière-magasin où l'on préparait les emballages.

— Eh bien! reprit-il avec impatience, tu as vu Claudia, tu lui as parlé?

— Oui, patron.

— Et qu'a-t-elle répondu?

— Elle m'a refusé, avoua-t-il piteusement.

— Refusé? répéta M. Dumoulin en devenant écarlate.

— Net, patron!

Les yeux bleus de l'oncle César flambèrent. — Ha! ha! grommela-t-il entre ses dents, et quelle raison t'a-t-elle donnée?

— Aucune, hélas!.. elle ne veut pas de moi.

— C'est ce que nous verrons... Je lui laverai la tête!.. Sois tranquille, elle reviendra sur cette réponse.

— Patron, s'écria Prosper, je vous en supplie,.. ne violentez pas votre nièce!.. Bien que je l'aime de toutes mes forces, je serais désolé qu'elle se mariât contre sa volonté!

— Il n'y a qu'une volonté ici, c'est la mienne! répliqua rageusement César;.. tais-toi, ne fais pas l'âne!.. Je me charge de la mater, et ce ne sera pas long!..

VII.

En refusant nettement d'accueillir la demande du protégé de son oncle, Claudia ne se dissimulait pas qu'elle s'exposait à de véhémentes récriminations de la part de César Dumoulin. Elle n'ignorait pas que le bonhomme, habitué à exiger de tout son personnel une obéissance passive, supportait mal d'être contrecarré; elle s'attendait à une scène de reproches et se préparait courageusement à tenir tête à l'orage, comptant bien du reste que sa mère garderait une neutralité bienveillante et, qu'après avoir donné un libre cours à sa mauvaise humeur, l'oncle César lui-même finirait

par entendre raison. Malheureusement elle ne connaissait pas encore le tréfonds de ce caractère entêté et despotique. M. Dumoulin avait des colères fulminantes qui s'allumaient brusquement, jetaient beaucoup de flamme et beaucoup de bruit et ne duraient pas plus qu'un feu de paille; mais il en avait d'autres aussi qu'il savait contenir : — colères blanches, froides, rancunières, qui couvaient longtemps et devenaient cruelles. — Contrairement à ce que pensait Claudia, César n'éclata pas dès qu'il eut franchi le seuil de la salle à manger. Il entra silencieusement, s'assit le dos aux fenêtres et déplia sa serviette d'un air très digne. Prosper était absent; M. Dumoulin annonça, sans s'émouvoir, que le commis, retenu dehors, avait chargé son patron de l'excuser; puis il se versa à boire, avala d'un trait un grand verre d'eau rougie, et, sans adresser la parole à ses deux nièces, s'entretint tranquillement avec sa sœur de la perte d'une caisse de chapeaux de paille, égarée sans doute par suite de l'incurie des compagnies de chemins de fer.

Déconcertée par ce calme menaçant, Claudia commençait à s'effrayer. Elle tenait les yeux baissés sur son assiette, mangeait à peine et souhaitait que l'explosion eût lieu le plus tôt possible. Mais César Dumoulin ne semblait nullement pressé. Il achevait lentement son fromage de *Roblechon* et ne disait pas un mot plus haut que l'autre. Quand le dessert fut enlevé et la nappe ôtée, il s'essuya les lèvres, se leva majestueusement, et, s'adressant à la plus jeune de ses nièces :

— Françoise, commanda-t-il d'un ton bref, monte dans ta chambre,.. j'ai à causer avec ta sœur et ta mère.

— Voici le moment venu! pensa Claudia, et son cœur battit avec violence, tandis que Françoise allumait son bougeoir et se retirait après avoir jeté un circulaire regard de curieux étonnement sur son oncle, sa mère et sa sœur.

César, les mains dans ses poches, se promenait de long en large en faisant sonner les clefs de sa caisse. Quand la porte se fut refermée et que le bruit des pas de Françoise résonna au second étage, il s'arrêta devant Claudia et lui lançant froidement un regard aigu :

— Maintenant à nous deux, murmura-t-il entre ses dents; tu as reçu cette après-midi la visite de Prosper?

— Oui, mon oncle, répondit-elle doucement.

— Veux-tu avoir la bonté de nous répéter ce qu'il t'a dit?

— Il m'a demandé si je consentirais à l'épouser... Il m'a annoncé que vous l'aviez autorisé à me faire cette demande.

— C'est la vérité; il aurait pu ajouter qu'il avait également l'autorisation de ta mère.

— Est-ce vrai, maman? s'exclama la jeune fille en hasardant un regard anxieux du côté de Mme Tavan.

— Oui, répondit cette dernière, Prosper Baduel est un employé précieux et un honnête homme... César désire qu'il devienne à la fois l'associé et l'enfant de la maison, et en cela mes vœux sont entièrement conformes à ceux de ton oncle.

— Augustine, reprit M. Dumoulin, en s'adressant à sa sœur, tu vas voir à présent comment ta fille défère à nos désirs!.. Quelle réponse as-tu faite à Prosper? demanda-t-il en se tournant vers Claudia.

— Celle que je vous aurais faite, mon oncle, si vous m'aviez consultée... Je l'ai remercié de sa démarche et lui ai dit que je n'avais pas l'intention de me marier... quant à présent.

— Tu as dit cela?... s'écria Mme Tavan avec un commencement d'irritation.

— Oui, maman.

— Voilà ce que j'appelle une raison du premier numéro! ricana César en haussant les épaules, tu n'en as pas d'autres?

— Pardon, mon oncle, répliqua-t-elle d'une voix ferme, j'en ai une autre, que je n'ai pas donnée à M. Prosper, afin de ne pas le mortifier:.. c'est qu'il ne me plaît pas.

— Il ne te plaît pas? répéta César en mimant sarcastiquement le ton de sa nièce, sac à papier, tu es bien difficile!... Comment faut-il donc être bâti pour te plaire? Prosper est robuste, sain de corps et d'esprit...

— Laborieux, très entendu aux affaires; un garçon rangé et de bonne conduite, continua Mme Tavan; que lui reproches-tu?

— Rien, maman... Je ne nie pas ses qualités, j'ai pour lui beaucoup d'estime; mais quand il s'agit de mariage, l'estime ne suffit pas, il faut aussi qu'il y ait de l'affection.

— Tout cela, c'est de la phrase! s'écria impatiemment M. Dumoulin, quand vous serez mariés, tu feras comme les autres et tu aimeras ton mari.

— Non, mon oncle, je ne le crois pas... Et si nous nous épousions, nous nous rendrions très malheureux l'un et l'autre... Ce n'est pas ce que vous désirez, n'est-ce pas?

— Je n'ai pas à discuter avec une morveuse! répliqua rudement César, ta mère sait mieux que toi ce qui te convient et elle est de mon avis... Oui ou non, veux-tu nous obéir ou entends-tu te révolter contre notre autorité?

— J'ai toujours obéi à ma mère, répondit Claudia avec fermeté, mais je la crois trop raisonnable, ainsi que vous, mon oncle, pour me contraindre à épouser un homme que je n'aime pas.

— Tu ne l'aimes pas! fulmina César exaspéré, je vais te dire, moi, pourquoi tu ne l'aimes pas?.. C'est que tu t'es mis un autre amour en tête... Oh! je ne suis pas aveugle et j'ai bien vu dimanche de quoi il retourne... Tu t'es amourachée de ce flandrin de professeur que nous avons eu la sottise de recevoir ici!.. Un joli parti, ma foi, pour une demoiselle Tavan, que ce régent de collège qui gagne à peine de quoi nouer les deux bouts!.. Oui, ma sœur, voilà le choix qu'a fait ta fille... Avant-hier, aux Grangettes, j'ai surpris ce pion en train de lui conter des douceurs... Ose donc me démentir; ose-le!.. s'exclama furieusement César en saisissant le bras de sa nièce et en le secouant.

Mais Claudia, muette et impassible, ne sourcillait pas. Elle restait sans répondre, les yeux fixés à terre, les lèvres serrées.

— Est-ce vrai, Claudia? demanda à son tour Mme Tavan d'une voix sévère.

Même silence obstiné, même visage fermé et indéchiffrable.

— Elle nous nargue! grommela César, elle joint l'obstination à l'effronterie...

— Pas de gros mots, César, interrompit la mère en se plaçant entre son frère et sa fille. — Si ce jeune homme a été assez indélicat pour abuser de notre hospitalité, désormais notre porte lui sera fermée et je me charge de lui dire son fait, s'il insiste pour être reçu... Maintenant, Claudia, assez d'enfantillages et écoute-moi : Prosper va devenir notre associé, il t'a demandée en mariage, c'est un brave garçon qui nous plaît... Tu ruinerais nos projets et tu compromettrais nos intérêts en le refusant... Je te donne vingt-quatre heures pour réfléchir et pour m'apporter une bonne réponse.

— J'ai suffisamment réfléchi, maman, n'insistez pas, c'est inutile.

— Tu es une entêtée et une égoïste! s'écria Mme Tavan, que sa nature passionnée et irritable emportait à son tour.

— Égoïste!.. riposta vertement Claudia, c'est vous qui l'êtes en exigeant que je me sacrifie à des convenances purement commerciales.

— Ne m'échauffe pas les oreilles avec tes airs de raisonneuse impertinente... Tu oublies que tu es mineure et que tu n'es pas encore maîtresse de tes actions.

— Je suis maîtresse de mon cœur, et personne ne me forcera à dire oui, quand je pense non.

— Dans tous les cas tu dois m'obéir jusqu'à ta vingt et unième année et je saurai bien te faire joindre, moi!.. Une dernière fois, veux-tu épouser M. Baduel ?

— Non, maman, c'est impossible.

— C'est bien... Monte dans ta chambre, tu n'en sortiras plus qu'avec ma permission... Demain, je te ferai savoir comment j'entends désormais me comporter avec toi!

Claudia alluma son bougeoir d'une main tremblante, mais au moment de s'éloigner, sa sensibilité prit le dessus et elle revint vers Mme Tavan avec des yeux pleins de larmes.

— Maman, supplia-t-elle, ne me quitte pas ainsi... Je suis au désespoir de t'avoir fâchée... Mais, vrai, je ne peux pas... C'est plus fort que moi!

Mme Tavan d'un geste impérieux l'éloigna et lui montra la porte:

— Tu t'entêtes?.. Moi aussi, répliqua-t-elle, bonsoir!

Claudia se dirigea lentement vers l'escalier. En passant devant M. Dumoulin, elle lui murmura tristement :

— Bonsoir, oncle César!

L'oncle César lui tourna le dos sans répondre. Alors elle disparut et gagna la chambre où Françoise déjà couchée, mais ayant gardé sa bougie allumée, l'attendait impatiemment :

— Conte-moi tout, dit celle-ci à sa sœur, de quoi s'agit-il? Tu as la figure renversée... Est-ce qu'on t'a parlé de M. Tournyer?

Claudia se borna à secouer la tête : — Laisse-moi, répondit-elle, je suis lasse, il m'est impossible de te rien dire ce soir.

Elle posa son bougeoir sur la tablette de la cheminée et se mit à dénatter nerveusement ses cheveux qui s'éparpillèrent sur ses épaules.

— Quelle humeur! reprit ironiquement Françoise, il paraît que les choses ne marchent pas à ton gré...

Puis, voyant que sa sœur continuait à procéder silencieusement à sa toilette de nuit, elle se renfonça sous ses couvertures.

— A ton aise! ajouta-t-elle d'un ton vexé, en soufflant sa bougie.

Claudia s'était déshabillée lestement. A son tour elle éteignit sa lumière, s'étendit dans son lit et, la tête enfouie dans son oreiller, elle feignit de dormir. Mais quand la respiration égale et rythmée de Françoise l'eut avertie que celle-ci commençait à s'assoupir, elle releva la tête, s'accouda à son traversin et se mit à réfléchir.

En face d'elle, la fenêtre sans persiennes laissait voir dans l'intervalle des rideaux de mousseline un coin de ciel où les étoiles scintillaient, — ces mêmes étoiles qui deux jours avant, dans le verger de Dingy, s'étaient levées pour saluer sa première soirée d'amour. — Deux jours seulement, et comme déjà les obstacles se dressaient à l'encontre de cet amour naissant! Certes elle avait bien pensé qu'elle aurait à lutter contre les préventions de son oncle; elle connaissait son faible pour Prosper Baduel et elle

pressentait qu'un jour ou l'autre M. Dumoulin lui proposerait d'épouser le premier commis ; mais elle ne supposait pas que les événemens se précipiteraient avec une pareille rapidité ; elle croyait que Prosper attendrait encore au moins un an avant de se déclarer, et d'ici-là, avec l'assistance de sa mère, elle espérait que Maurice couperait l'herbe sous les pieds du présomptueux commis. — Et brusquement tout lui manquait à la fois ; sa mère, qu'elle regardait comme une alliée, se montrait aussi impatiente que l'oncle César de la marier à Baduel. — Que signifiaient les menaces dont on l'avait effrayée ce soir? Quelles mesures essaierait-on de prendre pour vaincre son obstination? Si violentes qu'elles fussent, elle se jurait de les rendre inutiles, car elle avait hérité de la ténacité et de l'énergie maternelles. On pouvait l'enfermer dans un couvent jusqu'à sa majorité, on ne parviendrait pas à la faire fléchir. Elle avait donné son cœur et ne le reprendrait point. Sûre d'elle-même, elle éprouvait au milieu de ses appréhensions une intime volupté à souffrir pour celui qu'elle aimait. Dans cet obscur silence de la nuit qui grossit et exagère tout, son amour grandissait et elle se sentait capable des plus courageux sacrifices. — Mais Maurice serait-il aussi patient, aussi persévérant qu'elle? Une fois qu'il ne la verrait plus, ne se rebuterait-il pas devant le mauvais vouloir de l'oncle César et de Mme Tavan? Elle avait entendu dire que les hommes résistent mal à l'épreuve de l'absence, et son cœur se serrait, ses yeux se mouillaient à la pensée que cet amour dont elle était si fière pouvait périr misérablement comme une plante qui manque d'eau et de soleil. — Le sommeil la prit au milieu de ses larmes et quand elle s'éveilla tard, le lendemain, elle aperçut devant son lit Mme Tavan, qui venait d'entrer.

— Levez-vous, ordonna sévèrement cette dernière, et habillez-vous d'une façon convenable ; vous descendrez avec moi au magasin... Françoise s'occupera seule du ménage et des courses ; quant à vous, mademoiselle, vous n'aurez plus dorénavant de prétexte pour abuser d'une liberté que j'ai eu le tort de vous accorder... A partir d'aujourd'hui, vous resterez près de moi à la caisse et vous ne quitterez plus la maison.

VIII.

La cage vitrée où s'ouvraient les deux guichets de la caisse était située à l'entrée du magasin du *Fil de la Vierge*, et recevait le jour de la place à travers l'une des glaces de la devanture ; toutefois, l'étalage, s'élevant à mi-hauteur, masquait le va-et-vient du dehors et ôtait ainsi tout prétexte de distractions aux personnes

préposées à la comptabilité. D'ailleurs, pour plus de précaution, Mme Tavan s'était reculée près de la vitrine et avait installé sa fille aînée à sa droite en la chargeant d'inscrire sur un registre les recettes du détail, au fur et à mesure qu'elles étaient annoncées par les commis. — La première personne qu'aperçut Claudia, à travers le grillage, fut Prosper Baduel. Il venait de présider à l'arrangement de l'étalage et, lorsqu'il passa devant la cage vitrée, il tressaillit en reconnaissant la jeune fille assise à la place du patron; il entrevit ses yeux cernés, la trouva pâlie et comprit qu'on avait dû prendre, à l'égard de Mlle Tavan, une mesure de sévérité à laquelle il n'était pas étranger. La pensée que Claudia allait être molestée à cause de lui le désola; pénétré de honte et de compassion, il s'enfuit dans le recoin le plus obscur du magasin afin de dérober au moins à la victime la vue de celui qu'elle devait regarder comme son persécuteur.

Il lui fallut néanmoins reparaître devant Claudia, à l'heure du dîner de midi. Ce repas, ordinairement animé et gai, fut cette fois particulièrement maussade. L'oncle César et Mme Tavan affectaient de ne parler qu'au seul Baduel, et celui-ci, décontenancé, n'osant lever les yeux sur les jeunes filles, répondait tout de travers et d'une façon monosyllabique. Claudia restait muette, impénétrable et très digne. Françoise, aiguillonnée par la curiosité, s'agitait impatiemment sur sa chaise et observait avec étonnement les énigmatiques figures de Prosper et de sa sœur. — On ne s'attarda pas à table, et, dès qu'on se fut levé, Mme Tavan redescendit au magasin avec sa fille aînée.

Pour Claudia, l'après-midi se traîna pareille à la matinée, — lourde, anxieuse et triste. — La jeune fille n'avait même pas le loisir de penser à Maurice. A chaque instant sa méditation était coupée par les exigences de la vente. Elle tressaillait, fiévreuse, au son de la voix précipitée d'une vendeuse annonçant de son comptoir : « Accolade!.. Une paire de gants, 1 fr. 95; un chapeau de paille, 5 fr. 25. Deux mètres de ruban à 1 fr. 20. » — Les chiffres se brouillaient devant ses yeux; elle se trompait dans son addition, recommençait et se trompait encore. Elle entendait, comme dans un cauchemar, les marchandages des cliens, le monotone : « Et avec ça, madame? » des employées. Elle avait à subir le supplice du malicieux espionnage des demoiselles de magasin, qu'intriguait sa présence insolite à la caisse et qui, lui voyant les yeux rouges, la mine préoccupée, se demandaient entre elles « ce qu'il pouvait bien y avoir là-dessous. » Parfois aussi, une cliente plus familière se penchait vers le grillage et disait à Mme Tavan :

— Tiens, votre demoiselle est avec vous maintenant? Vous voulez donc en faire une commerçante?

A quoi la mère répondait brièvement : — Oui, je veux qu'elle s'initie aux affaires.

— Vous avez bien raison, madame Tavan, il est bon que les enfans apprennent par eux-mêmes comment on arrive à gagner de l'argent... Seulement, c'est un peu dur, quand on n'en a pas l'habitude ; n'est-ce pas, mademoiselle Claudia?

Claudia rougissait sans répondre. Il lui semblait que les gens lisaient sur sa figure pour quel motif on la tenait cloîtrée derrière le grillage de la caisse... Dans les momens d'accalmie, elle se remettait à réfléchir : — Cette longue journée suppliciante serait suivie d'autres journées également monotones et douloureuses, et elle n'en pouvait prévoir le terme. Elle ne saurait plus rien de Maurice et il serait comme mort pour elle. — A cette pensée, des larmes lui montaient aux yeux ; en dépit de ses efforts pour les retenir, elles tombaient sur le papier du registre et s'y étendaient, mélangées à l'encre des chiffres.

Si pénible que fût cette maussade après-midi dans le jour terne du magasin, elle redoutait de la voir finir ; elle préférait encore cette morne station dans la cage vitrée, à la nécessité d'assister au souper en face de Prosper, qui lui était devenu odieux. Aussi, quand on ferma le magasin, elle prétexta d'une migraine, déclara qu'elle n'avait pas faim, et demanda la permission de remonter directement dans sa chambre. Mme Tavan comprit probablement elle-même que, pour ce jour-là, la punition était suffisante et n'insista pas pour qu'elle parût à table. Claudia s'enferma donc dans la pièce du second étage, où on lui apporta un bouillon, et elle y attendit impatiemment l'arrivée de Françoise.

Vers neuf heures, celle-ci fit vivement irruption dans le dortoir commun, où elle trouva sa sœur en larmes :

— Parleras-tu, enfin? dit-elle, en s'agenouillant devant Claudia et en passant les bras autour de la taille de son aînée ; — qu'est-ce que tout cela signifie?

— Ah! Françoise, sanglota celle-ci, je suis trop malheureuse!

— Mais que se passe-t-il? répéta la cadette, M. Tournyer s'est-il présenté pour faire sa demande? A-t-il été refusé?

— C'est bien pis, on veut me marier à M. Baduel...

Alors Claudia conta rapidement à sa sœur la démarche de Prosper, la scène qui avait eu lieu entre elle, sa mère et son oncle, puis la décision prise par Mme Tavan afin de l'empêcher de revoir Maurice. Françoise secouait la tête d'un air intrigué.

— Ah! soupira-t-elle, je m'explique maintenant la mine penaude de Prosper!.. Tu vois, j'avais raison de craindre que l'oncle César n'ait d'autres visées et que les choses ne tournent mal!.. Que vas-tu faire?

— Je ne serai jamais la femme de M. Baduel, protesta énergiquement Claudia; dût-on m'enfermer pendant un an, on n'obtiendra rien de moi!.. J'aime Maurice, je resterai fidèle à l'engagement que j'ai pris, mon cœur ne changera pas, et il faut que M. Tournyer le sache... Écoute, Françoise, m'aimes-tu bien?

— Ma chère, murmura Françoise en l'embrassant, je pense que tu n'en doutes pas!

— Dans ce cas il faut que tu viennes à mon secours... Toi seule peux me rendre un grand service.

— De quoi s'agit-il?

— De voir Maurice le plus tôt possible et de lui remettre un mot de moi.

— Y songes-tu? se récria Françoise en rougissant, tu me donnes là une singulière commission et je n'oserai jamais...

— Il le faut!.. si tu m'aimes, tu feras cela pour moi, et dès demain... Maurice ignore ce qui s'est passé et il va se présenter chez nous un de ces soirs... Je veux empêcher cette visite à tout prix, car il serait très mal reçu par maman et mon oncle, et notre situation en serait encore empirée... D'un autre côté, je désire qu'il soit persuadé que, de loin comme de près, je serai toujours à lui, et je ne puis me fier qu'à toi pour le lui répéter...

— Mais où et comment veux-tu que je le rencontre?

— Ne t'effarouche pas d'avance, reprit Claudia à voix basse, ce sera facile si tu sais t'y prendre... Maintenant que tu es chargée seule du ménage, les prétextes ne te manqueront pas pour sortir... Le collège est à deux pas de la maison, et Maurice traverse la rue à cinq heures précises en quittant sa classe... Arrange-toi pour te trouver sur son chemin et pour lui parler dans un endroit obscur du passage.

— Et si quelqu'un nous voit?

— Le passage est très sombre et peu fréquenté; vous trouverez bien un coin où vous pourrez causer un moment à l'écart... Fanchon, je t'en prie, rends-moi ce service... J'ai tant de chagrin!.. Je ne serai un peu tranquillisée que lorsque je saurai que Maurice est instruit de tout... Tu le verras demain, n'est-ce pas?.. tu me le promets?

— Eh bien!.. oui, murmura Françoise, qui, au fond, n'était pas fâchée de jouer un rôle dans cette aventure d'amour. — Cela lui rappelait certains passages de romans que lui avait prêtés une demoiselle de magasin et qu'elle avait lus en cachette. — Oui, poursuivit-elle, je te promets d'essayer.

— Merci, dit Claudia en l'embrassant, tu es une bonne fille... Maintenant mets-toi au lit; pendant que tu te déshabilleras, je vais écrire un mot que tu lui remettras.

Claudia prit dans un buvard une feuille blanche et griffonna rapidement au crayon les lignes suivantes :

« Cher Maurice, ne venez plus à la maison. Pour des motifs que Françoise vous expliquera, nous ne pourrons nous voir de longtemps peut-être. Mais mon cœur n'a pas changé et il vous appartient toujours. Soyez prudent et patient, pensez à moi et aimez-moi comme je vous aime. — Claudia. »

Elle mit le billet sous enveloppe. — Prends-le, dit-elle à Françoise; dans le cas où maman viendrait me chercher demain matin, j'aime mieux te le donner dès ce soir. Serre-le soigneusement et n'oublie pas ta promesse... Je compte sur toi absolument... A présent, bonsoir, petite sœur, je vais dormir avec l'esprit plus tranquille.

Le lendemain vers quatre heures et demie, Françoise, qui depuis le matin tenait le billet de Claudia serré dans son corsage, prétexta d'une course à faire chez un fournisseur et, nouant hâtivement son chapeau, se glissa hors de la maison. — A Annecy, les jeunes filles appartenant à la bourgeoisie sortent fréquemment seules, sans l'accompagnement du chaperon qui est regardé comme obligatoire dans les habitudes françaises. C'est une liberté qu'autorisent les mœurs savoyardes, se modelant en ce point sur celles de Genève et du canton de Vaud, où les filles jouissent d'une indépendance beaucoup plus large que chez nous. — Du reste, afin de calmer un peu ses scrupules de conscience et aussi pour se procurer un alibi, au cas où sa mère viendrait à avoir quelques soupçons, Françoise commença par se rendre rue Filaterie, chez le marchand dont elle avait parlé à la domestique. Puis, quelques minutes avant cinq heures, elle gagna l'obscur passage voûté qui va de la rue Notre-Dame à la rue du Collège, et arriva, le cœur battant, devant le long mur gris des bâtimens universitaires. Elle n'était pas très rassurée et s'imaginait que tous les regards étaient fixés sur elle. Heureusement, il tombait une pluie fine, la rue était déserte et les fenêtres des rares maisons qui font face au collège étaient déjà closes. Françoise, abritée par son en-tout-cas, put descendre jusqu'à l'église Saint-Maurice sans être remarquée. Au moment où elle rebroussait chemin, le bourdon de Notre-Dame sonna cinq heures, une porte s'ouvrit, et la jeune fille reconnut Maurice à sa taille svelte et à sa barbe noire. Il marchait droit vers elle; lorsqu'ils se croisèrent, elle souleva son parapluie, démasqua sa figure et d'une voix tremblante balbutia :

— J'ai à vous parler.

Puis, elle marcha vivement dans la direction du passage voûté. — Le professeur avait eu, tout d'abord, un brusque mouvement

de surprise en s'entendant interpeller par une jeune femme; mais, dès qu'il put distinguer les traits de Françoise, il rebroussa chemin et la suivit docilement jusqu'au fond du passage.

Ce couloir très mal éclairé, comme tous ceux qui traversent les vieux quartiers d'Annecy, était coupé d'encoignures ténébreuses et de petites cours humides. Françoise se faufila dans un de ces recoins noirs où elle fut rejointe par Maurice. Ils se trouvèrent là, blottis l'un près de l'autre, comme pour un rendez-vous d'amour. Françoise ne put s'empêcher de penser à la singulière équivoque à laquelle prêtait sa démarche, et son émotion s'en accrut.

— Je viens de la part de Claudia, se hâta-t-elle de dire.

— Mon Dieu, que lui est-il arrivé ? demanda Maurice, serait-elle malade ?

— Non, mais elle est très tourmentée... Comme elle ne peut se fier qu'à moi, elle m'a mise au courant de ce qui s'est passé... entre vous, et m'a priée de vous raconter ses ennuis...

Alors, aussi brièvement qu'elle put, Françoise apprit à Maurice les événemens qui avaient amené les mesures de rigueur prises par Mme Tavan.

— Claudia, continua-t-elle, ne peut plus sortir et vous devez vous garder de venir à la maison où vous seriez mal reçu par mon oncle et ma mère. D'ailleurs, elle vous adresse ses recommandations dans la lettre que voici.

En même temps elle lui tendait le billet qu'elle tenait serré dans sa main depuis un quart d'heure. Maurice le saisit et quitta la retraite où ils étaient cachés, pour aller le déchiffrer dans la cour voisine. Il revint ensuite très ému vers le coin noir où il ne distinguait de toute la personne de la jeune fille que ses yeux aux points lumineux et attirans.

— Merci, murmura-t-il, dites à Claudia que je saurai attendre et qu'aucun obstacle ne m'empêchera de l'aimer... Mais, reprit-il avec des intonations caressantes, puisque vous avez consenti à nous aider, ne nous aidez pas à demi... Je voudrais lui écrire quelques mots afin de la rassurer et la consoler... Soyez assez bonne pour venir demain, à la même heure, chercher une réponse.

— C'est impossible !.. On nous remarquerait... Je meurs déjà de peur d'être vue avec vous.

— Vous ne reviendrez pas ici... L'endroit est trop dangereux... Trouvez-vous demain à la cathédrale, je passerai près de vous et je vous glisserai facilement ma lettre... Je vous en prie, Françoise, ne nous abandonnez pas... Soyez bonne pour Claudia... et pour moi !

Blotti tout près d'elle, il lui parlait presque dans l'oreille, d'une

voix suppliante et si douce qu'elle en fut troublée et se laissa facilement fléchir.

— Oui, répondit-elle très bas, j'y serai...

— Merci, répéta Maurice en lui serrant affectueusement les mains, vous êtes un bon petit cœur... A demain!

Elle se dégagea, sortit la première, gagna la rue Notre-Dame et rentra à la maison sans encombre.

Pendant le souper auquel Claudia se résigna à assister, Françoise resta rêveuse et taciturne, tandis que sa sœur, l'examinant à la dérobée, cherchait à deviner sur sa figure si elle avait pu rencontrer Maurice. La pauvre Claudia était dans les transes. Elle ne respira librement que lorsqu'elles se trouvèrent enfin seules dans leur chambre.

— Tu l'as vu? demanda-t-elle impétueusement.

— Oui.

— Ah! comment as-tu si bien pu dissimuler à souper?.. Tu étais impénétrable et j'ai cru que tu n'avais pas réussi... Il me semble que si j'avais été à ta place, moi, on aurait tout lu sur ma figure... Dis-moi vite comment cela s'est passé!

— Je l'ai instruit de tes chagrins et il m'a promis d'être sage et de bien t'aimer... Ce n'est pas fini!.. Il va t'écrire et j'ai consenti à aller demain prendre sa lettre à la cathédrale.

Claudia sauta au cou de Françoise et l'embrassa : — Ah! Fanchon, tu es la meilleure des petites sœurs... Je t'adore!.. Maintenant, continua-t-elle en la faisant asseoir près d'elle au bord du lit, répète-moi encore tout ce qu'il t'a dit, sans oublier un mot...

IX.

La haute nef de la cathédrale s'obscurcissait déjà sous un ciel pluvieux et crépusculaire, quand Françoise vint s'agenouiller sur une des chaises qui garnissaient les bas côtés. Le jour terne tombant des larges verrières prenait des tons vaporeux; une brume fine comme de la cendre veloutait les sculptures de la chaire et du banc d'œuvre ainsi que les ciselures des grilles; au fond, le maître-autel se noyait dans une buée grise d'où émergeait seul distinctement le mince élancement des cierges. Quelques dévotes éparses, prosternées sur leur chaise, se montraient de loin en loin, formes noires confuses, et semblaient dans la nuit commençante des taches d'ombre plus opaques. On ne s'apercevait de leur existence qu'en entendant çà et là le cliquetis sec d'un chapelet ou une toux discrètement contenue.

Bien qu'elle fût agitée par des appréhensions faciles à concevoir

et bien qu'elle tressaillît nerveusement au moindre bruit, Françoise trouvait néanmoins une secrète douceur à ces émotions toutes neuves pour elle. — L'attrait du danger bravé, l'attente de Maurice qui allait venir, anxieux lui aussi et palpitant, lui donnaient une indéfinissable angoisse voluptueuse. Dans l'arrière-fond de son cœur elle gardait toujours un souvenir très vif du plaisir goûté dans la traversée des sapins du *Grand-montoir*, lorsqu'elle cheminait appuyée au bras du jeune professeur. Ce rendez-vous au fond de la cathédrale à demi envahie par la nuit surexcitait son imagination avec ses faux-semblans d'aventure amoureuse. La possibilité de devenir la rivale de sa sœur ne lui entrait pas distinctement dans l'esprit, mais le mystère et l'étrangeté de la situation suscitaient en elle de sourds désirs de tendresse. A dix-huit ans les jeunes filles pensent à l'amour, même quand elles n'ont pas d'amoureux; chez celles qui ont beaucoup d'imagination, ce besoin d'aimer s'évapore innocemment en rêves romanesques; mais lorsqu'elles sont, comme Françoise, à la fois positives et passionnées, cette préoccupation de l'amour se satisfait à moins bon marché. Il leur faut un objectif plus précis et plus concret. Cette satisfaction, Françoise la trouvait en partie dans les émotions du rôle qu'elle avait accepté. Cette correspondance clandestine, cette attente périlleuse à l'ombre d'un pilier d'église, exhalaient une troublante odeur qu'elle respirait comme pour son propre compte et qui lui montait à la tête.

A un certain moment, elle entendit le battant de la porte d'entrée s'ouvrir, puis retomber lourdement; des pas légers se dirigèrent de son côté et elle eut un frisson délicieux en devinant que Maurice s'approchait d'elle. Le jeune homme, en effet, arrivait près de la chaise et s'arrêtait à contempler les lignes onduleuses et souples du corps de Françoise, penché sur le dossier du prie-Dieu. Elle tourna la tête à demi; en une seconde, il fut près d'elle et s'agenouilla sur une chaise voisine.

— Je vous ai fait attendre?

— Non, murmura-t-elle, avec un vague désir de lui être agréable.

— Voici ma lettre, reprit-il.

Françoise avait dénoué ses mains et laissé tomber un de ses bras le long de la chaise; elle sentit ses doigts frôlés par ceux de Maurice qui cherchaient sa main à tâtons. Il y déposa une enveloppe pliée de façon à former un très petit volume. — Prenez, ajouta-t-il, donnez ce billet à Claudia avec l'assurance de ma profonde tendresse... Insistez pour qu'elle me réponde... Et maintenant, merci et adieu... Sortez pendant que je vais m'enfoncer dans l'ombre des bas côtés...

Il se leva et disparut derrière les piliers, tandis que Françoise, avec un battement de cœur, glissait le billet dans son corsage, entre la chair et le corset.

Lorsque Claudia remonta pour le souper, sa sœur put d'un clignement d'yeux la rassurer sur la réussite de sa mission. Aussi, pendant tout le repas, la jeune fille montra-t-elle une sérénité et un apaisement qui parurent de bon augure à l'oncle César. En sortant de table, il emmena Prosper Baduel dehors et, tout en se promenant avec lui au bord du Thiou, il essaya de lui redonner de l'espoir :

— Vois-tu, lui dit-il, elle a quitté ses grands airs et elle commence à s'amadouer. La fermeté de sa mère produit de l'effet ; il n'y a rien de tel que l'énergie pour avoir raison de ces caprices de petites filles.

L'oncle César n'avait jamais rien compris au caractère de sa nièce, et, comme tous les gens têtus et bornés, il prenait volontiers ses désirs pour la réalité ; mais Prosper était plus clairvoyant et moins prompt à s'abuser. Il hocha sceptiquement la tête :

— Ne cherchez pas à me leurrer, patron, répondit-il ; surtout ne violentez pas Mlle Claudia. Plutôt que de la voir m'épouser par force, je préfère devenir raisonnable et me résigner.

— Je te défends de te résigner ! s'écria impérieusement César ; patiente seulement ; elle y viendra, te dis-je, elle y viendra !..

A dix heures, Mme Tavan, fatiguée de sa journée, fit signe à ses filles qu'elles pouvaient monter se coucher. Dès qu'elles eurent fermé au verrou la porte de leur chambre, Françoise tira de son corsage le billet de Maurice.

— Tiens, dit-elle à Claudia, voici ce qu'il m'a remis pour toi.

La jeune fille saisit la lettre, la déplia vivement et la parcourut d'abord d'un regard avide.

— Viens, murmura-t-elle ensuite à Françoise, en lui prenant affectueusement la taille et en s'asseyant avec elle au bord de sa couchette, je n'ai rien de caché pour toi et nous pouvons lire sa lettre ensemble.

Alors, l'une contre l'autre, les deux têtes penchées et se touchant, elles savourèrent de compagnie les phrases délicatement tournées de ce billet qui fleurait une suave odeur de tendresse et de poésie. — Après des protestations d'amour immuable et persévérant, la lettre se poursuivait ainsi :

« Je ne partage pas complètement votre avis, chère bien-aimée, au sujet de la conduite à tenir envers vos parens. Si je m'abstenais désormais de me présenter chez vous, j'aurais l'air de me douter de ce qui s'est passé, tandis que je suis censé l'ignorer. En ne me voyant plus revenir, on pourrait croire que j'ai été prévenu par quelqu'un et on ne manquerait pas de vous soupçonner. Non, quoi qu'il m'en coûte, j'irai dimanche rendre visite à M. César et à

Mme Tavan, et je me laisserai congédier par eux. Soyez persuadée que je serai prudent et que je me munirai pour cette entrevue d'une provision de patience et de déférence respectueuse. Mon amour-propre en sera un peu mortifié, mais qu'est-ce que cela auprès de vos chagrins?.. La seule chose que je vous demande comme compensation, c'est de ne pas me priver de vos nouvelles. Vous pouvez m'écrire sans danger au *Marquisat,* où je demeure. Votre excellente et charmante sœur mettra votre lettre à la poste, et puisqu'elle veut bien continuer à être bonne pour nous, elle viendra chercher la mienne, lundi, vers cinq heures, au Jardin public... C'est à quelques pas de votre maison, et, à cette heure-là, le jardin est absolument désert... Je l'attendrai dans le massif qui fait face à l'île des Cygnes... »

— Non, s'écria Claudia en s'interrompant, je ne peux pas consentir à cela!.. Ce serait t'exposer et te compromettre, Fanchon, et je m'en voudrais toute ma vie!.. Je lui écrirai que c'est impossible.

Mais Françoise insista pour qu'on accordât cette consolation à Maurice.

— Laisse donc, insinua-t-elle, le bateau rentre à Annecy à cinq heures et demie, et si on me rencontre, j'aurai l'air de quelqu'un qui va chercher un paquet ou donner une commission au pilote... L'endroit est parfaitement choisi, au contraire, et je ne courrai aucun risque... D'ailleurs, tu ne peux pas refuser cela à ce pauvre garçon, et toi-même, que deviendrais-tu, claquemurée dans le magasin, sans avoir de temps à autre une lettre pour te remonter?..

Après avoir, deux jours auparavant, hésité à se charger d'un premier message pour Maurice, c'était Françoise maintenant qui devenait téméraire et plaidait pour que la correspondance continuât. Sans trop s'en rendre compte, elle prenait goût à ces dangereuses équipées qui lui donnaient des émotions jusque-là inconnues. Claudia, plus réfléchie et déjà plus expérimentée, aurait dû s'apercevoir de ce brusque revirement et s'alarmer de la chaleur avec laquelle sa jeune sœur prenait parti pour M. Tournyer, mais l'égoïsme de l'amour l'aveuglait. Elle ne vit dans le zèle ardent de Françoise que le bon vouloir d'une amitié fraternelle; elle céda à ses exhortations et passa une partie de la nuit à répondre à Maurice.

Elle lui écrivit une longue lettre très tendre, où elle le remerciait de lui garder fidèlement son amour et où elle le louait de ses sages résolutions au sujet de la conduite à tenir avec Mme Tavan et l'oncle César.

« Vous m'avez donné là, mon ami, lui disait-elle, une nouvelle

preuve de la délicatesse de votre cœur. Oui, vous avez raison, vous ne devez pas vous abstenir de rendre une dernière visite à ma mère et à mon oncle. C'est bien à vous d'avoir senti que si vous vous éloigniez brusquement, c'est moi qui serais soupçonnée de vous avoir prévenu! Seulement, pauvre ami, vous allez être soumis à une désagréable épreuve, car mes parens sont très montés contre nous. Quand vous viendrez à la maison, tâchez que ce soit un dimanche, à l'heure où nous serons aux vêpres. De cette façon, vous ne trouverez que mon oncle. Quelque rude que soit son accueil, je vous en prie, restez calme et niez tout. S'il vous accuse d'être la cause de l'échec de M. Baduel, détrompez-le hardiment. Reniez-moi, je vous y autorise. Qu'importe que les autres croient que je vous suis indifférente, pourvu que nous nous aimions bien tous deux, dans le fond de notre cœur!.. Plus tard, quand l'orage sera apaisé, nous nous dédommagerons en montrant notre tendresse à toute la ville, en pleine cathédrale, le jour où l'on bénira enfin notre mariage... »

Le lendemain, Françoise jeta cette lettre à la poste, et, le dimanche, à l'heure des vêpres, Maurice, très calme en apparence, mais non sans éprouver un désagréable tremblement intérieur, se rendit à la maison du *Fil de la Vierge*. Ainsi que l'avait prévu Claudia, M. César Dumoulin était seul au logis. A peine le professeur eut-il mis le pied dans la salle à manger où l'oncle César lisait son journal que celui-ci, rouge comme un coq, se précipita vers lui :

— Monsieur, dit-il en lui empoignant le bras, votre conduite a été indigne... Regardez bien cette porte que nous avons eu le tort de vous laisser franchir, c'est la dernière fois qu'elle s'ouvrira pour vous!...

— Monsieur Dumoulin, repartit Maurice, je ne vous comprends pas... De quoi suis-je coupable?

— Vous osez faire l'étonné!... Après avoir abusé de notre hospitalité pour détourner ma nièce Claudia de ses devoirs!...

— Permettez-moi de vous demander, monsieur, sur quelles preuves repose cette accusation?

— Sur quelles preuves? s'écria l'oncle César très échauffé, puis il s'arrêta court, ne trouvant rien de bien topique pour étayer ses allégations... Hé! mille tonnerres, n'est-ce point parce qu'elle s'est entichée de vous que Claudia vient de refuser le mari que je lui ai proposé?

— Avez-vous interrogé Mlle Claudia et a-t-elle confirmé ces singulières suppositions?

— Non, répondit César interloqué par le sang-froid du professeur, mais quelle autre raison aurait-elle de repousser un parti très convenable?

— Vous me faites beaucoup d'honneur, monsieur, en me croyant capable d'être un obstacle à vos projets... Mais vous vous trompez absolument.

— C'est possible, grommela M. Dumoulin, néanmoins deux sûretés valent mieux qu'une... Nous ne voulons pas que ma nièce devienne la femme du premier venu, et je suis chargé par Mme Tavan, ma sœur, de vous prier de cesser vos visites.

— Les prières de Mme Tavan sont des ordres pour moi, répliqua brièvement Maurice, et je n'ai qu'à m'incliner, quels que soient mes regrets... Je vous salue, monsieur Dumoulin.

— Serviteur, monsieur!... Il se moque de moi, pensait l'oncle César, furieux de n'avoir pu exhaler sa colère avec plus de virulence... Mais j'en suis pour ce que j'ai dit : c'est ce joli parleur qui est la cause de tous nos tracas!

Pendant ce temps, Maurice descendait l'escalier et se dirigeait tout pensif vers son logement situé au Marquisat, en dehors de la ville. Encore qu'il eût fait bonne contenance devant M. Dumoulin, il n'en était pas moins mortifié de la façon peu cérémonieuse dont il avait été éconduit. Cette blessure d'amour-propre l'irritait contre l'impertinence du mercier et le prédisposait à envisager sous des couleurs très noires les complications qui allaient naître d'une situation fausse. Le positivisme et les appréhensions de l'universitaire perçaient à travers les sentimentalités de l'amoureux, comme les fonds noircis d'une vieille peinture reparaissent sous la couche trop mince d'une peinture neuve. — L'humiliant congé que venait de lui signifier M. César ne resterait certainement pas ignoré; le bruit s'en répandrait par la ville et viendrait peut-être aux oreilles de ses supérieurs. Cela jetterait sur lui un ridicule et une défaveur préjudiciables à ses projets ambitieux. Il piochait à ce moment son agrégation et sollicitait d'être chargé de cours au lycée de Grenoble afin de pouvoir mieux préparer son concours. Il comptait, une fois agrégé, aborder l'épreuve du doctorat et arriver ensuite à se faire attacher à une faculté. Mais une mauvaise note, un rapport malveillant de l'inspecteur d'académie, pouvaient faucher en herbe ces beaux rêves d'avenir, et voilà à quoi l'exposait le fâcheux dénoûment de ses relations avec la famille Tavan. A la vérité, il avait comme compensation l'amour de Claudia; mais la jeune fille, maintenant séparée de lui et chambrée dans le magasin du *Fil de la Vierge,* résisterait-elle à l'épreuve de l'isolement? Ses résolutions ne failliraient-elles pas, et, en supposant qu'elles se maintinssent toujours fermes, Claudia aurait-elle la force d'imposer sa volonté à sa mère et à son oncle?...

Tout en ruminant ces réflexions amères, Maurice Tournyer avait dépassé la porte de son logis; laissant derrière lui les murs de l'hôpi-

tal, il s'était dirigé sur les pentes de La Puya, jusqu'à une châtaigneraie qui domine le lac. — Le paysage automnal, teint de toutes les nuances du jaune, de l'orange et du brun fauve; la vue du lac bleu où se reflétaient ces teintes dorées, le rassérénèrent un peu. L'air transparent, réchauffé par un soleil encore tiède, enveloppait d'une caresse les sommets déjà neigeux, les bois à demi effeuillés, l'eau calme et lisse où des barques manœuvrées à la rame, des yoles à voile triangulaire, glissaient gaîment. Au loin, du côté de Veyrier, le bateau à vapeur redescendait en laissant à l'arrière une molle traînée de fumée blanche. — Maurice trouva un charme apaisant à cette châtaigneraie solitaire, dont les feuilles mortes jonchant le sol rendaient un bruit soyeux à mesure que les pieds s'y enfonçaient. L'endroit était peu fréquenté; on ne risquait guère, surtout en semaine, d'y rencontrer des fâcheux, et le professeur regretta de ne pas l'avoir indiqué à Claudia, de préférence au jardin public, pour le rendez-vous assigné à Françoise.

Sous la pacifiante influence de cette journée de fin d'automne, la pensée de Maurice revenait maintenant à Claudia avec une douceur attendrie. — Elle l'aimait, elle souffrait à cause de lui; ne devait-il pas à son tour tenir sa promesse et lutter avec persévérance contre les obstacles qui se dressaient entre elle et lui? Il avait désiré l'amour de Mlle Tavan; sûr maintenant de le posséder, n'était-il pas tenu de tenter le possible et l'impossible pour qu'elle devînt sa femme? Reculer, par peur de quelques ennuis, n'était ni viril ni généreux. D'ailleurs, s'il craignait que l'isolement n'affaiblît les résolutions de son amie, le meilleur moyen de lui donner du courage ne consistait-il pas à la convaincre de sa persévérante tendresse? En dépit de la séparation, si elle sentait Maurice toujours aimant et prêt à lutter, elle puiserait dans ce sentiment une nouvelle force pour résister aux intimidations et aux menaces. Dans dix mois, elle serait majeure et devant sa volonté énergiquement manifestée les parens auraient beau se gendarmer, la crainte d'un esclandre les forcerait à capituler...

Maurice rentra chez lui et, pour se disculper à ses propres yeux de ses hésitations peu héroïques, il écrivit à Claudia une lettre où il mit toute la sensibilité de son cœur, toute la chaleur de son imagination surexcitée.

Le lundi, il arriva le premier à l'extrémité du jardin public, près des massifs qui font face à l'îlot des *Cygnes*. Ainsi qu'il l'avait prévu, le crépuscule embrunissait déjà les allées et la promenade était déserte. Un brouillard montait des berges du lac et s'étendait comme une gaze légère sur les montagnes du fond. La paix du jour tombant n'était troublée que par le halètement du bateau à vapeur qui

se rapprochait d'Annecy et dont on distinguait les feux rouges dans la brume. — Le gravier de l'allée cria sous un pas alerte, et, dans le demi-jour, Maurice reconnut Françoise qui contournait vivement une pelouse. Elle l'avait aperçu et se dirigeait vers lui. Sur le fond gris des ramures déjà effeuillées, sa jolie taille souple et cambrée se détachait mollement. Dès qu'ils furent l'un près de l'autre, ils s'engagèrent en un étroit sentier tournant où ils se trouvaient enveloppés de massifs d'arbres verts, et enfouis dans une obscurité presque complète. Alors seulement ils se serrèrent la main :

— Cette fois, c'est moi qui vous ai fait attendre, dit Françoise en relevant sa voilette et en reprenant haleine... Savez-vous que, si j'avais écouté Claudia je ne serais pas venue?... Oui, continua-t-elle en observant l'étonnement inquiet de Maurice, ma sœur avait des scrupules et craignait de m'exposer à quelque mésaventure... C'est moi qui l'ai convaincue qu'il n'y avait aucun danger. En effet, je n'ai pas rencontré un chat... J'aime bien mieux cet endroit que la cathédrale...

— Comme vous êtes bonne et dévouée, reprit Maurice, je vous en suis profondément reconnaissant et je vous aime tout plein!

— Bien vrai? demanda-t-elle avec un sourire dans les yeux.

— Bien vrai, répondit-il en donnant à sa réponse une intonation caressante.

Elle resta un moment silencieuse, puis demanda d'une voix un peu altérée :

— Avez-vous écrit?

— Oui, voici ma lettre.

Elle la prit, et, profitant de l'obscurité, l'introduisit dans son corsage. Maurice suivait curieusement le manège de la jeune fille. Il devinait aux mouvemens de la main le corsage furtivement déboutonné dans le haut et le billet prestement insinué dans le creux du corset. Tout d'un coup, dans une allée voisine, ils entendirent un bruit de pas. Françoise, effrayée, se cramponna au bras du professeur et ils se rejetèrent entre deux buissons d'ifs dont les touffes rameuses se refermèrent sur eux. — C'était un passant attardé qui traversait le jardin; il s'arrêta une minute tout près d'eux, siffla son chien, puis s'éloigna dans la direction du bateau qui venait de rentrer :

— Oh! que j'ai eu peur! chuchota Françoise, qui n'avait pas lâché le bras de Maurice.

— La prochaine fois, nous choisirons un endroit plus sûr et moins fréquenté encore... Connaissez-vous la fontaine du Marquisat?...

Elle répondit affirmativement.

— Il y a là, à main droite, poursuivit-il, un sentier qui mène aux châtaigniers de La Puya... Pourrez-vous vous y trouver d'aujourd'hui en huit jours, à quatre heures?

— J'essaierai.

— Dans le cas où vous seriez empêchée, ne vous inquiétez pas... J'en serais quitte pour une promenade en plein air et vous m'indiqueriez votre jour par un mot jeté à la poste.

— C'est convenu, répliqua-t-elle.

— Maintenant il faut nous quitter... Bonsoir, Françoise! — Il lui prit les deux mains et ajouta : — Vous permettez, n'est-ce pas? que je vous appelle par votre nom de baptême... N'êtes-vous pas déjà un peu ma petite sœur?

— Je ne demande pas mieux, murmura-t-elle.

— Vous embrasserez Claudia pour moi.

— Très volontiers...

Par un mouvement tout spontané, elle avait rapproché sa tête, et, sans retirer ses mains, elle ne bougeait pas, comme si elle eût attendu le baiser qu'elle était chargée de transmettre; en même temps, elle relevait vers le professeur ses grands yeux qu'une lueur humide étoilait dans l'ombre. Ce regard questionneur et provocant exerça sur Maurice la même séduction qu'il avait déjà subie dans la treille des Grangettes, pendant la cueillette des raisins. Sa gorge se serra et il balbutia :

— Pour que la commission soit mieux faite, ne voulez-vous pas que je... vous embrasse?

Elle répondit très bas, d'une voix à peine distincte! — Oui, — et elle tendit le front.

Dans le mouvement qu'il fit pour l'attirer près de lui, les lèvres de Maurice glissèrent du front où elles devaient se poser, sur les paupières baissées de Françoise, dont tout le corps tressaillit et s'abandonna un moment dans les bras qui le soutenaient.

Puis brusquement ils se quittèrent, étrangement remués par cette caresse non préméditée, qui leur laissait à tous deux une saveur trouble de fruit défendu.

X.

Maurice Tournyer n'avait pas l'âme perverse; il passait au contraire parmi ses collègues pour un garçon au caractère droit et loyal; néanmoins il était homme, et, comme tel, sujet aux chutes, aux faiblesses et aux compromissions qui sont le lot de l'animalité

humaine. Depuis son arrivée à Annecy, ses goûts studieux, et aussi une délicatesse native qui répugnait aux plaisirs grossiers, l'avaient aidé à observer une continence rigoureuse ; mais cette sagesse maintenue à grand'peine, cette accalmie momentanée des sens, ne pouvaient résister longtemps à l'épreuve d'une intimité trop familière avec une jeune fille jolie et tentante comme l'était Françoise. La furtive embrassade qui venait de clore leur rencontre au Jardin public avait déterminé chez Maurice une secousse toute physique dont il était honteux et inquiet, mais qui réveillait en même temps sa vanité et sa sensualité masculines. — Tout en se déclarant à lui-même qu'il ne trahirait jamais l'amour et la confiance de Claudia, il ne pouvait s'empêcher de repenser à ce tête-à-tête parmi les ramures résineuses des ifs, à ce baiser silencieusement provoqué et voluptueusement savouré. « Est-ce que Françoise m'aimerait ? » se demandait-il, et la réponse ne se faisait pas attendre, accompagnée d'une sourde poussée de fatuité : — Oui, la jeune fille semblait avoir pour lui un penchant à peine dissimulé. — « En ce cas, songeait-il, sentant déjà en son cœur l'épine d'un remords, je dois veiller sur moi, éviter les occasions de tenter et d'être tenté. Il y aurait de la scélératesse à encourager un caprice pareil ; ce serait trahir bassement Claudia et la trahir pour une fille que je n'aime pas. » Il se représentait mentalement toutes les qualités physiques et morales qui rendaient l'aînée des demoiselles Tavan si supérieure à la cadette. « En réalité, continuait-il, c'est à Claudia que vont toutes mes sympathies et toutes mes préférences. Françoise me fait éprouver une fugitive émotion des sens ; mais quand je rentre en moi-même, c'est la grâce, c'est la beauté virginale et captivante de Claudia que j'y retrouve. Rien ne pourra me détacher de cette sœur si aimante, si sincère et si peu égoïste. » — Arrivé à ce tournant de ses réflexions, Maurice se trouva légèrement rassuré. Il chercha à accroître ce sentiment de sécurité en se prouvant que Françoise ne pouvait être dangereuse. « De quoi vais-je m'alarmer ? poursuivait-il, il n'y a dans tout cela, sans doute, qu'un dévergondage de mon imagination ; ma vanité exagère la portée du badinage étourdi d'une petite fille inconsciente. Françoise croit pouvoir prendre avec moi d'innocentes privautés, comme on voit certaines nouvelles mariées s'en permettre avec les jeunes frères de leur mari. Cela ne tire pas à conséquence, et c'est moi qui risquerais de rendre ces étourderies périlleuses en leur accordant trop d'importance. » — Et ainsi, à l'aide de raisons spécieuses, se dissimulant à lui-même le danger d'une situation équivoque, Maurice en venait à se donner le change.

Pendant ce temps, Françoise rapportait à sa sœur la lettre très

chaleureuse que le professeur avait écrite la veille, et l'imprudente Claudia la laissait lire à sa cadette par-dessus son épaule. Cette épître dont Maurice, repentant de ses hésitations, avait monté le ton involontairement, était toute débordante d'effusions passionnées. A l'insu de Claudia, ce lyrisme amoureux achevait de surexciter Françoise. Très avant dans la nuit elle restait éveillée, repassant dans sa tête toutes ces protestations tendres qui lui enflammaient l'imagination. Elle aurait voulu qu'on lui écrivît des lettres pareilles. Repensant, elle aussi, au baiser de Maurice, elle frissonnait à ce souvenir et souhaitait de goûter de nouveau la sensation délicieuse de ces lèvres viriles appuyées sur ses paupières.

Peu cultivée, médiocrement intelligente, mais très précoce ; ayant dans ses veines le feu et la fougue du tempérament maternel, Françoise était une de ces natures élémentaires, toutes de premier mouvement, capables de bien ou de mal, suivant l'impulsion de leur bon ou de leur mauvais ange. Ces créatures, faites de sang et de nerfs, sont absolument dépourvues de ce qu'on est convenu d'appeler le sens moral. La prévision de la conséquence de leurs actes leur manque aussi bien que le sentiment de leur propre responsabilité. Elles ne sont arrêtées dans la réalisation de leur impétueuse fantaisie ni par la parenté, ni par l'amitié, ni par la foi religieuse, et elles vont jusqu'au bout de leurs désirs sans le moindre scrupule de conscience, sauf à verser des larmes tardives quand la passion les a entraînées à une catastrophe. — Françoise, en ce moment, ne songeait à sa sœur que pour souhaiter d'être à sa place. Un sentiment qu'elle n'analysait pas la poussait fatalement à provoquer de nouveau ce trouble confus où elle avait jeté Maurice et que son flair de femme avait deviné, malgré les efforts tentés par le jeune homme pour le dissimuler. En outre, au fond de son âme purement instinctive, un obscur dépit se remuait. Elle était sourdement humiliée de l'inaltérable confiance que lui témoignait son aînée, de cette sécurité un peu dédaigneuse avec laquelle Claudia usait de ses services, sans avoir l'air de craindre un seul instant qu'elle pût devenir sa rivale. N'était-elle pas, elle aussi, jeune, séduisante, capable d'aimer et d'être aimée? Elle en voulait à sa sœur de ne pas suffisamment tenir compte de tout cela, et ce mouvement de vanité froissée la déterminait à montrer qu'elle pouvait être plus redoutable qu'on ne se l'imaginait. Ce sentiment, timide d'abord, s'était accru à mesure que les rapports de Françoise avec Maurice étaient devenus plus familiers. Ainsi, peu à peu, la rancune de l'amour-propre piqué au vif se joignait aux fermens d'une passion naissante pour affaiblir dans le cœur de Françoise l'amitié, faite d'habitude et d'instinct, qui l'avait jusqu'alors unie à sa sœur.

Claudia, elle, ne soupçonnait pas la pernicieuse évolution qui s'opérait dans l'âme de Françoise. Tout entière absorbée par ses peines d'amour, par la résistance qu'elle opposait à sa mère et à son oncle, elle ne pensait qu'à Maurice. Ses seuls jours heureux étaient ceux où elle recevait une lettre du professeur. Ces lettres, trop rares à son gré, constituaient l'unique distraction de sa nouvelle existence. Elle passait une partie de ses nuits à les relire; elle s'en imprégnait, elle les savait par cœur, et, dans la journée, elle se consolait de la maussaderie de ses occupations en se les répétant phrase par phrase. Elle était arrivée, à force de volonté, à donner à sa figure si mobile un masque d'impassibilité, quand elle se trouvait en présence de Mme Tavan, de César et de Prosper Baduel, ou quand sa besogne journalière la mettait en rapport avec les cliens du magasin. — Courbée sur son registre, dans l'étroite logette vitrée, elle s'exerçait à aligner machinalement des chiffres, tandis que sa pensée se réfugiait près de Maurice comme en un sanctuaire inviolable. — Au dehors, la pluie d'octobre ruisselait contre les vitrines, les portes du magasin battaient au va-et-vient des cliens qui entraient ou sortaient en secouant leurs parapluies trempés; les employées, affairées, appariaient des écheveaux de fil, dépliaient des coupons d'indienne; Mme Tavan rendait de la monnaie avec un vague sourire commercial sur les lèvres; Baduel, le front plissé, les bras pliant sous les pièces d'étoffe, s'agitait à travers le magasin. Les demandes et les offres échangées à mi-voix, les bruits de tiroirs ouverts ou refermés, le choc sourd des coupons jetés sur le comptoir, le grincement soyeux des rubans déroulés pour le métrage, formaient un confus bourdonnement qui hypnotisait presque le cerveau de Claudia et la poussait plus avant dans le courant de ses rêves d'amour. — Parfois, un bref appel de sa mère ou la voix de la vendeuse annonçant les achats la rejetaient brusquement dans la réalité; alors, de l'air de quelqu'un qui se réveille en sursaut, elle additionnait rapidement les chiffres jetés à la volée, elle regardait les cliens aux vêtemens mouillés, le parquet boueux, les vitres ruisselantes, et une crainte la prenait : — Pourvu que ce mauvais temps ne se continuât pas jusqu'au jour assigné à Françoise pour le prochain rendez-vous! — Et de nouveau ses réflexions s'en allaient vers Maurice : — Où était-il à cette heure? Que faisait-il? Pensait-il à elle autant qu'elle pensait à lui?..

Une autre personne aussi pensait au professeur Tournyer, mais pour le maudire et l'envoyer au diable. — C'était l'oncle César. — Il commençait à croire que Claudia ne viendrait pas à résipiscence aussi vite qu'il se l'était imaginé. L'impassible obstination de sa nièce le stupéfiait. Il ne s'attendait pas à trouver chez cette petite

fille une résistance passive et un entêtement qui sont cependant l'un des caractères de la race savoyarde. Dans son dépit, il s'en prenait à Maurice Tournyer : — Il faut, se disait-il, que ce pion lui ait jeté un sort! — Il soulageait sa bile en reprochant à Mme Tavan d'avoir imprudemment attiré chez elle cet enjôleur de filles. Il n'osait plus adresser d'encouragemens à Prosper Baduel, et le commis, à son tour, s'abstenait de lui reparler de Claudia. Il piochait silencieusement, rageusement; son caractère s'aigrissait, il montrait une humeur de dogue et semblait vouloir faire payer ses déconvenues aux demoiselles de magasin, qu'il rabrouait et malmenait du matin au soir.

Pluvieux ou ensoleillés, les jours passèrent et on arriva au lundi fixé par Maurice. — Les bourgeois d'Annecy étaient tous occupés de leurs vendanges qui ont généralement lieu vers la fin d'octobre. Bien qu'il ne possédât point de vignes, l'oncle César était parti le dimanche pour Les Grangettes, en compagnie de Prosper Baduel, afin de surveiller la récolte des pommes de terre et des châtaignes. Il ne devait rentrer que le lundi soir. Cette absence, qui obligeait Mme Tavan à une plus grande assiduité au magasin, laissait à Françoise une complète liberté et elle était décidée à en profiter, quelque temps qu'il fît. Même, afin de se ménager plus de loisir, elle avait parlé dès la veille d'une course obligatoire chez la blanchisseuse, logée hors de la ville. Pourtant, quand Claudia en s'éveillant, le lundi matin, vit le ciel couvert de gros nuages qui, par intervalle, crevaient en ondées, elle fut prise de scrupules et déclara qu'elle ne voulait pas que Françoise s'exposât à attraper du mal. Mais celle-ci se moqua de ses craintes et insista pour sortir. — Elle se couvrirait de façon à affronter la pluie. D'ailleurs, M. Maurice n'avait pas reçu contre-ordre, il irait au rendez-vous et, n'y trouvant personne, il ne saurait que penser... Et puis, d'ici à quatre heures, le ciel pouvait se nettoyer... « Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin. » — Claudia était trop impatiente d'avoir une lettre pour ne pas se laisser convaincre; touchée du dévoûment de sa cadette, elle la remercia, l'embrassa et descendit au magasin.

Dans l'après-midi, en effet, les ondées devinrent moins fréquentes; le vent balayait les nuées et un pâle soleil luisait par instans. Françoise monta dans sa chambre, jeta par-dessus sa veste un gros châle de laine, puis, par des rues détournées, gagna le chemin du Marquisat.

Arrivée à la fontaine, elle ne se morfondit pas en une longue attente. Bientôt la svelte silhouette de Maurice Tournyer se profila sur la route grise. Il ne jugea pas prudent d'aborder la jeune fille à cet endroit trop fréquenté, et se bornant à lui faire signe des

yeux et de la main, il s'engagea dans un sentier montant où elle le suivit. Ils atteignirent ainsi les pentes de La Puya. La vendange ayant attiré tout le monde dans les vignes, le sentier était fort solitaire. Maurice s'arrêta un moment pour attendre Françoise, puis lui serrant la main :

— Cela ne vous effraie pas trop, dit-il plaisamment, de vous promener avec moi en pleine campagne ?

— Pas du tout, répondit-elle en le regardant de côté, avec vous j'irais au bout du monde...

— Nous n'irons pas si loin, reprit-il ; seulement, si vous le permettez, nous monterons jusqu'aux châtaigniers de La Puya, où nous pourrons causer plus à l'aise... Avant tout, et de peur d'une surprise qui nous oblige à nous séparer, je vais vous donner ma lettre pour Claudia.

Il lui remit le billet qu'il avait préparé. Elle le serra dans la poche de sa veste et ils continuèrent à cheminer vers la châtaigneraie dont les massifs jaunissans se montraient au sommet de la colline. A un endroit où la pente devenait plus abrupte, il offrit son bras à Françoise et elle s'y appuya avec un abandon qui faisait se toucher leurs épaules.

— Nous avons déjà, remarqua-t-elle, marché ainsi une fois ensemble sous les sapins du Grand-Montoir.

— Vous vous en souvenez?

— Oh! oui, murmura-t-elle.

Elle le regarda de nouveau et, sous son regard luisant, Maurice éprouva une seconde fois cette secousse qui l'avait si fort troublé lors de leur embrassade parmi les ifs du Jardin public. Il se raidit contre cette émotion purement sensuelle à laquelle il s'était promis de résister, et resta silencieux. Sans échanger une parole, ils recommencèrent à gravir plus lestement la pente de La Puya. Lorsqu'ils arrivèrent au sommet, Françoise était essoufflée et Maurice sentit contre son bras le gonflement de sa poitrine soulevée. Lui aussi était singulièrement agité. Les tentations contre lesquelles il avait lutté le ressaisissaient. Comme ils avaient atteint le plateau, il en profita pour se dégager et recula à quelques pas de la jeune fille ; mais Françoise reprit brusquement son bras et s'y accrochant nerveusement :

— Pardon, balbutia-t-elle, je suis tout étourdie...

— Venez vous reposer ici un moment, dit-il.

En même temps il lui désignait une pierre blanche adossée à un châtaignier et à demi enfoncée parmi des touffes de bruyères roussies. Puis, comme l'étourdissement ne cessait pas, il lui passa un bras autour de la taille afin de la soutenir. Lentement il la condui-

sit près du banc de pierre, l'y déposa et se trouva lui-même assis à côté d'elle, le bras serré entre le dos de Françoise et le tronc moussu du châtaignier. Intérieurement, il se disait qu'il devait maintenant la débarrasser de ce soutien devenu inutile; mais loin de s'offenser de cette étreinte continuée, elle s'appuyait au contraire plus fort contre le bras du professeur; de sorte qu'il ne résista plus au plaisir d'enlacer cette taille souple, dont sa main sentait la pression élastique et chaude.

— Êtes-vous mieux? demanda-t-il.

— Beaucoup mieux...

Elle poussa un profond soupir et ajouta : — Il fait très bon ici.

Serrés l'un contre l'autre au milieu de la bruyère, comme en un étroit fauteuil, les pieds enfoncés dans les feuilles tombées, ils paraissaient absorbés par la contemplation du lac où un dernier coup de soleil courait sur l'eau fouettée par le vent et blanchissante; en réalité, ils ne voyaient ni le lac moutonnant, ni les vignes rougies, ni les cimes d'en face à demi noyées dans de lourds nuages qui descendaient en épaisses coulées noires le long des pentes neigeuses. Ils n'étaient préoccupés que d'eux et des tumultueux désirs dont ils se sentaient brûlés, mais dont ils n'osaient par un mot ou un geste déterminer l'explosion. — On prétend que certaines plantes dégagent un gaz qui s'enflamme à l'approche d'une bougie; Françoise Tavan avait un peu de la nature de ces plantes-là. Un fluide amoureux émanait de ses yeux, de ses lèvres mi-closes et des souples mouvemens de son corps. Maurice subissait de plus en plus l'influence de cette électricité féminine. Il lui prenait de soudaines envies d'attirer à lui ce corps onduleux, de se pencher vers cette bouche entr'ouverte et d'y savourer les délices des premiers baisers; puis il reculait, effrayé de la véhémence de son désir. — Non, se disait-il, ce serait trop criminel d'abuser à la fois de la confiance aveugle de Claudia et de la faiblesse de cette jeune fille! — Et pour échapper à cette séduction trop enveloppante, il évoquait l'image de la sœur aînée; il s'apercevait tout à coup qu'il avait à peine demandé de ses nouvelles et il questionnait brusquement Françoise :

— Claudia ne souffre-t-elle pas trop de sa réclusion?.. Comment la traite Mme Tavan?.. Quelle figure lui fait l'oncle César?

Françoise répondait par monosyllabes, d'un ton bref et presque agacé; la conversation tombait et de nouveau un silence plein de périls laissait Maurice en proie à la tentation.

Un coup de vent, balayant en tourbillons les feuilles mortes de la châtaigneraie, les tira soudain tous deux de la langueur où ils s'ou-

bliaient. En relevant les yeux, ils s'aperçurent que la rive opposée était devenue invisible; les nuées crevaient sur Veyrier et la rafale pluvieuse traversait rapidement le lac qui disparaissait à son tour sous une large buée grise. Le jour s'était obscurci et le vent entrechoquait les branches des arbres.

— Partons! s'écria Maurice, nous allons être pris par l'ondée.

Il mit le bras de Françoise sous le sien et ils redescendirent la pente de La Puya; mais à peine étaient-ils à mi-chemin que la nuée les enveloppa. La pluie tombait drue et violente; elle les aveuglait et les inondait. En son désarroi, Maurice proposait à la jeune fille de s'abriter dans une sorte de café-guinguette situé au bord de la route et où les canotiers d'Annecy venaient s'attabler le dimanche. Françoise refusa énergiquement.

— Y pensez-vous? se récria-t-elle, je n'aurais qu'à rencontrer là quelque connaissance de mon oncle ou de Prosper, et nous serions perdus... Non, mieux vaut encore être mouillés.

— Mais, objecta Maurice, la pluie redouble... Avant que vous n'ayez atteint Annecy, vos vêtemens seront traversés... Je ne peux pas vous laisser dehors par un temps pareil, et d'ailleurs, comment expliquerez-vous le désordre dans lequel vont vous mettre la pluie et la boue?..

Elle s'était enveloppé la tête dans son châle, et du fond de ce capuchon improvisé, ses yeux humides regardaient le professeur avec une expression anxieuse.

— Vous avez raison, murmura-t-elle, que faire?

Il ne savait plus trop à quoi se résoudre et perdait tout sang-froid sous l'agacement de la pluie battante : — Écoutez, reprit-il, je demeure tout près, chez un jardinier qui me loue deux chambres au premier étage... La maison est isolée, il fait sombre et, encapuchonnée comme vous l'êtes, vous ne risquez pas d'être reconnue. Voulez-vous vous réfugier chez moi?.. Vous aurez le temps de vous sécher au coin de mon feu, car il n'est que quatre heures et demie...

Elle réfléchit à peine. — Par cette averse ruisselante, c'était en somme le seul expédient possible, — et puis, au fond, elle éprouvait une secrète satisfaction de ne point quitter encore le professeur et de pénétrer avec lui dans l'appartement qu'il habitait.

— Soit, répondit-elle en se remettant à marcher, allons!

Ils coururent sous l'averse et parvinrent à un enclos séparé du chemin par une haie vive. Au fond de ce jardin, à la fois maraîcher et fleuriste, on distinguait la maison d'habitation, — une sorte de chalet tapissé de glycines, auquel on accédait par une longue tonnelle de vigne. — Le mauvais temps avait claquemuré les jardiniers chez eux; de sorte que Françoise, ainsi que l'avait

supposé Maurice, put gravir l'escalier inaperçue, et le professeur se hâta de l'introduire dans la chambre qui lui servait de cabinet de travail.

Tandis qu'il échafaudait des sarmens et des bûches dans la cheminée et se mettait en devoir d'allumer le feu, Françoise, encore étourdie de la course, restait debout au milieu de la pièce, dont elle examinait la physionomie déjà assombrie par le jour déclinant : — les murs étaient tapissés de livres rangés sur des rayons de sapin; le mobilier, très sommaire, se composait d'une table-bureau chargée de paperasses, de deux chaises et d'un vieux divan tendu d'indienne. — Pendant cette inspection, le cœur de Françoise battait et un obscur émoi la prenait à la pensée de ce tête-à-tête aventureux ménagé par le hasard. — Que va-t-il se passer?.. se demandait-elle, agitée à la fois par une perverse curiosité et un frisson de toute sa chair... Bientôt le feu pétilla, un jet de flamme promena des ombres dansantes sur les rideaux tirés et les livres de la bibliothèque. Encore enveloppée de son châle, la jeune fille était venue s'appuyer à la tablette de la cheminée; elle tendait vers la flamme ses bottines humides et commençait à se réchauffer. Maurice avait poussé le divan en face de l'âtre; il jeta une nouvelle bûche sur les chenets, et agenouillé près de Françoise, il la contemplait, éclairée de bas en haut par la lueur du brasier. La flamme sautillante mettait en lumière tantôt la cambrure de la taille, tantôt l'ondulation de la poitrine légèrement agitée, tantôt le scintillement des yeux aux cils mouillés.

Le professeur tâta discrètement l'ourlet de la jupe.

— Pauvre enfant, dit-il, votre robe est trempée.

Il se redressa et lui prit les mains. — Vous êtes glacée, continua-t-il, asseyez-vous et chauffez-vous.

Elle demeurait immobile en face de lui et souriait vaguement.

— Attendez, balbutia-t-elle enfin avec un tremblement dans la voix, mon châle aussi est trempé, et il faut que je le fasse sécher.

Elle dégagea ses mains et s'occupa de se désencapuchonner; impatiente et nerveuse, elle ne réussissait pas à se débarrasser du châle dont la frange s'était accrochée à l'une de ses épingles à cheveux. Maurice passa derrière elle pour lui venir en aide; mais, très énervé lui-même, il s'y prenait mal et risquait de la décoiffer. — Françoise se retourna, sourit, et leurs regards se croisèrent, irrésistiblement attirés. Leurs visages se touchaient presque. Maurice, perdant la tête, referma ses bras sur la poitrine de la jeune fille; leurs lèvres se rencontrèrent et ne se quittèrent plus...

La surprise des sens fut complète, violente, aveuglante comme la pluie d'orage qui les avait contraints à se réfugier dans cette

chambre hermétiquement close, confusément éclairée, où l'on n'entendait plus que le pétillement des bûches et le murmure étouffé des caresses. — Quand Maurice, le premier, reprit possession de lui-même, il fut à la fois consterné, honteux et irrité de la mauvaise action qu'il venait de commettre. Françoise éclata en sanglots :

— Ah! gémit-elle, qu'avons-nous fait et qu'allez-vous penser de moi?

Elle pleurait, la figure cachée dans les coussins. — Maurice avait le cœur sensible. Il n'était pas de ceux qui, une fois le caprice satisfait, traitent avec une égoïste dureté la femme qui s'est abandonnée à eux. Touché de repentir et de pitié, il prit Françoise dans ses bras et l'y berça doucement en cherchant à la rassurer.

— J'ai honte, répétait-elle en se couvrant la figure de ses mains, j'ai honte!.. quelle opinion aurez-vous de moi?

— Pardon, chère enfant! murmurait-il, c'est moi seul qui suis coupable... Pardon!

Il écartait les deux mains de l'éplorée, il baisait lentement ses yeux mouillés, ses lèvres gonflées, et sous ces caresses prodiguées Françoise, ranimée et grisée, redevenait à son tour impétueusement passionnée et démonstrative.

— M'aimez-vous... au moins? soupira-t-elle en levant vers lui ses regards brûlans.

La nuit était tout à fait venue. Ce fut Maurice qui rappela à Françoise qu'il fallait songer au départ. — Machinalement, silencieusement, avec une langueur dans tout le corps, elle répara le désordre de sa toilette; puis elle se cacha la tête dans son châle et il la reconduisit jusqu'au seuil du jardin.

— Adieu! chuchota-t-il en effleurant sa joue d'un dernier baiser... A lundi!

— Lundi! balbutia-t-elle, comment vivrai-je jusque-là?.. Oh! comment pourrai-je regarder Claudia en face?..

Et tous deux se séparèrent, contens de cacher dans la nuit leur confusion, leur angoisse et leurs remords.

André Theuriet.

(La troisième partie au prochain n°.)

LE

CENTENAIRE D'UNE CONSTITUTION

II[1].

LE CONSERVATISME AUX ÉTATS-UNIS.

Les États-Unis, dans leur vaste étendue, se composent de tant d'élémens disparates, le bien et le mal y prennent des formes tellement inattendues et contradictoires, que l'aspect général de l'ensemble est très difficile à saisir. Comment s'y reconnaître au milieu du tourbillon d'activité auquel se livre à corps perdu une grande nation libre, avide à la fois d'égalité et de richesses, mobile dans ses choix et fidèle à ses traditions, possédée de la fièvre des entreprises les plus hardies et restant sobre d'esprit jusque dans l'enivrement de ses succès? Les conflits d'intérêts et d'opinions, le tumulte incessant de cet immense mécanisme politique et social fonctionnant à toute vapeur, empêchent d'entendre la note dominante ou de surprendre au passage le trait caractéristique.

Spontanément les Américains ont donné leur cœur et leur confiance à la démocratie, non à la révolution. Néanmoins, malgré des

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

qualités natives, des instincts judicieux et des avantages matériels inestimables, ils ont parfois penché du mauvais côté. Leur conduite offre des oscillations singulières, et l'on en est encore à se demander si la démocratie, l'ordre et la liberté peuvent subsister ensemble autrement que par un miracle d'équilibre.

La constitution de 1787 a fourni cent années de bons services, sans avaries graves ni modifications importantes. Établie tout d'une pièce chez le dernier venu des peuples modernes, elle est déjà la doyenne des constitutions écrites, régulièrement discutées et formulées. Car l'Angleterre et la Suisse sont gouvernées principalement par des institutions de droit coutumier et par des précédens qui ont formé jurisprudence politique. Les honnêtes constituans de Philadelphie avaient cru faire une œuvre exclusivement conservatrice et doutaient fort de sa durée; ils ont fait un chef-d'œuvre d'élasticité, qui réalisa l'identité dans le changement par le système des adaptations successives.

Cet instrument complexe, pourvu de claviers et de jeux multiples, s'est prêté à moduler différens airs, avec variations et fugues très diverses, non exemptes de fausses notes et de discordances, au milieu desquelles cependant revient toujours le thème fondamental, que les wagnériens allemands appelleraient le *leitmotiv* conservateur. Cela tient-il à la perfection de l'instrument, docile sous tous les doigtés, ou aux traditions heureuses et aux aptitudes des habiles ou des audacieux, qui exécutent tour à tour leur musique particulière?

Puis, comme pour apporter un nouveau trouble parmi les investigations de l'écrivain téméraire, perdu (*bewildered*) dans ce dédale d'innombrables phénomènes, et poursuivi par l'essaim des contradictions, voici venir à la traverse les fâcheux effets du gouvernement de parti, qui semble indispensable en république, et de la corruption, qui paraît non moins inévitable pour maintenir les partis et leur faire suivre une direction ou une autre. De quelle façon apprécier ces deux puissans dissolvans, devenus en même temps, par une étrange anomalie, des agens de cohésion nécessaires en l'espèce?

Dans la confusion des idées et des choses se trouvent beaucoup de bons élémens, faussés par la forme et la pratique des institutions, par les exigences des intérêts, des personnes ou des partis; il s'y rencontre presque autant de combinaisons et de passions mauvaises, redressées ou contenues tantôt par de sages dispositions constitutionnelles, tantôt par le seul bon sens du pays. Le bien l'emporte, puisque les Américains progressent et prospèrent. Comment et pourquoi?

I.

Aux États-Unis, comme ailleurs, il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. L'exhibition républicaine, l'agitation populaire, la mise en scène électorale, les manœuvres des partis, la corruption politique, sautent aux yeux et bourdonnent aux oreilles. Il faut une observation attentive pour discerner l'esprit conservateur anonyme qui inspire plus ou moins la nation, et la ramène de ses écarts momentanés par quelque détour ingénieux. Cette heureuse influence, résultant de l'expérience et d'une certaine rectitude de jugement, a perdu ou gagné du terrain selon les époques et les circonstances. Elle est restée jusqu'ici la vraie force morale de la démocratie américaine et la cause essentielle de ses succès.

Pendant trois ou quatre générations, les États-Unis ont donné le spectacle très intéressant et très particulier d'un grand pays de droite, interprétant et pratiquant des institutions de gauche, s'il est permis d'employer ici, dans l'acception toute française, ces deux termes un peu vagues, qui offrent l'avantage d'indiquer sommairement deux tendances opposées, abstraction faite du détail. Les deux partis traditionnels, qui ont tour à tour exercé le pouvoir en Amérique, sont marqués l'un et l'autre du cachet conservateur. C'est que leur formation même présente un phénomène caractéristique. En effet, presque partout ailleurs le peuple se divise en sections horizontales. La couche supérieure, c'est-à-dire les classes riches et éclairées, composent le parti conservateur, tandis que la population pauvre et ignorante des couches profondes constitue le parti destructeur et subversif. L'Amérique, au contraire, est partagée verticalement en deux partis, qui vont chacun du sommet au tréfonds de la nation, et qui comprennent toutes les classes ou catégories sociales. Assurément l'un comme l'autre a sa minorité, ses enfans terribles et sa queue. Mais, grâce à la discipline rigoureuse imposée et subie dans les deux camps adverses, ce sont les chefs désignés naturellement par leurs situations individuelles qui circonscrivent les programmes sur une question précise et dirigent les mouvemens de leur corps d'armée politique suivant la ligne convenue, sans lui permettre de se laisser entraîner par les excitations d'une minorité impatiente ou de disséminer ses forces sur une foule de difficultés à la fois.

Dans les luttes bruyantes du scrutin, les grands propriétaires, les industriels et les financiers de haute volée, la bourgeoisie riche, les capacités reconnues s'effacent personnellement d'ordinaire et

s'abstiennent de briguer les fonctions électives, sauf peut-être le mandat de sénateur fédéral. Mais cette abdication n'est guère qu'apparente. Le capital, l'intelligence et la propriété savent fort bien user de leur influence et de leurs ressources au profit du conservatisme, sans renier d'ailleurs leur parti ni trahir la démocratie libérale et modérée qui convient au tempérament de la nation. On affirme même qu'après un long intervalle l'abstention individuelle des citoyens instruits et fortunés touche à son terme. Les sommités diverses et les puissans capitalistes montrent, dit-on, moins de répugnance à jouer un rôle ostensible et à rentrer dans la mêlée. Ce sont eux, en tout cas, qui derrière la coulisse désignent et font choisir par les comités incubateurs à leur dévotion les acteurs et les gladiateurs politiques destinés à paraître et à lutter sur la scène électorale et parlementaire. Ainsi, par des moyens occultes ou patens, plus ou moins corrects au point de vue moral, mais efficaces, c'est la tête du pays qui le mène. Cette tête nationale vaut ce qu'elle vaut; trop exaltée par les uns, trop décriée par les autres, elle n'en reste pas moins dirigeante, d'après un principe de simple bon sens que l'humour transatlantique se plaît à exprimer ainsi : « C'est le chien qui remue la queue, et non la queue qui remue le chien (1). »

On ne connaît pas aux États-Unis les partis de gauche, dont la destinée fatale est de rendre impossible aussi bien la république par leurs fautes que la monarchie par leurs attaques. L'Amérique a su échapper jusqu'ici à ces agens de destruction systématique ou inconsciente, mais infaillible, qui se perdent eux-mêmes avec tout le reste. Elle n'a jamais eu de girondins pour couver des nichées jacobines, ni de tiers-parti flottant pour servir à fausser les idées justes et à justifier les idées fausses. Les deux grands partis américains, conservateurs l'un et l'autre, représentent seuls, depuis cent ans, les volontés populaires (2). Ils s'affrontent directement et traitent les affaires face à face, sans laisser se glisser entre leurs armées compactes ces « gens d'entre-deux » qui se prêtent aux concessions toujours du mauvais côté et aux compromis sans réciprocité sincère. L'honorabilité personnelle et le talent des praticiens de l'arbitrage ainsi entendu n'ont pour résultat que de

(1) Carnegie, *le Triomphe de la democratie*.

(2) A différentes époques, on a vu se former en Amérique quelques sous-partis. Mais ils n'ont jamais pris rang entre les deux grands partis traditionnels. Ou bien ils ont disparu avec les questions spéciales qui les avaient fait naître, ou bien ils se sont confondus dans l'un ou l'autre des deux grands partis existans, ou ils s'y sont substitués en les absorbant, ce qui est beaucoup plus rare. Le strict dualisme dans le gouvernement de parti est un phénomène naturel et constant aux États-Unis.

faire vivre quelque temps les mauvais gouvernemens et d'empêcher les bons de durer.

Sous réserve des modifications de forme, imposées par les exigences des temps et l'évolution des idées, le trait le plus curieux de la démocratie américaine, pendant les cent années de son histoire, est l'existence simultanée et l'organisation de deux droites, l'une au pouvoir, l'autre dans l'opposition, alternativement. Diverses par les nuances, hostiles par intérêt et par ambition surtout, elles sont d'accord sur le fond des doctrines et des principes essentiels, alors même qu'elles se combattent avec acharnement à propos des questions du jour.

Washington et le groupe distingué des fédéralistes ses amis sont des anglo-monarchistes d'origine et de convictions. La république, qu'ils établissent par nécessité, reste fortement empreinte des traditions britanniques. John Adams, le second président des États-Unis, ne cachait pas son admiration pour le gouvernement de l'Angleterre, « l'une des plus hautes conceptions de l'esprit humain. » Au bout de douze ans, le parti démocrate l'emporte, et les tendances républicaines se développent sous l'impulsion de Jefferson. Celui-ci pourtant, malgré ses théories radicales, prenait son point d'appui sur la petite propriété agricole, sur la masse des planteurs et des ruraux, qui sont encore aujourd'hui les plus fermes soutiens des institutions américaines. L'élection du général Jackson, en 1828, fait faire un grand pas à la démocratie, dont les plus mauvais instincts sont flattés. La pratique brutale de la « rotation » des emplois publics et la doctrine du « droit aux dépouilles » impriment à la politique une tache qui va s'élargissant sous les administrations suivantes.

De Washington à Lincoln, les compétitions des partis sont très vives, sans avoir de caractère morbide pernicieux. L'interprétation plus large ou plus étroite de la constitution fédérale, les banques, la trésorerie indépendante, les relations extérieures, les annexions de territoires et les conquêtes servent tour à tour de *platform* électorale. Parfois, le différend s'aigrit au sujet des tarifs de douane et d'autres questions sectionnelles, ainsi nommées parce qu'elles coupent en deux le pays, par suite de l'antagonisme économique entre le travail servile et le travail libre, entre le Sud agricole et le Nord industriel. Nombre de lois bonnes et mauvaises sont débattues, votées, maintenues ou rapportées pour satisfaire à des intérêts nationaux, locaux, personnels et collectifs, plus ou moins égoïstes. Quelles que soient l'incorrection des moyens mis en jeu et l'ardeur déployée de part et d'autre, on ne voit pas intervenir les haines de classes, les idées de spoliation systématique, ni les

attaques ouvertes contre les droits de la propriété individuelle ou les institutions du pays, que nul ne songe à renverser ni à reviser. A peine si quelques enfans perdus dénonçaient la tyrannie du capital. Leur voix ne rencontrait pas d'écho dans une démocratie rurale et paisible, où chacun arrivait facilement à l'aisance par le travail. Les querelles politiques ne se trouvaient pas envenimées, comme de nos jours, par les difficultés sociales, et grossies par l'énorme appât que le pouvoir offre actuellement, avec tous ses avantages avouables ou non.

Cette période de rivalités pacifiques fut interrompue violemment par l'explosion des haines que suscitait l'esclavage. Les anciennes démarcations des partis s'effacèrent alors; le pays se divisa nettement en esclavagistes et anti-esclavagistes répandus sur le territoire entier de l'Union, mais plus spécialement cantonnés dans les deux grandes sections du Sud et du Nord. Jamais guerre civile ne coûta autant d'argent et d'existences humaines sacrifiées en si peu de temps. Faut-il répéter, d'ailleurs, que la doctrine séparatiste était l'hérésie politique? Les républicains défendaient le principe légitimiste de leur république fédérative, l'unité nationale. D'un côté comme de l'autre pourtant la majorité dominante reste fidèle au conservatisme. Les républicains, qui ont la supériorité du nombre parmi les états nordistes, y forment l'élément conservateur, tandis que les démocrates y représentent le radicalisme. De même dans le Sud les démocrates, beaucoup plus nombreux, sont des conservateurs avérés; la minorité républicaine seule est radicale. Au plus fort de la lutte, les deux têtes conservatrices mènent respectivement chaque parti. Lincoln n'obéit à aucune idée subversive en émancipant les esclaves. Quant aux états sécessionnistes, ils ne font pas appel aux doctrines et aux passions révolutionnaires pour défendre leur indépendance locale et leur suprématie perdue.

Aussitôt la guerre finie, l'immense armée victorieuse se laissa licencier sans difficultés et reprit les occupations de la vie civile. Le seul résultat immédiat fut de décupler le nombre des généraux-avocats, banquiers ou politiciens. Malgré l'ivresse du triomphe et le militarisme nécessaire auquel il s'était soumis pendant quatre ans, le Nord vainqueur ne tomba pas dans le césarisme qui arrive toujours par la gauche ou à cause d'elle. D'autre part, le Sud vaincu, et durement traité d'abord par « les satrapes victorieux, » ne se jeta nullement dans le radicalisme et l'intransigeance systématique. Il y eut sans doute des excès commis; le *kuklux klan* et les ligues blanches répondirent aux provocations des ligues noires, encouragées et soutenues par la séquelle radicale des

carpet baggers du Nord. Ces aventuriers pillards, venus dans le Sud pour s'enrichir comme en pays conquis, n'avaient pas d'autre moyen d'existence que d'y fomenter les haines civiles. Bientôt cependant, l'attitude correcte et le loyalisme des anciens rebelles forcèrent le gouvernement central à mettre lui-même un terme à d'inutiles et injustes rigueurs.

En 1885, après un quart de siècle passé dans l'opposition, les démocrates furent rappelés au pouvoir avec M. Cleveland pour président. Ce changement, qui aurait pu présenter chez d'autres peuples le danger d'une crise révolutionnaire, s'opéra sans encombre et trompa les pronostics intéressés des politiciens du parti contraire. Loin d'user de représailles, les vaincus de la guerre civile, redevenus enfin les maîtres par la volonté du suffrage populaire, ne revinrent pas sur les conséquences de leur ancienne défaite. Ils ne profitèrent même pas de la victoire électorale pour chercher à se faire indemniser indirectement des ruines causées chez eux par l'article du quatorzième amendement, qui avait déclaré nulle toute la dette du Sud « contractée pour venir en aide à l'insurrection. » Les démocrates continuèrent d'ailleurs à payer les pensions innombrables, accordées aux vétérans plus ou moins authentiques des armées républicaines qui les avaient battus. Pour la première fois peut-être depuis Jackson, la doctrine du droit aux dépouilles ne fut pas brutalement appliquée. Le président démocrate garda bon nombre de fonctionnaires républicains, au risque de s'aliéner ses propres partisans et de compromettre par avance le succès d'une deuxième candidature en lui enlevant le précieux concours des forces administratives.

Tant de modération ne doit pas surprendre. Il ne s'agissait pas, en effet, d'un de ces partis de gauche qui, tout étonnés de se trouver au pouvoir, continuent d'y pratiquer les méthodes violentes de l'opposition radicale. Ceux-là « oppriment sans gouverner; » les vrais conservateurs font l'inverse. La puissance nationale des États-Unis passait alors simplement d'une droite à l'autre; les lignes et les tendances générales du conservatisme restaient fidèlement suivies. Comme les *whigs* et les *tories* d'Angleterre, les démocrates et les républicains d'Amérique sont deux partis de gouvernement : l'un en exercice, l'autre en expectative. Grâce à l'existence des deux droites américaines, dont chacune est toujours prête à recueillir l'héritage gouvernemental et politique de sa rivale, l'alternance des partis aux affaires publiques n'offre pas de péril sérieux, bien au contraire. Le pays a toujours deux cordes conservatrices à son arc démocratique.

Récemment, on allait même jusqu'à se plaindre aux États-Unis du peu de différence des programmes opposés, qui auraient pu s'échanger réciproquement sans modifications notables. Sauf quelques questions de second ordre, les cupidités et les égoïsmes des politiciens ou des groupes influens maintenaient presque seuls une rivalité active entre les partis contraires. Aussi l'opinion réclamait-elle leur transformation complète, ou tout au moins leur rajeunissement. Mais les partis américains montrent fort peu de goût pour le changement et se détachent à grand'peine de ce qu'on appelle aux États-Unis le *bourbonisme* républicain ou démocrate. Rien de plus difficile à obtenir d'eux qu'une orientation nouvelle, une *new departure*, suivant le terme consacré. Ils préfèrent les sentiers battus et les thèmes tout faits, qui rendent moins pénible et moins onéreux le travail technique indispensable pour tenir en haleine la masse compacte des adhérens. Embarrassés pourtant de sembler trop d'accord avec leurs adversaires aux élections présidentielles de novembre dernier, les républicains s'estimèrent heureux de voir les démocrates et M. Cleveland se lancer imprudemment dans la question des tarifs de douane, vieux terrain connu, où M. Harrison triompha à l'aide des argumens protectionnistes qui réussirent il y a soixante ans.

La stérilité actuelle des anciens partis, piétinant sur place, et leur despotisme étroit ont provoqué contre eux un mouvement de réaction assez prononcé. Les indépendans (*mugwumps*) se sont efforcés de rallier les mécontens ; ils ont formé un groupe nouveau pour combattre les abus du vieux système électoral, et déjà l'appoint de leurs suffrages a décidé de la victoire dans plusieurs scrutins. Ce courant d'indépendance a gagné la presse, le congrès, le public. Beaucoup d'honnêtes citoyens condamnent même par avance toute organisation future, plus ou moins calquée sur les précédentes. Ils prétendent secouer toute espèce de joug et reconquérir la pleine liberté de leur vote. C'est bientôt dit.

On peut lancer contre les partis le réquisitoire le plus varié et le plus vif. Au gré de bien des gens, les accusations, si graves qu'elles soient, paraîtront encore au-dessous de la vérité. Les partis se sont érigés en maîtres absolus. Tous les pouvoirs, locaux ou fédéraux, ne dépendent que d'eux seuls ; les fonctionnaires, les représentans, les sénateurs, le président même, sont leurs créatures et leurs instrumens. La volonté populaire ne peut se faire entendre que par l'intermédiaire d'organes viciés qui la dénaturent ; les intérêts nationaux sont subordonnés à ceux des coteries et de leurs chefs. Devant les capitulations de conscience et les basses besognes imposées par les politiciens sous le couvert des nécessités politiques, l'élite du pays recule avec dégoût. L'autorité su-

prême se trouve ainsi livrée à des collectivités corrompues, sans responsabilité ni mandat légal; le gouvernement n'est plus que la ligue des incapacités, resserrée par la concentration des appétits.

Nul ne conteste la profondeur et la gravité du mal. L'erreur commence avec la croyance qu'un remède pourrait y être apporté. Que faire, en effet, si c'est un mal nécessaire? Dans une grande république, gouvernée par d'innombrables foules, qu'elle est chargée de gouverner à son tour, l'affranchissement complet du suffrage universel et la fantaisie des électeurs n'aboutiraient qu'à la multiplicité des négations. Rien de positif et de net n'en sortirait. La confusion inextricable qui résulterait du manque absolu de direction et de règles amènerait une réaction forcée et rendrait inévitable une dictature de forme quelconque.

Par essence, le régime démocratique est indécis et flottant. La discipline inflexible et oppressive des partis parvient seule à obtenir, au prix du sacrifice des préférences individuelles, la cohésion indispensable dans les luttes du scrutin. Les indépendans eux-mêmes ne réussirent à remporter quelques avantages qu'à la condition de former un groupe nouveau et d'aliéner leur indépendance. « S'unir, c'est se soumettre (1). » Cette soumission consciente et organisée permet seule aux Américains de condenser la poussière cosmique du suffrage universel pour en faire des agglomérés électoraux. Toutefois, si la première nécessité pratique d'une démocratie libre, sans autre frein qu'elle-même, est d'abdiquer partiellement sa liberté afin d'éviter le despotisme personnel ou le chaos, elle ne peut consentir à cet abandon avec des garanties de sécurité qu'entre les mains de deux partis qui suivent l'un et l'autre les grandes lignes conservatrices. Faute de quoi, la démocratie n'est pas plus libre; mais elle succombe.

II.

De même que le conservatisme ne forme pas l'apanage exclusif d'un seul parti en Amérique, aucune classe de citoyens, aucun corps constitué ne saurait en revendiquer le monopole. Sa prédominance n'est pas une exception historique. Répandu en quelque sorte à travers l'atmosphère, il pénètre tous les esprits dans les milieux les plus variés, et se retrouve aux époques diverses avec des nuances et des proportions différentes. Son influence s'exerce à la fois sur le

(1) *La Politique religieuse du parti républicain*, par M. Étienne Lamy (voyez la *Revue* du 15 janvier 1887).

gouvernement et l'opposition, sur la presse et les réunions populaires, sur les pouvoirs électifs et mobiles, comme sur les pouvoirs inamovibles et hiérarchiques. On le voit poindre, plus ou moins perverti, jusque dans les abus du système électoral et dans les procédés spéciaux d'une corruption politique qui n'est pas celle de tout le monde.

N'étant d'ailleurs ni discuté ni combattu ouvertement, sauf par les groupes socialistes de date récente et composés surtout d'immigrans, il a rarement rencontré l'occasion d'élever église contre église et d'opposer drapeau à drapeau. Ses titres ne sauraient donc s'établir par l'énumération de brillantes batailles rangées qu'il n'a pas eu à livrer encore. Les Américains sont des conservateurs sans le savoir. De même, personne ne se dit royaliste quand chacun l'est sous des monarchies incontestées. Le conservatisme aux États-Unis n'a pas d'histoire spéciale. On ne peut guère en saisir les traits que dans les manifestations quotidiennes de la vie publique, et dans l'ensemble des doctrines, des instincts et des efforts luttant contre les tendances fâcheuses des institutions. Déjà pourtant quelques circonstances importantes lui ont permis de donner sa mesure et de montrer ce que le pays pourrait attendre de son énergie au jour peut-être prochain de l'épreuve définitive.

Il serait superflu de revenir sur le caractère tempéré de la Constitution américaine. Maintes fois on a signalé les nombreux emprunts aux traditions anglaises, les précautions multiples destinées à modérer les uns par les autres tous les détenteurs de la puissance nationale, et les prudens délais concertés pour assagir les ardeurs de la volonté populaire. La difficulté d'amender le pacte fondamental n'est-elle pas un de ses principaux mérites ? Parmi les combinaisons constitutionnelles, celles qui ont le mieux réussi sont les moins démocratiques. Le sénat a vu grandir son autorité aux dépens de la chambre. La magistrature fédérale, nommée et inamovible, qui représente seule le principe de stabilité au milieu des créations éphémères du suffrage universel, est encore considérée aujourd'hui comme la meilleure sauvegarde des droits et des libertés de chacun. C'est son libéralisme conservateur qui a contribué surtout à garantir contre les empiétemens de l'état ou des majorités l'une des plus précieuses clauses de la loi suprême, le respect des contrats. Quant au *veto* exécutif, imité de la prérogative royale en Angleterre, son efficacité s'est montrée si manifeste pour la protection des vrais intérêts du peuple, que les Américains en ont progressivement étendu l'usage. Confiée d'abord au président de la république et aux gouverneurs des états particuliers, cette arme défensive appartient aujourd'hui dans un grand nombre

de villes aux maires élus, qui ne craignent pas d'y recourir fréquemment. Les contribuables sont loin de s'en plaindre; le surnom de maire *veto (veto Mayor)*, donné naguère à M. Cleveland par ses concitoyens de Buffalo (1), n'avait rien de désobligeant dans leur pensée, tout au contraire.

Les trois pouvoirs qu'on avait cru d'abord parvenir à enfermer chacun dans son étroite forteresse constitutionnelle, ne manquèrent pas d'en sortir bientôt. Ils poussèrent tour à tour quelque pointe hardie dans le domaine du voisin, ou essayèrent de s'étendre à ses dépens par des discussions et des chicanes sur la position exacte des limites prescrites. Jackson aurait préféré que chaque pouvoir eût le droit de se les fixer à lui-même (2). La prétention s'explique de reste. Souvent les interprétations subtiles, soutenues de part et d'autre, rappellent les procès de mur mitoyen. Parfois, le débat prend plus d'ampleur et offre un haut intérêt. La querelle à plusieurs reprises aussi s'est fort échauffée; un conflit violent paraissait inévitable. Mais d'habitude les adversaires s'abstenaient d'aller jusqu'au bout de leur droit, suivant le principe américain, qui a si heureusement passé de la théorie dans les mœurs politiques. Jamais, du moins, le Congrès ne s'est cru permis de peser sur l'exécutif par le refus absolu et systématique du budget, ou par quelque manœuvre parlementaire du même genre. Aucun des vingt-deux présidens des États-Unis (3) n'a été contraint de se démettre avant l'expiration légale de son mandat. Un seul fut mis régulièrement en accusation (*impeachment*) à l'issue de la guerre civile, alors que toutes les passions surexcitées aveuglaient les esprits et troublaient les consciences. Encore la majorité républicaine recula-t-elle devant sa propre victoire, de peur d'affaiblir les institutions ; le sénat acquitta André Johnson qui, tout accusé qu'il était, n'avait pas cessé un instant de gouverner le pays et d'exercer son droit de *veto*.

En somme, malgré des oscillations diverses, l'équilibre constitutionnel n'a jamais été rompu. Selon les temps et la valeur des hommes, tantôt le congrès obtient la suprématie, tantôt le président ressaisit l'avantage. Actuellement, l'autorité des chambres démocratiques est quelque peu décriée; celle de l'exécutif, plus sympathique à l'opinion, semble grandir, sans qu'aucun empiétement

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1888.

(2) On connait sa maxime favorite : « Chacun des trois pouvoirs interprète et applique la constitution comme il la comprend, et non comme la comprennent les autres. »

(3) Y compris les quatre vice-présidens qui furent élevés à la présidence par suite de la mort des titulaires.

dangereux soit à craindre encore. Les attributions essentielles subsistent de part et d'autre. L'ensemble du gouvernement a gardé son ordonnance primitive, grâce à la tolérance réciproque des pouvoirs qui le constituent.

Chacun d'eux, dans sa sphère d'action, a commis des erreurs et des fautes, surtout quand l'intérêt électoral ou les exigences de parti se trouvaient en jeu. Hamilton remarquait, il y a cent ans déjà, qu'aucun pacha d'Orient ne compte autant d'adulateurs et d'esclaves que le peuple souverain dans les démocraties libres. Plus d'un président des États-Unis a justifié cette critique. Jefferson n'était pas éloigné d'ériger en dogme l'infaillibilité populaire. Nul n'ignore combien Jackson recherchait la faveur des foules. Madison ne fut-il pas accusé de pousser à la guerre contre la Grande-Bretagne afin d'assurer sa réélection? Tyler mérita un reproche analogue lors des difficultés avec le Mexique à propos de l'annexion du Texas. En revanche, l'histoire américaine s'honore d'exemples très différens. Washington, tout le premier, sauva le pays de ses propres entraînemens et sut maintenir la paix en résistant aux passions déchaînées qui réclamaient un changement de politique envers l'Angleterre. Naguère encore, dans son adresse d'inauguration, le président Garfield parlait au peuple un langage honnête et viril, sans hésiter à lui dire de rudes vérités : « Un mauvais gouvernement local est un mal dont personne ne conteste la gravité. Mais violer la liberté et la sainteté du suffrage est plus qu'un mal : c'est un crime qui finirait par détruire le gouvernement même... Nous n'avons pas d'instrument de mesure pour apprécier l'étendue des désastres qui peuvent fondre sur nous par suite de l'ignorance et du vice des citoyens, s'ajoutant à la corruption et à la fraude électorales... Si la génération qui nous suit se laisse aveugler par l'ignorance et corrompre par le vice, la chute de la république est certaine et sans remède (1). »

Récemment, M. Cleveland refusa d'employer l'énorme excédent budgétaire provenant des recettes de la douane à augmenter inutilement le chiffre des dépenses fédérales ou le nombre des fonctionnaires de l'Union. Il ne consentit pas davantage à le répartir entre les États particuliers sous la forme de vastes travaux publics. Pourtant l'élection présidentielle approchait, et M. Cleveland était candidat. Les fermes paroles de son successeur, M. Harrison, dans le message inaugural du 4 mars dernier, ont montré que l'exécutif, en passant d'un parti à l'autre, ne changeait pas de principes. « Le devoir des citoyens est d'obéir aux lois; celui du gouvernement,

(1) *Appleton's Cyclopædia*, 1881.

d'en assurer l'exécution pleine et entière. Il n'est permis ni aux citoyens de déterminer ce à quoi ils doivent obéir, ni au gouvernement de choisir ce qu'il doit faire respecter. Une société où la loi est la règle de conduite, où prévalent les tribunaux et non les foules, est le seul champ d'action propre au développement des affaires et du travail honnêtes. »

Dans son rôle d'assemblée législative, le sénat s'est rarement écarté de la ligne conservatrice. Comme conseil exécutif, sa participation légale à la nomination des fonctionnaires l'expose à des tentations trop fortes, auxquelles il n'a pas su résister. Du reste, les abus et les corruptions du patronage font tellement corps avec le système gouvernemental que tous les organes politiques s'en trouvent pénétrés jusqu'aux moelles. Pour s'excuser, les politiciens d'Amérique posent en axiome général que c'est la plaie incurable de la démocratie républicaine. Mais le sénat est resté à la hauteur de sa mission diplomatique concernant la ratification des traités. Sur ce point, il a très peu donné prise au reproche de se laisser entraîner par l'esprit de parti, quoique récemment encore on l'en ait accusé à tort ou à raison, lorsqu'il rejeta l'arrangement négocié par M. Cleveland avec l'Angleterre pour régler la question des pêcheries du Canada. Le comité permanent des affaires extérieures est soigneusement formé de l'élite sénatoriale, et sa composition varie peu. M. Charles Sumner le présida habilement pendant de longues années. Les débats ont lieu portes closes, à l'abri des indiscrétions, des maladresses parlementaires, des incidens de séance et des coups de théâtre, qui ont décidé parfois du sort des peuples dans une heure de colère ou de surprise, et déchaîné contre eux la guerre avec ses conséquences les plus funestes.

Tout a été dit sur les imperfections et les fautes de la chambre des représentans au congrès. Sans essayer une réhabilitation difficile, n'est-ce pas justice de relever à son actif certains traits de sagesse et de bon sens? Si elle doubla d'un seul coup la somme de l'indemnité parlementaire, sous la présidence du général Grant, elle n'a augmenté le chiffre de ses membres que progressivement et en proportions restreintes. C'est une des moins nombreuses qui existent. Par une anomalie singulière, la chambre, qui est la représentation directe d'une société aussi peu hiérarchique que possible, se soumet scrupuleusement au principe de la hiérarchie. L'initiative individuelle est réduite au minimum, et la réglementation va jusqu'à l'excès. Les présidens des comités permanens exercent, chacun dans son domaine, une autorité reconnue. Eux-mêmes sont désignés par le président de l'assemblée (*speaker*) qui possède des pouvoirs presque discrétionnaires. Quoique celui-ci

doive redouter de trop mériter le renom d'impartialité, l'esprit de parti est moins exclusif dans la chambre que dans le pays. Les comités sont composés à dessein de républicains et de démocrates; la minorité d'opposition y obtient toujours une place honorable.

Naturellement, les lois d'intérêt électoral ne se comptent plus. Mais, réserve faite des époques troublées, où l'esclavage jetait un brandon de discorde dans le parlement comme dans la nation, trouverait-on à signaler des lois d'hostilité systématique, édictées contre une catégorie de citoyens à seule fin d'en flatter d'autres? Les faveurs et les privilèges sont prodigués aux banques, aux corporations puissantes, aux grandes compagnies, d'après des motifs divers et des tarifs variables. Les députés ne se montrent guère ménagers des deniers publics quand vient le moment de battre le rappel des électeurs. Encore s'abstiennent-ils habituellement de voter des mesures inutiles ou mauvaises en vue du simple plaisir d'inquiéter certaines classes dans leurs croyances respectables ou leurs biens, sans profit d'ailleurs pour personne. Il y a des formes de conservatisme moins négatives et plus élevées. La démocratie américaine est conservatrice à sa façon.

Elle cesse absolument de l'être, lorsque ses délégués se refusent à tenir les engagemens financiers contractés en son nom. Plusieurs états particuliers, par l'organe des législatures locales, ont répudié leur dette. Cet euphémisme, déguisant la faillite, était-il un hommage indirect à la probité du congrès fédéral, qui au contraire a toujours payé loyalement la dette de l'Union? Les esprits minutieux ne manqueront pas d'observer que l'abondance des recettes de la douane rendait au gouvernement central la vertu facile. L'emploi du surplus de ses ressources n'est-il pas aujourd'hui son principal embarras? Mieux vaut constater les contradictions du bien et du mal, sans trop chercher à en pénétrer la raison secrète. Les délégués directs du suffrage universel auraient-ils deux morales, selon les milieux, l'une, locale et secondaire, à l'usage des états particuliers, l'autre fédérale, plus décorative, plus soigneuse de la bonne renommée du pays et du crédit national à l'étranger?

D'autre part, s'il est vrai qu'un peuple donne la mesure de sa sagesse par le degré de conservatisme où se maintiennent les partis d'opposition, la démocratie américaine peut revendiquer le titre de sage. L'opposition la plus ardente garde presque toujours le sentiment profond de sa responsabilité dans ses attaques contre le gouvernement. Faut-il rappeler la résignation patriotique avec laquelle les démocrates sudistes subirent sans révolte l'élection notoirement frauduleuse de M. Hayes, candidat des républicains? Lorsque, quelques mois après, éclatèrent les grèves socialistes de Pittsburg, de

Chicago et de Saint-Louis, les troupes fédérales purent être retirées aussitôt des états de Louisiane et de Caroline pour aller rétablir l'ordre dans les régions menacées; aucun désordre ne se manifesta à Columbia ou à la Nouvelle-Orléans. Les chefs démocrates, frustrés par les républicains alors au pouvoir, auraient eu honte de profiter de la crise pour tenter quelque revanche au moyen d'une alliance plus ou moins hypocrite avec les grévistes et les révolutionnaires. « Le Sud vient de prouver son patriotisme, nous ne l'oublierons pas, » disait à ce propos le *Times* de New-York.

Dans les conventions électorales, organisées par l'initiative des partis, sans aucun caractère légal ou officiel, les Américains se montrent spécialement habiles à faire de l'ordre avec du désordre. Ces grandes assemblées populaires, dont les membres dépassent le nombre de huit cents, tandis que les spectateurs se comptent par milliers, ne sont nullement des cohues ingouvernables. L'ordre relatif y règne, et la discipline est habituellement maintenue. Un président, à l'autorité duquel se soumet l'assistance, dirige les débats d'après un règlement calqué sur celui de la chambre. On a soutenu non sans raison que ces séances publiques étaient « la parodie des institutions républicaines. » Les politiciens ont machiné la scène, et tiennent les fils des marionnettes qui l'occupent. Mais, arrêtés ou non à l'avance par les comités dirigeans, les choix des candidats et les termes des programmes sont soumis au vote général et finissent par être adoptés. Le parti entier les ratifiera plus tard au scrutin officiel, de sorte que la désignation est l'élection même, *nomination is election*. Cette représentation théâtrale de la souveraineté populaire se joue comme une pièce à tiroirs, d'où sort au dénoûment une réalité puissante, le gouvernement des États-Unis.

Jamais d'ailleurs les conventions nationales des deux grands partis n'ont présenté des agitateurs pour candidats à la présidence, ni inscrit dans leurs *platforms* des revendications radicales. Républicains et démocrates s'attaquent avec violence, et s'accusent réciproquement de tous les méfaits. Ni les uns ni les autres ne proposent des mesures subversives afin d'attirer les électeurs. Cette tactique n'aurait aucune chance de réussir.

C'est qu'en dehors des vastes cités urbaines où se sont concentrés les mauvais résidus de l'immigration étrangère, la nation reste conservatrice de tempérament, comme elle l'était d'origine et de tradition. Ses susceptibilités passagères ne l'empêchent pas de garder au fond du cœur un secret attachement pour les usages et les lois de l'ancienne métropole : « O Angleterre, malgré tes défauts, nous t'aimons toujours... Quel est l'Américain digne de ce

nom qui ne révère pas la patrie de ses pères et ne souhaite de la voir prospérer (1)? »

Selon les nécessités du moment, le peuple des États-Unis approuve tous les ménagemens et les subterfuges, plutôt que de laisser modifier ou reviser la constitution, arche sainte devant laquelle il aime à danser. Le pacte de 1787 s'est prêté à des combinaisons très diverses. Quiconque ne connaîtrait que par son texte séculaire le mécanisme actuel du système fédéral s'exposerait à commettre de graves erreurs. Et pourtant, sauf les amendemens adoptés après la guerre civile et réglant l'abolition de l'esclavage ou les droits des nouveaux affranchis, les amendemens antérieurs furent presque tous votés dès le début, comme addition nécessaire à l'œuvre constitutionnelle incomplète. Au lieu de s'appliquer à détruire le vieil édifice gouvernemental, les partis s'efforcent de le rendre habitable dans l'espoir de s'y loger.

Les états particuliers manifestent plus de goût pour le changement. C'est la contre-partie inévitable en toute question américaine. Les constitutions locales ont été souvent remaniées dans le sens du radicalisme. Il est vrai que plusieurs d'entre elles remontaient à la période coloniale et tiraient leur origine d'une charte monarchique ; quelques-unes subsistèrent telles quelles assez longtemps après la fondation de la république.

Dans les épisodes de la vie quotidienne, l'instinct de la loi guide ordinairement les Américains. Chacun d'eux se regarde comme un juré de naissance, et au besoin comme un gendarme volontaire, toujours prêt en cas d'urgence à prêter main-forte à l'autorité pour la bonne cause et à suppléer les commissariats, les tribunaux et la gendarmerie, dont la défection ou l'absence se font parfois désagréablement sentir dans les nouveaux états et les territoires. Ces dispositions d'esprit sont soutenues par la presse qui reste conservatrice, à l'exception de quelques feuilles spécialement socialistes ou anarchistes, allemandes pour la plupart, et de date récente. Lorsque les grèves de 1877 éclatèrent, les principaux journaux, sans distinction de parti, le *Times*, la *Tribune*, le *World*, le *Herald*, etc., s'accordèrent pour flétrir les violences des grévistes, et pour réclamer « la répression la plus rigoureuse et la plus rapide, au nom même de l'humanité. »

Durant de longues années, aucun sentiment de haine ni de malveillance ne divisa les différentes catégories de citoyens. L'impôt sur le revenu fut établi sans arrière-pensée, simplement à titre fiscal. Nul ne songeait à en faire le prélude de l'impôt progressif,

(1) Carnegie, *le Triomphe de la démocratie*.

ni une arme de spoliation ou de combat systématique contre les classes riches et aisées. On l'abolit dès qu'il cessa d'être nécessaire. « Bien que la taxe se trouvât payée entièrement par le petit nombre (tous les revenus annuels au-dessous de 10,000 francs en étaient exemptés), ce furent les masses sur lesquelles elle ne portait pas qui en demandèrent l'abrogation parce que les honnêtes gens seuls la payaient, tandis que les autres s'arrangeaient pour y échapper (1). » C'est une preuve de conservatisme populaire intelligent.

Ne faut-il pas signaler aussi la campagne poursuivie énergiquement contre l'ivrognerie par les sociétés de tempérance? Sans chercher dans d'irréalisables utopies ou de stériles bouleversemens les solutions des difficultés sociales et le remède aux souffrances des ouvriers, un grand nombre d'Américains de toutes situations ont jeté à travers le pays ce cri d'alarme et de ralliement : l'alcoolisme, voilà l'ennemi. Malgré de grosses difficultés et de vives résistances, malgré le ridicule et une suite d'échecs, les adeptes de la tempérance ne se sont pas rebutés. Ils ont réussi à former un parti qui, par l'appoint de ses voix, a décidé de la victoire dans plusieurs élections de municipalités et d'états. Les femmes prêtent à cette propagande l'appui de leur influence et de leur louable ténacité. On les voit parcourir par groupes les cabarets afin d'en éloigner leurs fils, leurs maris et leurs frères par de bonnes paroles, de pieuses exhortations et par la distribution de petits imprimés sur les avantages et la nécessité de la sobriété. Parfois même, en temps de scrutin, elles chantent des cantiques autour des urnes pendant des journées entières. Cette utile et courageuse intervention féminine a servi d'argument en faveur du droit de suffrage attribué aux femmes. Le vote de la famille et du foyer serait ainsi opposé au vote du cabaret, tout-puissant aujourd'hui parmi les classes laborieuses. Ce que l'Amérique a de mieux dans sa constitution, ce sont les Américaines, a-t-on dit. Qu'elles votent ou ne votent pas, on le redira encore. Si elles parvenaient à supprimer ou à restreindre notablement l'ivrognerie, elles feraient plus pour la cause des travailleurs et du progrès que les inventeurs de systèmes socialistes et les auteurs ou commentateurs de constitutions tous ensemble.

III.

Au lieu d'être un sujet de discordes, la question religieuse est un trait d'union en Amérique. Le 21 décembre 1620, les quarante

(1) Carnegie, *le Triomphe de la démocratie.*

et un émigrans de la *Fleur de Mai* (*May flower*), à peine débarqués au cap Cod, s'empressent de déclarer dans un acte solennel qu'ils ont entrepris leur voyage « pour la gloire de Dieu et l'honneur du roi. » Le premier document politique américain débute en invoquant le trône et l'autel. Un siècle et demi se passe; les treize colonies se séparent de l'Angleterre et s'essaient à fonder un gouvernement libre. Les articles de la confédération, adoptés dès 1781, commencent et finissent par un appel à la protection divine. En 1876, la république veut fêter le centenaire de l'indépendance. C'est encore au Seigneur qu'elle rend un public hommage de reconnaissance. Le sénat et la chambre des représentans, réunis en congrès, proclament « avec adoration, au nom du peuple entier, que Dieu a été pour lui la fontaine et la source, l'auteur et le donateur de tous les biens. » Depuis l'origine jusqu'à nos jours, l'histoire américaine, dans ses phases les plus diverses, porte l'empreinte des préceptes chrétiens.

On répète souvent que le problème des relations entre l'église et l'état a été résolu en Amérique par la séparation absolue. L'assertion ainsi présentée n'est pas exacte. Tout d'abord, il faut distinguer ici, comme en beaucoup d'autres points, l'état particulier et l'état fédéral. A ce dernier seul, la constitution de 1787 retira le droit d'établir ou de prohiber l'exercice d'un culte quelconque. Cette interdiction même avait pour objet de consacrer la souveraineté locale dans le règlement des questions religieuses. Chaque état particulier restait maître d'attribuer à telle ou telle croyance un caractère officiel, et de la soutenir au moyen d'impôts pesant sur tous les citoyens indistinctement. Les constitutions locales, sauf celle de New-York, admettaient une connexion intime entre l'église et l'état. La plupart exigeaient des candidats aux emplois publics et des membres de la législature l'adhésion expresse à certains dogmes, à l'inspiration divine de l'Ancien et du Nouveau-Testament par exemple, en Pensylvanie, ou au mystère de la sainte trinité dans le Delaware. Plusieurs autres (Géorgie, Caroline du Nord, etc.) imposaient une profession de foi protestante. Le christianisme était regardé comme le principe même de la *common law*. Cette doctrine, affirmée par les plus savans légistes, faisait jurisprudence devant les tribunaux.

Depuis une cinquantaine d'années environ, les différentes églises se sont constituées sous le régime de l'association volontaire; les fidèles de chaque culte pourvoient seuls à son entretien. Mais, si la foi chrétienne a cessé d'être reconnue théoriquement par la loi d'après des raisons dogmatiques ou théologiques, elle l'est toujours en fait, à titre de religion nationale. Les Américains ne sauraient

comprendre que la majorité souveraine n'ait pas droit au respect de ses croyances traditionnelles. C'est à ce point de vue pratique que les pénalités contre le blasphème et le manquement au repos du dimanche continuèrent d'être appliquées et interprétées par les décisions du pouvoir judiciaire local et fédéral. « Dans un pays où le christianisme domine, les actes réputés impies et blasphématoires selon ses préceptes ou sa morale, dit Cooley, sont légalement punis comme offenses à la société civile, puisqu'ils blessent au premier chef le sentiment public et ont pour conséquence immédiate de corrompre la société (1). » A ceux qui leur reprochaient de tenir fermées les portes de l'exposition de Philadelphie pendant la journée du dimanche, les Américains répondaient simplement : « Ici, nous vivons sous le régime des majorités, et le dimanche est pour le plus grand nombre d'entre nous le jour de repos des chrétiens, que nos pères observaient religieusement. Les étrangers viennent sans doute chez nous pour étudier nos mœurs. Eh bien ! l'observance dominicale est une de nos institutions en vigueur. La question se réduit donc à ces termes : pour plaire à la très faible minorité d'une seule classe de la population, devons-nous choquer les sentimens de la forte majorité des fidèles (2) ? »

L'état, devenu laïque, se garde bien d'être athée ou d'afficher l'indifférence à l'égard des choses de la foi. Loin de se désintéresser des manifestations religieuses, il les encourage au contraire et en prend même l'initiative. Chacun des pouvoirs conserve fidèlement les traditions chrétiennes du passé. En 1789, sur la demande expresse du congrès fédéral, Washington lance une proclamation au peuple, afin de l'inviter à s'unir dans un profond sentiment de reconnaissance envers « le glorieux auteur de tout le bien qui fut et sera jamais. » Le président désignait le jour à consacrer aux actions de grâces publiques « en l'honneur du souverain maître et arbitre des nations, pour le remercier humblement de ses infinies miséricordes et des insignes faveurs dont il lui a plu de combler l'Amérique. » L'ancien usage s'est toujours maintenu depuis. Sous la présidence de Lincoln, la crise terrible alors traversée par l'Union y ajouta un cachet particulier de gravité sombre et biblique. Aujourd'hui, la fête du *thanksgiving day* se passe beaucoup plus gaîment; les repas de famille et les plaisirs profanes se mêlent aux exercices du culte. Elle n'en garde pas moins son caractère religieux primitif dans les cérémonies et les discours officiels. La proclamation de M. Cleveland, adressée naguère au peuple des États-Unis pour

(1) Cooley, *Constitutional limitations.*
(2) *Scientific american*, 20 mai 1876.

fixer le jour solennel des prières publiques et des actions de grâces, ressemble fort à un mandement ou à une lettre pastorale (1).

En toute circonstance importante, les paroles officielles des autorités civiles et même militaires sont empreintes du sentiment chrétien. Pendant la guerre de la sécession, les généraux invoquaient hautement devant leurs soldats rassemblés « la faveur protectrice de cette providence, qui conduit les nations comme les hommes. » Lorsque le président Garfield mourut assassiné, son successeur, le vice-président Chester Arthur, annonça au peuple ses funérailles par une adresse dont le début rappelle l'éloquence de la chaire: « Il a plu au Seigneur dans son insondable sagesse de nous enlever le chef illustre de la nation, James A. Garfield, président des États-Unis. La douleur profonde qui remplit tous les cœurs doit se manifester d'un seul accord envers le trône de la grâce infinie. Courbés sous la main du Tout-Puissant, cherchons auprès de lui telle consolation de notre douleur et telle sanctification de notre perte qu'il daignera nous accorder (2). »

Dans les débats parlementaires abondent les allusions bibliques et les citations des saintes Écritures. Les séances des chambres fédérales ou locales sont ouvertes par la prière que récite le chapelain spécialement attaché à l'assemblée. On n'a pas oublié l'histoire de ces deux législatures rivales, élues dans le même état par les deux partis opposés, et prétendant chacune être la seule régulière. L'une et l'autre ont envahi la salle du palais législatif d'où elles

(1) « Le peuple américain doit rendre au Dieu tout-puissant de constantes actions de grâces pour la bonté et la miséricorde qu'il lui a manifestées depuis le jour qu'il en a formé une nation et lui a donné un gouvernement libre. Avec une paternelle bonté, il nous a toujours conduits dans les voies de la prospérité et de la grandeur. Il n'a pas châtié nos fautes avec promptitude, mais avec une douce tendresse, et il nous a appris que l'obéissance à sa loi sainte est le gage de la continuation de ses dons précieux. En reconnaissance de tout ce que Dieu a fait pour nous comme nation, et afin que, dans un jour déterminé, les prières unies et les louanges d'une contrée qui n'est pas ingrate puissent monter vers le trône de la grâce, moi, Grover Cleveland, président des États-Unis, désigne et fixe le jeudi 29 novembre courant pour être un jour d'actions de grâces et de prières, gardé et observé sur tout le territoire. En ce jour, tous les citoyens suspendront leurs travaux et occupations ordinaires, et dans les lieux accoutumés du culte, avec des prières, des chants et des louanges, rendront grâces à Dieu pour ses bienfaits, pour les abondantes récoltes dont il a récompensé, durant le cours de cette année, les travaux des laboureurs, pour les richesses amassées par le peuple dans les ateliers, les marchés, le commerce et le trafic... En même temps que nous rendrons des actions de grâces pour les bénédictions que nous avons reçues des mains de notre Père Céleste, nous n'oublierons pas qu'il nous a enjoint de pratiquer la charité. Dans le jour de *thanksgiving*, souvenons-nous des pauvres, des nécessiteux, de ceux qui ont souffert et qui pleurent, afin que nos louanges et notre reconnaissance deviennent agréables aux yeux de Dieu. »

(2) *Appleton's Cyclopædia*, 1881.

cherchent réciproquement à s'expulser. Déjà le tumulte est à son comble; les adversaires semblent près d'en venir aux mains. Tout à coup le chapelain se lève et commence un psaume. Aussitôt le calme se rétablit; républicains et démocrates récitent les répons. Chaque séance des conventions électorales s'ouvre aussi par la prière suivant la coutume établie jadis à la grande convention constituante de Philadelphie, sur la motion de Franklin. Il arrive souvent aujourd'hui qu'un pasteur protestant de marque et un membre éminent du clergé catholique, voire un évêque, soient chargés tour à tour d'appeler la bénédiction divine sur les délibérations et les choix de l'assemblée.

Tout ne se borne pas à de simples et vaines démonstrations. L'église est traitée en fait comme un service public de premier ordre. Les états particuliers encouragent le développement des croyances religieuses. Ainsi les édifices et les terrains consacrés au culte sont exempts de taxes. Le congrès fédéral ne possède pas le droit d'édicter des lois générales sur la question. Mais il a institué en 1874 des privilèges analogues dans le district de Colombie, qui relève de sa juridiction exclusive. La clause constitutionnelle interdisant au gouvernement central toute immixtion religieuse a toujours été interprétée dans le sens de la protection impartiale accordée aux diverses communions chrétiennes. La cour suprême n'a jamais admis que l'esprit de la constitution fût méconnu parce que la flotte et l'armée ont leurs chapelains, ou parce que des jours de jeûne et de prière sont fixés par les différens pouvoirs. La jurisprudence des tribunaux se montre également favorable aux immunités fiscales, de même qu'elle facilite et garantit les donations aux établissemens ecclésiastiques. Il est interdit d'apporter des restrictions aux manifestations extérieures du culte, qui sont de droit commun et sauvegardées à ce titre. « L'adhésion officielle à la foi chrétienne, dit Cooley, ne se fonde pas uniquement sur la pensée de ce qui est dû à l'Être suprême, auteur de tout bien et de toute loi, mais encore sur la raison d'état qui, de même qu'elle engage le gouvernement à favoriser les établissemens de charité et d'éducation, le pousse aussi à encourager les institutions et le culte religieux, comme élémens conservateurs de la morale publique et comme auxiliaires précieux, sinon indispensables, pour le maintien de l'ordre social (1). » Telle est la façon dont les États-Unis résolvent en pratique la délicate question des églises libres et protégées dans l'état libre et protecteur.

La règle de l'enseignement laïque, que plus d'un Américain dé-

(1) Cooley, *Constitutional limitations.*

plore d'ailleurs, n'est pas le résultat d'une hostilité systématique contre la religion. Elle tient uniquement à la multiplicité des diverses églises et sectes américaines, ainsi qu'à la rivalité pacifique mais ardente, entre protestans et catholiques. La neutralité dogmatique, loyale et sans malveillance, bien au contraire, semble être le principe adopté. Chaque jour, quelques versets des saintes Écritures sont lus à haute voix dans les écoles, et personne n'y trouve à redire.

Loin de déclarer la guerre au sentiment religieux, tous les partis le respectent. Quels que soient les vainqueurs aux élections, nul ne demande que les emblèmes de piété soient proscrits, ni que l'on efface les sentences sacrées inscrites en gros caractères à l'extérieur ou au dedans des édifices publics, et même du Capitole, siège du congrès, sous prétexte de ne pas choquer le scepticisme plus ou moins sincère de quelques esprits forts. Dans la pensée des Américains, la véritable atteinte au droit serait de céder aux exigences des sectaires arriérés, dont l'athéisme intolérant ne se reconnaît libre qu'à la condition de supprimer la liberté des croyans. Les journaux religieux hebdomadaires, en beaucoup plus grand nombre que partout ailleurs, sont très populaires; leur influence politique est puissantee en temps d'élections. Parfois, le clergé lui-même intervient dans les luttes du scrutin, à la requête des fidèles qui réclament l'assistance de sa parole et le prient de prononcer des sermons électoraux. D'ailleurs, la religion est associée à toutes les cérémonies patriotiques et nationales. Le jour anniversaire de l'indépendance, les églises sont pleines, et les prédicateurs y répandent des flots d'éloquence.

Il ne faudrait pas se hâter de conclure qu'individuellement les citoyens des États-Unis soient tous de grands ou de petits saints. Mais chacun d'eux, pour des motifs distincts, veut maintenir l'idée religieuse avec honneur. Les nombreux croyans y tiennent par conviction, les incrédules ou les indifférens honnêtes, par *respectability* et par amour de la liberté de conscience, laquelle en Amérique comporte la liberté de croire, d'évangéliser, et de pratiquer, plus que celle de nier les dogmes et surtout d'invectiver les fidèles. Même les libres penseurs souscrivent souvent avec générosité pour les diverses églises; ils estiment en effet que chaque manifestation pieuse produit quelque bien.

Puis, il y a aussi les épicuriens et les roués, qui sont éloignés de toute religion, mais qui se gardent d'en éloigner personne. Car d'après leur calcul, énoncé à demi-voix, rien n'est confortable et lucratif comme de vivre dans une société réglée par le devoir et par la pratique de la vertu, sans s'astreindre soi-même

aux obligations de ce genre. Décidés à éviter le scandale, et à tirer tout le parti possible de leur propre indépendance religieuse et morale aux dépens d'autrui, ces bons apôtres craignent de gâter le métier en multipliant leurs semblables, et de perdre le marché par une propagande antireligieuse qui susciterait la concurrence. A leur avis, le meilleur moyen d'empêcher les loups de se manger entre eux, c'est qu'il y en ait peu, au milieu de beaucoup d'agneaux. Ils sont aises d'entendre prêcher par les ministres de n'importe quel culte l'observance des dix commandemens, et se réservent de ne pratiquer que le onzième, réputé, en terre anglo-saxonne, pour remplacer à l'occasion tous les autres : Fais ce que voudras, mais ne te laisse pas prendre en faute, *do what you please, but mind not to be found out*.

A part les puissans motifs de foi, chacun selon ses tendances voit dans la religion un document humain de haute valeur, la plus noble expression du spiritualisme pratique, ou simplement une économie à réaliser sur les frais supplémentaires de police, de justice et de prison. L'intérêt, la vertu, le libéralisme et le *cant* s'accordent pour professer et imposer le respect des doctrines et de la liberté religieuses. La personne ou le parti qui, sortant des justes limites de la discussion convenable, arboreraient l'étendard de l'irréligion, seraient aussitôt suspects. Un candidat présidentiel affichant l'incrédulité n'aurait pas la moindre chance de réussir. Aucun des deux partis nationaux ne se risquerait à le présenter.

De son côté, le catholicisme s'est développé aux États-Unis, contrairement aux prévisions générales sur l'assimilation rapide de l'immigration irlandaise. « Combien de temps faut-il pour faire d'un Irlandais un Américain? » — Une demi-heure environ, » répondait-on jadis. Que vaut aujourd'hui l'épigramme? En tout cas, cinquante années n'ont pas suffi pour en faire un protestant. L'église catholique a grandi dans des proportions imposantes. Ce succès aura peut-être pour résultat, également imprévu, de modérer l'esprit de conquête ou d'annexion. Le protestantisme domine encore en Amérique, mais subdivisé en une multitude de confessions et de sectes diverses. Au contraire, par sa forte discipline, le catholicisme forme le groupe homogène de beaucoup le plus considérable, avec ses dix millions compacts de fidèles. L'annexion entrevue du Canada, de Cuba, du Mexique, et même des républiques d'origine espagnole jusqu'aux rives du canal de Panama, en grossirait tellement le nombre que les protestans pourraient bien alors perdre la majorité. Sans prévoir de si loin, on peut constater que le vote catholique exerce déjà une influence notable et parfois décisive sur les affaires de l'Union. Le blâme ou l'approbation de

Rome y pèsent d'un grand poids. L'Amérique s'apprête-t-elle à devenir le plus ferme appui du Vatican et le principal foyer moderne du catholicisme émigré, trouvant un sûr refuge dans les libertés des États-Unis?

Malgré ces progrès et ces pronostics, le catholicisme et le protestantisme vivent côte à côte sur le pied de paix. La rivalité entre les deux religions ne se manifeste guère que par une émulation généreuse de dons et de souscriptions pour les œuvres de bienfaisance. L'humble denier de Saint-Pierre ne veut pas se laisser dépasser par le gros dollar protestant.

Lors des fêtes du centenaire, à San-Francisco, le 8 octobre 1876, la messe pontificale fut célébrée en présence du gouverneur de l'état par l'archevêque. Puis un pasteur prononça ce discours, souvent rappelé : « En ma qualité de protestant, je ne suis pas venu ici plus que mes coreligionnaires pour chanter les louanges de l'église catholique romaine, mais je veux lui rendre l'honneur qui lui est dû. Car la fondation primitive de la Californie n'a pas été une entreprise politique ; ce fut une œuvre religieuse, l'œuvre du catholicisme. » Et l'orateur terminait ainsi : « Comme protestant, je n'hésite pas à déclarer que je me réjouis de la force et de la prospérité de l'église catholique. Si je prédis que dans cent ans elle sera plus puissante qu'elle ne l'a jamais été, c'est que mon cœur accompagne cette prédiction. Quand je considère qu'elle est la mère de toute la civilisation moderne et la nourricière de toutes les institutions politiques libres, je prie humblement le Dieu tout-puissant que ce grand pays d'hommes libres apporte dans son sein la plus riche et la plus abondante moisson (1). »

Actuellement, en Amérique, le catholicisme est une des plus précieuses sauvegardes de l'ordre social contre les chances de naufrage et les menaces du fanatisme révolutionnaire. Le clergé catholique et son épiscopat libéral autant que dévoué luttent pour la bonne cause et font tous leurs efforts pour imprimer un caractère pacifique et chrétien au mouvement socialiste, dont ils connaissent la violence et les dangers. Puissent-ils ne pas être entraînés eux-mêmes! De leur côté est le sauvetage. De l'autre, on n'entrevoit que le radeau de la Méduse.

IV.

Même dans leurs écarts, les Américains ont gardé le sens du conservatisme. S'ils se sont laissés glisser plus ou moins vite sur

(1) Extrait du *Mercure de Westphalie*.

la pente républicaine, rien chez eux n'annonce l'esprit de système ou la passion de sectaire. Leurs défaillances et leurs chutes s'expliquent d'ordinaire par les entraînemens d'une démocratie jeune, exubérante, téméraire, portée ainsi à se tromper souvent, mais ne demandant pas mieux que de s'éclairer et de revenir de ses erreurs.

Bien des mesures, qui semblent de prime abord inspirées par les doctrines radicales, ne furent prises qu'en raison des circonstances et des nécessités ou des illusions du moment. Lorsque la plupart des états particuliers de l'Union accordèrent d'emblée aux nouveaux immigrans tous les droits civils et politiques, ce fut moins d'après une théorie préconçue que dans l'intention naturelle d'attirer, par l'appât de ces privilèges, la foule des colons dont les bras étaient indispensables au défrichement d'un sol neuf. La même remarque s'applique à l'extension rapide du suffrage populaire et à la règle de l'élection admise pour le choix des fonctionnaires publics. « L'égalité devant l'urne électorale, dit M. Boutmy, a été une véritable prime à la colonisation (1). »

Aussi les plus lourdes fautes ne sont-elles pas irréparables. Quand les Américains eurent constaté l'imperfection de leur magistrature élective et les effets pernicieux du renouvellement trop fréquent des juges, ils s'efforcèrent d'y remédier. Ne pouvant guère, dans leur milieu républicain, supprimer cette combinaison mauvaise en soi, ils ont cherché du moins et trouvé parfois les moyens d'en atténuer les effets déplorables. C'est dans cette louable intention que plusieurs états ont prolongé notablement la durée du mandat judiciaire, au point de remplacer l'inamovibilité de droit par une sorte d'inamovibilité de fait. Ou bien encore, en dehors de toute intervention légale, les membres du barreau ont formé des associations professionnelles, de façon à exercer sur les choix un contrôle souvent efficace.

Il n'est pas jusqu'à la corruption organisée de leur système électoral et politique contre laquelle les Américains n'aient essayé de réagir. On a osé toucher au principe traditionnel du « droit aux dépouilles. » Certaines règles d'avancement hiérarchique, certaines conditions d'examen ont été établies afin de donner à l'administration quelques garanties de capacité, de savoir, et surtout de stabilité. Il ne faut pas s'exagérer la portée de cette amélioration partielle. L'élection antiseptique de M. Cleveland en 1885 paraît avoir épuisé l'élan vertueux des réformateurs. Peut-être est-ce parce qu'ils s'attaquaient là au mal spécifique des démocraties. La

(1) E. Boutmy, *Études de droit constitutionnel.*

corruption n'est-elle pas aux États-Unis le combustible nécessaire à la machine gouvernementale?

Les Américains sont les premiers à le regretter. Ils s'en excusent sur la faiblesse humaine, sur la difficulté de diriger les foules démocratiques, et de classer leurs vœux ou leurs idées. Ne se flattant pas de réaliser le miracle de l'évangile politique selon Montesquieu, et de fonder la république sur la vertu, ils se demandent quels sont les moyens d'action dont peut disposer une démocratie républicaine en l'absence de hiérarchie administrative et sociale, comme de toute autorité fixe et de responsabilité réelle. Le relâchement de tous les liens semble être sa fatalité première. Prendra-t-elle pour point d'appui l'opinion? Quel sable plus mouvant pour y bâtir? La prétention commune aux républicains est d'avoir un gouvernement édifié uniquement sur l'opinion et dirigé par elle seule. Mais comment l'opinion pourrait-elle être indépendante des partis et les dominer tous, puisqu'elle n'opère efficacement qu'à la condition d'emprunter la forme et les allures d'un parti? Quelle opinion d'ailleurs? Car il y en a toujours au moins deux sur chaque question. S'agit-il de l'opinion qui a la majorité ou de celle qui ne l'a pas? Si c'était un principe absolu de toujours suivre l'opinion des majorités éphémères, à supposer toutefois qu'elle fût toujours facile à connaître, l'art de gouverner serait trop commode. Mais l'expérience prouve que le devoir impérieux des gouvernans est souvent d'en appeler de l'opinion enivrée ou entraînée à l'opinion sobre ou rassise.

Les citoyens des États-Unis se soumettent aux décisions de la majorité; c'est leur légitimité républicaine, si précaire ou frelatée qu'elle soit. Mais, malgré la confiante et naïve superstition que d'une façon ou de l'autre un grand peuple ne se trompe pas en fin de compte, l'Amérique admet fort bien que l'arbitraire et l'injustice ne rentrent pas dans les privilèges du nombre, et que les majorités deviennent factieuses en se faisant oppressives (1). C'est un Américain qui lança cette affirmation hardie de la justice primordiale sous forme religieuse : « Un seul avec Dieu, cela fait la majorité (2). »

D'autre part, qui oserait se flatter de gouverner par la raison pure ou par le simple appel aux consciences? Il en est de louches, d'aveugles et de myopes. N'a-t-on pas vu des honnêtes gens fourvoyés croire en conscience à la légitimité de l'esclavage ou de la confiscation socialiste des propriétés privées?

(1) John Adams, *A defence of the constitution of the United States.*
(2) *The North American Review*, janvier 1888.

La liberté non plus ne saurait être la solution universelle et topique. Elle ne constitue ni une affirmation ni une négation, et ne fait qu'ouvrir la porte au libre choix entre les contradictoires. Le principe du « laisser faire, laisser passer » a produit cette conséquence facile à prévoir que la liberté absolue du plus fort amène l'oppression du faible. Voilà le dilemme libéral. Comment s'en tirer? Puis le mal et la maladie ont le fâcheux privilège d'être contagieux; le bien et la santé ne le sont pas. Goethe, tout olympien qu'il était, disait couramment qu'une pomme pourrie suffit à gâter cent pommes saines, tandis que jamais cent pommes saines n'ont assaini une seule pomme gâtée. Aimer la liberté pour elle-même est un noble sentiment qui ne fait pas marcher les affaires en ce monde. Quoiqu'elle soit le premier des trésors, tout dépend de l'usage que l'on en fait; elle « sert à tout et ne suffit à rien. » C'est notre drapeau, mais il va où on le porte; et qui choisira le porte-drapeau? La liberté, pour se protéger et durer, ne doit-elle pas créer une autorité qui la défende d'elle-même et des autres?

Si du moins on pouvait gouverner par les intérêts et pour eux, ce serait un terrain solide en dehors des abstractions, des utopies, des passions, ou des préjugés. Par malheur, les intérêts sont contradictoires aussi. Quel moyen de se reconnaître et de se décider au milieu du chaos de ces rivalités et de ces antagonismes sans nombre, plus ou moins justifiés tous à divers titres et singulièrement exigeans?

Restent la force et la corruption. Le despotisme ne saurait être en discussion ici comme procédé de gouvernement. La corruption politique à l'américaine est donc, au dire des politiciens experts, la dernière ressource de la démocratie, le seul expédient qui donne des résultats risqués, mais pratiques.

Le travail initial indispensable est de grouper des adhérens autour d'une question choisie le mieux possible, puis de désigner les candidats du parti. Une fois le contingent formé, la seconde opération consiste à le lancer hardiment contre le parti opposé. Cette double tâche s'accomplit sous la direction des comités supérieurs, grâce à l'activité personnelle des courtiers électoraux et des *boss* de toute catégorie. L'arme efficace des uns et des autres est la corruption sous ses formes variées, tentations, promesses, intimidations, marchandages, méthodiquement employés sur une vaste échelle.

Sans ces procédés de concentration des cupidités et des opinions éparses, rien de régulier ne pourrait sortir de la confusion des suffrages; les innombrables électeurs ne seraient qu'une cohue. Il faut avant tout les attirer, les réunir et les encadrer. Le cadre ne peut

être que d'or ou d'argent dès que la violence est exclue. « L'esprit de parti, dit M. Sumner Maine, est devenu une force qui agit avec une énergie extrême sur les démocraties nombreuses, et l'on a imaginé quantité d'inventions artificielles pour en stimuler ou en faciliter l'action. Néanmoins, les discours, la presse, les *caucus* ne suffiraient pas à éveiller l'intérêt de milliers ou de millions d'électeurs, si le parti ne s'adjoignait une force politique auxiliaire. A parler net, celle-ci n'est autre chose que la corruption (1). »

Depuis les élections, qui tournent au bourg pourri universel, jusqu'aux régions les plus élevées du pouvoir, le gouvernement de parti par la corruption forme un vaste ensemble, savamment agencé. Beaucoup d'Américains, tout en le déplorant, prétendent que ce mal est inévitable. Dès lors, pourquoi perdre le temps (qui est de l'argent) à combattre les fatalités corruptrices? Mieux vaut les utiliser, puisqu'on se trouve réduit à les subir. Ainsi font les politiciens du Nouveau-Monde, légistes subtils et casuistes hardis, largement doués de *smartism*, c'est-à-dire de l'entregent qui chemine sur la lisière de la légalité avec d'ingénieux écarts.

Pour endormir leurs scrupules, car ils en ont, leur raisonnement fut simple. La pire corruption est celle du bien, *optimi corruptio pessima*. De cet adage connu, ils ont tiré la contre-partie spécieuse : *pessimi corruptio optima*. S'il est coupable de corrompre les hommes pour les pousser à quelque méfait, combien n'est-il pas innocent et même louable de les corrompre pour le bon motif! Pourquoi proscrire la vénalité du bien? Le mal seul doit-il être rémunérateur, et le bien gratuit et obligatoire? Dès qu'il y a des corrompus, chacun a le droit de l'être. Ne faut-il pas que tout le monde vive, les braves gens comme les autres? La vertu austère et non sans exemple serait de rester soi-même incorruptible en corrompant autrui. Puis les électeurs paient leurs élus; la juste réciprocité n'exige-t-elle pas que les élus offrent aux électeurs, ou tout au moins à leurs chefs de file, ne fût-ce qu'un « honnête pourboire » sous une forme quelconque?

Dans leur plaidoyer, les politiciens abusent du paradoxe. Au fond, ce qu'ils défendent n'est que le régime des marchands de vin pour les électeurs et des pots-de-vin pour les élus. Ils prétendent toutefois, morale à part, ne pas faire commettre au suffrage universel des fautes antinationales, ou foncièrement pernicieuses et déraisonnables. A les entendre, la direction donnée par eux au pays reste plus droite dans l'ensemble qu'elle ne le paraît de prime abord.

Nos procédés ne sont pas les pires, répondent-ils à leurs accu-

(1) *Popular government.*

sateurs dans le vieux monde ; vous nous reprochez notre corruption matérielle ; du moins, elle n'est pas subversive. La vôtre corrompt ou détruit les sources de l'intelligence et du bon sens. Nos déclamations, inhérentes au métier, ne vont presque jamais à rebours de la raison. Nous achetons les électeurs au prix courant, mais sans décapiter le jugement du peuple, ni troubler irréparablement son juste discernement des choses. Si vos ambitieux et vos lettrés d'Europe n'achètent jamais rien de leur propre argent, ils prodiguent à outrance les deniers publics et les dépenses du budget en vue de leur succès électoral. Ils savent bien d'ailleurs s'emparer des places et des profits pour leurs amis, leurs partisans et eux-mêmes. Leur grand moyen est de corrompre le suffrage populaire avec des idées fausses, d'irréalisables promesses, des utopies fascinantes, accompagnées de falsifications historiques, économiques et politiques, qui font perdre l'exacte notion des réalités, et aveuglent toute clairvoyance jusqu'à l'affolement général et irrémédiable. Nous ne subissons pas en Amérique cette inoculation de faux principes, amenant les faiblesses coupables et les transactions humiliantes. Nous avons nos socialistes, qui prêchent les plus dangereuses doctrines. Mais en face de leurs tentatives criminelles, notre esprit conservateur s'affirme au besoin avec une inflexible sévérité. La rigueur des exécutions de Chicago a montré que chez nous l'administration, le jury et la presse d'opinions diverses n'entendaient pas raillerie sur ce sujet et n'hésitaient pas à protéger sérieusement les obscurs et dévoués défenseurs de la société.

On pourrait s'interpeller longtemps d'une rive de l'Atlantique à l'autre. Les démocraties républicaines des deux mondes n'auraient-elles plus qu'à discuter entre sœurs le meilleur système de corruption comparée ? Il faudrait un conservatisme pur de tout alliage, un gouvernement qui ne laissât d'excuse ni aux corrupteurs ni aux corrompus. Naguère, sans le recours affligeant aux châtimens ou à la corruption, les citoyens de New-York ont mérité des éloges exempts de réserves. Lorsque M. Henry George brigua les fonctions de gouverneur, sa candidature socialiste échoua par l'alliance des deux partis conservateurs, des deux droites américaines qui s'unirent contre le péril social en pratiquant le *jungamus dextras* de Victor Hugo.

V.

Si froidement que l'on veuille étudier les grandes questions débattues chez les nations étrangères, comment se défendre de la

préoccupation constante des enseignemens qui en ressortent pour son propre pays? Quel profit la France pourrait-elle tirer des exemples ou des institutions de l'Amérique? Assurément il y aurait certaines bonnes parties et beaucoup d'heureux détails à imiter dans la constitution fédérale. Mais plus nombreuses encore sont les combinaisons qu'il faudrait se garder d'emprunter, les unes parce qu'elles sont mauvaises, les autres, quoique bonnes, parce qu'elles changeraient de caractère en changeant de milieu. Ainsi, le rôle important réservé aux minorités produit d'excellens effets aux États-Unis, où l'opposition reste conservatrice. De semblables privilèges, accordés à des minorités intransigeantes et subversives, provoqueraient de graves désordres, et aboutiraient finalement à l'arrêt complet ou à la rupture de la machine représentative et gouvernementale.

De même, l'extension de l'exécutif serait peu rassurante chez les peuples qui, privés de pouvoirs héréditaires, se montrent enclins à se jeter tour à tour dans la démagogie et le césarisme pour échapper aux excès alternatifs de l'un et de l'autre. Les importations politiques sont toujours périlleuses. On risque d'introduire chez soi les défauts d'autrui sans corriger les siens; et ce sont surtout les qualités américaines qu'il serait essentiel de s'assimiler. Aux États-Unis, les différens pouvoirs élus trouvent leur force réelle, mais non dangereuse, dans le ferme appui d'une majorité de conservateurs, qui ne se laisseraient pas faire la loi par des minorités révolutionnaires. Ils ne doivent guère moins cette force à la modération d'une minorité conservatrice aussi, qui se soumet sans abdiquer.

Que de lacunes dans les institutions mêmes, combien de causes de conflits, qui deviendraient funestes si l'esprit public ne réagissait pas spontanément pour pallier tous ces défauts! En répliquant aux attaques plus ou moins méritées, les Américains répètent volontiers : « Notre pays vaut beaucoup mieux que son gouvernement. » Le fait n'est pas unique. « Les populations de France sont foncièrement bonnes... et valent souvent mieux que ceux qui aspirent à les diriger, » disait-on naguère sur les rives de la Garonne (1). Ce n'est pas la constitution qui rend l'Amérique conservatrice et prospère, ce sont les conservateurs des deux partis qui ont su faire de la constitution une machine de renfort allant à droite, contrairement au procédé connu qui consiste à retourner les meilleures combinaisons libérales et à s'en servir pour combattre les intérêts conservateurs.

(1) Discours de M. de Freycinet à Bordeaux, octobre 1886.

« Quand les Américains exaltent leurs institutions, dit M. Bagehot, ils se font tort à eux-mêmes de tous les éloges auxquels ils ont droit. Car s'ils n'avaient pas l'aptitude innée de la politique, s'ils ne témoignaient pas pour la loi le plus grand respect que jamais peuple ait professé, si leurs actes n'étaient pas d'une modération surprenante dans un pays où les discours et les écrits sont très violens, la multiplicité des pouvoirs aurait depuis longtemps conduit les États-Unis à une mauvaise fin... Les hommes du Massachusetts seraient capables de faire bien marcher n'importe quelle constitution. » Un incident actuel confirme cette appréciation de haute valeur. Voici que dans la Virginie de l'ouest un républicain vient d'être élu gouverneur avec la majorité légale. Les deux chambres, qui sont démocrates, se refusent à vérifier et à valider son élection. Le concurrent démocrate réclame alors pour lui-même la place contestée, et l'ancien gouverneur ne veut pas quitter ses fonctions avant une solution régulière. Les Virginiens sauront se tirer d'embarras. Mais leurs combinaisons constitutionnelles ne sont pas des modèles tentans à imiter.

La supériorité américaine paraît tenir à un don ou à un sens spécial, que l'on pourrait en quelque sorte qualifier de dextrine cérébrale et intellectuelle, faite mi-partie de droiture et de dextérité, valant moins que la première et plus que la seconde, espèce de notion spontanée de la direction droite, comparable à l'aimant dans la boussole, ou à l'instinct de l'hirondelle qui sait toujours reconnaître le chemin du nord ou du midi selon la nécessité de chaque saison. Aux États-Unis, ignorans et lettrés, corrupteurs et corrompus ont naturellement l'esprit droit. Ni les uns ni les autres ne sont portés à attaquer ou à renier les principes fondamentaux de l'ordre social. L'enthousiasme, les rancunes et les écarts de conduite ne leur détraquent pas fatalement la cervelle, sauf pour l'objet spécial de leur erreur ou de leur égarement momentanés. Peut-être leurs écrits et leurs discours manquent-ils encore de méthode et de clarté. Ils expriment confusément des idées vraies; c'est moins dangereux que d'exprimer clairement des idées fausses, masquées sous le charme et l'éclat du style. Justes et pécheurs évitent surtout de pécher contre le Saint-Esprit et pratiquent la religion du bon sens. Chacun travaille dans le vice ou la vertu; mais la rectitude du jugement demeure indépendante de la moralité, et les capitulations de la conscience n'engagent pas la raison à capituler.

D'où l'on peut tirer cette conclusion paradoxale au premier abord. Outre la ferme et sage conduite des honnêtes gens, plus nombreux, comme partout ailleurs, mais moins alertes et dégourdis que les

autres, ce qui sauve la démocratie américaine, c'est que même ses irréguliers et ses déclassés se piquent d'être bien pensans. Ils localisent leur indélicatesse sur les seuls points où leurs intérêts sont en jeu, et ne songent pas à se jeter dans la révolution pour détruire et renouveler de fond en comble la société ou le gouvernement. Chez les Anglo-Saxons de toute latitude, les partis tiennent à honneur de compter dans leurs rangs le plus grand nombre possible de citoyens loyaux et satisfaits. L'opposition violente n'est pas le panache nécessaire pour conquérir la popularité facile; les plaintes et les découragemens sont mal notés. Quiconque manque de réussir est un maladroit. Le rôle larmoyant de victime et de déshérité n'attire aucune sympathie; l'héritage commun est assez riche et vaste pour que chacun en ait sa large part s'il sait la prendre. Être et se dire misérable est une faute contre le patriotisme, un manque de respect aux États-Unis.

Quoique entraînés par l'évolution du progrès, les Américains gardent presque intact le discernement entre les principes fixes qui doivent être conservés soigneusement et les choses qui peuvent être modifiées. L'insistance obstinée pour le changement n'est pas plus raisonnable suivant eux que la résistance inflexible à toute réforme. Cette solidité du caractère et du jugement fait la véritable force du tempérament national. Il ne fallait rien moins pour soutenir la débilité d'un régime qui, ne fournissant qu'un minimum de gouvernement, exige dans le peuple un maximum de qualités spéciales. Celles-ci sont-elles plus nombreuses que les défauts? Nous n'en avons pas dressé le compte. Mais elles leur sont très supérieures en énergie et en direction. Les qualités des Américains ne marchent pas à la suite de leurs défauts, comme les ambulances réparatrices à la suite des armées combattantes. Ce sont les qualités qui mènent le train et combattent en tête; les défauts sont utilisés pour les besognes inférieures. De la sorte, les Américains ont réussi à maintenir presque constamment chez eux depuis un siècle la prédominance de deux grands partis disciplinés, également conservateurs pour le fond des choses, soit dans l'opposition, soit au pouvoir. Tel est tout le secret transmis par l'Angleterre aux États-Unis, qui l'ont recueilli précieusement et appliqué à leur manière comme une condition essentielle de succès et même d'existence.

A chaque pays appartient l'acceptation ou le choix initial de ses institutions, selon ses goûts, ses traditions, ses nécessités géographiques ou historiques, et ses tendances; c'est là le point contingent. Mais les idées, les principes et les moyens de droite doivent être franchement appliqués et suivis; voilà le point fixe, l'intérêt

primordial pour toute nation qui ne veut pas se suicider ou déchoir. En fait d'études et d'expériences politiques, presque tout aujourd'hui a été approfondi ou tenté. De tant d'essais et de recherches résulte une seule certitude : tout gouvernement qui ne reste pas ou ne rentre pas dans les voies nettement conservatrices se perd, et perd le pays avec lui. Si un régime de forme quelconque est incapable de fournir une droite gouvernementale forte et stable, il faut qu'il change ou soit changé.

La grande question est donc de savoir si la démocratie peut oui ou non produire et faire vivre des majorités, des administrations et des gouvernemens de droite libérale. La république des États-Unis dit oui, et prouve son dire par ses succès depuis cent ans. Elle a ainsi accrédité la démocratie dans le Nouveau-Monde. Nos républiques latines disent non, et ne le prouvent que trop par leurs fautes. La France témoigne sa volonté d'aller à droite ; les partis républicains la poussent à gauche, en plein péril. La preuve se trouve donc largement faite, et la conclusion semble facile à tirer. Que chacun soit conservateur suivant la mode de son pays. Ce n'est pourtant pas la faute des royalistes si les républicains leur ont laissé le monopole des procédés et des principes conservateurs, et si le conservatisme indispensable et vital n'a jamais pu prendre et garder chez nous d'autre forme que la forme monarchique.

A trois reprises différentes, nos républicains ont eu beau jeu de montrer leurs aptitudes conservatrices. Qui donc les empêchait, comme leurs plus clairvoyans amis le conseillaient, d'emprunter les bonnes traditions des précédens régimes et d'en appliquer les saines doctrines administratives, diplomatiques et financières ? Au lieu de tout compromettre, pourquoi n'ont-ils pas rendu le pays plus prospère qu'ils ne l'avaient trouvé, selon l'exemple des monarchies antérieures ? Ce critérium pratique de la valeur des gouvernemens ne saurait être récusé, même par les adeptes du positivisme. La troisième république était maîtresse absolue ; on lui avait mis tous les atouts dans la main. Qu'en a-t-elle fait ?

Quant aux institutions américaines, il leur reste une épreuve décisive à subir. Elles sont arrivées à un tournant dangereux où le socialisme les guette « A l'heure où une crise commerciale jettera sur le pavé de nombreux ouvriers sans ouvrage, quand il ne restera plus de terres publiques à distribuer, et que la population des villes se sera encore accrue, si de mauvaises récoltes font hausser le prix du pain, si des coalitions et des grèves suspendent le travail et qu'aux masses mécontentes et affamées se présente la tentation de détruire les richesses accumulées et sans défense, alors se fera la véritable épreuve de la valeur de nos insti-

tutions. On verra si les Américains sont vraiment capables de *self-government* (1). » M. Park ajoute dans un élan d'orgueil patriotique, justifié par l'énergie virile et la grandeur de son pays : « L'Amérique a une mission providentielle à remplir. Au jour prochain de la crise sociale où la civilisation moderne devra livrer bataille contre la barbarie qu'elle-même a enfantée, si l'Amérique succombe, le monde entier succombera. » Nous n'aurons pas, Dieu aidant, la honte de laisser la civilisation moderne et chrétienne sombrer en pareille aventure. Plus d'une fois déjà, la vieille Europe a ressenti ces formidables secousses que les Américains appellent « des tremblemens d'hommes (*manquake*). » Les plus terribles catastrophes ne l'ont pas empêchée de se relever et de faire encore quelque figure dans le monde. Elle aussi croit à sa mission et se défendra.

Il est triste toutefois de voir finir au milieu de lugubres pronostics un siècle qui a réalisé de grands progrès et tenu quelques-unes de ses plus belles promesses. Le désappointement est universel. M. Bryce, l'auteur éminent d'un ouvrage de premier ordre récemment publié sur l'Amérique, donne des signes de découragement malgré son optimisme résolu (2). « J'ai vu, dit-il, la dernière expérience que l'humanité a tentée, et la dernière qu'elle puisse espérer de tenter dans des conditions aussi favorables. Une race dont l'énergie sans égale et la variété d'aptitudes ne furent jamais surpassées a envoyé l'élite de ses enfans dans un pays neuf, comblé des dons de la nature et sans ennemis à redouter... Pourtant le gouvernement et les institutions des États-Unis, ainsi que leur organisation industrielle, sont loin de l'état social perfectionné que rêvaient les philosophes et que les Américains s'attendaient à créer. » Puis, ramenant son découragement en Europe, l'auteur ajoute avec une mélancolie sincère : « Il y a juste cent ans, une vision de l'âge d'or avait charmé les imaginations, convaincues qu'après la rupture des chaînes de tyrannies séculaires et la proclamation de cette doctrine que le gouvernement résultait du consentement de tous et ne pouvait agir que pour le bien de tous, on avait assez fait pour permettre aux vertus naturelles des hommes d'assurer la paix et le bonheur des nations.

(1) Strong, *Our country*.

(2) N'a-t-on pas été jusqu'à reprocher à M. Bryce « de négliger d'apprécier les courans profonds de mécontentemens qui commencent à troubler la société aux États-Unis?.. Séduit et enguirlandé par les sourires enchanteurs des beautés américaines, le professeur Bryce voit l'Amérique à travers le cristal et la mousse du champagne des bienvenues hospitalières, et fait des États-Unis un tableau flatteur, qui ne le cède guère à celui d'un paradis terrestre. » (*North American Review*, mars 1889.)

Depuis 1789, beaucoup de choses sont arrivées, et les hommes se sentent infiniment moins disposés à fonder leurs espérances sur les réformes politiques. Nombreux sont les penseurs européens qui semblent avoir perdu l'ancienne croyance au progrès... D'autres demeurent persuadés que la marche ascendante de l'humanité est lente, mais sûre. »

A l'occasion d'une récente solennité littéraire et devant un auditoire de choix, M. Renan n'a pas craint de faire son deuil de la révolution française, qu'il condamne en termes empreints d'une tristesse ironique légèrement supportée. Cette excommunication majeure a été lancée de main de maître. Encore serait-il de bonne grâce d'insister sur la distinction entre 1789 et 1793. C'est à la seconde de ces deux dates qu'il faut réserver l'enterrement laïque, silencieux et définitif, pour ressusciter les souvenirs de la première avec honneur et confiance.

L'Amérique est restée fidèle à son 1789; elle ne permettra pas qu'il dégénère en un 1793 imbécile et criminel. Nous en avons pour garant le génie national d'un pays où les citoyens et les pouvoirs publics ont adopté la vraie devise du conservatisme libéral : « Nul ne doit aller jusqu'au bout de son droit et de sa liberté. Quiconque méconnaît ce principe, offense le droit ou la liberté d'autrui, et met en péril toute harmonie politique et sociale. » On peut avoir foi dans les destinées d'un peuple qui, selon la mémorable parole de Webster, « se limite spontanément et fixe des bornes à sa propre puissance. » De tous les triomphes de la démocratie, énumérés par ses panégyristes avec complaisance, le plus rassurant est celui qu'elle sait remporter sur elle-même.

DUC DE NOAILLES.

LA DOULEUR

La douleur est un des sujets sur lesquels les grands esprits de tous les temps se sont appesantis avec le plus de prédilection. Les physiologistes l'ont étudiée sous son aspect physique; les philosophes ont médité sur son essence, ses causes et sa finalité, et, malgré des divergences d'opinion inévitables, tous ont été d'accord pour la considérer comme une loi de la nature, comme une nécessité fatale à laquelle il faut se résigner, parce qu'elle a sa raison d'être et son utilité. Les stoïciens professaient, il y a deux mille ans, à cet égard, les mêmes doctrines que les pessimistes d'aujourd'hui, avec cette différence toutefois que, si les premiers acceptaient la souffrance comme une condition de la vie, c'était pour enseigner à l'homme à l'endurer avec courage. ***Supporte et abstiens-toi,*** telle était leur devise. Ils plaçaient le bonheur dans l'accomplissement de la vertu, tandis que les pessimistes ne croient ni à l'un ni à l'autre. Pour Schopenhauer, comme pour Hartmann, la douleur est l'irrémédiable condition des êtres, une sorte de damnation, un enfer dont le monde ne pourrait sortir que par l'anéantissement.

Le christianisme a des doctrines plus consolantes. A ses yeux, la douleur, bien loin d'être un mal, est le premier des biens. « O homme, a dit Chateaubriand, tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux, tu n'existes que par la douleur, tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée. » La douleur, dit l'abbé Bougaud (1), éclaire et purifie ; elle détache

(1) *Le Christianisme dans les temps présens*, par l'abbé Emmanuel Bougaud, vicaire-général d'Orléans. Paris, 1877, t. Ier.

des choses qui passent. C'est la gerbe de lumière qui éclaire l'infini. C'est l'expiation qui efface les fautes et l'humiliation qui abaisse l'orgueil. Elle grandit et élève l'âme qui l'accepte et qui la bénit, car l'homme n'est vraiment sublime qu'en face de la douleur et de la mort. La souffrance ennoblit tout ce qu'elle touche, elle embellit le cœur comme le visage. De tout temps les saints, les génies, toutes les grandes âmes ont été les privilégiés de la douleur. Elle s'élève et se spiritualise pour se mettre au niveau de ces natures d'élite, car Dieu proportionne la force de ses coups à la vigueur de ceux qu'ils frappent, comme il mesure le vent à la brebis tondue. La souffrance est la clef d'or qui ouvre la porte de la vie éternelle.

« L'homme qui ne connaîtrait pas la douleur, dit Jean-Jacques Rousseau, ne connaîtrait ni l'attendrissement de l'humanité, ni la douceur de la commisération. Son cœur ne serait ému de rien ; il ne serait pas sociable, il serait un monstre pour ses semblables. » Cette thèse vient d'être reprise par le comte Léon Tolstoï dans son livre *de la Vie;* mais, tandis que la religion chrétienne a surtout en vue les souffrances morales, ce sont les douleurs du corps qu'il vise plus particulièrement. Le dernier chapitre a pour titre : *Les souffrances physiques sont une condition indispensable de la vie et du bonheur des hommes.* Si la douleur n'existait pas, dit-il, l'individualité animale ne serait pas avertie des transgressions de sa loi. Si la conscience réfléchie n'éprouvait pas la souffrance, l'homme ne connaîtrait jamais la vérité et ignorerait la loi de son être. La souffrance physique est pour lui un enseignement et une punition. Son intensité est proportionnée à nos forces. Les êtres inconsciens comme l'enfant, comme l'animal, souffrent beaucoup moins que les êtres doués d'expérience et de raison, parce qu'ils n'ont pas le sentiment de la situation et la crainte qu'elle se prolonge ; parce qu'ils ne connaissent pas la révolte.

Je n'ai pas la pensée de m'inscrire en faux contre une doctrine aussi universellement acceptée ; je voudrais toutefois réagir contre ce qu'elle a de trop absolu.

La souffrance est évidemment une condition de l'existence humaine au même titre que la maladie et la mort ; mais le désir et le pouvoir d'adoucir les rigueurs de cette loi sont également dans la nature. L'homme, depuis qu'il est sur la terre, n'a pas cessé de lutter pour améliorer sa condition, pour augmenter son bien-être, en diminuant la somme de ses souffrances et en multipliant ses plaisirs. C'est là son droit, son privilège ; c'est la conséquence de sa liberté, le fruit de son intelligence ; c'est un des principaux attributs qui le distinguent des espèces animales, lesquelles sont passives et impuissantes à changer leur destin.

La lutte que l'espèce humaine soutient depuis son origine contre la souffrance et le malheur n'a pas été stérile. Les pessimistes les plus aveuglés par l'esprit de système sont bien forcés de reconnaître que la somme des maux de l'humanité s'est amoindrie. Lorsqu'on veut prendre en patience ses tristesses de l'heure présente, on n'a qu'à relire l'histoire des temps passés ; on y puise la résignation et l'espérance. L'histoire est en effet le martyrologe de l'espèce humaine. C'est une succession de guerres sans fin, de destructions sauvages, où l'incendie et le pillage des villes, le massacre des habitans, sont les passe-temps habituels du vainqueur et qui ne se terminent que par l'anéantissement du vaincu. Nous avons bien encore nos guerres, hélas! nous pouvons même en entrevoir dans l'avenir de formidables ; mais enfin ce n'est plus l'état normal des sociétés : leurs explosions sont séparées par de longs intervalles de répit. Elles sont de courte durée et, bien que le chiffre des morts soit très élevé de part et d'autre, c'est à peine s'il affecte d'une manière sensible le mouvement de la population des grands États engagés dans la lutte. Enfin, la guerre ne traîne plus après elle les horreurs dont elle était autrefois accompagnée.

Les autres fléaux ont diminué de même. Autrefois la famine dévastait le monde. Dans les dix siècles qui séparent l'époque de Charlemagne de la nôtre, on ne compte pas un laps de vingt ans sans qu'elle ait régné quelque part en Europe. Dans les années les plus désastreuses, lorsqu'on avait consommé le peu de grain restant de la récolte précédente et dévoré les bestiaux, on en venait à manger l'écorce des arbres, l'herbe des prairies, les animaux immondes. On voyait des affamés profaner les tombeaux et assassiner les voyageurs sur les routes pour s'en repaître. Notre pays, dit M. Maxime Du Camp, a souffert de la faim jusqu'au commencement du XIXe siècle. Aujourd'hui, grâce à la rapidité des communications, à la facilité des transports, on ne connaît même plus les disettes. La dernière remonte à 1847 ; elle est antérieure à l'essor des chemins de fer et de la navigation à vapeur. Maintenant les produits alimentaires s'échangent d'un bout du monde à l'autre avec une régularité et une promptitude telles que la pénurie ne peut s'en faire sentir nulle part, et c'est à peine si les mauvaises récoltes font monter de quelques centimes le prix du kilogramme de pain.

Les épidémies ont reculé, comme les famines, devant les progrès de la civilisation. Les nôtres ne sont plus que le vestige de celles qui ravageaient le monde au moyen âge. Depuis un demi-siècle, le choléra a passé six fois sur l'Europe, et toutes ses invasions réunies n'ont pas enlevé le centième de sa population, tandis qu'en trois ans la peste noire du XIVe siècle en a détruit le tiers.

L'adoucissement des mœurs a de son côté diminué d'une manière sensible la somme des souffrances de l'humanité. Nous ne connaissons plus l'oppression des grands, les cruautés de l'esclavage, l'horreur des supplices et toutes les rigueurs formidables sur lesquelles reposait le vieil édifice social. Le progrès scientifique a rendu toutes les professions plus salubres et moins pénibles, amélioré toutes les conditions morales et matérielles de l'existence. L'homme, en un mot, par son intelligence et son activité, par le travail accumulé des générations, est parvenu à diminuer la somme des douleurs morales et physiques auxquelles il était condamné. Il a triomphé des maladies les plus meurtrières, et chaque jour il étend ses conquêtes sur ce terrain spécial; enfin, s'il n'a pu se soustraire à la mort, il a réussi du moins à en éloigner le terme (1). En se créant une condition meilleure, il n'a fait qu'obéir à sa nature, et, quoi qu'il fasse dans l'avenir, il lui restera toujours assez de maux à endurer pour obéir à la loi qui le condamne à souffrir.

Cette nécessité m'apparaît, je l'avoue, d'une manière bien plus nette dans l'ordre moral que dans l'ordre physique. Sans replacer la question sur les hauteurs où le christianisme l'a portée et en la traitant au point de vue des faits de la vie pratique, il est certain qu'une prospérité continuelle est mauvaise pour l'esprit comme pour le cœur. Il faut avoir connu le chagrin pour compatir aux peines de ses semblables, de même qu'il faut avoir connu les défaillances pour se montrer indulgent aux faiblesses des autres; mais il ne faut pas que le fardeau du malheur dépasse la mesure de nos forces. Les peines continues irritent les natures vulgaires, exaspèrent les mauvaises et les poussent à la révolte contre la société, qu'elles en rendent responsables. La douleur est mauvaise conseillère; en se prolongeant outre mesure, elle finit souvent par lasser les plus mâles courages. Il n'y a que les âmes d'élite qui puissent résister indéfiniment au vent du malheur sans courber la tête, encore faut-il qu'elles puisent leur courage et leur résignation dans une sphère plus élevée que celle des intérêts matériels.

La souffrance physique a sans doute aussi sa raison d'être. C'est un avertissement que la nature nous donne et sans lequel nous serions à la merci de toutes les influences extérieures, de toutes les agressions. C'est également la punition de nos imprudences et de nos excès, et sous ce rapport encore elle nous rend des services; mais cela n'est vrai que de la douleur normale, telle que la conçoit la physiologie, telle que les philosophes se la figurent; cela ne

(1) Le terme moyen de la vie humaine, qui était de vingt-huit ans à la fin du siècle dernier, dépasse quarante aujourd'hui.

s'applique pas aux souffrances démesurées en présence desquelles les médecins se trouvent chaque jour. Il leur est impossible de considérer comme justes et nécessaires les tortures sans trêve, sans merci, sans espoir, qui accompagnent certaines maladies ; les supplices qu'endurent de pauvres femmes, de petits enfans qui n'ont rien à expier, n'ayant jamais fait de mal ; ils pensent en un mot qu'il est aussi légitime de calmer les souffrances physiques que de soulager les peines morales. Soulager la douleur est une œuvre divine, a dit Hippocrate. Les médecins de tous les temps se sont efforcés de suivre le conseil du père de la médecine, et ceux de l'époque contemporaine ont eu le bonheur inappréciable de découvrir les moyens de faire disparaître la douleur physique d'une manière à peu près complète. Le siècle qui s'achève a vu naître des découvertes plus brillantes que celles-là, mais il n'en a pas produit de plus utiles.

I.

Les plus redoutées, parmi les souffrances physiques, sont celles qui accompagnent les grandes opérations de la chirurgie. Le moyen de soustraire les blessés à ces tortures avait été souvent recherché ; mais on avait été rebuté par les insuccès et personne n'y songeait plus, lorsqu'on apprit tout à coup qu'on venait de découvrir ce grand secret en Amérique et qu'il suffisait de respirer de l'éther pour devenir complètement insensible.

Cette nouvelle fut accueillie en Europe avec une défiance que justifiaient sa provenance un peu suspecte et la simplicité même du moyen sur lequel elle reposait. Il semblait étrange, en effet, qu'une propriété aussi merveilleuse se révélât tout à coup dans un agent connu depuis trois cents ans et que la médecine employait tous les jours sous cette même forme ; mais il était si facile de savoir à quoi s'en tenir, qu'on s'empressa de vérifier le fait, et tous les doutes s'évanouirent devant l'évidence. Il y eut alors une véritable explosion d'enthousiasme dans le monde entier et, par un privilège assez rare dans l'histoire des découvertes scientifiques, celle-ci fit le tour du monde sans rencontrer d'opposition ni de résistance.

L'événement fut si soudain, si imprévu, qu'on se crut en présence d'une idée nouvelle et qu'on oublia toutes les tentatives antérieures. Elles n'avaient eu du reste ni succès ni retentissement. La chirurgie avait renoncé à résoudre ce problème. L'Académie de médecine l'avait relégué parmi les questions dont il n'y avait plus à s'occuper, et Velpeau avait frappé cette recherche d'interdit : « Éviter la douleur dans les opérations, écrivait-il en 1839, est

une chimère qu'il n'est plus permis de poursuivre aujourd'hui. » Ajoutons que, dix-sept ans plus tard, il fut le premier à révoquer son arrêt, en prouvant une fois de plus que, dans les sciences, il ne faut jamais engager l'avenir.

Lorsque la découverte de l'*anesthésie* (1) fut passée à l'état de conquête définitive, on sait avec quelle ardeur on en poursuivit l'application, avec quel soin la question fut étudiée sous toutes ses faces. On sait comment le chloroforme remplaça l'éther dans la pratique et comment il a triomphé de toutes les substances rivales qu'on a tenté de lui substituer. Je ne reviendrai pas sur cet historique, parce qu'il appartient au passé et parce qu'il a été fait ici même avec un talent remarquable (2). Il ne constitue du reste que la première étape de la carrière que j'ai l'intention de parcourir.

L'insensibilité causée par le chloroforme et l'éther est profonde, absolue, mais fugitive. Suffisante pour endormir le sujet pendant la durée d'une opération, elle est trop fugace pour calmer la douleur d'une manière définitive; elle est impuissante à triompher d'une simple névralgie dentaire. Après avoir sommeillé un instant sous l'influence de l'anesthésique, le mal se réveille aussi aigu, aussi térébrant qu'auparavant. Ces instans de calme, achetés au prix d'une perte momentanée de connaissance, ne peuvent se prolonger par le même moyen sans inconvénient et sans danger. Le choloroforme en inspiration ne remplissait donc qu'une des conditions du programme, il fallait trouver un *analgésique* (3) d'une action plus persistante et c'est encore en s'adressant à l'un des agens les plus connus de la matière médicale qu'on l'a rencontré.

Si la découverte de l'éther remonte à trois siècles, l'opium a des titres de noblesse bien plus respectables encore : les Grecs prétendaient tenir de Cérès la connaissance de ses vertus; Homère les a chantées, et les illustrations médicales de tous les temps les ont célébrées à l'envi. Leur enthousiasme se comprend. C'était le seul moyen dont ils disposaient pour apaiser les souffrances de leurs malades; mais l'usage continu de l'opium détruit l'appétit, paralyse les voies digestives et produit à la longue l'état cachectique dans lequel tombent tous les *thériakis* (4) et tous les fumeurs d'opium. Il est probable que ce remède n'aurait jamais dépassé le seuil des officines, si les chimistes ne l'en avaient pas fait sortir.

Comme tous les produits naturels, l'opium est une substance éminemment complexe. Il contient une quarantaine d'élémens,

(1) *Anesthésie*, de α privatif et αἴσθησις, sensation.
(2) A. Dastre, *Sur les Anesthésiques*. (*Revue* du 15 décembre 1880.)
(3) *Analgésie*, de α privatif et ἄλγος, douleur.
(4) C'est le nom qu'on donne en Turquie aux gens qui font abus de l'opium.

parmi lesquels on ne compte pas moins de vingt alcaloïdes. Le plus important de ces derniers, celui que l'opium renferme en plus grande abondance et auquel il doit ses principales propriétés, c'est la morphine. Découverte par Sertuerner au commencement du siècle, elle fut immédiatement utilisée dans la pratique médicale, sous forme de solution, de sirop; on l'employa même en application extérieure; mais l'usage ne s'en serait pas vulgarisé, elle n'aurait pas conquis la faveur des gens du monde et donné naissance à un vice élégant, si Pravaz n'avait pas imaginé l'ingénieux instrument à l'aide duquel on introduit les médicamens sous la peau, pour les livrer à l'absorption active et prompte du tissu cellulaire qui la double. Les perfectionnemens apportés à l'appareil primitif, et surtout la substitution de l'aiguille creuse au trocart, en ont rendu l'emploi tellement facile que les injections hypodermiques de morphine sont devenues d'un usage courant en thérapeutique et que les malades eux-mêmes peuvent se les pratiquer. L'impulsion a été donnée en 1855 par un médecin anglais, le docteur Wood, et depuis lors, cette pratique a pris une extension qu'on n'avait pas prévue. Je parlerai plus tard de l'abus qu'on en a fait; mais il est juste de constater d'abord les services qu'elle rend.

Les injections de morphine calment la douleur avec une promptitude extraordinaire. Le soulagement est presque instantané. Au bout de quelques minutes, on commence à en sentir les effets. Peu à peu la souffrance la plus aiguë se transforme en un simple engourdissement, qui fait bientôt place à un état de bien-être délicieux. Il faut l'avoir éprouvé pour en comprendre le charme. C'est un demi-sommeil léger, que le moindre bruit fait cesser; parfois même c'est l'insomnie, mais elle est si agréable qu'on ne songe pas à s'en plaindre. Les morphinomanes passent souvent la nuit entière à lire sans regretter le sommeil.

La douleur, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, revêt des formes bien variées; les homéopathes, qui sont des analystes de première force, en admettent soixante-treize espèces différentes ; mais la morphine n'a pas souci de ces distinctions subtiles, elle calme toutes les douleurs, quelles que soient leurs causes et les formes sous lesquelles elles se traduisent. Lorsqu'elle joint son action à celle de l'éther ou du chloroforme, rien ne lui résiste.

L'art de guérir aurait pu se contenter de ces deux moyens ; mais la chimie et la physiologie expérimentale lui ont offert de nouveaux calmans qui sont venus compléter son arsenal analgésique. Ce sont d'abord les alcaloïdes de la belladone, du datura stramonium, de la jusquiame, de l'aconit, puis le chloral et les bromures alcalins. Le chloral a été découvert par Liebig en 1832 et introduit dans la

pratique médicale en 1860 par O. Liebreich. Ses propriétés sont tellement analogues à celles du chloroforme, que plusieurs physiologistes ont pensé qu'il n'agissait que par les petites quantités de ce corps qu'il produit en se transformant dans l'organisme. Il est, comme lui, hypnotique et insensibilisant. Le sommeil qu'il procure est exempt d'agitation et de rêves. Il n'a pas les inconvéniens de l'opium, et son énergie le rend utile dans le tétanos, où il a procuré quelques guérisons, et dans la rage, dont il parvient à diminuer les formidables crises.

Les bromures sont les antidotes de l'éréthisme nerveux et de l'excitation cérébrale. Ils fournissent à la thérapeutique de précieux agens dans le traitement des névroses. Ce sont les seuls remèdes qui aient prise sur la plus redoutable d'entre elles, l'épilepsie (1). Enfin, deux nouvelles substances sont venues récemment se joindre à cette liste. C'est d'abord l'antipyrine, dont la vogue est devenue telle que les fabriques suffisent à peine à la consommation qui s'en fait aujourd'hui; c'est ensuite la cocaïne, qui fait moins de bruit et rend plus de services, parce qu'elle jouit de la propriété précieuse de produire l'anesthésie locale, sous la forme la plus simple.

Il suffit de passer un pinceau trempé dans une solution de chlorhydrate de cocaïne au quinzième sur la surface la plus impressionnable, pour y déterminer une insensibilité complète. L'instillation d'une ou deux gouttes de ce liquide entre les paupières permet de faire subir à l'œil les explorations les plus pénibles, les opérations les plus délicates, sans provoquer ni douleur ni clignement. Lorsqu'on veut explorer ou cautériser la gorge des enfans, il suffit de la badigeonner au préalable avec la solution de chlorhydrate de cocaïne pour la rendre insensible à tout contact. Enfin, lorsqu'on en injecte quelques gouttes dans le tissu gingival d'une dent malade, on peut ensuite l'extraire sans que le patient éprouve autre chose qu'un sentiment de surprise et d'ébranlement. On insensibilise de la même manière les cavités intérieures sur lesquelles il faut agir et dont la susceptibilité est aussi grande.

La cocaïne a remplacé avec avantage tous les procédés à l'aide desquels on cherchait, depuis la découverte des anesthésiques, à insensibiliser momentanément une partie, sans être obligé d'agir sur l'économie tout entière. Elle est plus sûre et plus commode dans son emploi que les mélanges réfrigérans, que les pulvérisations d'éther, de sulfure de carbone et même de bromure d'éthyle.

(1) Le bromure de potassium et le chloral forment la base d'un remède composé qui nous vient d'Amérique et qui se nomme *bromidia*. Les extraits de chanvre indien et de jusquiame entrent également dans la composition de ce calmant très actif et d'une administration facile.

Avec de pareilles ressources, l'art de guérir est maître de la douleur. S'il ne lui est pas toujours possible de l'atteindre dans sa source, il peut du moins à coup sûr en suspendre les manifestations, en faire disparaître les tortures, et c'est là le principal. Pour comprendre l'étendue d'un pareil bienfait, il faut avoir été témoin du supplice qu'endurent les malheureux en proie aux névroses douloureuses, quand on ne leur vient pas en aide. C'est une torture sans trêve et sans espoir, car chaque paroxysme en appelle un nouveau, car la durée de l'épreuve est inconnue, car il n'y a pas même à compter sur la mort pour y mettre fin : ces maladies-là ne tuent pas.

Les névropathes, les martyrs de leur système nerveux, les malheureux qui sont obligés de subir les dures nécessités de la chirurgie, ne sont pas les seuls qui aient bénéficié de ce progrès. Il a étendu son action à tous ceux qui souffrent, et il déploie la même puissance, qu'il s'agisse d'apaiser une douleur du moment, ou de procurer du calme à ceux qui n'ont plus que la mort en perspective. Parmi les blessés qui couvrent les champs de bataille, il en est dont l'état ne laisse aucun espoir. On se trouve également quelquefois en présence de ces cas désespérés, à la suite des accidens dont les chemins de fer et les ateliers sont souvent le théâtre. Autrefois, ces malheureux attendaient la mort dans d'atroces souffrances; aujourd'hui, grâce aux inspirations de chloroforme et aux injections de morphine combinées, ils s'éteignent doucement, dans la plénitude de leurs facultés. Ils n'ont perdu que celle de souffrir.

A l'aide des mêmes moyens, on parvient à prolonger, pendant des années, et à rendre supportable l'existence des malades atteints de ces lésions organiques qui ne pardonnent pas et qui font souffrir mort et misère avant de conduire leurs victimes au tombeau; mais c'est surtout à la guerre que les anesthésiques rendent d'admirables services. Ils ont transformé la chirurgie des champs de bataille.

A l'époque de nos grandes guerres, les ambulances de première ligne offraient un terrible spectacle. Il fallait la force d'âme et la longue habitude des chirurgiens du premier empire pour conserver, dans un pareil milieu, leur calme, leur sang-froid et leur sûreté de main. Les cris des blessés se tordant sous le couteau, les gémissemens de ceux qui attendaient leur tour, les plaintes des mourans, les supplications des uns, les imprécations des autres se mêlaient au bruit de la fusillade et au grondement lointain du canon. Ceux qui se sentaient blessés à mort, et auxquels on avait fait un pansement de consolation, demandaient qu'on les achevât. Les conscrits appelaient leur mère ou imploraient du secours; les vieux soldats, plus stoïques,

étouffaient leurs cris, en mordant dans un morceau de linge ou en mâchant une balle. Ceux-là, il fallait les supplier de se plaindre et de crier, parce que l'effort qu'ils faisaient pour se contraindre devenait un péril de plus. Les blessés, les mourans, se succédaient sans trêve, à mesure que l'affaire devenait plus sérieuse, et cela durait parfois des journées entières. A Eylau, J.-D. Larrey est resté, pendant trente heures, avec ses aides, dans une ferme convertie en ambulance, opérant et pansant les blessés, les pieds dans la neige et par un froid tellement intense que les instrumens tombaient de leurs mains glacées, n'interrompant son terrible labeur que pour faire le coup de feu avec ses chirurgiens, ses infirmiers et les blessés qui pouvaient encore tenir un fusil, contre les nuées de Cosaques qui venaient tourbillonner autour de son ambulance.

Les choses ont complètement changé depuis lors. Les anesthésiques ont transfiguré les ambulances. Il y règne toujours la même activité; on y assiste encore à de cruels spectacles; mais tout se passe dans le calme et le silence. La résignation et l'espoir ont remplacé les cris, les larmes et les imprécations. Les chirurgiens s'acquittent de leurs fonctions, avec une tranquillité que ne troublent ni les clameurs ni les mouvemens des blessés. Ceux-ci, lorsqu'ils ont subi leur épreuve, reposent paisibles et confians; les autres attendent leur tour sans appréhensions, rassurés par ce qui se passe sous leurs yeux, et les désespérés voient venir la mort dans un demi-sommeil lucide.

II.

Tout s'enchaîne dans l'évolution de l'humanité, et chaque chose arrive à son heure. Il était temps que la science découvrît les moyens de supprimer la douleur, car nous ne savons plus souffrir. Les progrès de la civilisation, en nous rendant la vie trop facile, ont tellement affiné la race, ils ont à ce point exalté le système nerveux aux dépens de tout le reste, que nous sommes devenus, avec le temps, des êtres tout de sensation, ressentant à l'excès le plaisir comme la douleur, celle-ci surtout.

Nos joies sont plus vives peut-être, elles sont assurément plus délicates que celles de nos ancêtres; mais je ne crois pas qu'il y ait compensation. Le champ de la douleur est bien autrement étendu que celui du plaisir, et la puissance de souffrir est sans limites. Il est des gens, et le nombre s'en accroît tous les jours, pour qui presque toutes les impressions sont pénibles, chez lesquels l'exercice des fonctions les plus simples devient douloureux. Ce n'est pas, comme les personnes bien équilibrées

sont disposées à le croire, une affaire de pure imagination ; il s'agit de souffrances bien réelles; mais on les exaspère en les écoutant. Ceux qui s'y abandonnent sans résistance perdent très vite le pouvoir de réagir contre elles. Cela devient une obsession véritable. On ne trouve plus de mots assez énergiques pour exprimer ce qu'on ressent. Notre langue, malgré sa richesse, n'a plus assez de superlatifs pour répondre à ces exagérations. Les médecins, confidens habituels de ces lamentations, ne peuvent plus faire la part de l'imagination et celle de la réalité. Déroutés par ces hyperboles, ils se demandent si les gens auxquels ils ont affaire sont doués d'une organisation différente de la leur, pour tant souffrir de si peu de chose.

Longtemps ces exagérations ont été le partage exclusif des femmes. Les hommes tenaient autrefois à honneur de braver la souffrance comme le danger. Sans être aussi stoïques que les Spartiates, sans viser à l'orgueilleux mépris du sauvage attaché au poteau du supplice, qui sourit à la torture et entonne son chant de mort, pour braver une dernière fois son ennemi, nos pères auraient rougi de se montrer faibles devant les petites épreuves de la vie. Les hommes d'aujourd'hui n'ont pas cet amour-propre. Lorsqu'il s'agit de souffrir, ils confessent leur pusillanimité avec un aimable abandon. Ils s'en font même une sorte de mérite. Ils sont si nerveux, leur constitution est si délicate, qu'il leur est impossible d'endurer la moindre douleur. Il en est même qui sont organisés d'une façon tellement supérieure, qu'ils ne peuvent pas être témoins des souffrances des autres et qu'ils s'empressent de les fuir. Ces êtres, trop perfectionnés au moral comme au physique, tiennent en médiocre estime les natures grossières qui souffrent sans se plaindre, se résignent quand il faut, et qui n'hésitent pas à prendre leur part des chagrins des autres, quand ils peuvent, à ce prix, leur apporter un soulagement ou une consolation.

Cet excès de sensibilité qui paralyse les meilleures intentions, cette faiblesse de caractère qu'il faut plaindre, lorsqu'elle n'est pas la manifestation inconsciente de l'égoïsme, toutes ces défaillances sont surtout le résultat d'une éducation mal dirigée.

Il s'est produit assurément, comme je le disais tout à l'heure, un changement physique et moral dans l'organisation des peuples que de longs siècles de bien-être ont quelque peu amollis. Il est certain que nous ne sommes pas de la même trempe que nos ancêtres. Les plus solides d'entre nous se sentent passer un frisson dans le dos, lorsqu'ils visitent les musées rétrospectifs dans lesquels les instrumens de torture du moyen âge étalent leur hideux appareil. Si la question juridique n'était pas abolie depuis bientôt un siècle, il

faudrait y renoncer, parce qu'elle serait inapplicable. La vue seule des instrumens ferait tomber les gens en syncope, et le premier contact provoquerait de tels accidens nerveux, que les juges seraient obligés de tout suspendre, dans l'impossibilité d'obtenir aucune réponse de l'accusé, ou parce que, dans sa terreur, il aurait tout avoué par avance.

Les mêmes réflexions se présentent à l'esprit quand on visite les cachots de la même époque. On se demande comment des êtres humains ont pu vivre, pendant de longues années, dans de semblables conditions. Les hommes de notre temps n'y dureraient pas trois mois. Il y a par conséquent, dans notre défaut de résistance, quelque chose qui tient aux modifications subies par la race et transmises de génération en génération; mais les habitudes, les mœurs, l'affaiblissement des caractères et surtout la manière dont les enfans sont élevés, y entrent pour une bien plus forte part.

Ce n'est pas seulement dans l'ordre physique que cet affaissement se fait sentir. Tout se tient dans l'organisation humaine, et la débilité du corps entraîne la faiblesse de l'esprit. Lorsqu'on s'est déshabitué de souffrir, lorsqu'on éloigne avec terreur toute impression pénible, on devient inhabile à supporter les contrariétés et les inquiétudes. On les éprouve au centuple; elles prennent dans la pensée des proportions effrayantes et transforment en torture morale les plus vulgaires préoccupations, les chagrins les plus usuels.

Les médecins sont plus frappés que les autres de cette impuissance à supporter les contrariétés et les soucis, parce qu'ils en sont chaque jour les témoins. Dans les familles où règne le nervosisme, lorsqu'un enfant tombe malade, c'est une exagération d'inquiétude, une explosion d'angoisse qui dépasse toute mesure. Le petit malade, gâté à l'excès, pousse des cris quand on l'approche et ne veut se prêter à aucun examen. Il faut lui faire violence pour s'assurer de la nature de son mal. S'il est nécessaire d'y porter remède par une intervention immédiate, on est obligé d'engager avec lui une lutte dans laquelle on n'a pas toujours le dessus, et qui, dans tous les cas, a pour effet inévitable d'aggraver la situation.

Lorsque l'enfant est rétabli, tout le monde est épuisé dans la famille, et tout cela souvent pour une simple indisposition. Quand le cas est grave, c'est autre chose, et si l'enfant succombe, c'est cent fois pis. La famille est désemparée. Les parens fous de désespoir désertent la maison et vont promener leur chagrin de ville en ville; parfois la mère ne s'en relève jamais.

C'est là sans doute une douleur légitime et respectable entre toutes. La perte d'un enfant est le plus grand chagrin qu'on puisse

éprouver sur la terre ; c'est celui qui déchire les fibres les plus profondes et les plus sensibles de notre cœur ; mais enfin toute chose a sa mesure, et ce n'est pas faire acte de raison que d'ensevelir le bonheur de toute une famille dans la tombe d'un petit enfant. Nos aïeules aimaient aussi les leurs ; elles en perdaient davantage, car la variole à elle seule leur en enlevait un sur trois ; leur cœur de mère saignait comme celui des femmes de nos jours ; mais elles prenaient sur elles et dévoraient leurs larmes en silence, pour ne pas attrister ceux qui les entouraient, pour ne pas affaiblir le moral du chef de la famille, qui avait besoin de toute sa liberté d'esprit, pour continuer à la faire vivre.

Toute souffrance combattue s'affaiblit par la lutte, et la résignation apporte avec elle sa récompense ; mais ce langage ne se comprend pas aujourd'hui. Une conduite aussi raisonnable serait taxée d'insensibilité par les névropathes, pour lesquels le comble de l'héroïsme consiste à se laisser mourir de chagrin, en faisant partager son sort aux autres. Il est temps de protester contre cette tendresse malentendue. Il est tout aussi coupable de s'abandonner ainsi, que de chercher dans la mort un refuge contre les maux de la vie. Les deux suicides se valent, et, puisque j'ai prononcé ce mot, je ne puis pas me dispenser de signaler, comme un argument de plus en faveur de la thèse que je soutiens, l'augmentation rapide et croissante des morts volontaires. D'après les recherches récentes de M. Jacques Bertillon, le nombre en a plus que triplé, en France, depuis un demi-siècle. De 1826 à 1830, sur un million d'habitans, on comptait en moyenne 54 suicides par année ; de 1878 à 1882, le chiffre s'en est élevé à 180, et, l'année dernière, le suicide a fait, à Paris, plus de victimes que la fièvre typhoïde. Le même accroissement se constate dans le reste de l'Europe, sauf en Norvège. Je dirai bientôt la cause de cette exception.

Le suicide suit la même progression que la folie, dont il est le satellite et souvent la conséquence. Ces deux manifestations de l'égarement intellectuel sont soumises aux mêmes influences. C'est toujours l'exagération de la vie cérébrale, l'abus des sensations et celui de l'alcool qui troublent la raison. Les statistiques, avec la précision impartiale de leurs chiffres, projettent sur ces questions une éclatante lumière.

Les peuples riches, élevés en civilisation, sont ceux qui paient le plus fort tribut à la mort volontaire. L'écart d'un peuple à l'autre est énorme. Tandis que, pour un million d'habitans, la Saxe compte chaque année 392 suicides, le Danemark 251, la Suisse 239, l'Espagne n'en enregistre que 30 et l'Irlande 17 seulement.

Le nombre des morts volontaires suit la même marche que la

consommation de l'alcool. Les races du Nord, qui font abus de ce dangereux liquide, comptent deux ou trois fois plus de suicides que celles du Midi. Il n'y a qu'un seul pays où cette consommation décroisse, c'est la Norvège, et c'est aussi le seul où le nombre des gens qui attentent à leur vie aille en diminuant.

Alcoolisme, folie, suicide, sont trois fléaux qui marchent de front dans les sociétés modernes. Ce dernier cependant progresse un peu plus vite, parce qu'il reconnaît une cause de plus, c'est l'affaiblissement des croyances. Lorsqu'on ne croit plus à rien, il est logique de quitter la vie, comme on sort d'une salle de spectacle, quand la pièce a cessé de plaire ou quand on s'y trouve mal assis. Les chiffres confirment encore, à cet égard, les prévisions du raisonnement. A population égale, il y a moitié plus de suicides dans les villes que dans les campagnes, où les principes religieux ont été moins fortement ébranlés. Ce n'est que dans les grands centres de population que les femmes et les enfans attentent à leur vie.

Un dernier fait ne s'explique pas aussi facilement : c'est que les pays protestans, pris en bloc, ont, toute proportion gardée, deux fois plus de suicides que les pays catholiques. Le fait est d'une évidence saisissante dans le royaume-uni. L'Angleterre est le pays le plus riche de l'Europe. C'est celui dont la population s'accroît le plus rapidement. Les mœurs sont relativement austères, le puritanisme ardent, et pourtant on y compte presque autant de suicides qu'en France et dix fois plus qu'en Irlande, ce pauvre et malheureux pays qui meurt de faim, émigre en masse et va se dépeuplant. Pour les peuples, comme pour les individus, ce n'est pas toujours la souffrance qui conduit au dégoût de la vie. Ce ne sont pas les heureux de la terre qui craignent le plus de la quitter, ce sont les déshérités de l'existence, ceux auxquels elle a fait banqueroute et qui s'obstinent à poursuivre, avec l'espoir de le voir sortir enfin, le numéro qu'ils ont pris en naissant, à la loterie du bonheur.

Il est bien difficile de remonter un pareil courant de sentimens et d'idées; mais on peut réagir contre les exagérations de sensibilité, contre la pusillanimité croissante, qui affaiblissent les ressorts de la famille et portent atteinte à sa vitalité, contre la faiblesse de caractère qui ne permet de tenir tête ni aux événemens ni aux hommes, qui se traduit par des défaillances continuelles dans la vie publique, comme dans la vie privée, et qui finira par énerver la nation elle-même, si on n'y prend garde.

Pour combattre cette débilité sociale, il faut l'attaquer dans sa source, en s'adressant aux enfans. On peut transformer les générations de l'avenir, en leur donnant une éducation plus vi-

rile, en leur apprenant à supporter la douleur, à braver le danger, à s'endurcir aux privations comme à la fatigue et à ne pas attacher au bien-être plus d'importance qu'il n'en mérite. Les hygiénistes réclament depuis longtemps cette réforme de l'éducation. J'en ai moi-même fait ressortir la nécessité (1). Cette fois nous n'avons pas prêché dans le désert. La croisade que nous avons entreprise a porté ses fruits. Des sociétés se sont formées pour la propagation des exercices physiques dans les écoles et les lycées. Elles ont fondé des journaux (2) et font une propagande active. Cette question d'hygiène pédagogique fera l'objet d'un des congrès qui se réuniront cette année, à l'occasion de l'exposition universelle; enfin, par un arrêté en date du 8 juillet dernier, le ministre de l'instruction publique a institué une commission pour l'étude des améliorations à introduire dans le régime des lycées et des collèges, et les exercices physiques sont à l'étude dans une de ses sections. Tout fait espérer que les jeunes gens élevés d'après ces nouveaux principes seront plus vigoureux et plus énergiques que leurs devanciers.

III.

La suppression de la douleur a été pour quelque chose dans l'exagération de sensibilité qu'on observe surtout dans les classes élevées de la société; mais ce n'est pas le seul préjudice qu'elle leur ait causé. Elle y a introduit deux vices complètement nouveaux : l'ivresse de l'éther et l'abus de la morphine.

L'insensibilité profonde qu'amènent les inspirations d'éther à haute dose est précédée de l'ivresse la plus délicieuse qu'il soit possible d'imaginer. C'est un enchantement dont on ne peut se faire une idée que lorsqu'on en a savouré le charme, un bien-être ineffable, un bonheur de vivre dont rien n'approche dans la vie réelle. Des visions charmantes, et qu'il est possible de prolonger, vous conduisent doucement à un sommeil léger qui se dissipe au bout de quelques instans, sans trouble, sans malaise, et qui ne laisse après lui que le souvenir du bonheur ressenti et le désir de l'éprouver encore.

Cette ivresse était connue longtemps avant la découverte de l'anesthésie. Humphry-Davy avait, dès le siècle dernier, signalé

(1) Voir *l'Éducation hygiénique et le Surmenage intellectuel* dans la *Revue* du 15 mai 1887.

(2) L'*Éducation physique*, bulletin de la ligue nationale de l'éducation physique. — L'*Éducation athlétique*, journal des élèves de l'école Monge.

les sensations agréables que procure l'inspiration du protoxyde d'azote, qu'il avait désigné, pour ce motif, sous le nom de *gaz hilarant*. Ses expériences, répétées en Angleterre et sur le continent, y mirent à la mode les inhalations gazeuses; mais on ne tarda pas à remplacer le protoxyde d'azote par les vapeurs de l'éther, qui se recommandait par sa limpidité, l'odeur suave qu'il exhale et sa volatilisation facile. L'habitude de le respirer à titre d'amusement se répandit dans les laboratoires de chimie et de physique, en Angleterre et aux États-Unis. Jackson y retrouva cette tradition en 1846, et c'est là ce qui le mit sur la voie de la belle découverte que nous lui devons.

Les médecins, en vérifiant sur eux-mêmes les faits avancés par leurs confrères de Boston, constatèrent, en même temps que l'insensibilité anesthésique, le charme incomparable de l'ivresse qui précède l'anéantissement de la conscience. Il en est bien peu, parmi ceux qui exerçaient à cette époque, qui n'aient cédé quelquefois à la tentation de la savourer de nouveau, soit pour échapper un instant aux soucis et aux ennuis professionnels, soit pour oublier quelque chagrin cuisant, ou pour se débarrasser momentanément d'une douleur trop vive. Quelques-uns d'entre eux en ont conservé l'habitude. Du corps médical, elle a passé à ceux qui l'assistent. Le goût de l'éther a fait des prosélytes dans les rangs des sages-femmes, des infirmières, des garde-malades. Puis est venu le tour des névropathes auxquels les médecins en ont révélé le secret en y recourant pour combattre chez eux des attaques d'asthme, de dyspnée cardiaque, d'hystérie, etc.

Aujourd'hui le nombre des éthéromanes est assez considérable; on les reconnaît à l'odeur qu'ils exhalent, car il n'en est pas de plus persistante, ni de plus caractéristique. On pourrait suivre à la trace celui qui vient de respirer de l'éther.

Les gens qui en font abus et qui se maintiennent sous son influence d'une manière persistante ont une physionomie spéciale. Ce n'est pas l'air abruti, l'œil atone des alcooliques, c'est une sorte d'excitation bizarre, une mobilité extrême dans les idées, comme si la pensée était ailleurs. Ils perdent peu à peu l'aptitude aux travaux de l'esprit; leurs facultés diminuent, en même temps que surviennent les troubles nerveux et que l'appétit disparaît. Il en est chez lesquels la passion de l'éther finit par dépasser toute mesure et qui arrivent à en consommer des quantités invraisemblables, lorsqu'ils peuvent se les procurer. Tel était le cas de ce jeune Anglais dont le docteur Ewald a rapporté l'observation et qui s'en allait par les rues, un mouchoir imbibé d'éther sur la bouche, errant de pharmacie en pharmacie, pour tâcher d'obtenir de nouvelles doses de son liquide favori. Repoussé des officines, chassé

de son logis par le propriétaire, à cause de l'odeur dont il emplissait la maison, le malheureux vint, en désespoir de cause, s'échouer à l'hôpital, dans un état voisin de la folie.

Les médecins n'éprouvent pas de pareilles résistances et peuvent, grâce au privilège professionnel, se livrer d'une manière désordonnée à leur funeste passion. J'en ai connu qui ne sortaient plus, et dont l'existence se passait dans un demi-sommeil dont on avait peine à les tirer. Lorsqu'on parvenait à pénétrer jusqu'à eux, en enfreignant la consigne, on les trouvait étendus sur leur lit, pâles, amaigris, les yeux éteints et tenant entre leurs mains un flacon d'éther dont les vapeurs remplissaient la chambre.

Les cas de ce genre sont très rares; et, au demeurant, l'ivresse de l'éther est bien moins dangereuse que celle de l'alcool, non-seulement chez ceux qui se bornent à le respirer, mais encore chez ceux qui le boivent. Les paysans irlandais qui s'enivrent avec un mélange des deux liquides tombent moins bas et moins vite que ceux qui ne font usage que du second. Il est vrai qu'ils en consomment une beaucoup moins grande quantité. La boisson dont ils usent est un mélange commercial, dans lequel entrent les éthers éthylique et méthylique, mêlés à de l'alcool et à des composés empyreumatiques. Le litre de cette liqueur coûte 3 francs, et il suffit de 15 grammes pour déterminer une légère ivresse. Ainsi, dans ce pauvre et malheureux pays, il en coûte un peu moins de 5 centimes pour se procurer un moment d'oubli.

L'habitude de l'éther s'est développée, en Irlande, à la suite des prédications des prêtres catholiques. Dans leur zèle, ils ont tonné contre le whisky avec une telle force, qu'ils ont réussi à le faire abandonner par leurs coreligionnaires; mais ceux-ci l'ont remplacé par la liqueur mixte dont je viens d'indiquer la composition. La substitution s'est opérée peu à peu, à partir de 1866, et maintenant on reconnaît la religion des gens à l'odeur qu'ils exhalent. Les protestans sentent l'alcool, et les catholiques l'éther. Les paysans irlandais ne sont pas seuls à faire usage de ce dernier liquide, sous forme de boisson. Le goût s'en est répandu dans tout le royaume-uni, et il a fait des prosélytes, même dans les rangs de l'aristocratie anglaise. A la suite des courses d'Epsom, on trouve toujours, sur l'hippodrome, quelques petits flacons d'éther parmi les innombrables bouteilles vides de champagne et de porto qui jonchent le sol.

L'abus de la morphine est bien plus répandu et bien autrement pernicieux que celui de l'éther; mais le corps médical n'en a pas conservé le monopole. Les morphinomanes se rencontrent aujourd'hui dans toutes les professions appartenant aux classes aisées, et le nombre s'en accroît tous les jours, sans qu'on s'en aperçoive, parce qu'ils ne sont pas trahis par leur odeur, comme ceux qui font

usage de l'éther. D'un autre côté, la pente est plus glissante. Lorsqu'on s'éthérise, c'est plutôt pour se procurer une sensation agréable que pour calmer une douleur; c'est une ivresse comme celle de l'alcool à laquelle on s'adonne, tandis que l'abus de la morphine a presque toujours pour point de départ une maladie douloureuse, dans le cours de laquelle le médecin a cru devoir pratiquer des injections hypodermiques. Dans ce cas, le soulagement est si prompt et si complet, que le patient ne trouve pas de termes pour exprimer son contentement et sa reconnaissance; mais, au bout de quelques heures, la souffrance revient à la charge, le malade réclame une nouvelle application du remède qui l'a si merveilleusement soulagé, et le médecin n'a pas le courage de refuser.

Bientôt il devient indispensable de rapprocher les piqûres et d'augmenter les doses, car il n'est pas de remède pour lequel l'accoutumance s'établisse aussi vite. On arrive très rapidement ainsi à faire absorber aux malades des quantités de morphine qu'on regrette d'administrer.

Cependant, il n'y a pas de danger tant que le médecin reste maître de la situation, en pratiquant lui-même les injections hypodermiques. L'abus commence, lorsqu'il a la faiblesse de céder aux instances de son malade et de lui confier l'instrument. La morphinomanie s'établit alors d'une manière à peu près infaillible. On en arrive à se faire des piqûres en l'absence de toute douleur. Chaque jour on se voit obligé d'abréger les intervalles et d'augmenter les doses. Il y a des gens qui, après avoir commencé par quelques milligrammes, en arrivent à consommer 2 et 3 grammes de morphine par jour.

Il paraît surprenant, au premier abord, qu'une habitude dispendieuse, et qui nécessite une petite opération, ait pu se répandre aussi facilement dans un monde aussi pusillanime; mais cela s'explique par la promptitude avec laquelle la sensibilité s'émousse chez les personnes adonnées à la morphine, et par ce fait, connu de tous ceux qui en ont usé, que les injections sont d'autant moins douloureuses que la solution est plus concentrée. Les morphinomanes n'en font aucun cas. « Ils éprouvent, dit le professeur Ball, une âpre volupté à se faire des piqûres. Pour certains sujets, il existe un véritable attrait à pratiquer cette opération sur eux-mêmes, et plusieurs de ces malades m'ont affirmé que, s'il fallait absolument diminuer la dose, ils aimeraient infiniment mieux l'absorber en plusieurs fois qu'en une seule (1). »

La douleur arrête si peu les morphinomanes, qu'on en voit se

(1) B. Ball, *la Morphinomanie*. Paris, 1885.

piquer avec des aiguilles dont la pointe est complètement émoussée. Une femme, dont le docteur Mottet a rapporté l'observation, vint à briser son aiguille, pendant qu'elle se trouvait à la campagne. Elle n'en avait pas d'autre. Elle prit des ciseaux à broder, se fit une ouverture à la peau, y introduisit le tronçon de son aiguille et continua à s'injecter ainsi jusqu'à ce qu'on lui en eût envoyé une autre de Paris. La dépense n'arrête pas davantage. Elle est insignifiante au début, quand on en est encore aux centigrammes, et, lorsqu'on arrive aux grammes, il n'est plus temps d'y renoncer. On voit alors des femmes vendre leurs meubles, mettre leurs bijoux, leurs vêtemens au mont-de-piété, pour se procurer de la morphine. On en voit commettre des vols, comme celle dont j'ai parlé plus haut. Après avoir épuisé toutes ses ressources, poursuivie par le pharmacien qui avait commis la faute de lui donner de la morphine à discrétion, et auquel elle devait 1,600 francs, la malheureuse, affolée, ne sachant plus que faire, s'en alla voler des marchandises aux magasins de la *Ville Saint-Denis*, pour les revendre et acheter de la morphine. Arrêtée, traduite en justice et sous le coup d'une accusation infamante, elle n'avait qu'un souvenir, celui de l'épouvantable nuit qu'elle avait passée au poste, le jour de son arrestation, parce qu'elle y avait été privée de morphine; elle n'avait qu'une crainte, celle de ne pouvoir s'en procurer lorsqu'elle serait en prison.

Ce sont surtout les femmes qui se livrent à la morphinomanie. En général, elles ne dissimulent pas leur habitude. Il en est même qui s'en parent comme d'un vice élégant, comme d'une excentricité à la mode. Ce sont elles qui se font monter en bijoux de petites seringues et des flacons minuscules, pour contenir leur poison bien-aimé. Ce sont elles qui sont ingénieuses à varier les procédés pour se soustraire aux regards et se faire leur injection à toute heure et partout, sans attirer l'attention. Ce sont elles enfin qui, ne sachant pas s'arrêter, vont s'échouer dans un lit d'hôpital quand elles sont à bout de ressources. Les hommes ont plus d'empire sur eux-mêmes, et surtout savent mieux dissimuler leur vice. Les médecins, qui forment le fond de la clientèle masculine de la morphine, mettent surtout un soin extrême à se cacher, et c'est pour cela qu'on n'en connaît pas le nombre. Cependant les statistiques indiquent une proportion bien élevée pour les membres du corps médical et pour leurs auxiliaires : elle dépasse la moitié du nombre total.

Il faut tenir compte aussi des prédispositions individuelles. Les natures inquiètes, avides d'impressions nouvelles, de jouissances inconnues, les déséquilibrés, les héréditaires, sont voués à la morphinomanie, et si les circonstances s'y prêtent, ils ne résistent pas

longtemps. Du reste, il ne faut pas plus de trois mois d'un usage journalier de ce poison, pour que l'habitude en soit prise et le vice établi.

La santé n'est pas troublée au début par ces injections quotidiennes. Souvent même elles font disparaître la maladie nerveuse à laquelle on les avait opposées; mais bientôt l'affaiblissement de l'intelligence, la bizarrerie du caractère, la perversion des sentimens affectifs, dénotent le trouble profond de l'économie; les désordres de la santé générale ne tardent pas à survenir et la déchéance physique marche de pair avec la déchéance morale. Les morphinomanes n'atteignent jamais un âge avancé. Quelques-uns meurent subitement, les autres succombent dans le cours d'une maladie aggravée par l'abus du poison ou s'éteignent dans le marasme.

Cette passion est encore plus difficile à guérir que celle de l'alcool, parce que le penchant est plus irrésistible et le besoin plus impérieux. Lorsqu'il n'est pas satisfait, il en résulte un état d'irritation, de malaise indescriptible; il peut même survenir des accidens sérieux quand l'abstention est brusque et complète.

La morphinomanie est un vice avec lequel il faut compter; il est encore à ses débuts, mais il fait de rapides progrès. L'opium a tout autant de séductions que les boissons alcooliques. Il tient sous sa domination 200 millions d'Asiatiques et il envahit peu à peu le reste du monde, sous une forme plus perfide. Il s'est déjà répandu dans l'Europe entière et il gagne du terrain de l'autre côté de l'Atlantique. En Angleterre, la morphine commence à détrôner le laudanum. En Allemagne, au dire du docteur Landowski, elle compte plus de prosélytes qu'en France. Cette dangereuse habitude n'est plus l'attribut exclusif de la bonne compagnie; elle a franchi le seuil de l'antichambre et de l'atelier; on voit maintenant entrer dans les hôpitaux des domestiques et des ouvrières qui s'y adonnent depuis longtemps. Il faut couper le mal dans sa racine, et rien n'est plus facile. Il n'est pas besoin pour cela de lois nouvelles. Il suffit d'appliquer celle du 21 germinal an XI, qui fait défense aux pharmaciens de *délivrer ou de débiter des préparations médicinales, ou drogues composées quelconques, sans l'ordonnance d'un médecin.*

La même mesure suffirait pour empêcher l'abus de l'éther; ces deux vices demeureraient alors l'apanage exclusif des médecins, auxquels il est impossible de l'interdire; mais ceux-là savent à quoi s'en tenir, et ce n'est pour eux qu'un danger professionnel de plus.

Tout compte fait, si les moyens de calmer la douleur que la science contemporaine a trouvés présentent quelques inconvéniens, ils ont de tels avantages, ils rendent de tels services à tous ceux qui souffrent, que la comparaison n'est pas possible. Je n'ai cependant fait qu'envisager un des côtés de la question. Il me reste

à montrer l'influence que ces découvertes ont exercée sur le plus grand progrès que l'art de guérir ait réalisé de nos jours.

IV.

Lorsque la découverte des anesthésiques eut accompli, en chirurgie, la révolution dont j'ai parlé, les opérateurs purent juger de l'importance de la conquête qu'ils venaient de faire par la facilité avec laquelle on acceptait leur secours. Au lieu de la terreur qu'avait jusqu'alors inspirée leur approche, au lieu des résistances qu'il leur avait toujours fallu combattre et dont l'imminence de la mort ou l'aiguillon d'atroces douleurs leur permettait de triompher, souvent trop tard, ils se trouvèrent en présence de gens résignés qui s'endormaient avec confiance et se réveillaient surpris, ne pouvant pas croire que le moment terrible se fût passé pendant la durée d'un sommeil si doux.

C'est qu'en effet, surtout à notre époque, la souffrance fait encore plus peur que la mort. La sagesse des nations prétend le contraire. Mieux vaut souffrir que mourir, c'est la devise des hommes, a dit La Fontaine; mais cet adage n'est vrai que lorsque la mort se dresse brusquement devant nous, comme devant le bûcheron de la fable. L'instinct presque physique de la conservation se réveille alors, et nous la prions de nous aider à recharger notre fardeau; mais tant qu'elle se tient à distance, elle ne nous cause pas autant d'épouvante que la douleur.

Quoi qu'il en soit, la résignation facile des malades et la possibilité d'agir sur eux, pendant le calme et l'immobilité du sommeil anesthésique, avaient imprimé une impulsion considérable à l'art chirurgical. N'ayant plus à compter avec la douleur ni avec le temps, il put intervenir dans des cas considérés comme incurables et sauver des existences qu'on avait crues jusqu'alors irrévocablement condamnées; mais cet essor fut bientôt entravé par le nombre croissant des insuccès et des revers. Les désastres de la pratique hospitalière surtout frappèrent tous les regards et causèrent un véritable effroi. Il en avait été ainsi de tout temps; mais on en prenait plus facilement son parti lorsque la statistique n'était pas encore venue révéler le véritable état des choses et le chiffre effrayant des décès.

La guerre d'Orient acheva de porter la lumière sur ce sujet. Elle démontra, d'une manière définitive, la puissance et l'innocuité du chloroforme, même aux armées. Sur 30,000 blessés qui y furent soumis, pas un ne dut la mort à son emploi; mais les suites des opérations furent encore plus désastreuses qu'en temps de paix. La mortalité, dans les hôpitaux de Constantinople, comme en Crimée, dépassa toute mesure.

Entravé par cet obstacle, l'art de guérir se trouvait en présence d'un nouveau problème plus difficile à résoudre que le premier; mais, encouragé par le triomphe qu'il venait de remporter sur la douleur, il se mit à chercher, avec une ardeur nouvelle, le moyen de vaincre à son tour le danger. Cette poursuite a duré plus de vingt ans; mais elle a été couronnée par le succès le plus éclatant. Ce fait laissera dans l'histoire de notre siècle une trace assez profonde pour que je n'hésite pas à l'exposer sommairement ici.

A l'époque à laquelle nous nous reportons, les causes de la mortalité excessive que subissent les blessés dans les hôpitaux n'étaient déjà plus un mystère. On n'ignorait pas que les accidens qui les enlèvent sont analogues aux fièvres graves et, comme elles, le résultat d'un empoisonnement. On savait que l'agent toxique est transmis d'un sujet à l'autre par l'air qui les entoure, par les personnes qui les approchent et les objets avec lesquels ils sont en contact, et qu'il pénètre dans l'organisme par la surface des plaies. On s'expliquait dès lors que les chances de contamination fussent d'autant plus grandes que les blessés étaient plus nombreux, les salles plus encombrées, la propreté plus défectueuse; mais on ignorait complètement la nature de l'agent délétère et les moyens de le combattre.

C'était quelque chose toutefois que d'avoir posé, dans des termes précis, le problème de l'intoxication nosocomiale, parce qu'on savait dans quelle direction il fallait marcher pour en trouver la solution. Trois voies différentes se présentaient à l'esprit; on pouvait empêcher le poison de naître, le détruire une fois formé, ou s'opposer à sa pénétration dans l'organisme. Chacune de ces routes fut suivie par les expérimentateurs. Les chirurgiens, habitués à tout demander à la médecine opératoire, s'évertuèrent à inventer des méthodes nouvelles pour oblitérer les vaisseaux, en divisant les tissus et pour fermer ainsi la porte à l'agent infectieux. Ces procédés, quelque peu barbares, auraient été absolument inapplicables, si l'anesthésie n'avait pas été découverte auparavant; quelques-uns d'entre eux ont survécu pour remplir des indications spéciales. Les chimistes, de leur côté, cherchaient des substances susceptibles de neutraliser le poison. Ils imaginaient des pansemens préservateurs, et nous verrons bientôt que cette direction était la bonne et que c'est elle qui a conduit au succès. Les hygiénistes réclamaient l'assainissement du milieu nosocomial et, pendant de longues années, ils ont dirigé, contre les vieux hôpitaux, encombrés, sombres, humides et mal tenus, une croisade habilement conduite et qui a porté ses fruits. C'est à partir de cette époque que les règles qui doivent présider à la construction de ces établissemens ont été définitivement posées. Ceux qui se sont élevés depuis laissent peu

de chose à désirer. L'Hôtel-Dieu a été la dernière infraction aux lois de l'hygiène nosocomiale; cette faute, commise malgré l'opposition du corps médical tout entier, a coûté 25 millions.

Une réforme comme celle-là ne peut porter que des fruits tardifs. Nous avons en France 1,587 hôpitaux ou hospices, et il s'écoulera bien des années avant qu'on ait pu les transformer ou les remplacer tous; mais cette enquête en a fait assainir un grand nombre et a modifié la tenue de la plupart d'entre eux, en y faisant entrer de vive force des habitudes de propreté dont on ne soupçonnait pas jusque-là l'importance.

En dépit de tous ces efforts, la mortalité des blessés restait toujours à peu près la même, et la guerre de 1870 vint démontrer le peu d'importance des progrès qui s'étaient accomplis. Les désastres qui fondirent sur la nation, les revers subis coup sur coup par nos armées, les maladies qui s'abattirent sur leurs débris, détournèrent l'attention de ce qui se passait dans les ambulances et dans les hôpitaux; mais lorsque Paris fut enfermé dans son cercle de fer, lorsque les blessés y affluèrent à la suite des combats livrés sous ses murailles, on vit survenir alors les mêmes accidens qu'en Crimée, et ils s'aggravèrent encore par l'encombrement qui se produisit au sein de cette agglomération de plus de 2 millions d'âmes.

Les hôpitaux ne tardèrent pas à se remplir. On en éleva de temporaires; on construisit des baraques, on dressa des tentes; on convertit en ambulances les édifices disponibles, les maisons vides, les hôtels abandonnés. Ces ressources furent rapidement épuisées, et comme le flot des malades montait toujours, l'entassement ne connut plus de bornes. Toutes les complications des blessures s'y répandirent à la fois, et la mortalité devint effrayante dans ces locaux infectés. Les plus élégans, les plus riches étaient aussi meurtriers que les autres. Lorsqu'on entrait dans la cour du Grand-Hôtel, converti en ambulance depuis le commencement du siège, on se sentait envahi par cette odeur fade, nauséeuse, qu'on ne respire d'habitude que dans les vieux hôpitaux. Les blessures les plus légères étaient presque fatalement suivies de mort, et ceux qui franchissaient le seuil de ces demeures empestées devaient laisser leur dernière espérance sur le seuil. Il en était de même partout. Les médecins, réduits à l'inaction, à l'impuissance, assistaient désespérés à ces désastres qui venaient s'ajouter à tous les autres et mettre le comble aux souffrances que la grande ville endurait avec une résignation et un courage qui ont fait l'admiration du monde entier.

C'est à la fin de cette terrible épreuve que se produisit, en France, la première tentative qui ait été couronnée de succès. Ce fut aussi

la première et la plus heureuse des applications qui ont été faites, à l'art de guérir et à l'hygiène, des belles découvertes qui ont transformé la science contemporaine.

V.

Le moment propice était arrivé ; M. Pasteur venait de découvrir, dans le domaine de l'histoire naturelle, un nouveau monde dont il nous révélait successivement l'organisation et les lois. Dans le cours de ses recherches sur les fermentations et de sa longue lutte contre les derniers défenseurs de la génération spontanée, il avait prouvé que l'atmosphère est peuplée comme la mer, qu'elle renferme des myriades de germes organisés et vivans que leur ténuité dérobe à nos regards, mais que le microscope décèle et qui se dévoilent par leurs effets. Il avait prouvé que toutes les fermentations sont le résultat de l'action de ces petits organismes, et que partout où la vie se manifeste, sans facteur apparent, elle provient du développement et de la multiplication de ces germes.

Les infiniment petits, personne ne le conteste plus aujourd'hui, sont les agens de toutes les transformations et de la destruction qui se produit dans le monde entier, pour compenser la création incessante qui s'y opère. Ils font disparaître, plus rapidement que les grands vertébrés nécrophages, tous les corps qui ont cessé de vivre. Ils protègent les vivans contre les morts, en restituant au monde inorganique les élémens de ceux-ci, afin de leur permettre d'entrer dans de nouvelles combinaisons et de participer à une vie nouvelle. C'est là le côté bienfaisant de leur intervention ; mais ils ne se bornent pas à décomposer la matière morte, ils agissent aussi sur les êtres vivans. Leurs innombrables essaims, répandus dans l'atmosphère, mêlés aux poussières qu'elle entraîne dans ses mouvemens, tombent sur le sol et dans les eaux, qu'ils ensemencent. Ils pénètrent dans le corps de l'homme et des animaux, se développent, se multiplient au sein des liquides organiques qu'ils altèrent, et deviennent ainsi la cause des maladies les plus redoutables qui affligent l'espèce humaine et les animaux.

A l'époque néfaste dont j'évoquais tout à l'heure le douloureux souvenir, M. Pasteur n'avait pas encore démontré, pour l'espèce humaine, l'exactitude de ces grandes lois biologiques ; mais il en avait fourni les preuves pour quelques-unes des maladies contagieuses propres aux espèces animales. La bactéridie du charbon, le vibrion septique, les corpuscules de la maladie des vers à soie étaient découverts, et leur spécificité démontrée ; ces exemples suffisaient pour affirmer la loi posée et pour en permettre la généralisation. M. Pasteur était en droit de déclarer que toute maladie

transmissible est le résultat d'un microbe. Les découvertes qui se sont réalisées depuis ont prouvé l'exactitude de cette assertion. Mais la chirurgie n'avait pas attendu cette démonstration pour en faire son profit, et, sur ce terrain, la pratique a devancé la science de dix années.

M. Pasteur, dans ses études sur les micro-organismes répandus dans l'atmosphère, avait reconnu que ces corps, si ténus qu'il peut en tenir plusieurs millions dans une goutte d'eau, ont cependant des dimensions suffisantes pour qu'on puisse les arrêter au passage avec une couche d'ouate, et qu'ils sont assez lourds pour tomber, par leur poids, au fond des couches d'air, lorsqu'elles sont en repos, comme les poussières tombent au fond des liquides. M. Alphonse Guérin eut l'idée d'utiliser la première de ces propriétés, pour préserver ses amputés de l'invasion des microbes flottant dans l'air des salles. Il réalisa sa pensée en enveloppant, aussitôt après l'opération, le membre qui venait de la subir, dans un épais manchon d'ouate vierge, irréprochable, aussi tassée que possible, et en l'y laissant à demeure.

Le résultat répondit à ses espérances, et le pansement ouaté obtint immédiatement le succès qu'il en attendait. C'est au printemps de 1871 qu'il fit ses premiers essais. Les événemens du 18 mars, du 3 avril, et les journées de mai avaient encombré de blessés les salles de l'hôpital Saint-Louis. La mortalité y était désespérante. Pendant les six mois précédens, M. A. Guérin n'avait sauvé qu'un seul de ses amputés. A partir du moment où il adopta sa méthode, il n'en perdit plus que le tiers. Il vit guérir la moitié de ses amputés de cuisse. Ce résultat fut considéré comme merveilleux. Jamais, de mémoire de chirurgien, on n'avait vu à Paris autant d'amputés vivant à la fois dans le même hôpital.

Cependant, de l'autre côté de la Manche, un chirurgien écossais poursuivait, depuis quelques années déjà, la solution du même problème, en marchant dans une autre voie, mais en s'inspirant également des découvertes de M. Pasteur. M. A. Guérin était parvenu à arrêter les microbes au passage, le docteur Lister entreprit de les faire périr. Parmi les nombreux parasiticides qu'on expérimentait depuis dix ans, il fit choix de l'acide phénique, qui, jusqu'alors, avait été considéré comme le moins incertain d'entre eux ; mais, au lieu de se borner, comme on l'avait fait jusqu'alors, à en imprégner les pansemens, il en étendit l'action à tout ce qui approchait du malade. A l'aide de la pulvérisation, il le répandit dans l'atmosphère de la salle ; il en imbiba ses appareils, il y trempa ses instrumens et ses mains, et y fit plonger celles de ses aides ; il eut soin, en un mot, que pas un germe infectieux ne pût échapper à l'action de l'acide destructeur, et il créa ainsi la

méthode antiseptique (1), qui a rendu son nom célèbre dans le monde entier.

Cette méthode ne fut pas accueillie, même en Angleterre, avec l'enthousiasme qu'elle a excité plus tard. En France, on s'y montra d'abord indifférent. D'une part, elle n'avait rien de nouveau, puisque l'acide phénique et le phénol étaient employés depuis longtemps; de l'autre, les précautions méticuleuses, les petits détails d'exécution dont elle se composait, semblaient un peu puérils aux chirurgiens de notre pays. Les esprits sceptiques trouvèrent la confiance de Lister naïve et son procédé presque enfantin; mais le chirurgien de Glascow avait, comme M. A. Guérin, la foi scientifique avec laquelle on fait les grandes choses; il persista, il perfectionna son procédé, et bientôt le succès le plus éclatant vint récompenser sa confiance. Nos compatriotes s'empressèrent alors de convenir de leur erreur. Ils reconnurent que ce sont précisément ces soins minutieux, cette propreté rigoureuse, qui constituent l'essence de la méthode et qui assurent la perfection du résultat.

Depuis cette époque, elle a fait le tour de l'Europe et s'est implantée aux États-Unis. L'Allemagne et le Danemark l'ont accueillie avec enthousiasme, et en France, il y a longtemps qu'on ne la discute plus. Dans ses pérégrinations, elle a subi des modifications de détail. On a quelque peu délaissé l'acide phénique pour d'autres substances reconnues plus actives; mais, au fond, c'est toujours la méthode de Lister, et l'antisepsie chirurgicale est bien son œuvre. Partout où elle a été appliquée, avec la rigueur nécessaire, elle a donné les mêmes résultats; mais cette rigueur est la condition indispensable du succès. Loin de se relâcher des précautions recommandées par son auteur, on n'a fait que renchérir sur leur sévérité. On y a été conduit par les progrès mêmes de la science.

Lorsque Lister créa sa méthode, on ne faisait que soupçonner l'existence des petits organismes auxquels sont dus les accidens formidables qu'on désignait, dans leur ensemble, sous le nom de fièvre des hôpitaux. Le *microbe pyogène* n'a été découvert que dix ans plus tard. Depuis on a en trouvé d'autres qui ne sont pas moins dangereux, et, de plus, on a reconnu l'extrême subtilité de ces micro-organismes et leur résistance surprenante aux causes de destruction. Elles sont telles qu'il ne suffit pas, pour rendre *aseptiques* les mains de ceux qui touchent les blessés, de les laver à l'eau chaude et au savon, de les tremper ensuite dans la solution phéniquée; il ne suffit pas de nettoyer ses ongles à la brosse, pour les débarrasser de tous les germes qu'ils abritent. La poussière

(1) Antiseptique, de ἀντι, contre, et σῆψις, putréfaction.

qu'on peut y recueillir, après cette opération, est encore susceptible de transmettre des maladies, car elle produit de riches cultures de microbes, lorsqu'on la dépose sur la gélatine ou sur l'agar-agar. Pour désinfecter complètement ses mains, il faut recourir à un dernier lavage à l'alcool.

Il est facile de se rendre compte par ce fait de l'examen sévère qu'il faut faire subir à tout ce qui approche des blessés. Pour peu qu'on se relâche de cette surveillance, on en est puni par des accidens de contamination. Il est des salles de blessés dans lesquelles on ne pénètre qu'après avoir subi un sérieux lavage et changé de vêtemens. Dans certains hôpitaux, tous les pansemens, toutes les opérations se font dans une salle spéciale, au milieu d'une atmosphère idéalement pure et par les soins d'un personnel également irréprochable.

Nous sommes loin, on le voit, de la malpropreté légendaire de nos vieux hôpitaux. Aussi, les chirurgiens qui ont conservé les traditions du passé, qui répugnent aux doctrines nouvelles et continuent à traiter d'enfantillage les détails minutieux de l'antisepsie, ceux-là continuent à perdre des malades. Dans les services où ces principes sont observés, les accidens consécutifs des blessures n'existent plus. Les opérations les plus graves réussissent avec une simplicité jusqu'alors inconnue; la guérison s'opère sans trouble, sans réaction et dans un temps invraisemblablement court.

La pratique des opérations a puisé dans cette sécurité une audace que les vieux chirurgiens qualifient de témérité, mais que le succès encourage. Le cadre des maladies accessibles aux instrumens a considérablement augmenté, et celui des innovations heureuses ne se compte plus. Dans les entreprises nouvelles dont nous sommes chaque jour les témoins, il y en a sans doute que la saine pratique réprouve; mais leur témérité même atteste la puissance de la méthode qui permet de les tenter.

L'art des accouchemens a bénéficié, comme celui des opérations, de cette conquête inappréciable. Les maladies puerpérales ont disparu des maternités comme des maisons particulières. Elles ont fui devant l'antisepsie. La mortalité si connue des femmes en couches dans les établissemens hospitaliers est passée à l'état de légende. On en parlera bientôt comme des épidémies du moyen âge. Pour donner la mesure de l'importance du progrès accompli, je ne puis résister au désir de reproduire ici ce que le professeur Tarnier disait, il y a quatre ans déjà, à la tribune de l'Académie de médecine : « En 1856, quand je fus nommé interne de la Maternité, la mortalité des femmes en couches était d'environ 10 pour 100. Elles étaient littéralement décimées par les maladies puerpérales... Je vis un jour mourir sept femmes en

quelques heures. En 1884, sur près de mille femmes entrées à la Maternité, nous n'avons eu qu'un seul décès. »

En dehors des hôpitaux, les résultats sont les mêmes. Les épidémies qu'on voyait autrefois s'abattre avec tant de violence sur les femmes récemment accouchées, ont disparu complètement des localités où l'on observe les règles indiquées plus haut. Les femmes enceintes n'ont plus besoin de fuir les grandes villes pour subir leur épreuve; elles y courent même moins de danger que dans les petites, parce que les règles de l'antisepsie y sont mieux connues et mieux observées. En somme, grâce aux progrès scientifiques contemporains, les femmes, échappant à la condamnation qui pesait sur elles depuis le commencement du monde, peuvent maintenant devenir mères sans souffrances et sans danger.

La solution du problème une fois trouvée, les médecins se sont beaucoup relâchés de leurs exigences en ce qui concerne la construction des hôpitaux, et de grandes dépenses seront ainsi épargnées aux villes qui désireront en construire. Il est même des chirurgiens qui professent une indifférence complète pour la salubrité du milieu dans lequel ils opèrent, et qui acceptent le premier local venu pour y loger leurs blessés. C'est aller un peu loin.

L'antisepsie chirurgicale est destinée à transformer la pratique des champs de bataille. Elle y sera d'une application plus difficile que dans le calme des hôpitaux; ses résultats ne seront probablement pas aussi brillans; mais ils atténueront toujours, dans une proportion considérable, l'effrayante mortalité qui a pesé jusqu'ici sur les victimes de la guerre. Fasse le ciel que nous n'ayons jamais à constater ce dernier bienfait de la méthode !

Je tiens à rappeler, en terminant, que le progrès dont je viens de tracer très rapidement l'histoire est la conséquence de la découverte des anesthésiques et du perfectionnement des moyens à l'aide desquels on annule la douleur. Pour atteindre le degré de sécurité et de hardiesse auquel elle est parvenue, la chirurgie contemporaine doit agir avec une lenteur, un soin et un ensemble de précautions qui ne sont possibles qu'à la faveur d'une immobilité absolue et d'une insensibilité prolongée. Autrefois, il fallait agir vite pour abréger le supplice, et les opérations ne duraient que quelques minutes. Il en est aujourd'hui qui demandent plusieurs heures pour se terminer et, pendant tout ce temps, le malade, plongé dans le sommeil anesthésique, demeure absolument étranger à ce qui se passe. En ne comptant que les femmes rendues à leurs familles par une de ces opérations terribles que nous regardions, il y a trente ans, comme des tentatives criminelles, on arriverait à des centaines de mille.

JULES ROCHARD.

LES

PEINTRES PRIMITIFS

DE L'ALLEMAGNE

H. Janitschek, *Die Deutsche Malerei.* Berlin, 1889.

On sait l'histoire de ce forgeron d'Anvers qui aima une jeune fille, et qui devint peintre par la seule force de son amour. L'Allemagne tout entière eut jadis une histoire pareille : c'est par un miracle d'amour qu'elle devint peintre et le resta trois cents ans.

Jamais une race n'avait eu à un aussi faible degré les qualités que requiert la peinture. Au XIVe siècle, pas plus qu'aujourd'hui, les Allemands ne savaient voir les choses d'une façon colorée ou précise. Le monde extérieur n'était pas à leurs yeux, comme aux yeux des Flamands, un ensemble de lignes et de couleurs très réelles, constantes, nuancées minutieusement ; ni, comme aux yeux des Italiens, une vivante harmonie de formes. Jusqu'au XVIe siècle, les peintres allemands ne semblent pas même s'être aperçus de la réalité visuelle. Ils s'obstinent à dédaigner l'étude de la nature; leur dessin reste d'une gaucherie surprenante; leur coloris est tout de fantaisie et de convention. Aucune des aptitudes du peintre ne se retrouve chez eux. Pendant que les Flamands, les Italiens ne cessent de perfectionner leurs procédés techniques, les Allemands persistent à se contenter des procédés les plus simples et les plus primitifs : ils gardent les fonds d'or au lieu des riches perspectives aériennes; ils adoptent l'usage de l'huile sans prendre

à cœur de s'en bien servir, et Dürer lui-même n'y recourt souvent que pour finir des tableaux ébauchés à la détrempe. Non-seulement la race allemande ne sait pas voir : elle n'aime pas à voir ; et les œuvres de ses peintres ne lui causent pas plus de joie que le spectacle de la nature. Du XIVe au XVIe siècle, pendant tout le temps qu'a vécu l'ancien art de l'Allemagne, il ne s'est pas trouvé de princes ou de seigneurs pour le protéger, pour lui commander des travaux. Les maisons allemandes étaient vides de peintures. Toutes les œuvres des peintres étaient destinées aux églises, où on les traitait avec les mêmes égards que celles des orfèvres et des menuisiers.

Mais cette race aveugle était dès lors animée d'un sentiment fort et profond qu'elle cherchait à traduire dans sa peinture comme elle l'a traduit plus tard dans ses chorals et ses *lieds*. Elle éprouvait dès lors une émotion lente et continue, un vague besoin de tendresse, désireux d'une occasion de s'épancher. Les peintres allemands primitifs trouvèrent cette occasion dans les croyances de leur religion : ils s'attendrirent sur les souffrances du Christ, la bonté maternelle de la Vierge, les angoisses et les joies du jugement dernier. Plus tard, la religion fut remplacée par la métaphysique et l'amour : mais le sentiment, le *gemüth*, est resté le même en changeant d'objet. Ajoutons que ce *gemüth* n'a jamais été aussi pur et aussi parfait que chez les premiers peintres allemands. Il leur a donné le pouvoir de faire, pendant trois cents ans, une peinture où manquent toutes les qualités de la peinture, et qui cependant nous séduit par un mélange extraordinaire de passion et de naïveté. A deux ou trois d'entre eux il a même donné un pouvoir plus haut : il leur a permis de réaliser des visions tout idéales, des rêves d'aveugles, et d'y imprimer le sceau mystérieux de la beauté plastique. Depuis Guillaume de Cologne jusqu'à Dürer et Cranach, le sentiment a fait vivre, à lui seul, la peinture allemande.

Les âmes d'aujourd'hui sont fort éprises du sentiment. Elles vont de plus en plus vers les peintres primitifs de l'Italie et des Flandres, parce qu'elles y trouvent une émotion plus franche, et pour ainsi dire plus de musique, que dans l'œuvre des maîtres postérieurs. Il peut paraître singulier, dans ces conditions, que l'on n'ait pas plus d'égards pour les vieux peintres de l'Allemagne, qui, bien davantage que les primitifs de l'Italie, et surtout des Flandres, ont été jadis les musiciens de la peinture. Aucun art ne semble autant fait que le leur pour répondre au besoin d'âmes lassées du réel, dégoûtées des faits, avides de tendresse et d'ingénuité. Comment donc expliquer, non point l'ignorance, mais le mépris, où l'on tient chez nous l'ancienne peinture allemande ?

La cause véritable de ce mépris est dans le discrédit qu'ont jeté sur l'art primitif de leur pays les Allemands eux-mêmes. Les Allemands ne se sont pas guéris, depuis le XVI[e] siècle, de leur cécité native. Mais, justement en raison de cette infirmité, ils ont admis avec plus de ferveur des théories esthétiques dont il leur a toujours été impossible de vérifier l'exactitude. On leur a dit et ils ont cru que la peinture ne pouvait avoir qu'un seul but, la beauté de la forme ; ils ont même cru, par surcroît, que cette forme était une, invariable, universelle. On comprend qu'ils se soient mis dès lors à dédaigner leur vieille peinture nationale, qui était pleine d'une beauté de sentiment incomparable, mais qui certes n'avait rien à faire avec la conception classique de la beauté formelle. Et comment voudrait-on que les étrangers s'intéressassent à un art méprisé à ce point par ses compatriotes eux-mêmes ?

Il y a lieu d'espérer, pourtant, que la juste appréciation de la peinture allemande va nous devenir plus facile. C'est que les Allemands sont vaniteux, soucieux infiniment de la gloire de leur pays. Ils commencent à s'apercevoir que ces vieux peintres tant dédaignés étaient des Allemands, et qu'il importe à leur honneur national de paraître les respecter. Aussi, depuis quelques années, les musées se sont-ils largement ouverts aux œuvres des primitifs. A Munich, à Berlin, à Stuttgart, à Vienne, les peintures nationales ont été recueillies avec soin et convenablement exposées. Les villes qui jadis avaient été les sièges des principales écoles, Cologne, Nuremberg, ont créé de somptueuses galeries où les travaux de ces écoles sont traités avec mille égards. Les Allemands ne cessent pas de les dédaigner, au fond de leur cœur, et de leur préférer les compositions les plus médiocres de Carlo Dolci ou de Ferdinand Bol : mais ils vénèrent comme des monumens de leur passé national ces choses qu'ils refusent d'admettre comme des œuvres d'art.

En même temps qu'ils sont soucieux de leur gloire, les Allemands sont érudits, portés à tous les travaux de patience. Or il arrive que leur érudition, depuis soixante ans, a complètement épuisé l'histoire des peintures italienne et flamande : toutes les dates sont découvertes, toutes les attributions rectifiées. La critique allemande s'est enfin tournée vers un domaine inexploré, l'histoire de l'ancienne peinture allemande. Aussi bien ce domaine allait-il lui offrir la matière la plus riche. Il avait été si parfaitement négligé que, aujourd'hui encore, certains catalogues de musées ne contiennent pas une attribution qui n'ait besoin d'être revisée. On avait assigné à des peintres du XIV[e] siècle des ouvrages évidemment postérieurs à la fin du XV[e] siècle. On avait confondu sous deux ou trois noms : Lochner, Wohlgemuth, Hol-

bein, des peintures si hétérogènes qu'elles ne pouvaient être ni du même temps ni de la même école. L'érudition allemande s'est jetée avec joie dans cette étude nouvelle. De consciencieux et pénétrans critiques ont commencé à déblayer le terrain : M. Hotho, M. Scheibler, M. Henry Thode. Et voici que, grâce à ces travaux préparatoires, l'histoire de la peinture allemande s'est trouvée assez mûre pour permettre à un savant professeur de Strasbourg, M. Janitschek, de tenter une revue d'ensemble de cette peinture : excellent manuel, où se trouvent clairement résumés tous les travaux antérieurs. Nous essaierons à notre tour d'indiquer, en les appuyant sur les faits que nous donne l'ouvrage de M. Janitschek, les momens et les caractères principaux de la peinture allemande primitive.

I.

Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, l'Allemagne n'a pas eu de peinture nationale. On trouve bien déjà çà et là, dans certaines miniatures et même dans quelques fresques, la marque d'un effort pour secouer les formes byzantines, pour animer d'expressions plus vivantes l'archaïque rigidité des attitudes. Mais si l'on excepte ces tentatives isolées, la peinture, presque toujours cultivée dans les couvens, est restée jusqu'au XIVe siècle un art de tradition, sans rien qui lui donne un caractère distinctif. C'est seulement au début du XIVe siècle que la peinture allemande est devenue originale, nationale, en devenant laïque. Elle est sortie des couvens pour entrer dans le peuple, et le peuple lui a confié la tâche de traduire les fortes et naïves émotions de son cœur.

Aussi bien jamais un peuple n'a-t-il eu à traduire des émotions plus profondes. Vers la fin du XIIe siècle, un prodigieux courant de mysticisme laïque s'était répandu à travers les âmes allemandes. « En 1349, dit *la Chronique de Limburg*, la peur de la mort amena tous les habitans du pays à se repentir de leurs péchés et à chercher des moyens de faire pénitence; et ils le firent de par leur seule volonté, sans prendre conseil ni secours du pape ou de la sainte Église. » Dans le même temps, un marchand de Strasbourg, Merswin, déclarait que « ceux des laïques qui vivaient avec Dieu valaient mieux que le clergé pour la direction des âmes. » Chacun voulait faire son salut par ses propres forces. Les villes et les villages étaient pleins de saintes ménagères qui voyaient Dieu, d'ouvriers qui prophétisaient, et de savans bourgeois qui opéraient des miracles. De toutes les âmes débordait une piété fervente, et toutes

étaient prêtes à accueillir un art qui devait donner forme à leurs idéales visions.

Cette sécularisation de la peinture ne pouvait manquer de créer une peinture toute nouvelle. Le moine, dans sa cellule, étranger aux passions du monde, se contentait habituellement de copier des modèles antérieurs. Il trouvait d'avance dans les traditions du couvent les formes qu'il devait reproduire et les procédés qu'il devait employer. Le peintre laïque, au contraire, ne pouvait s'inspirer que de lui-même. Il avait à exprimer des sentimens personnels, actuels, des sentimens nés en lui sous l'influence du monde qui l'entourait. Et, pour exprimer ces sentimens, il lui fallait tout inventer, formes et procédés.

Aussi les premiers maîtres allemands ont-ils choisi de préférence le genre le plus facile en même temps que le plus populaire : l'illustration des manuscrits. Les manuscrits allemands du XIVe siècle se divisent en deux catégories bien distinctes. D'une part, les poèmes, les recueils de chansons, littérature de luxe et de plaisir destinée aux familles princières, illustrée par des maîtres habiles et instruits; d'autre part, les livres de piété, les traités religieux, les *Armenbibeln* (bibles des pauvres), les manuels de droit, etc., tous ouvrages issus du peuple, la plupart destinés au peuple. Dans les manuscrits de la première catégorie, la miniature témoigne très vivement l'influence des enlumineurs français. C'est ainsi que les images du *Liederhandschrift* de Manesse, qui, récemment encore, appartenait à la Bibliothèque nationale, ressemblent à nos illustrations du XIIIe siècle par l'ordonnance de la composition, par l'ensemble des procédés, et surtout par tous les détails de l'ornementation. Mais, à côté de cet art de cour, les œuvres populaires de la même époque nous font voir déjà dans toute leur pureté les caractères dominans d'un art plus national. La *Chronique* de Baudoin de Trèves, retraçant les principaux faits du voyage de l'empereur Henri VII en Italie, la *Bible* de Wellislas et l'admirable *Passionnale* de la princesse Cunégonde, à Prague, les *Armenbibeln* de Constance, de Munich, etc., n'ont plus rien de commun avec la manière habile et délicate de nos imagiers français. Les procédés sont rudimentaires : un simple tracé des contours, avec deux ou trois couleurs gauchement étalées; nulle marque d'une observation anatomique, nulle perspective; mais, au lieu de ces qualités artistiques, une recherche étonnante de l'expression. Dans la *Chronique* de Baudoin, les moindres mouvemens des bras ou des têtes, les moindres détails des attitudes, sont destinés à traduire des états intérieurs. Qu'il nous suffise de citer, par exemple, la grande image de la mort d'Henri VII, où vingt personnages entourent l'empereur

défunt avec des gestes et des contorsions infiniment variés. Le *Passionnale* est moins mouvementé ; mais l'effort d'expression ici s'est porté sur les traits du visage. Plusieurs des enluminures, le frontispice, le *Couronnement de Marie*, présentent déjà le type particulier de vierge des premiers tableaux de Cologne, qu'elles rappellent aussi par la douce pureté des lignes. Ailleurs, dans l'*Armenbibel* de Constance, le sentiment se traduit par mille détails d'une fantaisie enfantine : la jeune Marie, présentée au temple, regarde fièrement dans les yeux le Grand-Prêtre ; le petit Jésus se retourne pour tendre le bras à saint Joseph, qui marche gravement derrière lui. Et cette fantaisie va jusqu'à la caricature dans l'*Armenbibel* de Munich, où les personnages de l'Ancien Testament se trémoussent en pourpoints étroits, avec de grandes bottes et d'énormes éperons. Autant de façons d'expression différentes que nous allons retrouver dans l'histoire de la peinture allemande, à travers les trois siècles de sa durée.

Au contraire de la miniature, la fresque ne pouvait guère convenir aux peintres allemands. Outre les difficultés du genre, qui suppose une extrême habileté manuelle et une extrême justesse de vision, les Allemands avaient encore, pour les détourner de la fresque, le caractère spécial de leur architecture. En coupant de larges fenêtres les intervalles des piliers, en multipliant les détails architectoniques, l'art gothique rendait la peinture à la fresque particulièrement malaisée. Aussi les fresques allemandes sont-elles fort peu nombreuses et sans grande importance (1). A peine peut-on signaler deux peintures bien caractéristiques : les décorations murales du château de Runkelstein, dans le Tyrol, longues processions de jeunes seigneurs et de nobles dames, et les merveilleuses fresques de l'église de Ramersdorf. Ces dernières surtout méritent d'arrêter l'attention. Il est curieux de voir à quel point s'y retrouvent les traits distinctifs des miniatures allemandes, notamment du *Passionnale* de Prague. Sous de vives couleurs, — rouge, bleu et jaune, — les personnages présentent des formes élancées, dessinées sommairement, avec des têtes trop petites, des extrémités trop longues et trop maigres. Mais les expressions sont d'une douceur surnaturelle. Ces petits visages pâles semblent perdus dans un rêve souriant et pieux, dont les situations les plus pathétiques ne parviennent pas à les éveiller. Parfois même l'artiste anonyme, à force de sentiment, réalise des figures parfaitement belles : ainsi deux petits

(1) Ajoutons cependant que, de jour en jour, on découvre dans les églises des bords du Rhin de nouvelles traces de fresques. L'église de Schwarzrhein, près de Bonn, a même gardé toutes ses peintures du XIVe siècle.

Anges musiciens sont d'admirables poèmes de grâce féminine, religieux et charmans comme les anges de Fra Angelico.

Nous n'aurons plus l'occasion de retrouver la miniature ni la fresque dans ce rapide examen de la peinture allemande primitive. La miniature, après son merveilleux éclat du XIVe siècle, ne devait pas tarder à être remplacée par un genre plus populaire, plus capable de répandre partout les émouvantes images : la gravure sur bois. Quant à la fresque, les difficultés qui l'avaient entravée au XIVe siècle n'ont fait depuis que s'accroître. Dès la fin de ce siècle, il n'y a plus trace de fresques importantes dans les églises de l'Allemagne. En revanche, à partir de l'an 1350 environ, les chapelles se tapissent de tableaux, les autels se couvrent de triptyques ; la peinture à la détrempe sur bois, la peinture de tableaux, tantôt seule, tantôt associée à la sculpture peinte, prend la place de la peinture à fresque. L'art des peintres allemands a trouvé désormais sa forme définitive.

Les historiens s'accordent à répartir tous les tableaux de cette première période, qui va de 1350 à 1400, en trois catégories, correspondant à trois écoles : l'école de Prague, l'école de Nuremberg et l'école de Cologne. Il nous est cependant impossible de nous arrêter sur les deux premières de ces écoles. L'école de Prague, développée dans cette ville vers le milieu du siècle sous l'influence de l'empereur Charles IV, ne nous apparaît pas comme une école purement allemande. Dans les tableaux de la chapelle de la Croix, à Karlstein, dans le *Christ en croix* et les deux *Apôtres* du Musée de Vienne, provenant de la même chapelle, dans tous ces remarquables ouvrages du maître bohémien Théodoric, nous découvrons un réalisme précis et vigoureux, une entente de la composition pathétique, une habileté de dessin et de technique qui prouvent combien a été vive, sur le peintre de Prague, l'influence des artistes italiens mandés par Charles IV à sa cour. Les énormes figures des apôtres, surtout, n'ont rien d'allemand : ces visages, pleins et ronds, ces larges épaules, ces traits exprimant la force et la décision bien plus que le recueillement religieux, le soin apporté au rendu des accessoires, l'experte ordonnance des couleurs s'harmonisant avec les fonds d'or, rien de tout cela ne semble venir de l'inspiration allemande ; rien, en tout cas, ne s'en retrouvera dans la suite de l'art allemand.

En revanche, les rares peintures nurembergeoises du XIVe siècle, dont la plus remarquable est le célèbre tableau d'autel de la famille Imhof, au Musée germanique, ne nous semblent pas échapper suffisamment à l'influence de l'école de Cologne pour mériter une étude spéciale. Le réalisme y est bien un peu plus accentué ; le souci de

l'exactitude y est plus vif, et moindre le sentiment de la beauté idéale; mais ce sont, en somme, les mêmes poses immobiles, les mêmes formes maigres et pâles (moins pâles cependant) se dessinant sur un fond d'or ou de bleu étoilé.

Malgré toutes les théories des historiens, il n'y a eu, en Allemagne, au XIVe siècle, qu'une seule école vraiment originale et nationale : l'école de Cologne. Mais l'on peut bien dire que jamais une école ne fut plus spontanée, plus indépendante d'influences étrangères, plus homogène, plus merveilleusement adaptée à l'état des âmes qui l'ont faite ou vue naître.

Cologne, d'ailleurs, avait toujours été et devait rester jusqu'au XVIe siècle la capitale artistique de l'Allemagne. Toujours aussi elle en avait été la capitale religieuse, le foyer intellectuel et moral. Lorsque se produisit en Allemagne le mouvement mystique que nous avons signalé, c'est à Cologne qu'il trouva son expression la plus marquée. Il y revêtit la forme très spéciale d'un idéalisme religieux condamnant toute considération du monde extérieur. C'est là que le dominicain Albert prêchait l'abandon de toutes les illusions terrestres et le recueillement de l'âme en elle-même. C'est là que maître Eckhart (mort en 1329) et, plus tard, le fougueux Tauler (mort en 1361) recommandaient, avec un renfort de puissantes images et d'imprécations, le renoncement à toute réalité externe, à toute personnalité, à toute action. « Le but de l'homme, disait Tauler, n'est point l'action, mais l'émotion. » Et les masses se pressaient à ces prédications, accueillaient avidement des théories qui s'accordaient avec leur amour naturel de la rêverie passive, comme avec leur peu de goût pour l'observation extérieure.

C'est dans ces conditions, c'est de ces croyances qu'est née la peinture de Cologne. Elle s'adressait à des âmes pour qui le monde extérieur n'existait pas, pour qui l'unique idéal était l'émotion religieuse. Mais cette émotion était si naïve et si puissante que, au lieu du monde extérieur qu'elles ne voyaient pas, les âmes allemandes voyaient ingénument surgir des formes surnaturelles; elles incarnaient en de pieuses images la Vierge, le Sauveur, les saints et les anges. Les peintres de Cologne n'ont eu qu'à préciser, à reproduire ces visions sacrées. Ils nous ont laissé une peinture extraordinaire, tout à fait en dehors de toute réalité : et cependant vivante, parce qu'ils l'ont tirée du profond de leur cœur; et cependant belle, parce qu'elle traduisait le patient effort de leur pensée pour se figurer les types parfaits de la beauté.

Assurément les œuvres de l'ancienne école de Cologne ne présentent pas, dans l'histoire de l'art, un cas tout à fait unique. Elles rappellent, par leur intention et par plus d'un trait de leur exécu-

tion, les peintures de Fra Angelico, et davantage encore les chefs-d'œuvre de la première école de Sienne, qui fut aussi, comme l'on sait, une école de peinture sentimentale. La ressemblance est même souvent si forte que l'on est embarrassé pour l'attribution de certains dessins où l'irréalité des traits, l'expressive beauté des lignes, font songer aussi bien à un maître de Sienne qu'à un maître de Cologne. Mais, en général, un caractère très important distingue les peintures de Cologne de toutes les peintures italiennes. Les maîtres italiens sont toujours, en dépit de leur naïveté, graves et un peu tristes. Ils donnent volontiers à leurs figures des expressions douloureuses : les visages qu'ils nous montrent sont pâles et amaigris, et toujours par l'effet d'une souffrance profonde qui prête à leur sourire même quelque chose d'amer. Rien de pareil chez les peintres de Cologne. Ceux-là n'ont vraiment vu dans la religion qu'un adorable jardin de formes gracieuses et tranquilles. La pâleur de leurs vierges ne résulte point de cruelles angoisses; de même que l'étrange maigreur de leurs corps, elle n'est que la marque d'êtres presque immatériels, étrangers à notre réalité terrestre. Leur sourire n'a rien d'amer : il apparaît comme l'attitude naturelle de leurs doux visages. Nous voyons bien qu'il serait impossible à leurs lèvres de ne pas sourire, comme à leurs membres fluets et délicats de faire un mouvement. Ces vierges, nous les sentons des personnages de rêve, à jamais calmes et gais, tout ensemble bons comme des mères et jolis comme des fées. Même expression de douce gaîté dans les traits de l'Enfant; les vieillards ont un sourire d'une sérénité divine. Et lorsque le peintre, — ce qui lui arrive rarement, — essaie de peindre une scène douloureuse, il ne peut s'empêcher de donner encore au Christ, à la Vierge, aux saints, une sérénité recueillie : il anime d'expressions tendres les visages mêmes des bourreaux.

Les voici sur leurs fonds d'or, digne atmosphère à ces figures irréelles, voici ces merveilleux héros d'une religion souriante. Les voici tels que nous les avons vus déjà aux fresques de Ramersdorf, avec leurs formes élancées, leurs membres à jamais immobiles, leurs mains longues et menues. Leurs amples vêtemens tombent, à grands plis, laissant deviner le corps mince et débile. Tout cela est gauche, impossible; mais de l'ensemble de ces lignes s'exhale l'incomparable parfum d'une poésie pieuse.

Pas un détail qui n'ajoute à cette impression. Les visages sont d'un ovale allongé, avec des fronts d'une hauteur anormale, un nez fluet et gracieux, une bouche très fine, des yeux enfoncés et presque toujours à demi fermés. Pas plus que les mystiques du temps, perdues, comme eux, dans leur rêve divin, les vierges de

Cologne ne veulent regarder notre monde de damnation. Les robes ont, pour égayer nos yeux, des tons chauds et vifs ; les chairs sont d'une pâleur presque blanche, éclairées d'une mystérieuse lumière intérieure.

Tel est cet art de Cologne : exquise fleur de beauté mystique, mais trop frêle et trop délicate, semble-t-il, pour rester longtemps épanouie. Or il se trouve précisément qu'elle a fleuri près d'un siècle. Pendant un siècle les peintres de Cologne ont naïvement essayé de représenter les rêves de leur foi, et leur foi n'a rien perdu de sa calme et souriante sérénité. Alors que déjà l'art réaliste des Van Eyck avait envahi l'Allemagne, en 1450, il se trouvait à Cologne des artistes pour continuer à peindre les vierges mystiques, pour dédaigner de sacrifier à l'observation consciencieuse de la réalité leurs naïves visions intérieures. Et loin de s'affaiblir, pendant ce siècle, le courant idéaliste n'a point cessé de devenir plus fort et plus exclusif.

Des maîtres du XIV[e] siècle, un seul nous est connu : le premier en date, sans doute, maître Guillaume de Herle, mort en 1378 (1). Il est certainement l'auteur des fresques du dôme de Cologne, aujourd'hui presque toutes perdues. On peut aussi le considérer comme l'auteur d'un grand tableau d'autel à nombreux compartimens, provenant de l'ancienne église de Sainte-Claire, et transporté depuis dans la cathédrale. Ce sont des scènes d'une variété surprenante, avec une grâce tranquille de formes et une tendresse ingénue d'expressions : *la Vierge et saint Joseph baignant l'enfant Jésus ; la Fuite en Égypte ; l'Adoration des Mages*, charmantes compositions où la profondeur du sentiment s'allie à un choix d'harmonieuses couleurs et à une sûreté de trait qui dénote un maître.

Guillaume étant, de tous les peintres de l'ancienne école de Cologne, le seul dont on connût le nom, on n'a pas manqué de lui attribuer tous les tableaux de cette école. Devons-nous, avec M. Janitschek, reconnaître sa main dans les deux *Vierges* de Nuremberg et de Cologne ? Ce sont, à coup sûr, deux chefs-d'œuvre où se retrouvent toutes les qualités de l'*Autel de Sainte-Claire ;* mais il nous semble que, au point de vue de l'expression comme à celui de l'idéalisation des figures, ces deux Vierges représentent un progrès sur les ouvrages authentiques de Guillaume. A plus forte raison refusons-nous d'attribuer à ce peintre les deux *sainte Véronique*, de Munich et de Londres, œuvres d'une poésie plus subtile,

(1) Voir, sur cette première école de Cologne : J.-J. Merlo, *Die Meister des altkölnischen Malerschule*. Cologne, 1852.

et qui montrent déjà la transition entre le premier et le dernier peintre de l'école, entre Guillaume de Herle et Étienne Lochner.

Il nous est impossible de ne pas citer encore un tableau de la même école, qui peut être considéré, sous certains rapports, comme l'incarnation la plus complète de ses tendances et de ses qualités. C'est un petit tableau du musée municipal de Francfort. Dans un jardin, Marie se tient assise, lisant un livre, auprès d'une table de pierre. Autour d'elle, toute la création est en fête : l'herbe éclate de fraîcheur, les arbres sont couverts de fleurs et de fruits; les oiseaux sautillent sur les branches. L'enfant, assis aux pieds de sa mère, babille avec une sainte qui lui apprend à jouer d'un petit luth. Et, çà et là, d'autres saintes se promènent, cueillent des fleurs, puisent de l'eau à une source. Le tout dans une atmosphère blanche, parfumée d'innocence et d'ingénuité, contribuant encore à nous donner l'impression d'une douce réalité de rêve.

L'influence des maîtres de Cologne s'est vite étendue en Allemagne. De la Westphalie, des cités rhénanes, de nombreux ouvrages sont sortis qui montrent, avec les mêmes intentions mystiques, la même manière de modeler et de peindre. Mais on n'y trouve plus la petite flamme de beauté qui scintille adorablement dans les œuvres de Cologne. Il faut bien le dire, d'ailleurs, si toutes les écoles allemandes ont cherché à faire une peinture de sentiment, seuls les peintres de Cologne ont su donner à l'expression de leurs sentimens une intense et mystérieuse beauté formelle. Il suffit de voir, au musée de Berlin, un grand triptyque daté de 1404, et attribué à maître Conrad de Soest, pour comprendre comment l'art de Guillaume perdait vite sa grâce en sortant de Cologne, et comment l'expression des mêmes sentimens mystiques devenait tout de suite plus forte, plus virile, — moins belle.

II.

Nous nous sommes longuement arrêté sur la première école de Cologne. C'est que, seule de toutes, cette école a produit des œuvres parfaites dans leur genre; c'est que surtout elle a seule été entièrement indépendante de toute influence étrangère. Dès la première moitié du XVe siècle l'art flamand pénètre en Allemagne, impose aux peintres allemands ses procédés, qui viennent d'être si brillamment perfectionnés par Hubert Van Eyck, et leur donne en même temps un goût du réalisme qui semble convenir bien moins que l'idéalisme de maître Guillaume à une race toute sentimentale. La peinture allemande du XVe siècle n'est plus le libre épanouissement d'un art original et spontané, elle apparaît plutôt comme une

résistance inconsciente du génie allemand à un art étranger, que, le plus souvent, il croit imiter.

Dès l'an 1420, la peinture s'est si bien sécularisée en Allemagne, qu'elle est devenue un métier. Des corporations de peintres se sont formées à Cologne, à Colmar, à Augsbourg, à Nuremberg, dans toutes les villes. Le jeune homme qui se destine à la peinture doit d'abord passer de trois à cinq ans, en qualité d'apprenti, chez un maître-peintre. Puis, c'est le voyage traditionnel de tout artisan. Le garçon va dans les villes voisines, visite les ateliers en renom, et, le plus souvent, il pousse son chemin jusqu'en Flandre (1). Il admire à Saint-Bavon de Gand les célèbres peintures d'Hubert Van Eyck, terminées par son frère Jean le 6 mai 1432. Il y voit un art nouveau, consacré à l'exacte reproduction de la nature réelle, au lieu de servir, comme l'art de son pays, à la réalisation d'une nature idéale. Et puis les peintres qu'il rencontre là-bas, les élèves de Van Eyck et de Rogier van der Veyden, ces gens mettent à leur travail une conscience, une application, qui ravissent la bonne âme du jeune Allemand. Il apprend d'eux l'usage de l'huile pour lier les couleurs, la méthode qui leur permet de mélanger si finement les tons. Mais lui, malheureusement, il est gauche par nature, porté à faire sans trop de frais les besognes. Et le voilà qui revient dans sa ville natale, dégoûté de la peinture de ses compatriotes, tout au bonheur de posséder une technique nouvelle dont les intimes secrets doivent lui échapper à jamais.

Lorsqu'un jeune peintre italien terminait son apprentissage, il trouvait tout ouverte devant lui la voie où il allait s'engager. Son maître, ses camarades d'atelier, étaient des lettrés, des savans, au moins des gens instruits, et lui avaient façonné le goût en même temps qu'ils lui enseignaient la technique. Il avait encore pour s'intéresser à lui, pour le guider, toute une troupe de poètes et d'érudits, tous gens qui en Italie vivaient dans la familiarité des artistes et formaient avec eux un même centre intellectuel. Rien de pareil pour le jeune Allemand. Celui-là n'était qu'un ouvrier; il n'avait pour l'encourager et le conduire que ses confrères, les membres de sa corporation. Les savans, étrangers au mouvement populaire des esprits, se confinaient dans leur scolastique où le pauvre diable n'entendait goutte. Que faire donc et à quoi employer les beaux moyens qu'il avait rapportés des Flandres ? Il les employait comme ses maîtres flamands : il essayait de reproduire ce qu'il voyait. Mais lui, avec ses yeux d'Allemand, il voyait mal et sans plaisir la réalité des

(1) Parfois même il s'y installe à demeure : tel fut le cas de Hans Memling, que l'on sait aujourd'hui être né à Mayence. Cette origine explique le caractère d'intime tendresse et de ferveur mystique qui distingue si profondément Memling des autres primitifs flamands. (V. *Chronique des arts*, 1889, 8.)

couleurs et des formes, gêné qu'il était par sa lourdeur native, par son défaut de science, surtout par l'impossibilité de fermer l'oreille à l'incessante musique de ses vagues émotions. De là les défauts et les précieuses qualités de ces maîtres allemands. En voulant reproduire la réalité, ils la déformaient; ils donnaient à leurs personnages des formes et des mouvemens impossibles. Mais par ces formes et ces mouvemens, ils traduisaient à leur insu leurs émotions intérieures. Et au lieu des habiles et froides peintures réalistes de leurs maîtres de Bruges, de Gand et de Bruxelles, ils peignaient malgré eux des tableaux de pure fantaisie, souvent informes et poussés à la caricature, souvent si naïfs, si ingénieux, si touchans, qu'il leur manque seulement, pour être des chefs-d'œuvre, un léger rayon de beauté plastique.

Ce rayon de beauté plastique, un seul maître, durant tout le XV[e] siècle, a su le saisir et le fixer dans son œuvre. Celui-là est, à notre sens, bien plus que Dürer et que Holbein, le plus grand peintre de l'Allemagne. C'est Étienne Lochner (1), né vers 1380, aux environs de Constance, mais qui a vécu à Cologne et y est mort en 1452.

La première peinture que nous possédions de Lochner est *la Vierge au voile* du Petit Musée de Cologne, datant sans doute de 1410. C'est encore un tableau de l'ancienne école : membres fluets et inertes, épaules tombantes, mains trop effilées, yeux enfoncés et paupières à demi baissées; seul, l'ovale du visage a pris un peu de plénitude. Mais comme il a les défauts de la vieille manière de Cologne, le tableau de Lochner en a le charme profond et mystérieux. La Vierge est un être irréel, mais tout empreint d'une naïve beauté. Et cette beauté devient encore plus idéale, plus éloignée de toute réalité terrestre, et en même temps plus pure, dans deux tableaux d'une date postérieure : *la Vierge au buisson de roses*, de Cologne, et *la Vierge entourée d'anges musiciens*, de Munich. Nous ne connaissons pas de peinture qui égale la grâce de ces formes délicates et souriantes, de ces divines figures de jeunes filles, rayonnant parmi leur merveilleux encadrement de fleurs et de verdure. Avant de se modifier, l'art créé par le vieux Guillaume a réalisé dans ces deux tableaux sa perfection suprême. Tout y est frais, léger, harmonieux; et d'adorables petits anges, voletant de tous côtés, contribuent encore à entourer la mère de Dieu d'une atmosphère appropriée à sa beauté surnaturelle.

Entre le temps où il peignait ces deux tableaux et celui où il pei-

(1) Voir sur Lochner et l'école de Cologne au XV[e] siècle : Hotho, *Die Malerschule Huberts van Eyck nebst Deutschen Vorgängern und Zeitgenossen*, Berlin, 1855; et Scheibler : *Meister und Werke der Kölner Malerschule von 1450 bis 1500*, Bonn, 1880.

gnit le grand *Dombild* de la cathédrale de Cologne, qui semble avoir été son dernier ouvrage, Lochner a évidemment fait connaissance avec l'art des Van Eyck. Malgré l'avis des historiens allemands, nous croyons qu'il n'y a rien pris, et que le *Dombild* est le résultat naturel des tendances séculaires de l'école de Cologne. Assurément, la part est faite plus large à un certain réalisme : les formes du corps sont plus naturelles, les tons plus justes; plusieurs des personnages sont même déjà traités en portraits, à la façon flamande. Mais comme on sent que tout cela est secondaire, que le but véritable de l'œuvre est un but d'expression religieuse, une symphonie mystique et non la restitution d'une scène de la réalité ! Cette vierge aux yeux baissés, gardant le type ancien de Cologne, tandis que l'entourent des jeunes filles aux regards déjà hardiment ouverts, cette vierge encore vêtue d'un costume idéal parmi des adorateurs accoutrés à l'allemande, c'est elle qui est le centre, le foyer lumineux de l'œuvre tout entière. A son contact, tous les visages se transfigurent, toutes les formes acquièrent une délicate puissance d'expression qui les rattache profondément à cet être surnaturel. Les procédés même dénotent l'originalité du peintre. Ils prouvent qu'il a connu la méthode de l'huile, qu'il en a compris les effets, mais qu'il a voulu obtenir, avec l'ancienne méthode de la détrempe, les mêmes variétés et richesses de nuances. Le *Dombild* est le chef-d'œuvre de la technique ancienne, comme il est le chef-d'œuvre de l'ancienne tendance de l'école de Cologne.

Une grande *Crucifixion* du musée de Nuremberg nous montre un Lochner tout autre : un maître aux expressions fortes et douloureuses, sachant composer les scènes de la Passion avec une extrême sobriété d'effets. Cette manière doit avoir eu, en Allemagne, un vif succès, à en juger par les nombreux tableaux qui la reproduisent, et dont le plus remarquable est un *Jugement dernier* du musée de Cologne.

De tous les peintres allemands du XVe siècle, Lochner et ses élèves sont les seuls qui aient presque entièrement résisté à l'influence flamande. Tous les autres n'y ont résisté que d'une façon pour ainsi dire inconsciente, par l'unique empêchement de leur nature, qui ne leur a point permis d'imiter une peinture trop habile et trop réaliste : d'autant que l'art flamand qu'ils ont le mieux connu n'est pas celui des Van Eyck ou de Memling, mais l'art tout d'adresse de Rogier van der Veyden.

En général, les peintures allemandes se distinguent aisément des peintures flamandes qui les ont inspirées (1). Au point de vue

(1) Sur la technique de la peinture allemande, voir l'excellente *Introduction* de M. G. Hirth au *Cicerone de la Pinacothèque de Munich*, 1880, p. XLI et suivantes.

technique, l'emploi de l'huile laisse en partie subsister les traditions de la détrempe : on ébauche à la colle, on ne se sert de l'huile que pour les dernières retouches. Les peintres allemands ont aussi conservé l'habitude de dessiner les lignes avec leur pinceau d'une façon très accentuée, de sorte que les traits sont restés sous les couleurs comme des entailles noires et sèches. Chose singulière, il arrive souvent de trouver dans les tableaux allemands une lumière plus vraie, mieux répartie que dans les tableaux flamands. Mais au point de vue de la perfection des détails, de l'observation anatomique, de la science du paysage et de la perspective, l'infériorité des Allemands est incontestable : leur persistance à garder les fonds d'or peut encore être considérée comme une marque d'infériorité.

Si des procédés nous passons à la conception, nous trouvons les mêmes différences. Les Allemands cherchent, mais ne parviennent pas, à être des réalistes. Ils s'attachent, malgré eux, à imprégner d'émotion les scènes qu'ils représentent. Les uns contournent les membres de leurs personnages en mouvemens exagérés; d'autres sacrifient tout à l'expression du visage. Tous, ou à peu près, sont gauches, embarrassés; mais presque tous nous offrent un art plein de fantaisie, et un art vraiment primitif, où débordent la bonne foi et la naïveté.

Contentons-nous d'indiquer en peu de mots les principaux de ces maîtres. Chacun d'eux se distingue des autres par la façon différente dont il accommode à sa nature d'Allemand la manière flamande.

Et d'abord, citons avec respect le maître anonyme des *Scènes de la vie de la Vierge*, au musée de Munich, maître que l'on avait longtemps confondu avec l'auteur de la *Passion de Lyversberg*, au musée de Cologne. Le peintre de la *Vie de Marie* est sans doute originaire de Cologne : il a subi l'influence flamande, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un maître allemand antérieur dont nous avons vu quelques tableaux à Cologne à Bruxelles et au musée de Schleissheim. Les *Scènes* de Munich rappellent d'une façon évidente la manière flamande, moins celle de Rogier que celle du Hollandais Bouts, le plus coloriste et le plus sentimental des maîtres des Pays-Bas. C'est le même réalisme, la même finesse de détails, le même modelé un peu sec et les mêmes couleurs chatoyantes. Mais comme on reconnaît tout de suite les caractères distinctifs de l'Allemand de Cologne! Jamais un peintre des Flandres n'aurait eu le sens de cette composition toute symphonique, de cette appropriation du paysage et des architectures au sujet de la scène. Jamais il n'aurait su animer ses figures jusqu'à leur donner cette vie idéale, jusqu'à les revêtir d'une indéfinissable beauté plastique. Avec leurs

fonds d'or et maintes gaucheries, les *Scènes de la vie de Marie* sont les modèles d'un genre charmant, à mi-chemin de l'idéalisme de Cologne et du réalisme des Pays-Bas. L'élément mystique n'a pas encore disparu : souvent même une volée de petits anges, une jeune figure de vierge aux yeux baissés, évoquent, parmi ces scènes si vivantes, le souvenir de maître Lochner.

Il nous faudrait citer encore d'autres peintres anonymes de Cologne, également soumis à l'influence flamande, et qui ont su transformer l'art qu'ils imitaient en lui infusant une vie de sentiment tout allemande. Mais ni le maître de Liesborn, ni le maître de *Saint Séverin* n'ont eu, dans l'histoire de l'art allemand, une importance comparable à celle d'un peintre de Colmar, Martin Schongauer.

A l'inverse de Lochner, celui-là est parti de l'imitation des Flamands, et c'est par degrés qu'il s'est dégagé de toute influence étrangère pour devenir un peintre essentiellement original. Tout le destinait à être un imitateur des Flamands. A Colmar, où il était né vers 1450, il avait eu pour maître Gaspard Isenmann, dont les tableaux dénotent une connaissance marquée de la technique flamande et un goût du réalisme à la façon de Rogier, mais tourné déjà à la caricature. Au sortir de sa ville natale, le jeune Schongauer est allé lui-même en Flandre : il a étudié chez les élèves de Rogier, et ses premiers ouvrages, lorsqu'il est revenu à Colmar, ont été des pastiches de ce maître (1).

Mais quelques années suffisent pour éveiller en lui le besoin d'une peinture plus émue. Déjà l'influence de Rogier s'est fort effacée dans les *Scènes de la Passion* du musée de Colmar. Non-seulement tous les personnages ont des types allemands, mais il y a entre eux une liaison morale, une unité de pensée et de souffrance qui met certains des tableaux de Colmar, notamment *la Mise au tombeau,* bien au-dessus des peintures de Rogier. Et nulle trace de caricature : une étude consciencieuse, parfaite, des sentimens et de leur traduction corporelle.

L'âme de Schongauer était trop sentimentale pour s'en tenir même à ce réalisme. Il a voulu, dans ses dernières œuvres, tirer, lui aussi, des figures allemandes ce qu'elles contenaient d'idéal et de poésie. Il n'est pas arrivé, comme les maîtres de Cologne, à une véritable beauté plastique, mais il a créé des types de femmes infiniment séduisans et jolis. Deux *Vierges,* à Munich et à Vienne,

(1) Citons, parmi ces premiers tableaux de Schongauer la grande *Vierge au buisson de roses* de Colmar et une petite *Vierge* du Salon Carré, au Louvre, attribuée par le catalogue à Rogier van der Veyden (n° 697).

représentent le mieux cette troisième manière du peintre alsacien. L'ovale s'est arrondi gracieusement, le grand front saillant s'est atténué, les yeux sont devenus brillans de vie et de bonté. Quelque chose de léger et de sensuel a pris la place de la gravité ancienne. En même temps l'exécution devenait plus parfaite. Le fond d'or disparaissait, remplacé par un beau ciel, au-dessus d'un petit paysage de montagnes. Le coloris lui-même prenait un fondu, une chaleur et une suavité qui rappellent les plus parfaits chefs-d'œuvre de l'école des Bellini (1).

Schongauer est mort à trente-huit ans, en 1488. Ses rares tableaux sont l'honneur de l'Alsace, et plus encore ses gravures sur bois, prodiges de sentiment, d'habileté et de charme, tantôt sombres et pathétiques, tantôt légères, souriantes, et d'une adorable grâce féminine.

Il n'est pas arrivé à tous les peintres allemands de tirer de l'étude des Flamands l'heureux parti qu'en a tiré Schongauer. Ni les élèves de ce maître à Colmar, ni les peintres de l'école d'Ulm n'ont su dégager franchement leur personnalité. A Colmar, Louis Schongauer a pourtant gardé quelque chose de la grâce et de l'émotion de son frère, si l'on en juge par les adorables petites *Scènes de la vie de Marie,* de la cathédrale d'Augsbourg, que lui attribue M. Janitschek. A Ulm, le vieux Hans Schüchlin, l'auteur du célèbre autel de Tiefenbronn, n'a guère fait que mettre des types allemands au lieu des types flamands de Rogier et de Bouts; il n'a pas cherché à faire vivre ses personnages, non plus qu'à s'écarter des sèches expressions convenues. Son élève Zeitblom (1450-1517), infiniment plus habile, n'a guère été plus ému. Ses froides figures de saints et de saintes, reproduisant les types et les costumes allemands avec une exactitude méritoire, n'ont jamais ni assez d'expression ni assez de mouvement pour nous donner l'illusion de la vie. A peine pouvons-nous signaler, parmi ses nombreuses compositions d'Ulm, de Stuttgart, de Berlin, d'Augsbourg, etc., un gracieux *Vera Icon* de Berlin, et deux *Scènes de miracles* à Augsbourg, très saisissantes dans leur vigoureux réalisme. Combien nous préférons à cette peinture sans expression les quatre *Scènes de la vie de Marie* du moine Martin Schwarz, au musée de Nuremberg! *L'Annonciation,* notamment, présente un délicieux mélange d'élégance et de naïveté. Cela est joli comme une peinture florentine, et touchant comme une peinture de Cologne.

(1) Les vierges de Munich et de Vienne ont malheureusement perdu sous des repeints leur coloris primitif; mais deux volets, dans une collection particulière de Munich, donnent une excellente idée du coloris de Schongauer dans cette troisième manière.

Le temps n'est pas éloigné où, pour les Allemands, la peinture allemande du xve siècle se résumait dans le nom d'Holbein le Vieux. Aujourd'hui encore c'est à lui que les marchands de tableaux attribuent toutes les peintures primitives allemandes, quand ils n'en font pas honneur à Memling ou à Patinir. Et certes le maître d'Augsbourg mérite l'attention à plus d'un titre. D'abord, il est le père d'Holbein le Jeune et le professeur de son fils. Lui-même, en outre, a été un peintre très habile, disposant de toutes les ressources de son métier. Il a connu les Italiens, les Flamands, les Allemands : à tous il a pris ce qu'il jugeait le meilleur; et il a mis une maîtrise incontestable à fondre ces emprunts hétérogènes dans une manière bien à lui. Ajoutons qu'il se montre, dans ses dessins, un portraitiste merveilleux, supérieur à son fils par la précision et la simplicité des moyens. Il n'est pas seulement, comme Zeitblom, un excellent dessinateur : il est un coloriste de premier ordre, et c'est à lui que l'école d'Augsbourg doit les traditions qui en ont fait, au xvie siècle, l'école vénitienne de l'Allemagne. En un mot, il est le plus *peintre* des peintres allemands de son siècle.

Mais cela ne suffit pas, croyons-nous, pour faire un grand artiste. Holbein a beau être le premier peintre de son pays; il y a, dans les pays voisins, des maîtres qui, au point de vue de la peinture proprement dite, sont supérieurs au premier de l'Allemagne. Carpaccio a plus de couleur qu'Holbein, et Mantegna un dessin plus fort. La comparaison avec ces étrangers n'enlève rien à Lochner, à Schongauer, à Schwarz : ceux-là sont des peintres d'un genre à part, ils ne valent que par les émotions qu'ils ont su traduire. Mais Holbein le Vieux manque d'émotion. Peintre, il est inférieur aux étrangers; créateur d'émotions, il est inférieur à ses compatriotes. Avec les qualités les plus précieuses il n'a été qu'un Zeitblom de génie.

Et pourtant il semblait destiné à un rôle plus haut. Ses premières œuvres, les *Scènes de la vie de la Vierge*, à la cathédrale d'Augsbourg, sa petite *Vierge* du musée de Nuremberg, annonçaient un maître. La science, l'érudition professionnelle, y sont énormes : il y a des détails pris à l'autel de Gand, d'autres à Lochner, d'autres au maître de la *Vie de Marie*, de Munich; et tout cela si habilement accommodé, avec des couleurs si chatoyantes et si chaudes, des attitudes d'une grâce si piquante, que l'ensemble est d'une expression très originale. Mais depuis lors, dans les grands tableaux du musée d'Augsbourg, de la Pinacothèque de Munich, même dans le fameux triptyque de *Saint Sébastien*, la source de l'émotion semble décidément tarie. On a devant soi un art original, correct, riche d'effets, souvent agréable : mais rien

n'émeut, rien ne vit; et toute l'habileté du peintre ne parvient pas à animer les scènes les plus mouvementées. Faut-il y voir la conséquence des mœurs du vieil Holbein, de sa prodigalité, et de la nécessité d'une production incessante? Ou bien n'est-ce pas plutôt qu'il a été victime d'une trop grande habileté, et ne peut-on pas croire que la joie de perfectionner l'exécution matérielle de ses tableaux a éteint chez le vieil artisan la petite flamme de l'émotion artistique?

Nous ne pouvons guère nous arrêter ici sur l'œuvre de Frédéri Herlin de Nordlingen, qui s'est contenté d'imiter la manière de Rogier. L'espace nous manque aussi pour étudier comme il faudrait l'école de Bamberg, qui semble avoir gardé un rayon de l'idéalisme de Cologne; l'école de Bavière, d'un réalisme si naïf, si grossier, si étranger à tout sentiment de grâce ou de beauté; les écoles du Tyrol, singulier mélange de passion italienne et d'ingénuité allemande (1). Mais il faut bien que nous nous étendions un peu sur l'école de Nuremberg qui va devenir, au XVIe siècle, la grande école de l'Allemagne.

L'école de Nuremberg au XVe siècle se résume dans un seul nom : Wohlgemuth (1434-1519). Wohlgemuth (2) a été le maître de Dürer : on sait qu'il a eu un atelier très important, et qu'il a beaucoup travaillé. Et, comme on ne connaît le nom d'aucun de ses confrères de Nuremberg, on lui a attribué tous les tableaux qui provenaient de cette ville. Il suffit d'entrer dans la grande salle allemande de la Pinacothèque, à Munich, pour apprécier l'étonnante variété de ce fantastique Wohlgemuth à qui le catalogue assigne les œuvres les plus hétérogènes.

Nous devons avouer que sur ce point, comme sur celui des œuvres de Guillaume de Cologne, M. Janitschek ne nous paraît pas avoir dit le dernier mot. A notre sens, il faut distinguer, parmi les prétendues peintures de Wohlgemuth, non pas seulement deux mains différentes, mais au moins quatre ou cinq, dont trois nous semblent des mains de maîtres éminens. Non-seulement la *Grande Crucifixion* de la Pinacothèque et celle du musée de Nuremberg sont l'œuvre d'un peintre antérieur à celui de la *Petite Crucifixion*, de la *Descente de croix*, et des deux autres tableaux de l'*Autel de Hof*, exposés dans la même salle, à Munich; mais encore nous croyons que l'auteur de l'*Autel de Hof* doit être distin-

(1) M. Janitschek a consacré des pages admirables à cette école du Tyrol, notamment au peintre Michel Pacher. Le musée de Schleissheim possède une collection très curieuse de tableaux tyroliens des XIVe et XVe siècles.

(2) Voir, sur Wohlgemuth : von Seidlitz, *Wohlgemuth*, dans le *Zeitschrift für Bildende Kunst* de Leipzig, XVIII, p. 169 et suivantes.

gué de l'auteur de l'*Autel Peringsdorffer*, au Musée Germanique, d'une *Annonciation* de Munich, et de l'*Invention de la croix* de l'église Saint-Laurent.

De ces trois peintres, un seul mérite les sévérités de la critique, peu tendre en général pour tout ce qui touche à Wohlgemuth : c'est le dernier en date, le maître du *Hof-altar*. Encore a-t-il racheté la sécheresse et l'inertie de ses figures par un charme tout spécial de composition. Dans la *Descente de croix*, notamment, les personnages ont beau être de bois et figés dans leur tristesse banale, l'ensemble du tableau, avec le paysage lointain et l'admirable lumière d'un bleu clair, produit une impression que l'on ne peut oublier.

Mais combien plus vivant et plus expressif est l'art de la *Grande Crucifixion!* Quelle sincérité de douleur, quelle grandeur toute classique dans cette harmonieuse composition! C'est peut-être le chef-d'œuvre du réalisme allemand ; et l'exemple de cette peinture a dû contribuer bien plus que toute autre influence à former le goût du jeune Dürer.

Les tableaux de l'*Autel Peringsdorffer* forment avec cette *Crucifixion* un frappant contraste. C'est ici une réalité tout aimable : les figures, largement modelées, sont baignées d'une lumière douce et sensuelle; leurs mouvemens sont d'une expression ravissante. Certes, on sent toujours l'influence flamande ; mais ce n'est plus Rogier qui est imité comme dans l'*Autel de Hof;* on songe plutôt aux chefs-d'œuvre de Bouts; et l'artiste de Nuremberg a su animer encore la manière lumineuse de son modèle hollandais. Dans le *Saint Luc peignant la Vierge*, il a su enlever aux figures toute apparence de portraits isolés, établir entre elles un admirable lien d'émotion et d'action.

Ainsi Nuremberg devenait, au XVe siècle, le centre classique de l'Allemagne, qui avait eu à Cologne son foyer moral et religieux. Les œuvres de ces trois maîtres anonymes sont le véritable point de départ de la Renaissance.

Nous avons essayé de montrer ce que fut, au XVe siècle, la peinture allemande : une fusion de l'esprit allemand, tout d'émotion intérieure, et du réalisme flamand, tout de consciencieuse observation extérieure. Cette fusion, il a été donné à quelques maîtres de la réaliser au profit du génie de leur race, et ceux-là seuls sont les grands artistes. Les autres sont d'habiles ouvriers, ou bien encore, comme les peintres de Bavière, des rustres naïfs et un peu ridicules, qui, avec les plus respectables intentions, ont été victimes de leur maladresse, de leur ignorance, de leur aveuglement à toute beauté plastique.

III.

Nous n'entreprendrons pas ici l'étude des peintres allemands du XVIe siècle. Les deux principaux, Dürer et Holbein le Jeune, sont aussi universellement connus que sont ignorés leurs prédécesseurs. Contentons-nous donc d'indiquer les traits essentiels de la peinture allemande de cette époque, et d'énumérer les maîtres de second ordre les plus importans.

Deux grands faits dominent l'art de la Renaissance, en Allemagne. Tous deux ont eu sur lui une influence très heureuse au début, et tous deux ont vite contribué à lui enlever toute originalité. Ces deux faits sont la connaissance de l'art italien et la conversion de l'Allemagne au protestantisme.

Les peintres du XVe siècle n'ont pas connu l'Italie. L'art flamand qu'ils imitaient était trop différent de l'art où les contraignait leur nature pour être très dangereux : ils croyaient le reproduire, et ils faisaient autre chose. L'art italien, au contraire, ne pouvait manquer de les mettre en désarroi. Celui-là était, lui aussi, par certains points, un art d'émotion et de sentiment; et comme il devait leur paraître supérieur à leur lourde et gauche peinture, cet art qui savait revêtir les émotions d'un triomphant appareil de beauté formelle! L'exemple de Dürer, de Burgmair, nous montre combien fut vive l'impression qu'ils en reçurent. Tous bientôt résolurent de rivaliser avec ces Italiens merveilleux, d'atteindre comme eux à cette beauté de la forme, que leurs compatriotes leur semblaient n'avoir pas entrevue. De là un mouvement superbe, un effort pour créer une beauté tout allemande, pure comme celle des Florentins ou de Mantegna, colorée comme celle des Vénitiens, ingénue et cordiale comme celle de leurs prédécesseurs nationaux. Effort vigoureux et touchant, mais qui ne pouvait réussir. Les peintres allemands se voyaient de plus en plus dépassés par les Italiens; ils s'empêtraient dans des formes indécises, s'épuisaient à vouloir égaler leurs nouveaux maîtres dans cette poursuite d'une beauté plastique. Et ils reconnaissaient bientôt que cette poursuite ne leur était pas naturelle : où auraient-ils pris l'originale et féconde vision qui embellissait toutes choses à l'œil d'un peintre de Florence ou de Venise? Alors, plutôt que de revenir à l'art purement expressif de leurs devanciers, ils se résignaient à imiter, à copier les formes italiennes : se consolant par une théorie esthétique qu'ils devaient léguer à leurs successeurs, et qui érigeait en canon immuable et universel le type particulier de beauté qu'ils pastichaient sans scrupule.

Pareillement, le protestantisme eut pour premier effet d'activer dans les âmes allemandes le feu spontané de l'émotion religieuse. On sait l'adorable entrain des premiers temps de la Réforme, l'unanime ferveur, l'élan de naïve gaieté qu'a si parfaitement incarné le bon et joyeux Luther. On s'était remis à voir d'une vision vivante les scènes de l'Écriture. Rien n'est touchant et vrai comme les gravures sur bois de cette période : elles débordent de fraîcheur, de foi forte et profonde. Mais la réaction ne devait pas tarder. Le protestantisme, bientôt, interdisait l'idolâtrie : il chassait la Vierge de son trône divin, où l'avaient vue si royale et si bonne les âmes des générations passées; il défendait comme un sacrilège la représentation d'Êtres qu'il reléguait dans un ciel tout métaphysique. Et cette influence pernicieuse se répandait aux pays restés catholiques : le foyer sacré où s'était alimentée la peinture de l'Allemagne s'éteignait à jamais. Vers 1600, l'Allemagne n'avait plus un peintre.

L'état d'esprit des artistes allemands au début du XVIe siècle se résume admirablement dans le maître Dürer (1). Jamais il n'y eut une plus belle âme d'artiste. Dürer a eu, comme Léonard, une curiosité universelle, toute la science et toute l'habileté techniques : il a eu, en outre, un sentiment très puissant, une préoccupation de l'étrangeté morale qui donne à ses gravures un charme tout particulier. Et pourtant son œuvre de peintre dénote une inquiétude constante, un douloureux tâtonnement, un vain effort à réaliser d'une façon définitive l'union rêvée de l'émotion et de la beauté. Ni le triptyque de Dresde, ni l'*Adoration des bergers* et la *Mise au tombeau* de Munich, ni l'*Adoration des mages* de Florence, ni la *Trinité* et le *Massacre de Sapor,* de Vienne, aucune de ces œuvres célèbres ne donne pleinement l'impression d'un chef-d'œuvre. Le souci de la concurrence italienne est trop marqué; l'essai de créer une forme originale paraît gauche et pénible. Souvent même le désir de constituer un type de beauté allemand mène Dürer à des œuvres d'un aspect déplaisant : la petite *Vierge* de Vienne, la *Lucrèce* de Munich. D'autres fois, en revanche, cet homme (dont l'œuvre, comme celle de Léonard, est une tentative incessante) obtient des résultats d'une beauté parfaite : la *Vierge à la poire*, de Vienne, le petit *Christ en croix*, de Dresde, chefs-d'œuvre d'une manière et d'un sentiment si différens, également précieux en ce qu'ils marquent la fusion momentanée du génie allemand et du génie italien. Mais Dürer n'a su réaliser cette fusion

(1) Voir, sur Dürer, le livre de Thausing, Leipzig, 1884, l'étude de M. H. Thode, dans les *Bayreuther Blätter*, 1888, et l'excellent ouvrage français de M. Charles Ephrussi, *Albrecht Dürer et ses dessins*, Paris, 1882.

d'une façon durable et complète que dans ses portraits. Qui ne se rappelle le portrait d'*Oswald Krell*, à Munich, cette vive et troublante figure avec le petit paysage mystérieux; le solide portrait de *Wohlgemuth*, dans la même salle, et à Berlin, le portrait du vieux *Holzschuer*, braquant sur nous son regard fixe et dur? Et bien plus encore que le portrait, le véritable royaume de Dürer a été le dessin et la gravure. Il y est le plus habile, le plus varié, le plus puissant des maîtres. Que l'on voie seulement au Louvre les rares dessins exposés. Paysages réels et frais, scènes religieuses d'une émotion terrible, scènes fantastiques, évoquant un monde de gnomes, de lutins, de spectres et d'anges, Dürer a excellé dans tout cela; et tout cela suffit à faire de lui un immortel prince de l'art.

Une nature comme celle de Dürer ne pouvait manquer d'exercer autour d'elle une influence énorme : la plupart des peintres du XVIe siècle sont, en quelque degré, les élèves de Dürer. Mais ces bons artisans n'ont plus rien du génie de leur maître. Qu'il nous suffise de citer Schäufelein de Nordlingen (1480-1540), Hans de Culmbach (mort en 1522), Pencz (mort en 1550), les deux frères Beham ; le peintre de Ratisbonne Altdorfer (1480-1538), dont la *Bataille d'Arbelles*, à Munich, est vraiment une merveille de fantastique grandeur. Tous ceux-là sont les élèves directs de Dürer. On peut encore lui rattacher deux peintres rhénans, Mathias Grünewald d'Aschaffenbourg, et Hans Baldung Grün de Strasbourg, le premier fantaisiste tourmenté et sombre, le second aussi habile dans le portrait que détestable dans la peinture de religion ou d'allégorie.

L'influence de Dürer se joint à l'influence immédiate de l'art italien dans les œuvres des écoles souabes d'Ulm et d'Augsbourg. L'école d'Ulm n'a guère produit qu'un peintre, Martin Schaffner, auteur de froides compositions aux couleurs imitées des Vénitiens. L'école d'Augsbourg, aussi, n'a produit qu'un peintre, Hans Burgmair : mais celui-là est d'une tout autre importance artistique (1). Fils d'un peintre renommé, il étudia d'abord dans l'atelier de Schongauer, puis à Venise, où son sens naturel de la couleur se développa au contact de l'art des Bellini et des Carpaccio. Il rapporta dans son pays le vivant souvenir de cet art; ses premiers tableaux (musée de Schleissheim) ne sont guère que d'habiles imitations. Mais peu à peu il sentit, lui aussi, le désir d'échapper à l'influence étrangère, de rivaliser avec les Italiens au lieu de les imiter. Il y est parvenu,

(1) Voir, sur Burgmair, l'étude de M. Muther, dans le *Zeitschrift für Bildende Kunst*, XIX, fascicules 11 et 12.

à notre sens, mieux encore que Dürer. Ses grandes *Basiliques* du musée d'Augsbourg nous offrent vraiment un art nouveau, très allemand, avec des paysages d'une lumière douce, des figures nobles et expressives, des tons finement nuancés, s'harmonisant à merveille avec l'émotion de chacun des sujets. C'est une peinture plus colorée que celle des vieux maîtres allemands, plus sentimentale que celle des Flamands, plus douce et moins passionnée que celle des Vénitiens. Les *Basiliques*, malheureusement, devaient marquer le terme de l'originalité de Burgmair. L'effort avait été trop pénible, trop forte l'influence des magiciens d'Italie. Les œuvres postérieures du peintre souabe, à Munich, à Nuremberg, à Augsbourg, ne sont plus que de belles compositions à la façon vénitienne. C'est à ses gravures que Burgmair a désormais réservé tout l'effort de son génie.

Holbein le Jeune est né à Augsbourg; mais il nous paraît impossible de le rattacher à l'école de sa ville natale. Aussi bien, ce merveilleux portraitiste ne nous paraît-il tenir à l'ancienne peinture allemande que par des liens très faibles. Si, dans ses *Vierges* de Darmstadt et de Soleure, il a mis quelque chose de la naïveté primitive, nous avouons ne pas y trouver le sentiment religieux, la vivante émotion, que nous avons admirés chez les peintres allemands. Les compositions de Holbein ne sont que des groupes de portraits; comme dans ses autres portraits de Bâle, de Paris, de Londres, de Berlin, Holbein y montre une maîtrise incomparable, une étonnante justesse de vision, toutes les qualités qui font de lui le premier des portraitistes. Il n'a été surpassé que par les Velasquez, les Hals, les Raphaël, par ceux qui joignaient au génie de la peinture le sens de la vie et de la beauté. Mais il suffit de comparer les chefs-d'œuvre de Holbein avec les portraits de Dürer pour voir combien le maître de Bâle doit peu à son pays d'origine. D'ailleurs, tout a été dit sur lui : et la France, qui possède ses meilleurs portraits, peut encore se glorifier d'avoir produit l'un des meilleurs ouvrages qu'on lui ait consacrés (1).

Notre Louvre peut également nous donner une idée excellente des deux artistes qui représentent avec le plus d'éclat, au XVIe siècle, l'école de Cologne. Tous deux, le maître de *Saint Barthélemy* (auteur de la *Descente de croix*, naguère attribuée à Massys, n° 280) et le maître de la *Mort de Marie* (auteur d'une *Mise au tombeau*, n° 601) ont conservé le sentiment d'une beauté plastique spéciale, faite de grâce et de douceur. Mais que nous sommes

(1) Paul Mantz, *Holbein*, Paris, 1882. Consulter aussi l'ouvrage de Woltmann : *Holbein und seine Zeit*, Leipzig, 1874.

loin de la puissante originalité des Guillaume et des Lochner! Nous retrouvons l'influence de Massys dans le maître de Saint Barthélemy (musées de Cologne et de Munich), l'influence de Luini et des Milanais dans le maître de la Mort de Marie (Vienne, Munich). Un peu plus tard, le peintre Bruyn, après avoir annoncé dans ses premières œuvres une personnalité charmante, va se mettre à imiter sans scrupule la manière de Michel-Ange.

La plupart des peintres allemands de la Renaissance ont été des artistes d'un grand talent, et il serait temps qu'on leur rendît justice. Mais aucun, en somme, si l'on excepte Dürer, n'a été un primitif. La douce ingénuité des siècles précédens a décidément disparu. Un seul maître l'a conservée, un seul a continué, ou plutôt repris, la tradition ancienne. Au cœur du XVI[e] siècle il a été un primitif : son œuvre nous semble par instans un écho de ce qu'il y a eu dans l'âme allemande de plus pur et de plus naïf.

Le nom de Lucas Cranach (1) est aussi méprisé qu'il est connu. On sait que ce peintre ami de Luther et de l'Électeur de Saxe a fait sur commande des milliers de tableaux, gauchement dessinés, d'un enfantillage grotesque, trop souvent obscènes. Et il est certain que les neuf dixièmes de l'œuvre de Cranach sont d'informes machines, dépourvues de toute vie artistique. Mais cette désastreuse fécondité, la monotonie des types, évidemment moulés sur un canon invariable, la rapacité qui portait Cranach à faire fabriquer à la grosse, par des apprentis au rabais, la peinture qu'on lui commandait, tout cela ne doit pas faire oublier que le même homme, dans quelques tableaux dûment soignés, a été un des peintres les plus expressifs et les plus ingénieux qu'il y ait jamais eu.

Que l'on isole, des innombrables Cranach qui encombrent les musées, une dizaine de panneaux : le *Christ consolé par des anges*, de Dresde, la *Vénus avec l'amour*, de Nuremberg, le même sujet dans une collection particulière, à Paris, la *Fontaine de Jouvence*, de Berlin, les *Grâces*, de Vienne, le *Jugement de Pâris*, de Carlsruhe, les *Vierges*, de Pétersbourg, les *Scènes de la mort*, de Leipzig, la *Femme adultère*, de Munich. Vit-on jamais un art plus varié, d'une expression plus juste, d'une richesse d'imagination plus déconcertante? Et ne sent-on pas combien le génie de ce lettré, de cet humaniste, est un génie tout naïf, allumé au plus intime foyer du cœur de la vieille Allemagne?

Une découverte récente de M. Scheibler achève de nous faire

(1) Il y a, sur la vie et l'œuvre de Cranach, deux ouvrages allemands, l'un de Schuchardt, l'autre, plus récent, de M. Lindau ; mais l'un et l'autre sont surtout biographiques et d'une valeur artistique assez mince.

connaître la singulière variété de l'art de Cranach. Nous possédons aujourd'hui toute une série d'ouvrages de sa première manière, absolument différens de ses ouvrages postérieurs : des peintures nobles et délicates, comparables, pour la pureté des lignes et leur magique beauté, aux plus parfaits chefs-d'œuvre de l'art florentin (1).

Voilà donc un vrai maître. Pendant que tous ses contemporains s'enfonçaient dans l'imitation des Italiens, lui seul, constamment, s'en éloignait. Il cherchait son inspiration à la vraie source, dans la naïve émotion qui avait alimenté l'art des vieux peintres de l'Allemagne. Son œuvre est le poème du peuple allemand : avec son mélange d'humanisme et d'ingénuité, de gaieté souriante et de pieux recueillement, elle est comme une adorable légende que raconterait à des enfans un poète resté enfant. Musicien des lignes et des couleurs, Cranach a su leur faire chanter une merveilleuse chanson dont l'écho nous ravit encore. Ne pouvons-nous lui pardonner, après cela, de s'être fait, aux derniers temps de sa vie, fabricant officiel d'images sacrées ou ordurières?

Cranach aura été le dernier peintre allemand de l'Allemagne. Le culte de la forme classique, l'influence croissante des Italiens, l'iconoclastie protestante s'unissent, après lui, pour tuer à jamais la débile floraison de cet art sentimental. Les Overbeck, les Cornélius, les Feuerbach et les Schnorr, au début de notre siècle, essaieront en vain de le faire refleurir. Empêtrés dans l'admiration de la beauté classique qu'ils croient universelle, ils s'épuiseront à vouloir traduire les sentimens de leur race dans une forme qui n'est pas faite pour eux. Seul, Maurice de Schwind tentera de revenir à la forme naïve des vieux maîtres allemands. Hélas! comme il y sera gauche! Il n'aura pas même, pour le préserver du ridicule, le goût français, qui en préserve aujourd'hui nos peintres archaïsans.

Mais si la peinture allemande est morte à jamais, le sentiment, qui l'avait fait vivre, ne périt pas avec elle. Un langage nouveau s'est offert à lui, plus approprié au goût allemand, plus capable de traduire les émotions. Après maître Guillaume et Lochner, après Dürer et Cranach, c'est aux musiciens, à Graun, à Schutz, à Bach et à Hændel qu'échoit l'honneur de revêtir d'une forme artistique le sentiment des âmes allemandes.

T. DE WYZEWA.

(1) L'excellente Histoire de la peinture de Woltmann et Wœrmann (Leipzig, 1889, 3e édition) a mis à profit les travaux de M. Scheibler sur cette première manière de Cranach, dont le chef-d'œuvre est un *Repos de la sainte famille* dans une collection particulière de Munich.

LA

FORMATION SPONTANÉE

D'UNE PROVINCE

A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

LA VENDÉE.

I. Célestin Port, *la Vendée angevine*, 1888. — II. Henri Wallon, *les Représentans du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départemens en l'an II* (1793-1794), 1889. — III. H. Baudrillart, *les Populations agricoles de la France*, 1888. — IV. Benjamin Fillon et O. de Rochebrune, *Poitou et Vendée*, 1887. — V. Cavoleau et A. de La Fontenelle de Vaudoré, *Statistique ou description générale du département de la Vendée*, 1844. — VI. Eugène Louis, *le Bas-Poitou en* 1788, 1880. — VII. Luneau et Édouard Gallet, *Documens inédits sur l'île de Bouin (Vendée)*, précédés d'une *Notice historique*, 1874.

M. Aulard, l'historiographe attitré de la révolution française, reprochait naguère à nos archivistes de se confiner dans le moyen âge et de négliger les problèmes historiques, plus considérables et non moins obscurs, de la période révolutionnaire. Ce reproche semble avoir touché l'éminent archiviste de Maine-et-Loire, M. Célestin Port, et l'avoir décidé à publier les résultats des recherches qu'il poursuivait, depuis plusieurs années, sur les origines de l'insurrection vendéenne. Son livre, très savant et très vivant, très

passionné même dans son esprit général et dans la majeure partie de ses développemens, rectifiera plus d'une erreur généralement répandue. Il eût cependant plus sûrement atteint son but, si l'auteur n'eût fait qu'opposer à la partialité des écrivains royalistes et de leurs copistes la froide impartialité du dépôt public où il en a puisé les matériaux. On y sent trop la séduction d'une thèse et la volonté préconçue de l'établir. On est porté à se défier d'un récit qui, dès le début, prend le ton d'une démonstration, et, qui pis est, d'une démonstration oratoire. La défiance, je me hâte de le dire, ne serait fondée que dans une très faible mesure. La solide érudition de l'auteur et la justesse de son esprit le sauvent presque partout des entraînemens du parti-pris. Il a fait véritablement œuvre d'historien, sur un point très particulier et très restreint; mais les souvenirs qui s'attachent à la contrée de quelques lieues carrées et aux deux ou trois années dans lesquelles il s'est renfermé sont assez grands pour faire de son œuvre une contribution importante à l'histoire générale de la révolution.

Le titre même de l'ouvrage indique un autre genre d'intérêt, plus général et d'ordre proprement philosophique. Ce titre, — la *Vendée angevine*, — se rapporte, non au département de la Vendée, lequel appartient tout entier à l'ancien Poitou, mais à une fraction de la province qui semble s'être constituée d'elle-même, sous le même nom, à la fin du dernier siècle, sur le territoire de quatre départemens: la Vendée, les Deux-Sèvres, Maine-et-Loire et Loire-Inférieure. On peut, en effet, dans l'histoire des guerres de la Vendée, faire la part d'une Vendée angevine, comme d'une Vendée poitevine et d'une Vendée bretonne. Chacune de ces divisions garde sa physionomie propre dans l'effort commun, et, après la lutte, après la pacification, les différences n'ont pu que s'accentuer entre elles. Elles se rattachaient dans le passé à des centres provinciaux distincts: elles ne comptent plus, dans le présent, que comme des collections de communes ou de paroisses dans quatre départemens, dans trois ressorts de cours d'appel et dans trois diocèses. La géographie ne connaît le nom de Vendée que comme celui d'un département et d'une petite rivière. Cependant il y a toujours, pour le langage courant, pour l'opinion courante, une province de Vendée, telle que l'avait formée la guerre civile. Elle reste la Vendée pour ses habitans, pour ses voisins, pour toute la France. Le Breton ou l'Angevin qui passe de la rive droite sur la rive gauche de la Loire dit qu'il va en Vendée, quoiqu'il ne sorte pas du département de la Loire-Inférieure ou de celui de Maine-et-Loire. L'arrondissement de Bressuire, dans les Deux-Sèvres, est en Vendée, pour les habitans mêmes des autres parties du même département. Dans le reste de la France, le nom de Vendée éveille des idées assez

vagues. Beaucoup le confondent avec celui de Bretagne. On ne distingue pas très bien la Vendée département de la Vendée province; mais la confusion se fait presque toujours au détriment du département. J'ai vu des hommes très lettrés se figurer que la Vendée était une ancienne province de la France, au même titre que la Normandie ou la Bourgogne. Je les étonnais en leur rappelant que ce nom, comme nom de pays, ne date que de la révolution et de la division de la France en départemens.

Le nom reste vague et il prête à l'équivoque; mais la province existe et elle a son individualité propre, quoiqu'elle n'ait jamais été constituée ou reconnue par aucune autorité, soit de droit, soit de fait. Elle existe dans les mêmes conditions que nos plus anciennes provinces, qu'il ne faut pas confondre avec les gouvernemens entre lesquels se partageait officiellement la France d'autrefois. Ces gouvernemens reposent, en effet, sur des divisions beaucoup plus anciennes, qui, pour la plupart, sont celles mêmes de la Gaule avant la conquête romaine. Les noms de ces *civitates* et de ces *pagi*, comme les appelle César, se sont perpétués, à peine transformés, à travers toute notre histoire. Ils se retrouvent dans presque tous les noms de provinces ou de pays qui sont toujours en usage, en dépit des divisions et des dénominations officielles. Ils se sont dégagés de tout ce qu'il y a eu d'artificiel dans les délimitations officielles auxquelles ils ont pu être associés dans la Gaule romaine, dans la France féodale, sous la monarchie absolue et dans la France actuelle. Ils expriment des groupes naturels de territoires et de populations qui se sont maintenus par la seule force, soit d'une certaine constitution physique, soit de la communauté des traditions et des mœurs. La Vendée est venue s'ajouter de nos jours à ces groupes naturels, avec ce même caractère d'une existence propre et manifeste, sans consécration officielle. Elle n'en diffère que par son origine récente; mais cette différence même, en permettant de mieux connaître les conditions dans lesquelles elle s'est formée, peut jeter quelque jour sur la formation des provinces vingt fois séculaires parmi lesquelles elle a pris place. Cette génération spontanée d'une province française, il y a moins de cent ans, offre donc un sujet d'étude singulièrement intéressant pour l'histoire philosophique.

Ce sujet d'étude, à notre connaissance, est encore intact. Les histoires générales de la révolution et les histoires particulières de l'insurrection vendéenne se bornent à tracer, sous le nom de Vendée, une carte du pays insurgé. Cette carte a, de trois côtés, des limites naturelles: au nord, la Loire; à l'ouest, l'Océan; au sud, la Sèvre niortaise. A l'est, la limite est tout arbitraire: elle est formée par une ligne assez indécise, traversant du nord au sud le dépar-

tement des Deux-Sèvres. Ces limites n'ont d'ailleurs qu'une exactitude approximative. Le théâtre de la guerre n'y est pas tout entier enfermé, et elles dépassent, d'un autre côté, le théâtre de l'insurrection. L'usage les a toutefois consacrées, et, par une réaction naturelle du nom sur la chose, elles circonscrivent réellement aujourd'hui le pays de Vendée. C'est assez pour le reconnaître ; ce n'est pas assez pour en expliquer la formation. Quelques détails qui se répètent d'une histoire à l'autre sur la configuration du sol et sur les causes locales de l'insurrection n'expliquent pas davantage comment une vraie province s'est trouvée tout d'un coup et spontanément constituée dans une contrée jusqu'alors partagée entre trois provinces. Le sol vendéen n'est pas seulement *bocage*, il est *marais*, et ces deux divisions ne lui appartiennent pas en propre. Il ne peut pas davantage revendiquer pour lui seul les causes qui ont soulevé une partie de ses habitans contre la révolution. Enfin, la guerre civile a sévi ailleurs, soit à l'époque révolutionnaire, soit dans d'autres périodes de notre histoire; elle a été aidée ailleurs par des circonstances du même ordre : elle n'a, nulle part ailleurs, créé et laissé subsister après son extinction l'unité d'une province. La question reste donc entière.

M. Célestin Port n'a pas plus que ses devanciers traité cette question ; mais, si nous l'avons bien comprise et si nous en avons entrevu la solution, nous le devons surtout à ce travail si exact et si précis dans la plupart de ses détails. Nous n'avons pu faire les mêmes emprunts aux *Représentans du peuple en mission* de M. Wallon, dont la publication a suivi de près la *Vendée angevine* et dont le premier volume a précisément pour sujet particulier la Vendée (1). L'objet de cet excellent ouvrage n'est pas, en effet, la Vendée elle-même, mais le rôle des agens envoyés du dehors pour la conquérir, de gré ou de force, à la révolution. Nous y avons trouvé toutefois de précieux renseignemens sur l'esprit des populations vendéennes, principalement dans les deux chapitres sur les *colonnes infernales* et sur les *tribunaux et commissions militaires*. Nous en avons tiré d'autant plus de profit que, si le livre est aussi très passionné, dans un autre sens, la passion ne se montre que dans le ton des récits et n'enlève rien ni à l'exactitude scrupuleuse des faits ni à l'esprit de justice dans leur appréciation générale (2). Nous devons également beaucoup aux lumi-

(1) Le second volume, qui embrasse toute la région de l'ouest, touche aussi aux guerres de la Vendée.

(2) Nous ne mentionnons pas les histoires générales de la révolution, non plus que les histoires particulières des guerres de la Vendée et les *Mémoires*. Nous ferons toutefois une exception pour les *Mémoires* de la marquise de La Rochejaquelein, dont le

neuses études de M. Baudrillart sur l'état passé et l'état présent de nos populations rurales. Nous nous sommes appuyé aussi sur un certain nombre de monographies locales, anciennes ou récentes, dont quelques-unes font le plus grand honneur à la *Société d'émulation de la Vendée*. Enfin, nous avons pu nous aider de nos observations et de nos souvenirs personnels. Enfant de ce pays de Vendée, appelé, depuis notre première jeunesse, par nos relations de famille ou d'amitié, et, plus tard, par les devoirs d'une candidature et d'un mandat de député, à le parcourir dans tous les sens, nous avons pu en bien saisir, dans leur unité persistante et dans leurs transformations inévitables, le caractère et l'esprit. Nous avons pu, enfin, nous entretenir, dans notre enfance, avec quelques-uns des survivans de la guerre civile. Notre famille avait eu des représentans, elle avait eu surtout des victimes dans les deux camps. Les souvenirs qui nous ont été transmis des uns et des autres ont été, pour nous, une première leçon d'impartialité, dont nous nous sommes toujours efforcé de profiter et dont on trouvera, nous l'espérons, les fruits dans cette étude.

I.

La province de Vendée n'est pas le département de la Vendée; mais elle lui doit son nom et elle ne se comprend pas sans lui.

Dans la division de la France en départemens, le Poitou fut partagé, de l'est à l'ouest, en trois tranches. La plus occidentale reçut le nom de Vendée. Ce n'était que le nom d'un petit cours d'eau, affluent de la Sèvre niortaise. Une tradition veut qu'ont eût pensé d'abord à deux rivières plus importantes : le *grand* et le *petit Lay*. On aurait dit les Deux-Lays, comme on devait dire les Deux-Sèvres. Cette dénomination fut rejetée par la crainte d'un mauvais calembour : la malignité publique y trouvait un rapprochement avec la laideur de deux des représentans de la région à l'assemblée nationale. La rivière de Vendée avait d'ailleurs l'avantage de passer par le chef-lieu du nouveau département. Son nom fut préféré.

Le patriotisme local a cherché, pour ce nom de Vendée, une origine symbolique. On prétend le faire dériver des Vendes, population slave, dont la trace se retrouve dans toute l'Europe, et on remonte jusqu'au sanscrit pour attribuer à ce nom de Vendes le sens de *vaillans*. L'assemblée constituante aurait été « prophète sans le savoir en baptisant du nom de vaillant le peuple inconnu

texte original vient d'être publié pour la première fois par son petit-fils. C'est, pour cette époque, le document le plus attachant et non le moins sûr.

qui allait déployer la force du lion (1). » Il n'est pas impossible qu'une tribu slave ait habité le Bas-Poitou et qu'elle y ait donné son nom à un cours d'eau ; mais, descendus ou non des Vendes, les riverains de ce cours d'eau n'ont pris, collectivement, aucune part à l'insurrection vendéenne, et leur *vaillance* héréditaire n'a rien à y revendiquer.

Le nom de Vendée, comme nom de pays, a un mérite plus réel, auquel on ne pensa pas sans doute en le choisissant, mais que les événemens mirent bientôt en singulière évidence. Non-seulement c'est l'un des plus harmonieux parmi les noms de départemens, mais c'est l'un des rares qui se prêtent à la formation d'un adjectif. C'est ainsi qu'il fut tout de suite adopté des deux parts pour désigner les insurgés qui se soulevèrent contre la Convention dans le département de la Vendée et les départemens limitrophes, et qu'il a pu, dès l'origine, consacrer l'unité de la province en voie de formation.

Le département de la Vendée, il faut bien le dire, n'avait pas d'autre mérite. Il n'a jamais pu former une unité vivante. Il se compose de quatre régions distinctes : le bocage, la plaine, le marais méridional et le marais occidental (2). Dans les études que M. Baudrillart a consacrées aux populations agricoles de l'ouest de la France, on sent l'embarras qu'éprouve l'auteur, lorsqu'il arrive au département de la Vendée, pour en donner la physionomie générale. Il multiplie les distinctions et les réserves, et il n'aboutit par la force des choses, qu'à des conclusions incohérentes.

Le département a fait cependant, depuis le commencement du siècle, de grands progrès vers une sorte d'unité. Lors de sa création, il avait pour chef-lieu une petite ville, Fontenay-le-Comte, située à l'une de ses extrémités, et dont l'action était encore rendue plus difficile par l'absence de bonnes routes. Son chef-lieu actuel, qui ne date que de quatre-vingts ans, et qui a déjà reçu trois noms : Napoléon-Vendée, Bourbon-Vendée, La Roche-sur-Yon, est aussi une petite ville ; c'est, de plus, une ville sans passé ; mais elle est située au centre du département et elle en enserre, en quelque sorte, toutes les communes dans un admirable réseau de routes nationales, de routes départementales et de chemins de grande communication, auquel est venu s'ajouter un réseau non moins bien entendu de chemins de fer.

(1) L'abbé Simonneau, *Recherches sur le mot Vendée.* (Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, 1886.)

(2) On ne sépare pas ordinairement les deux *marais ;* mais, à part l'analogie de la constitution du sol, ce sont deux régions entièrement différentes par le caractère, les mœurs, l'esprit général de leurs populations. Le marais méridional a été non-seulement étranger, mais hostile à l'insurrection vendéenne, et n'a rien, au point de vue religieux comme au point de vue politique, de ce qu'on appelle l'esprit vendéen.

La portion du Poitou qui a formé le département de la Vendée se partageait, au point de vue religieux, en deux diocèses, dont l'un lui était commun avec une partie de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure, et avait son siège dans ce dernier département, à La Rochelle. Il forme aujourd'hui et il forme seul un diocèse unique, celui de Luçon. Il a donc pu avoir, depuis un siècle, dans l'ordre religieux comme dans l'ordre administratif, sa vie propre, et elle n'a pu que lui communiquer un commencement d'unité morale. Il a ressenti enfin, dans toutes ses parties, l'influence du nom de Vendée et des idées que ce nom évoque, et il s'est établi insensiblement une certaine solidarité entre les populations où ces idées n'ont pas cessé de dominer et celles qui leur avaient toujours été rebelles.

Toutefois, l'unité est encore bien incomplète, et elle semble toujours factice. Les vrais centres d'attraction, pour la plus grande partie du département, ne sont ni le chef-lieu administratif ni le chef-lieu religieux; c'est Nantes et Cholet au nord, La Rochelle et Niort au sud et à l'est. Enfin, l'unité de l'esprit vendéen n'est guère qu'à la surface. Elle s'est étendue de la noblesse et du clergé à une partie de la bourgeoisie; mais la population, prise en masse, se partage toujours à peu près également en *blancs* et en *bleus*.

Si tel est l'état actuel du département, qu'on se figure ce qu'il devait être en 1790, quand ses six districts n'avaient de communications faciles ni avec le chef-lieu, ni entre eux, ni avec les communes arbitrairement réparties entre chacun d'eux. L'abus du principe électif s'ajoutait encore à la dispersion de l'autorité pour rendre impraticable toute action commune. Nulle part *l'anarchie spontanée*, si bien décrite par M. Taine, n'a trouvé de facilités plus grandes. Elle fut pour beaucoup dans les guerres de la Vendée et dans la création de la province idéale qu'elles ont suscitée et qui leur a survécu.

Des causes semblables concouraient aux mêmes effets dans les portions des départemens limitrophes qui devaient former, avec le département de la Vendée, la province de Vendée. Les Deux-Sèvres se partagent aussi en *bocage*, *plaine* et *marais*. Toute la différence est que la plaine et le marais y sont de moindre étendue. Le bocage y a tous les caractères du bocage vendéen : peu de forêts ou de bois agglomérés ; mais partout, le long des haies, des fossés et des chemins qui bordent les terres labourables et les prairies, de gros arbres très rapprochés, d'autant plus propres à la guerre de partisans et aux embuscades que les bonnes routes manquaient et qu'il n'y avait guère que des chemins étroits, encaissés, tortueux, mal entretenus. Ajoutez-y, sur un grand nombre de petits cours d'eau, de mauvais ponts faciles à détruire.

Les Deux-Sèvres avaient aussi et elles ont gardé leur chef-lieu à leur extrémité méridionale, et si Niort est plus peuplée que Fontenay, elle n'avait pas, près des populations, le prestige que donnait au premier chef-lieu du département de la Vendée le titre d'ancienne capitale du Bas-Poitou. Enfin, le territoire des Deux-Sèvres, comme celui de la Vendée, se partageait entre deux diocèses, et il avait même ce désavantage qu'il ne possédait les sièges d'aucun des deux évêchés. L'un était à Poitiers, l'autre à La Rochelle.

La portion de Maine-et-Loire qui s'étend sur la rive gauche de la Loire, au nord des départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres, ne diffère en rien du bocage vendéen. Elle est moins isolée du chef-lieu du département, qui est aussi celui de l'ancienne province d'Anjou, mais elle relevait en grande partie d'un autre diocèse; elle se rattachait, comme la moitié de la Vendée et des Deux-Sèvres, au siège lointain de La Rochelle.

Le bocage vendéen s'étend dans la Loire-Inférieure, comme dans les Deux-Sèvres et dans Maine-et-Loire. La Loire-Inférieure est aussi, dans sa région maritime au sud de la Loire, une extension du marais occidental de la Vendée. Ce marais, dans les deux départemens, est une conquête sur une même baie, la baie de Bourgneuf. Il s'est formé à la fois par les *lais de mer* (terrains abandonnés par la mer) et par les alluvions d'une foule de petits fleuves. Le marais méridional de la Vendée et des Deux-Sèvres a une origine semblable. Il en diffère en ce qu'il est séparé du bocage par une large plaine, tandis que le marais méridional confine directement au bocage. De là cette autre différence qu'un même esprit a pu animer, dans les départemens de la Vendée et de la Loire-Inférieure, le marais occidental et le bocage qui l'avoisine. L'esprit du marais méridional est, au contraire, celui de la plaine, et ces deux régions, dans les Deux-Sèvres comme dans la Vendée, sont restées en dehors des influences qui ont suscité l'insurrection royaliste et catholique de 1793.

La Loire-Inférieure offre plus d'unité, dans l'ordre administratif et dans l'ordre religieux, que les trois autres départemens auxquels elle a fourni un contingent pour la formation de la province de Vendée. Sauf un petit nombre de communes, elle est tout entière, dans son passé comme dans son état présent, terre bretonne et diocèse de Nantes. Toutes ses parties subissent d'ailleurs, depuis longtemps, l'attraction de la grande ville qu'elle a pour chef-lieu. Aussi n'est-elle guère vendéenne que par le souvenir de sa participation aux guerres de la Vendée. Celles de ses communes où ce souvenir est le plus vivant, comme Clisson et Machecoul, sont peut-être, pour le reste de la France, villes vendéennes plutôt que villes bretonnes; mais c'est l'inverse pour elles-mêmes et pour leur entou-

rage immédiat. Rien de plus fréquent, d'ailleurs, que la confusion des noms de Bretagne et de Vendée. Pour beaucoup, les guerres de la Vendée et la chouannerie bretonne ne font qu'un, les noms de Vendéens et de Chouans sont synonymes. Combien de fois, sachant que je suis né dans le département de la Vendée, ne m'a-t-on pas parlé de ma Bretagne !

La similitude des causes suffit pour expliquer, dans les quatre départemens, la similitude des conséquences ; mais le nom de Vendée représente autre chose que la rencontre des mêmes efforts en vue d'une même fin. Les efforts, au début, ont été isolés et anarchiques ; mais ils se sont promptement combinés, et leur association a eu de tels effets, qu'elle a tout de suite formé une seule province de territoires empruntés à trois provinces différentes. Il reste toujours à expliquer comment a pu se faire et se maintenir cette création spontanée ; comment, après plus de quatre-vingts ans d'une vie séparée, sous des administrations distinctes, l'unité morale de la nouvelle province n'a pu être brisée. L'unité morale s'est même accrue ; elle est plus grande aujourd'hui que n'a été l'unité effective pendant la guerre civile. Il y a eu, en réalité, deux Vendées, la haute et la basse : la Vendée de Bonchamp, de Cathelineau, de La Rochejaquelein, de Stofflet, et la Vendée de Charette. La première est à la fois angevine, bretonne et poitevine ; la seconde est exclusivement poitevine et bretonne. Elles se sont soulevées séparément ; elles ne se sont prêtées qu'avec peine et par intervalles à une action commune ; elles n'ont jamais obéi à une direction commune. Écrasées dans le même temps, elles se sont soumises par des traités séparés, et elles ont encore manifesté leur indépendance réciproque dans la rupture de ces traités. Stofflet ne dégage sa parole qu'après Charette, agit en dehors de lui et succombe avant lui.

Pour bien comprendre la formation de l'unité vendéenne, il faut d'abord étudier à part ces deux unités dont elle n'a été que la fusion. Nous commencerons par la Basse-Vendée, parce que c'est là que l'esprit *séparatiste*, comme nous dirions aujourd'hui, s'est manifesté d'abord le plus clairement.

La spontanéité, dans la formation des pays comme dans la génération des êtres vivans, n'est jamais que relative. La Basse-Vendée a réuni deux pays préexistans, débris d'une plus ancienne unité, l'un en Poitou et dans le département de la Vendée, l'autre en Bretagne et dans le département de la Loire-Inférieure. Le premier est le pays d'*Herbauges;* le second le pays de *Retz*. Tous les deux datent de l'ancienne Gaule et sont mentionnés par les plus anciens géographes. L'un et l'autre ont mis à la torture les géographes modernes. Leurs limites respectives semblent avoir été,

dans l'origine, très indécises, et les témoignages que l'on possède sur l'un peuvent, en grande partie, s'appliquer à l'autre. Ils appartenaient l'un et l'autre à une même population gauloise, les *Pictons*, qui s'étendaient jusqu'à la Loire. Le pays de Retz s'est incorporé tardivement à la Bretagne, tandis que le pays d'Herbauges est resté poitevin. Leurs capitales sont également mystérieuses. On croit, d'après la ressemblance des noms, retrouver *Ratiatum*, l'ancienne capitale du pays de Retz, dans une bourgade du nom de Rézé. Pour *Herbadilla*, l'ancienne capitale du pays d'Herbauges, aucune conjecture ne paraît plausible. La légende en fait une Sodome ou une ville d'Is, engloutie dans le lac de Grandlieu.

Le pays de Retz, en devenant breton, avait pris place dans l'organisation féodale. Il formait un comté distinct, relevant du duc de Bretagne. Ses limites s'étaient fixées, et il avait trouvé une nouvelle capitale, Machecoul. Le pays d'Herbauges avait perdu de bonne heure son organisation propre, pour ne former qu'une simple région du Poitou, sans limites fixes. On peut affirmer cependant qu'il comprenait tout l'arrondissement des Sables-d'Olonne et la partie orientale de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, dans le département de la Vendée. Or c'est à peu près, avec le pays de Retz, le périmètre dans lequel se renferma l'action de Charette (1). La ville des Sables-d'Olonne, mise de bonne heure en état de défense et où dominait d'ailleurs l'esprit *patriote* (2), comme dans presque toutes les villes de la Vendée, resta seule en dehors de l'insurrection, avec quelques communes de plaine, où avait pénétré l'esprit général de la plaine poitevine. Charette essaya de réduire ces communes récalcitrantes; mais il y renonça, après son échec devant l'une d'elles, Saint-Cyr en Talmondais. La Vendée de Charette ne faisait donc que reconstituer l'ancienne unité des pays de Retz et d'Herbauges. Tout lien n'avait pas d'ailleurs disparu entre les deux pays, lorsqu'ils avaient été rattachés à des provinces différentes. Le Poitou et la Bretagne avaient des *Marches communes*, qui, jusqu'à la révolution, gardèrent un régime privilégié. On distinguait les Basses et les Hautes Marches. Nous retrouverons ces dernières dans la Haute-Vendée. Les Basses Marches furent le trait-d'union

(1) « Quand le catholicisme en révolte contre la révolution appela la Vendée aux armes, 50,000 habitans, descendant des *Ratiates*, se levèrent le même jour, depuis la Loire jusqu'à l'extrémité méridionale du *pagus* d'Herbauges et se rangeaient bientôt sous les ordres de Charette, un habitant du *Pé-de-Ré* (pays de Retz), pour faire face aux armées de la république française. Les courans qui entraînent les peuples dans les grands momens de crise ont toujours des sources lointaines. » (Benjamin Fillon, *Poitou et Vendée : Ratiate et les pays de Rais*, p. 7.)

(2) Nous prenons le nom de *patriote* comme nous prendrons plus tard celui de *libéral* dans le sens relatif que donne au premier depuis la révolution, et au second depuis la restauration, la langue politique.

des deux parties de la Basse-Vendée. Non-seulement elles rapprochaient des paroisses voisines, les unes en Poitou, les autres en Bretagne, mais il existait sur leur territoire une petite ville qui relevait à la fois des deux provinces. C'était Bouin, dans l'île du même nom. Elle fut une des premières à se prononcer contre la révolution.

Le mouvement avait commencé dès 1791, au sud de l'arrondissement des Sables-d'Olonne, par la conspiration du château de La Proutière, dans l'ancien Talmondais. On sait comment cette conspiration avorta. Le château fut envahi par la garde nationale des Sables et livré aux flammes. L'insurrection ne pouvait réussir que dans le nord, moins accessible aux représentans et aux défenseurs du nouvel ordre de choses. Elle s'était produite sur divers points, quand elle trouva un chef dans Charette. Il se tailla une sorte de petit royaume dans la Basse-Vendée et n'en sortit guère. Il y exerça, jusqu'à ses revers, une autorité despotique. Il se montra impitoyable, non-seulement contre ses adversaires, mais contre ses partisans suspects de tiédeur ou coupables d'indiscipline. S'il n'ordonna pas les massacres de Machecoul, sa part y fut analogue à celle de Danton dans les massacres de septembre (1). A la veille de ses dernières défaites, il fit fusiller un curé soupçonné de prêter les mains à une pacification. Zélé royaliste, il n'était pas dévot, et il se dégageait aisément de toutes les règles de la morale. Sa vie privée était scandaleuse. Il sut cependant se faire aimer, en même temps qu'il se faisait craindre, jusqu'au moment où la continuité de ses revers lassa la fidélité des populations. Les souvenirs que sa domination a laissés dans le pays ne lui sont pas défavorables, même parmi les *patriotes*. On avait vu tant d'excès de part et d'autre que les *sages* étaient indulgens. Lorsque Napoléon visita le département de la Vendée, il logea dans la petite ville de Montaigu, sur les confins de la Basse et de la Haute-Vendée, chez un magistrat *patriote*, qu'il se plut à interroger sur la guerre civile et particulièrement sur Charette. « Il était cruel? demanda-t-il. — Sire, lui répondit son hôte, le général Charette, presque abandonné par la population, attribuait ce résultat à l'influence des prêtres. Soupçonnant un jour le curé de la Rabatelière d'une trahison, il le fit prendre et fusiller. Cela hâta sa perte. Hors ce cas, personne n'a accusé ce chef de cruauté (2). »

(1) On trouvera un récit impartial et très exact de ces massacres, qui déshonorèrent à son début l'insurrection vendéenne, dans l'excellent livre de MM. Luneau et Gallet: *Documens sur l'île de Bouin*. Nous signalerons, dans ce récit, la noble conduite des insurgés de la ville de Bouin. Non-seulement ils ne prirent pas part aux massacres, mais ils réclamèrent la garde de leurs compatriotes prisonniers et les firent tous évader. Ils partirent eux-mêmes et ne revinrent plus à Machecoul tant que dura le massacre. Il dura plus d'un mois, du 12 mars au 23 avril 1793.

(2) *Napoléon Ier à Montaigu. Extrait des Mémoires d'Antoine Tortat*, par M. Eugène Louis. (*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1887.)

II.

Nous nous sommes étendu sur ce règne de Charette dans la Basse-Vendée, parce que son action personnelle a été pour beaucoup dans l'unité historique et morale de la région. Elle était préparée par son passé au groupement de ses diverses parties ; mais ce groupement ne s'est fait que par la main habile et ferme d'un chef unique.

La Haute-Vendée n'offre pas cette unité de commandement. Les chefs y ont été multiples du début aux derniers jours. Lorsque Stofflet est resté seul, après la disparition tragique de tous les autres, il n'a pu que retarder de quelques mois la défaite définitive. Ici, l'unité s'est faite non par une action unique, mais par l'accord, constamment maintenu, entre des actions diverses. Les conflits n'ont éclaté qu'à la fin, quand les passions se sont aigries par une série de revers. Et encore, si Stofflet a fait fusiller Marigny, ce n'a été qu'à l'instigation et sur un rapport de Charette. Mais, dans les premiers temps, quelle admirable entente, quelle émulation dans le désintéressement entre ces généraux improvisés, Bonchamp, d'Elbée, Cathelineau, La Rochejaquelein, Stofflet lui-même! Chacun d'eux a été pris pour chef dans un soulèvement particulier et ne représente au début que l'anarchie dans l'insurrection. Leur union transforme ces tentatives incohérentes en une véritable guerre, et cette guerre trouve une base assurée dans l'appui, à la fois matériel et moral, de toute une région, qui devient aussitôt, pour elle-même et pour le reste de la France, une province constituée. Ce n'est pas, comme la Vendée de Charette, un royaume ; c'est, chez ces royalistes, une république. Non-seulement l'autorité militaire, mais l'autorité civile, est multiple. La première, pour les affaires de tout ordre, est sous la direction d'un *conseil supérieur*. Dans le conseil, comme dans le commandement de l'armée, chacune des divisions de la province a des représentans. Chacun se sent conduit par quelqu'un des siens et se laisse ainsi plus facilement entraîner à une action commune.

La légende, dans les soulèvemens qui ont suscité la formation de la Haute-Vendée, fait une part prépondérante à un seul chef, le plus obscur par la naissance, le plus grand par le cœur : Cathelineau, le voiturier du Pin-en-Mauges. Se faisant spontanément l'interprète du mécontentement général contre la persécution religieuse, les nouveaux impôts, le recrutement militaire, il aurait provoqué un premier soulèvement parmi ses compatriotes et donné le branle, dans tout le pays, à tous les autres actes d'insurrection. Aussi aurait-il été, dès le principe, accepté comme général en chef par

un accord unanime. M. Célestin Port s'est appliqué à détruire cette légende, qui a trouvé crédit parmi tous les historiens. Il montre, par des documens irréfutables, que le mouvement était préparé de longue date par les menées des ennemis de toute sorte que la révolution s'était faits; que des chefs lui étaient déjà acquis sur divers points, parmi lesquels Cathelineau n'a fait que prendre une place d'abord très secondaire. M. Port ne va-t-il pas toutefois trop loin dans sa réaction contre la légende? Il cite les témoignages des premiers insurgés qui ont été arrêtés et traduits devant les tribunaux révolutionnaires, ainsi que ceux des premières victimes de l'insurrection qui ont pu s'échapper. Très peu, parmi les uns et les autres, connaissent Cathelineau comme un des chefs. Rien à cela de surprenant. L'organisation de l'armée insurrectionnelle est encore très rudimentaire. Chacun n'y connaît que les chefs de *chez lui* ou de son voisinage immédiat. Le nom d'un paysan d'une petite commune ne peut être connu que d'un petit nombre dans un rayon très étroit. La liste des chefs varie suivant l'origine des dépositions. Plusieurs noms sont estropiés, et Cathelineau n'est guère cité que par son frère. Un des documens produits par M. Port prouve cependant que le voiturier avait déjà un rôle de quelque importance. C'est une proclamation rédigée et signée par d'Elbée. Elle porte, avant le nom du gentilhomme, le nom du paysan, et aucun autre chef ne l'a signée. Cathelineau a-t-il mis de lui-même son nom avant celui de d'Elbée ou bien y a-t-il été invité par celui-ci? Dans l'une et l'autre hypothèses, il prend ou reçoit un des premiers rangs.

Un point reste acquis dans la démonstration de M. Célestin Port, c'est que tout n'a pas été absolument spontané dans l'insurrection de la Haute-Vendée. Quelque part qu'il faille y faire à l'enthousiasme d'un paysan, des chefs plus éclairés, plus consciens du but à poursuivre, non-seulement l'ont provoquée, mais en ont combiné et ramené à l'unité les élémens épars. Ils ont fait à la fois l'unité de l'insurrection et celle du pays qui en a été le théâtre. La Haute-Vendée, non plus que la Basse-Vendée, n'est pas sortie toutefois de la seule action de quelques hommes, à la fin du XVIIIe siècle. Les âges antérieurs ont eu aussi leur part dans sa formation.

La Haute-Vendée comprend le nord-est du département de la Vendée, le sud-est du département de la Loire-Inférieure, le nord du département des Deux-Sèvres et le sud du département de Maine-et-Loire. Elle réunit ainsi des fractions des trois provinces de Poitou, de Bretagne et d'Anjou; mais ici, comme pour la Basse-Vendée, toute la contrée avait primitivement appartenu au pays des Pictons.

Dans cette contrée, nous rencontrons d'abord un ancien pays

limitrophe du pays d'Herbauges et entouré d'un mystère semblable : le pays de *Tiffauges*. Les *Teiphalli* des anciens géographes, souche primitive des habitans de ce pays, sont présentés comme une population scythe ou slave, implantée parmi les Pictons. Jusqu'où avait-elle pénétré, soit en Poitou, soit dans les régions avoisinantes de l'Anjou et de la Bretagne? On n'en sait rien ; mais le pays de Tiffauges, comme celui d'Herbauges, paraît s'être étendu, au nord, bien près de la Loire. Il confinait, du côté de l'Anjou, à un autre pays, mieux délimité : le pays des *Mauges*. C'est la *Vendée angevine* de M. Célestin Port. Une légende, que M. Port a encore détruite, attribue à César la première mention des Mauges, et veut que ce nom dérive de *mala gens*. Le conquérant aurait flétri, par cette dénomination, une contrée qui lui aurait obstinément résisté. La légende est fausse; l'étymologie reste douteuse; mais il est certain que l'unité du pays des Mauges était constituée dès l'époque gallo-romaine. Elle a persisté à travers le moyen âge et les temps modernes. Elle se maintient encore dans le langage courant et dans les noms de plusieurs localités, comme le Pin-en-Mauges, le village de Cathelineau. Entre les pays de Tiffauges et des Mauges et les autres parties du Poitou, de la Bretagne et de l'Anjou qui ont concouru à la formation de la Haute-Vendée, quels qu'aient pu être leurs liens dans des temps reculés, des points précis de rapprochement s'étaient établis et maintenus jusqu'à la révolution. C'étaient d'abord les Hautes-Marches du Poitou et de la Bretagne, pays neutre et privilégié, comme les Basses-Marches, qui jouissait, entre autres faveurs, de l'exemption du service militaire. Or on sait quel rôle a joué dans l'insurrection vendéenne l'antipathie pour le recrutement. C'était aussi, en Poitou, l'élection de Châtillon-sur-Sèvre, que la révolution devait partager entre les départemens des Deux-Sèvres et de la Vendée, mais dont elle ne pouvait supprimer du même coup, pour les habitans, l'unité séculaire. Dans une province dont la plus grande partie n'avait avec sa capitale que des rapports difficiles et réduits aux grandes affaires, les subdivisions administratives avaient une importance considérable. Châtillon, devenue le chef-lieu d'un simple district du département des Deux-Sèvres, resta un centre pour les communes du département de la Vendée qui en avaient été détachées. Elle était préparée à devenir un centre plus important encore pour toute la Haute-Vendée, comme siège du conseil supérieur.

Un centre d'un autre ordre s'était créé sur les confins du Poitou et de l'Anjou, à Cholet. Cette ville industrieuse était devenue, par le travail qu'elle demandait aux tisserands de tout le pays et par la clientèle de son commerce, une sorte de capitale pour la région qui

allait recevoir le nom de Haute-Vendée. Ce fut la capitale des *Bleus*, comme Châtillon fut celle des *Blancs*. Dès les premiers mouvemens qui préludèrent à l'insurrection, Cholet s'emparait de ce rôle. Ses gardes nationaux pénétraient dans le département de la Vendée, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, pour arrêter des religieux. Les autorités légales protestent; mais bientôt, par la force des choses, les autorités légales elles-mêmes, dans les départemens voisins, ne pouvant plus compter sur l'administration supérieure de ces départemens, s'adressent directement à Cholet pour obtenir des secours. L'unité de la Haute-Vendée se constitue ainsi spontanément, pour les adversaires comme pour les partisans de l'insurrection.

C'est surtout un lien religieux qui assura l'union des différentes parties de la Haute-Vendée. Il ne faut pas chercher ce lien du côté de la Bretagne. A peine deux ou trois paroisses du diocèse de Nantes avaient été rattachées au département de la Vendée et un même nombre du diocèse de Luçon au département de la Loire-Inférieure. Il en était tout autrement du côté de l'Anjou, entre les départemens de la Vendée, des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire, c'est-à-dire dans la plus grande partie de la Haute-Vendée. Le pays des Mauges, bien qu'angevin dans l'ordre administratif et politique, dépendait presque tout entier du diocèse de La Rochelle, comme tout le centre du Poitou, qui allait se partager entre les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres. Trois doyennés de ce diocèse : Saint-Laurent-sur-Sèvre et Bressuire en Poitou, Vihiers en Anjou, embrassaient presque tout le territoire qui devait, dès le principe, se donner à l'insurrection. Le lien était faible entre eux et le siège lointain de l'évêché; mais, depuis un siècle, le premier de ces doyennés était devenu, pour toute la contrée, un centre religieux d'une grande importance. Un émule de Saint-Vincent de Paul, le père Grignon de Montfort, dont la béatification a été célébrée solennellement l'an dernier dans tout l'Ouest, avait fondé à Saint-Laurent-sur-Sèvre deux communautés religieuses, l'une de femmes, l'autre d'hommes, la première vouée aux œuvres de charité et d'enseignement, la seconde à la prédication et à la propagande religieuse : les *Filles de la Sagesse* et les *Missionnaires du Saint-Esprit*. Ces derniers, plus connus au siècle passé sous le nom de *Mulotins*, du nom d'un de leurs premiers pères, furent, dans la région, l'âme de la résistance à la constitution civile du clergé, c'est-à-dire la principale force morale qui suscita et dirigea la force matérielle.

III.

La Basse et la Haute-Vendée se sont constituées séparément; elles ont lutté à part, mais pour une cause commune, qui les rapprochait

inévitablement au temps de la lutte et dont le souvenir a fini par les confondre dans l'unité vendéenne. La Basse-Vendée se personnifie dans un nom illustre, mais à ce nom lui-même ne se rattache aucun fait illustre. Charette est le plus grand des généraux vendéens. Il a été admirable comme organisateur, comme tacticien, comme chef de partisans; il a soutenu le dernier la fortune de l'insurrection; il a tout préparé, jusqu'à l'heure suprême, pour le débarquement et l'entrée en scène du prince toujours attendu, qui devait s'arrêter à l'Ile-d'Yeu, y séjourner inutilement quelques semaines et se rembarquer pour l'Angleterre. Nul de ses rivaux ne peut lui être comparé, ni l'habile Stofflet, ni l'héroïque La Rochejaquelein; mais ses rivaux seuls se partagent la gloire des victoires et des défaites qui remplissent, dans la mémoire des hommes, l'épopée vendéenne. Tous les noms consacrés par ces victoires ou par ces défaites : Thouars, Fontenay, Saumur, Nantes, Châtillon, Vihiers, Luçon, Torfou, Cholet, Le Mans, Savenay, ou bien appartiennent à la Haute-Vendée ou bien rappellent les efforts des chefs de la Haute-Vendée, pour conquérir à leur cause le reste de la France. Les souvenirs de la Haute-Vendée ont ainsi effacé peu à peu ceux de la Basse-Vendée, et n'ont plus laissé à celle-ci que la communauté de ce nom de Vendée. Elle s'est d'autant plus aisément dépouillée de son existence propre que déjà, dans la dernière partie de la carrière de Charette, elle s'était peu à peu détachée de son chef. Elle a repris sa place dans l'unité ancienne du Poitou, dans l'unité nouvelle de la Vendée, et, par l'une et par l'autre, elle a cessé de se distinguer de la Haute-Vendée.

Ainsi s'est formée l'unité de la province; mais elle ne s'est maintenue que par la persistance des sentimens communs qui, sur tout son théâtre, ont animé l'insurrection vendéenne. Nous avons jusqu'ici fait abstraction de ces sentimens. Nous nous bornerions à les rappeler d'un mot, s'il n'y avait à les dégager de plus d'une erreur universellement accréditée. « C'est qu'en vérité, dit M. Célestin Port dans sa préface, il y a mainmise de plein droit sur ce coin de terre, où j'ai voulu pénétrer en curieux. On risque d'y venir troubler, à en croire des révélations antiques, une Arcadie idéale, où l'accord d'un peuple candide et d'une noblesse innocente assurait à toutes les vertus le refuge d'une félicité tranquille. Ici, point de pauvres sans secours; point d'enfans à l'abandon; point de malades en détresse! Toute une campagne en fête, avec d'opulens châtelains, protecteurs nés des mœurs et de la famille, et de braves gens reconnaissans de tant de bien-être à leurs seigneurs, à leurs curés... De cette contrée bénie qu'a-t-il pu sortir, sinon des légions de saints et de saintes, et si le monde s'en approche, la sainte guerre? »

M. Port réfute cette légende pour le pays des Mauges. Elle n'est

pas plus vraie pour la Vendée poitevine et pour la Vendée bretonne que pour la Vendée angevine. Les abus de l'ancien régime se faisaient sentir dans toute la contrée comme dans le reste de la France. La révolution y fut accueillie avec la même confiance et les mêmes illusions. Les *cahiers* de la future Vendée réclament les mêmes réformes que tous les autres *cahiers*. Ses députés à la Constituante, à la Législative, à la Convention elle-même se prononcèrent pour la cause révolutionnaire et lui restèrent fidèles sous la forme républicaine comme sous la forme monarchique. A la veille de la révolution, une enquête avait été faite en Poitou sur les vœux des populations rurales. Les résultats en ont été publiés récemment, pour quelques communes des départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres, par M. Eugène Louis, sous ce titre : *le Bas-Poitou en 1788*. Ce sont, pour la plupart, des réponses de petits cultivateurs, dont l'horizon ne s'étend pas bien loin, qui sont très modestes dans leurs revendications, mais qui ne montrent aucune satisfaction de leur sort, aucune répugnance pour une transformation sociale. De tous les bienfaits, vrais ou prétendus de la révolution, un surtout fut bien compris par les futurs soldats de l'armée catholique et royale, comme par toute la masse de la nation française : c'est la vente des biens nationaux. Ce bienfait gagna les uns à tout jamais, et il est resté cher à tous. Les paysans ne furent pas seuls à se jeter sur la curée. Les bourgeois, les gentilshommes, les dévots de toute classe y prirent part avec eux sans scrupule. Parmi les premiers acquéreurs, les Archives de Maine-et-Loire ont signalé à M. Célestin Port deux des futurs généraux vendéens, deux des plus purs parmi les *saints* de la Vendée : d'Elbée et Bonchamp. Or il s'agissait de biens d'église, des dépouilles de congrégations religieuses.

La première déception vint des impôts. On n'en comprenait peut-être pas très bien la mauvaise répartition (1) ; mais on s'en sentait écrasé. Un surtout était absolument impopulaire : c'était la gabelle. Dès qu'on sut qu'elle devait être supprimée, on n'en attendit pas l'abolition légale. « Par tout l'Anjou, dit M. Célestin Port, le peuple se chargeait d'incendier les barrières et de supprimer les octrois ; les employés des gabelles étaient désarmés ou en fuite. » Nouvelles émeutes, quand on comprend qu'il s'agit de transformer, non de faire entièrement disparaître, « l'impôt ab-

(1) Dans l'enquête de 1788 en Poitou, les paroisses étaient consultées sur « les vices qui s'étaient glissés dans la répartition des impôts et sur les moyens d'y remédier. » Dans plusieurs, on ne sut pas ce que cela voulait dire, et on répondit naïvement qu'on n'en connaissait pas. Dans d'autres, on ne se plaignit que d'abus locaux. Dans quelques-unes, on répond par tout un programme de réformes, mais c'est manifestement l'œuvre de bourgeois lettrés.

horré. » Quand il devint évident que le poids des impôts non-seulement ne serait pas allégé, mais s'aggraverait par la misère des temps, le mécontentement fut général parmi les *patriotes* les plus décidés, comme parmi ceux qui se détachaient déjà de la révolution. Il s'accrut encore par les nouveaux vices qui remplacèrent les anciens ou s'y ajoutèrent dans la répartition et le recouvrement, par les effets surtout de l'inexpérience des nouveaux pouvoirs électifs chargés de la confection des rôles. L'anarchie dominait du haut en bas, parmi les administrateurs, sur le point qui demandait le plus de régularité et de fixité : elle ne pouvait que dominer aussi parmi les administrés et se traduire en désordres de toute sorte. Ailleurs, « l'anarchie spontanée » s'attaquait aux châteaux et aux propriétés privées : ici, elle s'attaqua surtout aux pouvoirs publics, aux représentans officiels de l'ancien régime d'abord, puis du nouveau, et, contre ces derniers, elle devint insensiblement, chez le plus grand nombre, la révolte contre la révolution elle-même.

Une seconde cause, infiniment plus grave, de mécontentement, fut la constitution civile du clergé. Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour condamner cette œuvre bâtarde, qui prétendait maintenir une religion d'état en violentant la conscience de ses ministres. L'aveuglement y est tel qu'elle faisait appel à l'élection pour le recrutement du clergé, sans prévoir les résistances qu'elle devait inévitablement rencontrer, parmi les électeurs comme parmi les éligibles. Ces résistances se produisirent partout dans la future Vendée. Les populations rurales étaient très attachées à leurs curés. Le bas clergé était pour elles toute l'église ; car elles ne connaissaient pas les évêques, qui résidaient au loin, à Luçon, à La Rochelle, à Poitiers. Elles étaient indifférentes, parfois hostiles aux congrégations régulières, et elles prirent sans scrupule part à leur spoliation. Elles goûtaient plus volontiers les missionnaires, qui étaient aussi du bas-clergé, et, pour la plupart, enfans du pays. Elles aimaient les cérémonies religieuses, non-seulement le culte ordinaire, mais les fêtes exceptionnelles, où se rassemblaient plusieurs paroisses : les plantations de croix, les pèlerinages. Enfin, l'attachement pour le bas clergé se doublait des sentimens de famille, car la plupart des familles se faisaient et se font encore un honneur de donner un de leurs membres à l'église. L'élection du clergé n'eût rencontré, parmi ces populations, aucune difficulté si elle eût été libre ; mais on ne pouvait élire que des prêtres assermentés, c'est-à-dire des prêtres infidèles, des prêtres condamnés par toutes les voix qu'on était accoutumé à suivre avec une confiance absolue. Se fût-on prêté à l'élection, les candidats manquaient par l'universalité du refus de serment. Dans la plupart des

paroisses, les anciens curés étaient chassés comme *réfractaires*, et on n'en pouvait trouver de nouveaux. Ceux qui se laissaient élire étaient l'objet de l'hostilité générale. La foule est toujours la foule, et qu'elle soit animée par l'esprit religieux ou par l'esprit révolutionnaire, ses manifestations sont rarement pures de toute violence. Il n'est sorte d'injures ou de mauvais traitemens dont ne fussent accablés les *intrus*. De vieilles ouvrières, qui avaient traversé la révolution, répétaient encore, dans mon enfance, des chansons ordurières contre l'évêque constitutionnel de la Vendée. On chansonnait l'évêque ; on maltraitait ses prêtres. La plupart s'enfuyaient des villages, où leur vie n'était pas en sûreté, et se réfugiaient dans les villes, où ils n'échappaient pas aux insultes, mais où ils trouvaient du moins des adhérens et des défenseurs.

La révolte pour cause religieuse fut, en quelque sorte, permanente dans tout l'Ouest, de 1791 à 1793, jusqu'au jour où éclata, dans son ensemble, l'insurrection vendéenne. Elle fut entretenue par les ennemis déclarés de la révolution : ils étaient dans leur rôle. La noblesse et la bourgeoisie comptaient peu de dévots, parmi ceux mêmes qui restaient attachés à l'ancien régime : il y eut bientôt, dans ce que nous appelons les « classes dirigeantes, » une émulation de dévotion. Les uns se rapprochaient des prêtres *réfractaires ;* les autres étaient assidus au culte des *intrus*. Les premiers, par leur présence, par leurs exhortations, encourageaient la rébellion et préparaient déjà la coalition des résistances locales. Ils étaient ardemment secondés par les prêtres dépossédés. Si quelques-uns ne cherchèrent que le martyre, beaucoup semèrent, ouvertement ou en secret, l'esprit de révolte. Ceux-ci encore étaient dans leur rôle ou plutôt dans leur devoir ; car on ne peut demander, même à des prêtres, la résignation inerte à des actes qui menacent les plus précieux intérêts des consciences. Il y a eu, avant et pendant la guerre civile, des actes criminels commis ou provoqués par des prêtres (j'en sais une victime dans ma propre famille); ils ont leur part de responsabilité dans certains massacres, généraux ou individuels ; il y eut parmi eux des « fanatiques, » il y eut aussi des intrigans ; mais beaucoup de ceux dont le rôle a été le plus actif étaient animés par le pur zèle de la foi.

L'attachement au clergé proscrit est le sentiment dominant chez les populations soulevées, dans la Haute et dans la Basse-Vendée, pendant toute la durée de la guerre civile. Les meneurs voulaient un roi, mais les paysans réclamaient surtout leurs « bons prêtres. » Un des premiers insurgés qui furent arrêtés et amenés à Angers, le laboureur Peltier, déclare, dans son interrogatoire, que « le motif du rassemblement n'a pour objet que le retour des bons prêtres, et il serait lui-même bien content s'il les voyait revenir, et il consen-

tirait volontiers à tout le reste de la révolution (1). » Dès les premiers soulèvemens, La Réveillère-Lépeaux, le futur directeur, parcourant les Mauges, en mission officielle, recueillait des témoignages semblables. « Les habitans de la Poitevinière, dit-il dans son rapport manuscrit, reconnurent sans hésitation que la constitution était absolument à l'avantage du peuple et protestèrent de leur ferme résolution de la maintenir tout entière, *hormis le serment des prêtres* (2). » On sait enfin que la Basse-Vendée se détacha de Charette, dès les premières espérances d'une pacification religieuse, après le 9 thermidor, et qu'il se l'aliéna tout à fait par le meurtre d'un prêtre. La chouannerie bretonne, opérant par de petits corps éparpillés, a pu s'inspirer de passions politiques : l'insurrection vendéenne, agissant par de véritables armées, n'a été animée que d'une passion commune : l'exaltation du sentiment religieux.

Le sentiment religieux n'a pas été toutefois la cause directe et déterminante du soulèvement général. Le mécontentement n'aurait peut-être suscité, comme dans le reste de la France, que des révoltes partielles, s'il ne s'y était ajouté un dernier grief : le service militaire. L'exemption de la milice était un privilège des Marches, très envié dans tout le pays environnant. Le recrutement avait toujours paru odieux. C'était un des abus dont on attendait l'abolition du nouveau régime. On s'était prêté, ici avec froideur, là avec plus ou moins d'enthousiasme, à l'appel des volontaires : on se refusa au service forcé. L'irritation qu'il excita fut unanime. Ennemis et partisans de la révolution furent, pour une fois, d'accord. La cité républicaine de Cholet fut des premières à se soulever. Le mouvement s'apaisa toutefois, comme de lui-même, parmi les *patriotes*. Les chefs qu'ils étaient habitués à suivre eurent d'autant moins de peine à leur faire entendre raison, qu'ils voyaient autour d'eux l'insurrection s'étendre au profit de la contre-révolution, et menacer tous les intérêts qui, depuis trois ans, les attachaient à la cause révolutionnaire. Chez ceux, au contraire, que tant d'autres causes éloignaient déjà de la révolution, tout contribuait à entretenir l'esprit de révolte. Ils le portaient en eux-mêmes ; ils entendaient des voix respectées, voix de prêtres, voix de bourgeois, voix de petits gentilshommes, à demi paysans eux-mêmes, l'exciter et le glorifier comme le dernier espoir de la religion persécutée et de la patrie déchirée ; enfin, la nouvelle croisade ne trouvait pas seulement des prédicateurs éloquens, des généraux se montraient de tous côtés, prêts pour la conduire. C'est ainsi que se transformèrent tout d'un coup en une vaste guerre civile les insurrections locales.

(1) *La Vendée angevine*, t. II, p. 332.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 314.

Je suis, je l'avoue, plein d'indulgence pour les révoltes provoquées par la persécution religieuse : je ne saurais l'être pour une guerre civile dont le mobile décisif a été le refus de défendre la patrie contre l'invasion étrangère. Il faut sans doute faire la part de l'ignorance parmi les masses, de la passion politique et de ses griefs plus ou moins fondés chez les chefs. Il faut tenir compte aussi de la différence des temps. Le patriotisme ne tenait pas pour tous le même langage en 1793 que de nos jours. Un fanatisme aveugle ou de mauvaise foi prétend seul aujourd'hui professer, à l'égard des armées vendéennes, des sentimens pareils à ceux qui eussent flétri unanimement, en 1870 et 1871, non-seulement toute entente avec l'ennemi pour le rétablissement de l'empire ou de la royauté, mais toute résistance au devoir militaire. La flétrissure absolue serait excessive : la justification, à plus forte raison la glorification, est immorale. La juste mesure se trouve dans le jugement que portait naguère ici même un prince français sur une faute du même genre dans l'histoire de sa famille : « Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui, dans sa personne, atteint le public, de lutter même si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous ! Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre pour venger une offense personnelle. » J'ajouterais seulement, et je croirais rester fidèle à la pensée de l'auteur : « pas même pour venger un grief général, si la guerre civile, se rencontrant avec la guerre étrangère, peut mettre en danger l'existence de la patrie. » Et je dirais encore, avec M. le duc d'Aumale : « Non, quoi qu'on dise, la France n'est pas née d'hier, et ce n'est pas d'hier seulement que nos pères ont commencé de l'aimer et de la servir. Lisez les harangues de d'Aubray dans la *Satire Ménippée* ou l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Et lorsque, aux heures obscures, les regards inquiets cherchent un phare dans l'ombre, quand les courages s'égarent et que les caractères s'effacent, écoutons ces voix désolées qui, après cent ans de guerre, oubliaient Bourgogne et Armagnac pour se rallier au cri de : Vive la France (1) ! »

Je ne saurais absoudre une guerre civile qui, non seulement s'est faite au cours d'une guerre étrangère, mais qui a eu pour un de ses mobiles le refus de concourir à la défense de la patrie ; je ne puis davantage pardonner à la révolution d'avoir fourni à la guerre civile un autre motif, infiniment plus respectable : la résistance à l'oppression des consciences. « Quelle sagesse, s'écrie M. Célestin Port, lorsqu'il expose les premiers signes de mécontente-

(1) *De Lens à Vincennes*, par M. le duc d'Aumale. (*Revue* du 15 juin 1888.)

ment, pourra apaiser cette guerre intestine qui a introduit dans toutes les familles une ennemie : la mère de famille? » L'auteur de la *Vendée angevine* ne dit pas assez. La révolution, par la constitution civile du clergé et par l'application de plus en plus violente qui en fut faite, ne s'était pas attiré seulement l'inimitié des mères, mais celle de bien des pères, et la sagesse manqua longtemps, même dans les jours de réaction, pour en conjurer les effets.

Le pays vendéen, depuis la pacification, se prête aussi docilement que toutes les autres parties de la France à toutes les charges financières et militaires. On y murmure sans doute contre l'excès des unes et des autres, mais on paie sans résistance, et on fait bravement son devoir dans les casernes, comme on l'a fait sur les champs de bataille dans toutes les guerres du consulat, des deux empires, des deux royautés et des deux dernières républiques. Seul, l'attachement au clergé subsiste dans toutes les communes qui ont pris part à l'insurrection. La Vendée, au point de vue religieux, est restée ce qu'elle était il y a cent ans. La plaine et le marais méridional sont, non pas peut-être incrédules, mais, chez les hommes du moins, indifférens aux dogmes et aux pratiques, et hostiles aux influences cléricales. Le bocage méridional est partagé. Le bocage septentrional et le marais occidental sont, en très grande majorité, non seulement croyans et pratiquans, mais habitués à suivre, en toute matière, les conseils et l'impulsion des curés. On n'irait pas cependant jusqu'à l'insurrection armée. Ni l'état du pays ni les mœurs ne s'y prêteraient. On l'a bien vu en 1832, lorsque la duchesse de Berry, plus téméraire que n'avait été en 1793 son beau-père, le futur Charles X, essaya de soulever de nouveau la Vendée. Elle trouva des chefs : elle ne trouva pas de soldats. La tentative n'aboutit qu'à l'héroïque folie de la Pénissière ou à l'échauffourée ridicule du Port-la-Claye. On ne se battrait plus à la voix des prêtres pour la royauté, on ne se battrait plus même, au moins sous la forme d'un soulèvement général, pour la religion. On verrait cependant, on voit encore des émeutes, comme celles qui ont précédé la guerre civile, lors de certaines *laïcisations*. On voit les autorités insultées, menacées, parfois frappées. On voit les nouveaux instituteurs bafoués et mis en quarantaine, comme les prêtres constitutionnels en 1791. Ce sont là, d'ailleurs, des crises exceptionnelles. Dans la vie ordinaire, le curé garde l'autorité qu'il avait en 1789. On lui paie encore, dans quelques paroisses, une dîme en nature sous le nom de *boisselage* (1). Il est le conseiller de ses paroissiens

(1) On a même, pendant longtemps, continué de lui payer certaines redevances abolies par la révolution. J'ai possédé, par héritage, une propriété qui restait ainsi grevée pour la conscience des fermiers, malgré les déclarations formelles et réitérées des propriétaires dans tous leurs baux.

dans les affaires privées; il l'est aussi dans les affaires publiques. Il fait toutes les élections. Un vicaire du marais occidental m'écrivait en 1871 : « Partout où le clergé sera neutre, vous aurez le triomphe, la noblesse ayant perdu en beaucoup d'endroits toute influence dans les élections. Seule, l'influence du clergé est incontestable. » Un autre me disait, quelques années plus tard : « Nous n'intervenons pas activement dans les élections politiques, parce que nos candidats n'ont pas de concurrens sérieux; mais nous nous jetons à corps perdu dans les élections municipales, qui sont plus disputées. »

L'influence du clergé domine dans les communes qu'on peut appeler proprement vendéennes, au sens moral du mot : elle n'y est pas, elle n'y a jamais été exclusivement dominante. Au temps de la Révolution, les petites villes comptaient un grand nombre de *patriotes;* ils y étaient même presque partout en majorité. Plus clairsemés dans les villages et dans les métairies, ils formaient cependant, dans la masse de la population rurale, une force respectable. Plusieurs furent massacrés par les insurgés. La plupart s'enfuirent, et ceux qui revinrent après la pacification rapportèrent et transmirent à leurs enfans l'esprit de la révolution, aigri et irrité encore par la persécution et par l'exil. C'est ainsi que la Vendée se partage toujours en *blancs* et en *bleus,* et si les derniers sont en minorité au nord et à l'ouest, ils n'en sont que plus ardens dans les compétitions politiques ou municipales.

La politique proprement dite ne joue d'ailleurs qu'un rôle secondaire et indirect dans ces compétitions. On est, au fond, de part et d'autre, comme en 1793, indifférent à la forme du gouvernement. La plupart des *bleus* sont républicains aujourd'hui, mais beaucoup sont restés impérialistes, et, presque tous l'étaient il y a vingt ans. Les *blancs,* royalistes aujourd'hui, n'étaient pas moins attachés à l'empire tant qu'il a duré, et ils gardaient, comme leurs rivaux, le culte du premier Napoléon. J'ai visité, dans mon enfance, bien des maisons de paysans, en plein bocage vendéen. Je ne me souviens pas d'y avoir vu un seul portrait de La Rochejaquelein ou de Charette ; mais j'y trouvais presque partout le portrait de Napoléon et souvent des illustrations des guerres de l'empire. « Parle-t-on encore des Bourbons? » demandait Napoléon, en 1808, à son hôte de Montaigu. — Sire, répondait-il, votre gloire et vos bienfaits les ont fait oublier. » C'était le langage d'un flatteur; mais il n'était pas très loin de la vérité. Les survivans de la guerre civile semblaient d'ailleurs craindre d'en parler. Ce sentiment de défiance et de réserve à l'égard de souvenirs qui leur étaient plutôt pénibles que glorieux dura longtemps. M. Port raconte qu'une vieille femme des Mauges, qu'il interrogeait sur les

guerres de la Vendée, ne lui répondit que par des imprécations contre la gabelle. Un vieillard, à qui mon père, dans mon enfance, faisait des questions semblables, lui parla de la guerre de Sept Ans, à laquelle il avait assisté. C'était la seule qu'il voulût se rappeler.

Nous ne trouvons, sous le régime censitaire des deux monarchies de 1814 et de 1830, aucune manifestation publique des sentimens politiques du paysan vendéen. Ils furent, on n'en saurait douter, plus favorables à la première qu'à la seconde, non pour des raisons de pure politique, mais parce que la restauration avait été une victoire et la révolution de Juillet une défaite pour l'influence du clergé. Le clergé subit une nouvelle défaite en 1848, malgré certaines avances des vainqueurs, et la bonne grâce apparente avec laquelle il se prêta à la bénédiction des arbres de la liberté ne trompa que ceux qui voulaient bien se laisser tromper. Il prit ou crut prendre sa revanche après le coup d'état de 1851. Sous l'impulsion de ses guides spirituels, le paysan vendéen vote tour à tour pour des candidats royalistes en 1848 et en 1849, pour des candidats impérialistes de 1852 à 1870. Un seul candidat royaliste, dans cette dernière période, réussit à se faire nommer dans tout le pays vendéen : c'est en Maine-et-Loire, dans les Mauges, M. le comte de Durfort-Civrac, esprit d'ailleurs libéral et pondéré, vrai type du galant homme encore plus que du gentilhomme, à qui ses électeurs restèrent fidèles sous la république comme sous l'empire. Après 1859, la question romaine détache de l'empire une partie du clergé. Le moment paraît venu de ressusciter en Vendée des candidatures d'opposition royaliste ou cléricale. M. de Falloux se présente et se fait battre dans l'arrondissement des Sables-d'Olonne ; M. Keller, dans celui de La Roche-sur-Yon ; M. le marquis de La Rochejaquelein, dans celui de Bressuire. Le pouvoir temporel du pape ne touche pas les paysans et n'intéresse qu'à moitié le bas clergé, envers qui le gouvernement impérial reste prodigue de faveurs. Il s'abstient ou intervient mollement dans la lutte. Sa nouvelle attitude n'a pour effet que de nuire aux candidatures officielles, sans sauver les candidatures proprement catholiques. Si un candidat d'opposition est élu en Vendée, dans l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, qui appartient tout entier au bocage, c'est un libéral, d'origine révolutionnaire, petit-fils d'un conventionnel, le baron Alquier. Le suffrage universel a de ces reviremens. Il en a eu de semblables depuis dix-huit ans. Si l'influence du clergé, restée prépondérante, s'est mise de nouveau au service du parti royaliste et lui a assuré une série de victoires, elle n'a pu empêcher des élections républicaines : dans le département de la Vendée tout entier, en 1871 ; dans l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, en 1876 et en 1878 ; dans l'arrondissement de Bres-

suire, en 1878. Nous ne parlons pas des arrondissemens qui appartiennent en partie à la plaine et au marais méridional. Enfin, tout récemment, dans le marais occidental, aux portes mêmes du château où réside le plus fougueux des députés royalistes de la Vendée, des élections municipales se sont faites au profit des républicains.

Il faut tenir compte, en effet, des indifférens et des neutres, toujours nombreux, même dans les temps de crises politiques ou religieuses. Il y en avait beaucoup pendant la guerre civile. Les uns s'enfuirent avec les patriotes. D'autres se laissèrent entraîner par les insurgés. Plus d'un changea plusieurs fois de camp et de drapeau, et ne réussit le plus souvent qu'à s'attirer double persécution. Les neutres, de nos jours, ne courent pas les mêmes dangers. Ils ne s'exposent qu'aux outrages des deux partis, et ces outrages sont souvent injustes, car la neutralité peut être l'effet d'une sage et patriotique impartialité. Désintéressées ou non, leurs évolutions, en Vendée comme ailleurs, ont joué, à toutes les époques, un rôle décisif dans la formation des majorités et dans la direction de l'esprit public.

Les majorités peuvent se déplacer ; l'esprit public peut manifester des tendances diverses ; mais la Vendée, prise dans son ensemble et dans toute la suite de son existence provinciale depuis le commencement du siècle, garde le pli qu'elle a reçu de la guerre civile. On y est *blanc* ou *bleu*, dans le sens religieux beaucoup plus que dans le sens politique des termes. On y est pour ou contre l'influence du curé. Les neutres ne font que réagir tour à tour, soit contre l'exagération de cette influence, soit contre les excès de ses adversaires. Dès qu'elle est menacée dans ce qu'elle a de légitime, ils passent du côté des *blancs*. On se trompe donc quand on évoque, à propos de la Vendée, les souvenirs politiques de l'ancien régime. L'ancien régime monarchique et aristocratique n'y a laissé de regrets que dans un très petit nombre de familles. Tous les gouvernemens s'y sont fait accepter, la république comme les autres, quand ils ont respecté la paix religieuse. Ils n'ont rencontré de résistance que lorsqu'ils ont donné au clergé et aux fidèles de justes griefs.

IV.

Nous avons jusqu'ici, dans cette étude, considéré surtout les masses rurales. Il faut cependant s'élever plus haut pour bien comprendre l'esprit public dans une province comme dans un état. Nous ne dirons rien de la noblesse, qui, là comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, sans posséder de grands noms et de très grandes situations, forme une société à part, s'ouvrant toutefois

assez facilement à la particule usurpée et même à de purs bourgeois, s'ils font profession de bons principes politiques et religieux. Elle est royaliste et catholique par devoir de naissance, plus royaliste même et plus catholique qu'elle n'était, soit à la veille, soit au lendemain de la guerre civile; car plus d'un, parmi ses membres, n'avait pas échappé à la contagion des idées voltairiennes et révolutionnaires, et plus d'un aussi, après la soumission de la Vendée, avait subi sans résistance les faveurs du premier consul et de l'empereur. Elle représente aujourd'hui et elle garde fidèlement tous les sentimens qui, dans l'opinion courante, s'attachent au nom de Vendée. La bourgeoisie a été et est toujours plus divisée. Elle avait embrassé, en très grande majorité, la cause de la révolution, et très peu la répudièrent, même aux plus mauvais jours. Les excès criminels furent rares, d'ailleurs, de la part des *patriotes* vendéens, et ils rencontrèrent, chez les plus éprouvés, une courageuse résistance. C'est ainsi qu'à Fontenay, après le départ de l'armée vendéenne, un prêtre constitutionnel, devenu successivement grand-vicaire de l'évêché et secrétaire-général de la préfecture, Cavoleau, l'auteur de la *Statistique de la Vendée* (1), s'opposa énergiquement au massacre des prisonniers, et fut assez heureux pour l'empêcher. Le zèle républicain en Vendée se tint généralement plus près de la gironde que de la montagne (2).

Il y eut aussi, en plus petit nombre, des bourgeois parmi les *blancs*. Les uns avaient perdu à la révolution des charges lucratives, dont quelques-unes, après trois ou quatre générations, conféraient la noblesse. D'autres, médecins, avocats, procureurs, hommes de finance ou de commerce, avaient une clientèle aristocratique et en avaient épousé les sentimens. Plusieurs obéissaient à une antipathie désintéressée et réfléchie pour la révolution. Tel est ce docteur Brunet, de Baupréau, dont M. Port a fait revivre la noble figure. Parent et parrain de La Réveillère-Lépeaux, il avait vécu avec lui dans une étroite intimité, jusqu'au moment où la politique les sépara. Dans une dernière entrevue, qui rappelle certaines scènes de Plutarque, ils firent de vains efforts pour se comprendre et pour se rapprocher. Brunet fut au premier rang, dans les Mauges, parmi les adversaires de la révolution, sans toutefois prendre

(1) L'œuvre est digne de l'homme. Nous nous en sommes beaucoup servi dans tout le cours de cette étude.

(2) Il faut lire, dans M. Célestin Port, les rapports du Directoire de Maine-et-Loire à la Convention. Les mesures les plus énergiques y sont réclamées contre les ennemis de la révolution; mais, en même temps, on ne craint pas de flétrir, dans les termes les plus forts, non-seulement Marat, mais Robespierre et Danton, au temps de leur plus grande puissance. — Voir aussi, dans M. Wallon, les protestations de la municipalité républicaine de Fontenay et des plus ardens patriotes, contre les excès commis par les *colonnes infernales*.

part à la guerre civile, qu'il désapprouva même et chercha à empêcher. Il ne fut pas moins massacré par un riche fermier du pays, devenu général des *bleus*, qu'il avait, dit La Réveillère, « tiré d'une maladie mortelle, en exposant sa propre vie pour aller, lui vieux et infirme, par d'affreux chemins et un hiver rigoureux, le soigner dans cette maladie. »

Les *blancs* de la bourgeoisie, comme les *blancs* de la noblesse, à la différence des paysans, obéissaient moins à la passion religieuse qu'à la passion politique. Quelques-uns même étaient franchement voltairiens. L'un des principaux lieutenans de Charette, le chirurgien Jolly (je trouve parmi les ennemis de la révolution bien des médecins et des chirurgiens), méprisait les nobles, et n'avait pas pour les prêtres plus de ménagemens que son chef. C'était, dit un de ses biographes (1), « un démocrate royaliste, » l'un des plus zélés cependant et des plus utiles serviteurs de la cause contre-révolutionnaire.

La bourgeoisie royaliste, comme la bourgeoisie républicaine, comme les paysans de deux partis et la noblesse elle-même, se rallia sans peine au consulat et à l'empire. La différence entre les *blancs* et les *bleus* ne se montre plus que dans le zèle des uns et l'indifférence ou l'hostilité des autres pour la religion ou ses ministres. Leur antagonisme n'éclata d'ailleurs qu'après la restauration, quand on se crut, de part et d'antre, à la veille d'un retour complet à l'ancien régime. La bourgeoisie vendéenne se retrouva presque tout entière du côté des *bleus*. Il se produisit même plus d'une désertion parmi les familles *blanches*, où la fidélité à la cause du roi s'alliait parfois à une aversion très décidée pour les prétentions de ce qu'on appelait le « parti prêtre. » De là des élections très libérales, révolutionnaires même. Manuel fut un des députés de la Vendée.

Le libéralisme vendéen s'accentua encore sous la monarchie de Juillet. Pendant toute sa durée, dans le département de la Vendée, dans les fractions vendéennes des Deux-Sèvres, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, on ne nomme que des députés de la gauche, quelques-uns même de la gauche avancée. On ne nomme surtout que des adversaires déclarés du « parti prêtre, » des « prêtrophobes, » comme on disait du plus marquant d'entre eux, Isambert. Les conseils-généraux ont la même attitude. Le conseil-général de la Vendée, devançant et dépassant le radicalisme anticlérical de nos jours, émet tous les ans des vœux pour la suppression de l'évêché de Luçon, comme « non concordataire, » et pour l'interdiction absolue de l'enseignement aux congrégations religieuses. Parmi les signa-

(1) L'abbé Pondevie (*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée pour 1887*).

taires de ces vœux, je trouve le fils d'un des membres du conseil supérieur de l'armée vendéenne.

Le nom de Vendée, avec les idées qu'il éveillait, semblait importun à cette bourgeoisie libérale. On le considérait comme synonyme d'arriéré, presque de sauvage. On forçait la note, pour bien faire entendre qu'on ne le portait que comme une pure appellation géographique, n'impliquant aucune solidarité avec ceux que l'histoire et l'usage nommaient les « Vendéens. » Les jeunes gens que leurs études appelaient à Paris rougissaient de ce nom et le répudiaient comme une injure, quand on affectait de lui donner une signification politique ou religieuse.

Ces sentimens se sont bien modifiés à partir de 1848. On sait comment, à cette époque, la peur du socialisme ramena dans toute la France la bourgeoisie libérale aux idées ultra-conservatrices. En Vendée, elle rapprocha les *bleus* des *blancs*. Non pas qu'il y eût beaucoup de conversions au pur royalisme. Elles ont attendu, lorsqu'elles se sont faites, plus de trente ans et l'assurance de n'avoir plus à craindre une royauté de drapeau blanc. Dans l'intervalle, la bourgeoisie, comme les paysans, s'était ralliée presque tout entière à l'empire. Le rapprochement entre les *bleus* et les *blancs* se fit surtout sur le terrain religieux. On revint peu à peu aux pratiques. On cultiva des relations avec le clergé. Loin de demander la suppression des congrégations, on leur confia ses enfans. On cessa dès lors de rougir du nom de Vendéen. Il était glorifié dans les livres donnés en prix aux enfans, avant de l'être dans l'instruction elle-même, lorsqu'elle s'ouvrit à l'histoire contemporaine. Il l'avait toujours été dans la prédication religieuse. Il rencontrait enfin au dehors, pour les mêmes causes, dans les milieux bourgeois, beaucoup plus de sympathie. Les femmes surtout s'en firent un titre d'honneur, alors même que, dans leurs familles, il éveillait encore chez l'autre sexe les anciennes préventions. Il était cher à leurs sentimens religieux; il ne l'était pas moins à leur vanité. Elles en étaient doublement fières, d'abord parce qu'il avait comme un parfum d'aristocratie, puis parce qu'il faisait figure dans l'histoire. Avec le nom, elles étaient toutes prêtes à se parer des opinions qu'il représentait. Une jeune fille de quinze ans, de famille très bourgeoise et sans parti-pris politique, avec laquelle je visitais un ancien château vendéen, écrivait fièrement en bas de son nom, sur le registre des voyageurs : *Vendéenne de naissance et d'opinion*. Ce sont des puérilités, mais elles n'ont pas été sans action sur l'éducation des garçons eux-mêmes, dont les pères, plus indifférens, alors même qu'ils restaient libéraux, se sont peu à peu désintéressés pour en laisser la direction aux mères. Ainsi, dans toute la Vendée jusque dans

la plaine et dans le marais méridional, une même piété pour les mêmes souvenirs a uni les familles bourgeoises. Ainsi s'est cimentée l'unité morale de la province.

Je ne crois pas toutefois que l'esprit vendéen, tel que j'ai cherché à le définir, domine véritablement dans la bourgeoisie vendéenne. Quoique ses suffrages soient noyés depuis quarante ans dans ceux des masses rurales, plus d'un indice permet de reconnaître que les *bleus* y sont toujours en majorité. La lutte est d'ailleurs plus vive que jamais entre les deux partis. On y apporte, de part et d'autre, d'autant plus de passion que les divisions politiques se compliquent de querelles de famille et de brouilles entre anciens amis. Chez les bourgeois comme chez les paysans, cet antagonisme est loin de nuire à l'unité vendéenne; il la maintient, au contraire, en mettant toujours aux prises, sous les mêmes noms de *blancs* et de *bleus*, les deux causes que séparent et rapprochent à la fois les souvenirs attachés au nom de Vendée.

L'antagonisme est, en réalité, plus ardent qu'il n'est profond. L'extrême droite et l'extrême gauche ont peu de partisans en Vendée. Ni les plus royalistes n'achèteraient au prix d'une guerre civile la restauration de la royauté ni les plus ultramontains, au prix d'une guerre étrangère, le rétablissement du pouvoir temporel du pape. Les plus avancés, parmi les républicains, n'ont aucun goût pour le socialisme, et leur *anticléricalisme* reste en-deçà de celui de leurs pères, sous la monarchie de 1830. Aussi doit-on regretter l'abus qui se fait, de part et d'autre, du nom de Vendée pour entretenir l'esprit de discorde. Ce nom éveille certainement des souvenirs héroïques dans l'histoire des deux partis, et la sagesse, chez l'un et l'autre, serait d'en revendiquer l'honneur en commun. La province que ces souvenirs ont concouru à créer peut rester chère à chacun de ses enfans, et ni les uns ne doivent la renier ni les autres se l'approprier au profit de leur seul parti. Ce qu'il faut surtout repousser, c'est l'exaltation des souvenirs pénibles, qui ne font qu'irriter les passions chez les hommes de parti et offenser chez les esprits impartiaux le vrai patriotisme. La guerre civile tient trop de place dans les polémiques, dans les manifestes, dans les sermons. Elle a été trop souvent rappelée dans les cérémonies récentes pour la béatification du fondateur des mulotins, le père Grignon de Montfort. Je ne terminerais pas cette étude tout historique et dégagée de tout esprit de parti, comme M. Célestin Port termine sa préface, par un dithyrambe en l'honneur de la révolution; mais j'aime moins encore les *hosannas* en l'honneur de la guerre civile.

ÉMILE BEAUSSIRE.

DE BONALD

« Je n'ai rien pensé que vous ne l'ayez écrit; je n'ai rien écrit que vous ne l'ayez pensé, » mandait Joseph de Maistre au vicomte de Bonald, et celui-ci écrivait en marge : « L'assertion, si flatteuse pour moi, souffre cependant, de part et d'autre, quelques exceptions. » — Elle en souffre tant qu'elle les souffre toutes, et si ces deux hommes se croient d'accord, c'est qu'ils se rencontrent, et encore à peine, aux mêmes conclusions, sans du reste y arriver jamais par les mêmes chemins. Il n'y a peut-être pas deux esprits concluant dans le même sens en pensant si différemment. Leurs natures intellectuelles sont opposées. L'un est un pessimiste, et c'est du pessimisme même, de l'existence du mal, augmenté du reste et exagéré à plaisir par lui, qu'il tire une conclusion déiste et chrétienne. L'autre est un optimiste; voit l'ordre et le bien immanent au monde, à peine altéré parfois, interrompu jamais; et la providence non point qui se réserve, mais toujours agissante, et Dieu tout près. L'un est extrêmement compliqué, et captieux, et à mille détours. L'autre, encore que subtil dans le détail, a le système le plus simple, le plus court et le plus direct. L'un est paradoxal à outrance, et croit trop simple pour être vraie une idée qui n'étonne point. L'autre voudrait ne rien dire qui ne fût absolument traditionnel et de toute éternité, et, s'il n'est point compris, n'en accuse que ces esprits modernes pour lesquels la vérité éternelle, et qu'il ne croit que répéter, s'est obscurcie. L'un est mystificateur et taquin, et risque le scandale au service de la

vérité. L'autre, grave, sincère et d'une probité intellectuelle absolue, serait au désespoir d'inquiéter les simples, évite la fantaisie, s'interdit le brillant, voudrait éviter l'esprit, et n'en a que malgré lui, serait heureux que toute sa pensée se déroulât dans la pure clarté, et la solidité rassurante, et la sécheresse même d'une série de théorèmes. Et, en dépouillant les mots de leur sens injurieux, l'un est un merveilleux sophiste, et l'autre un scolastique obstiné, intrépide, vigoureux et imposant.

I.

Le dernier des scolastiques, c'est bien de Bonald. Partir d'un axiome, et déduire, déduire encore, déduire toujours, sans jamais rien admettre qui ne soit contenu dans le principe primitif; de temps en temps, quand, par exemple, on commence un nouveau livre, reprendre l'axiome, le poser à nouveau, dans les mêmes termes, et fournir une nouvelle série de déductions, voilà, non pas la méthode de Bonald, mais sa façon même d'être au monde. Il est un raisonnement qui se poursuit. Il est constitué d'un sorite. Je ne dirai rien de son caractère. Il donne l'idée qu'il n'en a pas. Il semble être un esprit pur. Dans de Maistre, dans Rousseau, dans Montesquieu, je sens l'aristocrate railleur, le plébéien amer, le gascon qui s'amuse; dans de Bonald je vois le logicien, et derrière le logicien, je ne sens que le logicien. Ses colères mêmes semblent à peine des saillies d'humeur; elles semblent des emportemens de discussion. Ce sont les « doctrines » qu'il appelle « abjectes » (et trop souvent), ce ne sont pas les hommes, jamais. Ses injures sont injures de soutenance. Ce n'est que de la dialectique qui s'envenime. Il est peut-être l'homme qui, plus qu'aucun, a été pur raisonnement. Il a une théorie qui lui est chère entre toutes, et qu'il a contribué à répandre, c'est que ce sont les livres qui font l'histoire. « Depuis l'*Évangile* jusqu'au *Contrat social*, ce sont les livres qui ont fait les révolutions. » La littérature est « l'expression de la société » présente, et le fabricateur de la société de demain. Les idées sont les reines du monde. — Du moins, elles sont les siennes, et s'il a cru que les idées gouvernent les hommes, c'est qu'il se sentait gouverné par elles. Il est l'idéologue absolu. Il raille l'idéologie quelque part : « *Idéologie*, étude stérile, travail de la pensée sur elle-même, qui ne saurait produire. Tissot aurait pu traiter, dans un second volume, de cette dangereuse habitude d'esprit. » Le plus beau cas eût été M. de Bonald. Nul exemple plus étonnant de la pensée travaillant sur elle-même, indéfiniment, et ne voulant tenir rien que de soi. Elle semble redouter, et non sans raison, l'excursion en dehors d'elle-même comme une occasion

de scepticisme. Sortir de soi, c'est douter de soi, et douter de soi, c'est douter, et le chemin est si long pour revenir, qu'on risque de rester en voyage. Or le doute est la terreur de Bonald. Il en a peur et horreur à ce point qu'il affecte de le mépriser : « Les esprits supérieurs sont naturellement portés vers l'absolu et tendent toujours à simplifier leurs idées... Le doute où les esprits médiocres se reposent est pour les esprits forts ce que l'indécision est pour les forts caractères, un état d'inquiétude et de malaise, dans lequel ils ne sauraient se fixer. » Tout son secret est dans ces trois lignes. Terreur du doute, aveu que le besoin de croire est en son fond le besoin d'agir et que l'on veut n'être pas incertain sur les idées pour n'être pas indécis dans les actes, naïf mépris des esprits médiocres qui ont des idées complexes, et conviction que les esprits supérieurs n'ont qu'un petit nombre d'idées simples; c'est lui tout entier; c'est ce qu'il a été et ce qu'il a voulu être, et ce qu'il a voulu être parce qu'il l'était.

Avoir une seule idée, s'il est possible, dont on soit bien sûr, absolument sûr, puis ne s'en détacher et ne s'en écarter jamais, et tirer tout d'elle, système politique, système historique, système moral, système domestique, système religieux et système du monde, en faire sa « substance » intellectuelle, unique, dont toutes nos idées ne seront que des « modes », qui ne recevra plus rien, ne s'augmentera ni ne diminuera, ne créera même point, à proprement parler, mais s'exprimera elle-même indéfiniment en figures nouvelles et en images variées d'elle-même, voilà à quoi il a tenu essentiellement, et dont il a presque tenu la gageure. Au fond, ce qu'il y a en lui, comme au fond de tout dogmatique, mais en lui plus impérieux, plus tyrannique, plus obsédant et plus ombrageux, c'est le besoin de penser toujours la même chose. Ce besoin est celui des médiocres; mais il faut faire une distinction. Pour les médiocres, il n'est que le désir de rester en repos. L'homme complet a ce désir; mais il en a un autre. Comme dit Pascal, il tend au repos par l'agitation. Bonald tend à dire toujours la même chose, en trouvant toujours de nouvelles manières de le dire, et de nouvelles raisons à prouver qu'il a raison de l'avoir dit. Il eût été heureux de s'écrier en mourant : « Je n'ai eu qu'une idée dans ma vie. Et puis j'ai eu toutes les idées possibles. Et j'ai prouvé que toutes les idées possibles n'étaient rien autre que celle-là. »

L'obsession du système est si forte chez lui qu'elle lui fait lâcher la proie pour l'ombre très facilement, très complaisamment. Il a, par exemple, cette idée, ce sentiment plutôt, qu'en 1800 c'est l'étude de l'homme moral qu'il faut reprendre, pour y appuyer toute théorie tant sociale que religieuse, comme sur une base nouvelle, ou renouvelée. Il est attiré de ce côté-là. Il y entend

comme un appel. La tentation était excellente. Toutes les fois qu'on le voit écrire que le secret de la destinée de l'homme est dans son cœur, que qui saurait définir l'homme aurait la clef de toutes les choses, que la notion du devoir humain est l'étude unique et que tout le reste n'est que *ce monde d'images qui passent*, on se surprend à lui crier : « Bravo! » Eh! sans doute! après le XVIIIe siècle, qui a passé son temps à regarder par la fenêtre, qui a fait tant d'histoire naturelle, de relations de voyages, d'histoire anecdotique, de mémoires mondains, de romans et de systèmes politiques, cette dernière catégorie d'études rentrant dans la précédente, et qui s'est désaccoutumé avec tant de soin, et non sans plaisir, de réfléchir sur l'homme et d'essayer de le voir tel qu'il est, sans doute, reprendre la tâche de Pascal est la vraie tâche, et utile peut-être, et à coup sûr originale, et digne d'un penseur, et qui doit tenter un chrétien. — Et sans doute encore, lorsque les restaurateurs de la pensée chrétienne et du système monarchique sont un Chateaubriand qui fait du christianisme un chapitre d'esthétique, et un de Maistre, si éblouissant, mais trop spirituel pour convaincre, et trop insolent pour persuader, le moment est à merveille, à un penseur grave, pour tirer d'une forte et profonde morale une politique tout entière et une démonstration de la religion qu'il croit la vraie. Puisque vous êtes monarchiste, montrez-nous, comme Bossuet, mais plus explicitement, et avec des argumens nouveaux qu'une histoire récente ne contribuera pas pour peu à vous fournir, que le droit du roi est dans l'intérêt que les hommes ont d'en avoir un pour mettre un frein aux passions violentes, et que, « étant devenus intraitables par la violence de leurs passions, ils ne peuvent être unis à moins que de se soumettre tous ensemble à un même gouvernement qui les règle tous. » Puisque vous êtes chrétien, montrez-nous, comme Pascal, et avec combien de vues nouvelles et d'aperçus, que vous pourrez trouver jusque dans Rousseau, que le christianisme est le vrai parce qu'il résout les contradictions et concilie les discordances de notre nature, ou, tout au moins, parce qu'il n'est philosophe sur la terre qui les ait connues et scrutées jusqu'en leur fond mieux que lui. Et, en tout cas, soyez cet homme nouveau en France, et inattendu, et tel qu'un siècle a passé sans en montrer un, qui étudie les sentimens humains, qui les interroge, qui se demande ce qu'ils signifient, ce qu'ils supposent, ce qu'ils comportent, et qui se hasarde à répondre. Quel divertissement et quel soulagement, rien qu'à cette direction et tournure nouvelle d'esprit, on trouverait tout de suite des systèmes abstraits, des théories ambitieuses, des constructions sans fondemens, et des psychomachies retentissantes!

Mais un moraliste est un homme bien patient, et les allures sont

lentes, prudentes, circonspecte et peu hardies de cet « esprit de finesse » dont mille observations ténues, délicates et chacune dix fois discutée et contrôlée sont les « principes. » L'histoire morale est de l'histoire, et le moraliste est un historien. Mille faits prouvés sont sa base, au-dessus de quoi il s'élève peu, lui servent de point de départ au-delà duquel il s'avance d'un pas; et qu'un grand système logique est plus vite fait! Et, aussi, comme il satisfait plus pleinement la raison pure, à condition, du moins, que la critique sommeille! Et comme l'homme de combat s'en accommode aisément, la suite des déductions paraissant si bien pousser et refouler au loin l'adversaire! A la vérité, ce n'est le tuer que par raison démonstrative; mais l'illusion en est toujours douce. Et voilà pourquoi, sur le chemin, sinon de la vérité, du moins de la vraie méthode, Bonald rebrousse, et nous ramène en pleine idéologie, s'empare d'un principe, d'un axiome, y adhère de toutes les forces de son esprit, lui attribue la certitude, lui donne de sa grâce, et s'habitue, par le respect même dont il l'entoure, à lui conserver je ne sais quelle autorité mystérieuse, puis y applique tout, y rattache tout, en tire tout; et si, par aventure, le principe est moins évident à nos yeux qu'aux siens, et perd son caractère sacré en passant de son esprit dans le nôtre, tout s'écroule.

Et quelle est-elle donc, enfin, cette idée universelle? Voilà bien où se montre et éclate le pur scolastique. Cette idée — je n'ai aucune velléité de parodie, et ne crois ni trahir ni travestir un penseur sérieux et vénérable — cette idée, c'est un chiffre, cette idée c'est le nombre *trois*. Tout va par trois, Dieu, le monde, l'État, la famille, l'homme; tout le visible et tout l'invisible. Sans l'idée ternaire rien ne s'explique; avec elle tout se comprend, parce que c'est par elle que tout est constitué et se soutient. Quelque chose que l'on considère au monde, on y trouvera ces trois termes : *cause*, *moyen*, *effet*, et rien autre que ces trois termes. Le monde est un système de trinités. Dieu et le monde, qu'est-ce bien? C'est une cause, Dieu; un effet, le monde; un moyen, et ici il faut prononcer *médiateur :* Jésus-Christ. L'homme, qu'est-ce bien? « Une intelligence servie par des organes, » c'est-à-dire une cause : l'âme; des moyens : les organes; un effet : la conservation et la reproduction. La famille, qu'est-ce bien? Une cause : l'homme; un moyen : la femme; un effet : les enfans. La société, qu'est-ce encore? Une cause : le roi; un moyen d'action : le patriciat ou les patriciats; un effet : conservation et reproduction du peuple, etc.

Et maintenant voulez-vous mettre des termes concrets à la place des abstractions? Ne dites plus : *cause*, *moyen*, *effet ;* mais *pouvoir*, *ministre, sujets*, vous répéterez la théorie en la vérifiant et la confirmant. Dieu est *pouvoir*, Jésus est *ministre*, le monde est

sujet. L'âme est pouvoir, les organes ministres, la matière sujet. L'époux est pouvoir, la femme ministre, l'enfant sujet. Le roi est pouvoir; les nobles, prêtres et magistrats ministres; le peuple sujet. Voilà l'idée, l'idée unique, ou plutôt voilà l'entendement même de M. de Bonald. Il comprend ainsi et ne peut comprendre qu'ainsi; les choses prennent la forme ternaire en entrant dans son esprit. Tel un homme qui verrait violet, ou qui goûterait acide. Il a un triangle dans le cerveau, et y applique tout ce qui tombe en sa pensée. Il décompose l'unité en trois, ou ramène à trois le multiple, pour ajuster l'un ou l'autre à sa pensée, pour le pouvoir entendre. Par des miracles de subtilité, qui, peut-être, ne sont chez lui que les démarches très naturelles de son entendement, il accommode tout objet à la figure géométrique qui s'est dessinée une fois pour toutes au point central de son esprit. Jésus-Christ, par exemple, s'il est moyen, ou médiateur, dans le système général du monde, considéré en lui-même, doit être et sera cause, moyen et effet. Il sera pouvoir, ministre et sujet dans la société religieuse : pouvoir par sa pensée, ministre par sa parole, sujet comme victime de sa prédication même; et encore pouvoir, ministre et sujet même dans la société politique : pouvoir comme roi des Juifs, ministre comme prêtre, sujet comme patient résigné et martyr obéissant.

S'il y a une lacune apparente dans le système, ou quelque chose qui semble s'y dérober, Bonald n'est pas embarrassé de l'obstacle, et l'a bien vite levé. Ame, pouvoir, organes, ministres, matière, sujet, voilà qui est bien, lui dira-t-on; mais une bonne moitié du corps n'obéit point à l'âme. L'estomac digère et le sang circule sans que la volonté y soit pour rien, et sans qu'elle puisse arrêter leur fonctionnement, sinon par le suicide. — D'abord, en effet, elle a le suicide, répond Bonald, le suicide, cette *ultima ratio* du gouvernement de l'âme, « l'acte suprême de la puissance de l'âme sur le corps »; le suicide, que les animaux ne connaissent point, vraie preuve qu'ils ne sont que des mécanismes; le suicide preuve de l'âme, et, remarquez, de l'immortalité de l'âme; car si l'âme *peut* tuer le corps, c'est qu'elle sent qu'elle ne se tue pas en le tuant, qu'elle s'en débarrasse et lui survit. *Se* tuer est un non-sens et une impossibilité; tout être ne peut que vouloir être; aussi rien ne *se* tue dans la nature; seulement il y a dans l'homme un être qui tue ses organes, une cause qui détruit ses moyens éphémères. — De plus, si vous voyez dans l'homme des parties qui n'obéissent point à l'âme, et si vous en concluez que l'âme n'est pas la dominatrice du corps, c'est que vous considérez l'homme en lui-même, et indépendant de la société pour laquelle il est fait. Mais l'homme n'est un monde complet (cause, moyens, effets) que relativement, et

une société complète (pouvoir, ministre, sujets), que relativement. Il fait partie de la famille, autre monde complet et relatif, autre société complète et relative, et il se doit à elle, qui elle-même (et c'est pour cela qu'elle aussi n'est complète que relativement) se doit à l'État. Il a donc *fallu* que l'homme fût pouvoir sur lui-même, mais non absolu, qu'il disposât de ses organes, mais dans certaines limites. Sans ces bornes, il en aurait disposé trop facilement. S'il lui suffisait de ne pas vouloir, un instant, que son sang circule, pour que la circulation s'arrête, comme il lui suffit de vouloir fermer les yeux pour les fermer, il suffirait d'une colère enfantine ou d'un dépit de jeunesse pour qu'un suicide, acte irrévocable, se produisît. De là ces bornes et ces entraves à notre volonté souveraine. Elle est souveraine. Si elle ne l'était pas, il n'y aurait pas en moi pouvoir, ministre, sujet, et je ne me comprendrais pas; je ne serais pas « constitué, » je ne serais rien, je serais ce minéral. Elle est souveraine ; elle peut toujours supprimer ses ministres et ses sujets; mais il lui faut pour cela un immense effort ; il faut qu'elle arme un de ses organes au moins contre tout son organisme ; et elle est avertie par cet effort même qu'elle ne suit pas sa vraie destinée en s'affranchissant. Et, de même, dans la famille, le père est pouvoir, mais non pouvoir absolu. Son « ministre » et ses « sujets » ne lui doivent qu'obéissance ; mais, pouvoir ici, il est sujet ailleurs, et son pouvoir sur ses sujets est limité par l'obéissance qu'il doit au pouvoir supérieur, qui est le roi. Et, de même, dans la société, le roi est pouvoir absolu au sens humain du mot; ses ministres et ses sujets ne lui doivent qu'obéissance ; mais, pouvoir du côté de la terre, il est sujet du côté du ciel.

Les analogies, il faut dire les identités, entre la société personnelle qu'on appelle un homme, la société domestique qu'on appelle la famille, la société politique qu'on appelle l'État, iraient à l'infini si on les cherchait toutes ; car ce ne sont que trois formes de la même chose et trois textes de la même loi. Ainsi, comme il y a dans le corps des fonctions indépendantes de la volonté dirigeante, autonomes, et que la volonté dirigeante ne peut que supprimer, et par la mort totale de l'organisme ; de même il y a, il est bon qu'il y ait, il doit y avoir dans l'État des sociétés particulières indépendantes qui ont en elles la raison et les moyens de leur existence, et qui servent et conservent l'État sans recevoir l'impulsion du chef de l'État, et que le pouvoir central ne peut que briser, et par une « action désordonnée et oppressive qui serait une sorte de suicide social. » — Ainsi de suite. Voulez-vous connaître la vérité sur l'homme, regardez l'État, sur l'État regardez la famille, sur la famille regardez l'homme, sur le monde regardez l'État, ou l'homme ou la famille; et intervertissez les termes à votre gré, capricieuse-

ment, indéfiniment, vous trouverez toujours les mêmes solutions, parce qu'il n'y a qu'une loi de constitution dans le monde, et que, pour mieux dire, le monde est un fait unique.

A quoi sert ce que je me permettrai d'appeler cette fureur subtile de réduction à l'unité? A montrer aux hommes, à forcer les hommes d'avouer, sous la pression contraignante que l'analogie exerce d'ordinaire sur les esprits, que la monarchie est le vrai. C'est le but évident de tous les tours de force dialectiques de Bonald. L'univers est monarchique, voilà la grande vérité à établir. Quand elle éclatera, un gouvernement non monarchique paraîtra une infraction aux lois naturelles, comme serait un corps qui ne graviterait pas. Prouver que tout gouvernement non monarchique est un monstre, voilà le but. La place que le gouvernement occupe dans le système, et comme dans la hiérarchie des choses organisées, est à souhait, du reste, pour le raisonnement. Entre les puissances invisibles qui sont là-haut et les organisations particulières que nous sommes, ou que nous formons, le gouvernement est là, suspendu. Que doit-il être? S'il est prouvé que le gouvernement de la Divinité sur le monde est monarchique, que la famille est monarchique, que l'homme est une monarchie, ne faudra-t-il pas conclure que l'état doit être monarchique, sous peine d'être quelque chose d'étrange, d'artificiel, de contre-nature plutôt, qui prétend remplir une place non dessinée pour lui et où il ne s'ajuste pas? Faire trembler les hommes sur l'immense et scandaleuse audace qu'il y a, en touchant à la monarchie, à vouloir renverser l'ordre du monde, faire réfléchir les hommes sur l'impossibilité, aussi, qu'il y a à changer un rouage qui tient au système du monde entier, leur persuader que c'est à la « nature des choses » qu'ils s'attaquent en s'attaquant à la monarchie, tel est le but constant et l'effort obstiné de Bonald.

La « nature des choses » est, en effet, son mot favori, et comme son refrain. « Les lois sont les rapports nécessaires qui résultent de la nature des choses, » cette phrase de Montesquieu a été son *delenda est;* et ce qu'il a prétendu toute sa vie, c'est retrouver cette nature des choses et les rapports *nécessaires* (il répète cent fois le mot et le souligne avec une sorte d'entêtement) qui en résulte. Montesquieu, il le remarque, et sa remarque est parfaitement juste, après avoir posé cet axiome, ne s'y est pas tenu le moins du monde. Après avoir promis par cette première phrase et le chapitre qui la suit une sociologie systématique, il a été surtout un critique sociologue; il s'est placé tour à tour en face de chaque constitution, ou, bien plutôt, en face de chaque complexion et tempérament social, et il a dit, de celui-ci et de celui-là, quelle était la force intime, le vice caché aussi, et les ressources possibles contre ce

vice, et les limites probables de cette force, et les maladies à craindre, et le régime à suivre, et les palliatifs à employer, et les demi-guérisons, et les rechutes; — et, à la différence de tous les sociologues peut-être, si confians dans la vertu éternelle de l'hygiène qu'ils recommandent, c'est le voisinage perpétuel et les approches constantes de la mort qu'il semble voir sans cesse, très convaincu que la destinée de tous les peuples est de périr très vite, très persuadé qu'une constitution sociale un peu durable est un prodige d'équilibre de forces contraires toujours sur le point de se rompre, disant à chaque instant : si telle chose manque, ou telle autre, « tout est perdu ; » ayant à peine un système, parmi tous les systèmes, qu'il croie un peu moins imparfait que les autres, système du reste relatif encore et applicable seulement à tel tempérament national, lequel est rare ; théoricien, en un mot, du contingent et du probable, et écrivant surtout un admirable cours de pathologie sociale. — C'est l'éternité politique, au contraire, que Bonald prétend inventer, c'est l'élixir de vie sociale perpétuelle. Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses; donc qui trouverait la nature des choses, et non point la nature des choses de tel peuple ou tel pays, mais celle de tout l'univers, sans aller plus loin, trouverait du même coup les lois nécessaires, et non point les lois nécessaires à tel peuple pour qu'il dure un peu plus qu'il ne durerait sans elles, mais les lois nécessaires à tous les hommes de toutes les latitudes et de tous les climats.

Et cette nature des choses, nous l'avons vu, Bonald l'a trouvée, c'est la cause, le moyen, l'effet; le pouvoir, le ministre, le sujet, et voilà la vérité éternelle. Ce n'est pas la constitution parfaite, c'est *la constitution*. Il n'y a jamais eu qu'une constitution. Les admirateurs d'Aristote nous parlent des cent cinquante constitutions qu'il a étudiées; « comme s'il y en avait plus de deux, une bonne et une mauvaise : celle de l'unité du pouvoir et celle de la pluralité des pouvoirs! » Il n'y en a même pas deux. Il y a *la constitution*, et l'absence de constitution. Il y a des *peuples constitués* et ce sont les peuples monarchiques, et il y a des « peuples *non constitués* » et ce sont les autres. Et maintenant, en possession de notre loi suprême, nous n'avons qu'à en tirer des déductions rigoureuses pour arriver sûrement à toutes les vérités de détail et d'application.

Cette intrépidité de dogmatisme, et cette confiance intraitable dans une idée générale d'abord, dans la logique déductive ensuite a quelque chose qui confond. Comment! Jamais de Bonald n'a douté de son axiome initial, de son principe triangulaire? — Jamais! — Jamais il ne s'est demandé si cette loi générale, trouvée un matin, et qu'appuient peut-être en son esprit, mais que ne viennent

jamais appuyer dans ses œuvres ni l'histoire, ni l'histoire naturelle, ni la physiologie, ni aucune science, est autre chose qu'une hypothèse? — Jamais! — Jamais il n'a fait la réflexion que cette loi universelle destinée à montrer la légitimité et la nécessité de la monarchie, c'est du spectacle même de la monarchie qu'il l'a tirée, et non d'ailleurs, qu'il voit l'univers avec des yeux de monarchiste et que c'est l'univers ainsi vu qu'il tourne en argument pour la monarchie, et que, par conséquent, il n'y a peut-être rien de plus dans son argument qu'une affirmation? — Jamais! — Je n'ai pas d'exemple plus frappant de pure « raison raisonnante » que de Bonald. Le minimum de *matière à pensée* qu'il faut jeter dans la mécanique intellectuelle pour qu'elle ne tourne pas absolument à vide, c'est lui qui l'a mis dans la sienne. Il y a mis une analogie; celle-ci : l'État ressemble à une famille. Et, dès lors, voilà qui est fait : que la machine marche, qu'elle établisse des rapports, qu'elle fasse une série d'équations, qu'elle déduise et généralise, et d'une généralisation qui embrasse le monde, redescende aux idées les plus particulières, travaillant sans relâche sans jamais recevoir en elle une matière nouvelle, et laissant tomber autour d'elle, constamment, comme une pluie dense et indéfinie de formules!

Cet éloignement, cette répulsion de Bonald à l'égard de la matière à pensée, à l'égard du fait, de l'observation, de l'information, vraiment, je ne l'exagère point. Il sait l'histoire, et fort bien, nous le verrons, et il la méprise : « Ceux qui, *dans le gouvernement des affaires humaines,* se dirigent uniquement par des faits historiques, et ce qu'ils appellent l'expérience, *plutôt que par des principes* qui apprennent à lier les faits et à en tirer l'expérience, ressemblent tout à fait à des navigateurs qui ne prendraient ni compas ni boussole, mais seulement des relations de voyages et des journaux de marins. » Bonald est convaincu qu'il a sous les yeux la boussole et entre les mains le compas. Il est l'homme de Pascal qui « en juge par sa montre » et qui se moque de ceux qui jugent par leur goût. Il repousse ce qui gêne ses principes avec une hauteur et une horreur incroyables. Il sent que l'histoire naturelle lui fait obstacle, qu'elle trouve tout moins simple qu'il ne lui plaît de le voir. Il n'hésite pas à la qualifier durement, à l'accuser de mener les hommes d'une part à la « zoolâtrie, » d'autre part à la « bestialité. » Voilà de ses aménités. De Maistre en a de ce genre, mais amusantes, jetées (le plus souvent du moins) à travers la grêle cinglante et étourdissante des boutades, des paradoxes et des traits d'*humour*. Bonald les assène gravement et lourdement, comme des interdits. Cela irrite. On se redresse; on lui demande de quel droit il le prend sur un pareil ton. Du droit du « principe? » Du droit de l'idée ternaire? Du droit d'une généralité passablement arbitraire,

appuyée de deux ou trois analogies un peu forcées? Est-ce suffisant?

C'est suffisant pour lui, parce qu'il est orgueilleux comme un croyant, et, en même temps, tranchant comme un raisonneur du XVIIIe siècle. Ces « sophistes » du XVIIIe siècle, comme il les appelle, ont été des hommes de foi, à leur manière, autant qu'il est possible de l'être. Ils ont cru à la logique, à la réalité objective d'une construction dialectique, autant qu'un scolastique du moyen âge a pu croire à la « parole » et au *dixit* du Maître. Pour eux, une idée qui fait système est une idée vraie. Elle n'est pas probable, elle n'est pas utile, elle n'est pas une hypothèse favorable à la classification des idées et mettant un peu de clarté dans le cerveau, comme une bonne table des matières; elle n'est pas, pour se placer à un autre point de vue, spécieuse, agréable, élégante, attrayante, d'un joli dessin, d'une belle hardiesse ou d'une heureuse harmonie de lignes; elle est vraie; elle est la vérité, et la pratique des hommes s'y doit soumettre. Ainsi Rousseau (sauf de nombreuses contradictions qui lui font honneur) a pensé; ainsi Condorcet, ainsi Volney, ainsi beaucoup d'autres, dont est Bonald, dans un autre camp, avec la même méthode. Cette scolastique philosophique, il en est plein. Ce jeu des abstractions, ce déroulement des syllogismes et cette éclosion précise des formules est une volupté de son esprit où il a le tort d'engager sa conviction et de vouloir soumettre la nôtre. Nous ne lui refusons pas notre admiration, et même il faudrait peu de chose pour que nous prissions au jeu, en ne le tenant que pour un jeu, autant de plaisir qu'il en prend lui-même. Il n'y faudrait qu'un peu plus d'aisance, et plus d'air libre circulant dans ces pages un peu compactes. Mais toute adhésion se dérobe à des raisonnemens qui ont une base commune si étroite qu'elle semble ne pas exister, et qui, faute d'un fondement solide, ou tout au moins large, paraissent ne se soutenir que les uns par les autres, et réciproquement se demander et se rendre la force apparente que le second ne tient que du premier et le premier que du second.

II.

C'est avec cette intempérance de dialectique et cette intrépide confiance aux principes qu'on a une fois cru découvrir, qu'on arrive très vite aux égaremens du « sens propre » et au respect superstitieux de son « opinion particulière. » Qu'il y ait dans Bonald l'étoffe d'un hérétique, puisqu'il y a en lui l'esprit d'un raisonneur du XVIIIe siècle, cela éclate aux yeux, et souvent inquiète. Sa haine pour ceux-là même, dont il a, sans le savoir, la tradition intellectuelle, l'a sauvé. Il a l'esprit systématique; mais il ne l'aime que

chez lui, et le déteste chez les autres, et à le détester chez les autres, et à le combattre en eux, il en est venu à l'abandonner, sans s'en rendre compte, et à le condamner même chez lui, sans s'en apercevoir. C'est la seconde pensée de Bonald, dont il n'a jamais su combien elle était en contradiction avec la première. Trouvant en face de lui la philosophie du XVIIIe siècle, il l'a combattue, d'abord par son système, ensuite par la condamnation et le mépris de tout système et de toute invention intellectuelle purement humaine, enfin par ces deux idées à la fois, mêlées ensemble, ou plutôt juxtaposées, et sans se demander jamais si la seconde, que j'avoue qu'il préfère, ne le condamnait pas à tout simplement abandonner l'autre. Laissé seul à lui-même, il dévide implacablement le fil fragile et brillant de ses raisonnemens ternaires, et c'est ce qu'il a fait, sans distraction, ce me semble, assez longtemps, jusqu'aux *Recherches philosophiques ;* sentant la pression et la poussée de l'adversaire, il nie que l'adversaire puisse avoir raison, *puisqu'il raisonne,* puisqu'il invente des idées, puisqu'il jette dans le monde une pensée qui n'y a pas été de toute éternité, et, sans faire de trop près son examen de conscience sur ce point même, il se jette éperdument dans la « tradition, » et s'y enferme et s'y retranche avec l'intransigeance obstinée qu'il met à tout.

Son idée maîtresse, maintenant, c'est que l'homme est radicalement incapable de quoi que ce soit. L'homme n'a en lui aucune puissance d'invention. Il n'a inventé ni les arts, ni la société, ni la famille, ni sa parole, ni sa pensée. Toutes ces choses, on les lui a apprises. Il était table rase. On a déposé en lui, non pas seulement les germes de toutes les facultés dont il est si fier, non pas même, vraiment, ces facultés, mais ce qu'il considère comme les effets et les fruits lentement élaborés de ces facultés, tout ce qu'il est en un mot, comme être pensant, parlant, aimant, familial, social, politique. L'homme est né nul. C'est bien de l'extérieur que tout lui est venu ; seulement ce n'est pas la sensation, comme le croyait Condillac, qui l'a lentement instruit et pourvu ; c'est Dieu qui l'a pourvu tout d'un coup. Dieu est l'instituteur du genre humain. On demande quelle est l'origine des idées : c'est Dieu ; quel est l'inventeur des premiers arts : c'est Dieu ; quel est l'inventeur du langage : c'est Dieu ; de l'écriture : c'est Dieu, ou un apôtre directement inspiré de lui ; de la famille : c'est Dieu ; de la société : c'est Dieu ; de *la* constitution politique (car il n'y en a qu'une) : c'est Dieu. Dieu au commencement et sa tradition ensuite ; il n'y a absolument que cela dans le monde, et les facultés humaines sont des illusions. Parce que les hommes combinent des idées, ils croient penser. C'est une erreur. Ils disposent, engrènent, agrègent, désagrègent et réordonnent les idées qui leur ont été données une fois pour toutes par

Dieu avec une certaine liberté de les agiter. Rien de plus. Au fond, ils pensent éternellement la pensée de Dieu, ils pensent éternellement une pensée unique. Comme tout le monde, Bonald se figure toute l'humanité sur son propre modèle, et comme il a fait le ferme propos de penser toujours la même chose, il est sûr que le genre humain a eu et aura perpétuellement la même pensée. L'homme n'a pas plus inventé un art qu'il n'a inventé une idée. Les arts principaux, ceux dont les autres ne sont que des applications, remarquez-vous que personne n'en connaît les inventeurs? Ils sont de *société primitive,* et la « société primitive, » c'est une façon de parler qu'ont trouvée les hommes pour ne pas désigner Dieu; mais ce n'est pas autre chose, ne leur déplaise, que Dieu même. La société primitive, c'est Dieu parlant à l'homme et l'instruisant.

Vous reconnaîtrez bien, par exemple, que sans langage il n'y aurait ni arts, ni société, en un mot pas d'humanité. Or croyez-vous que l'homme ait été capable de découvrir, de constituer lui-même le langage? C'est l'impossibilité même; car pour inventer le langage, il faut avoir l'idée du langage, et sans langage il n'y a pas d'idée. L'idée sans le mot qui l'exprime, il ne faut pas dire : reste confuse, il faut dire : n'existe pas. Consultez-vous vous-même; reconnaissez que vous ne savez ce que vous voulez dire que quand vous le dites, que, mentalement même, une idée ne se présente à vous que par un mot, auparavant n'existe point, n'est, si vous voulez, qu'une disposition à penser, mais disposition dont vous ne vous apercevez qu'après qu'elle a abouti, qu'après que vous avez pensé, c'est à savoir dit un mot, au moins à vous-même, disposition, par conséquent, qui n'est qu'une supposition de votre part, que vous n'avez jamais saisie en elle-même, et que, tant que vous ne l'aurez pas saisie en elle-même, c'est-à-dire toujours, je tiendrai pour une simple illusion. Donc, pensée et parole, ce que nous en savons quand nous ne vous payons pas de *peut-être* et de *il me semble*, c'est que ce sont choses qui vont toujours inévitablement ensemble, qui ne se séparent point; forme et fond, si vous voulez, mais forme et fond indiscernables l'un de l'autre, en vérité chose unique. Pour penser, il a donc fallu parler, je ne dis pas auparavant, mais en même temps, du même coup. La parole n'a donc pas été inventée. La supposer inventée, c'est supposer une idée cherchant son mot qui n'existe pas, c'est-à-dire une idée n'existant pas et voulant naître, c'est-à-dire un néant plein d'énergie. Dispensez-moi de suppositions pareilles. J'aimerais autant le monde se créant lui-même de rien, rien voulant devenir tout, rien ayant une idée, un dessein, une volonté et une énergie, et réussissant très bien, lui qui n'est pas et ne pense pas, dans sa pensée d'être.

Et, en effet, c'est exactement la même question. C'est la ques-

tion de la création. Supposer rien pour commencer, et ce rien, grâce à une immense bonne volonté et beaucoup de temps, insensiblement devenant tout, c'est la théorie du langage sans Dieu, comme c'est la théorie du monde sans créateur. Voilà pourquoi je tiens, dans l'un et l'autre cas, à la pensée contraire. Et Bonald y tient dans tous les cas possibles, et multiplie les cas. Pas de langage-pensée, ou de pensée-langage sans Dieu qui le donne. Pas d'art primitif et *nécessaire* (les autres sont des amusemens de l'orgueil humain) sans Dieu qui l'enseigne. Pas de société sans Dieu qui la forme. Même argumentation. L'*invention sociale* est une absurdité dans les termes. Tout à l'heure, Bonald *retournait* Condillac. Il disait : « L'homme table rase, oui ; c'est précisément pour cela qu'il faut que quelque chose ait mis sur lui une empreinte, mais non pas le monde extérieur, principe inerte, mais Dieu principe actif. » Maintenant il *retourne* Rousseau. Il dit : l'homme primitif sans société, évidemment. Mais, dès lors, il ne sera jamais en société. Il ne s'y mettra jamais de lui-même. Pour s'y mettre, il faudrait délibérer, et délibération suppose déjà l'homme en société. Pour s'y mettre, il faudrait s'entendre, et s'entendre, c'est être en état social depuis des siècles. Votre *invention sociale* n'est qu'un perfectionnement politique : l'homme, déjà en société, a délibéré pour y être mieux ; il est possible. Mais le fait initial ne peut être d'invention humaine. Ce serait encore un rien devenant quelque chose. Je ne comprends pas. Reste que le fait initial soit divin, comme toute invention dite humaine.

Placer, je veux dire replacer Dieu à l'origine de toute institution humaine et de toute faculté de l'homme, voilà ce que Bonald poursuit de toutes les forces de sa logique. Il ne s'en tient pas là. Il replace Dieu à toute origine ; mais il se garde bien de l'y laisser. Voilà qui serait encore singulièrement « philosophique. » Dieu n'est pas seulement celui par qui tout commencé, il est celui par qui tout se maintient. La création est continue. Dieu continue de nous créer comme êtres pensans, parlans, aimans, sociaux, par l'instrument de la société qu'il a faite. Nous ne créons rien, nous n'inventons rien. Mais nous sommes engagés et engrenés dans la société, qui est la pensée de Dieu. Elle conserve *sa* parole, *ses* idées, *ses* arts, *ses* inventions, notamment elle-même, grâce à la tradition ininterrompue. Et c'est en elle, c'est-à-dire en lui, que nous vivons et agissons, avec une certaine liberté de jeu qu'il a voulu nous laisser ; mais, du reste tellement soutenus de lui que nous languissons sitôt qu'il relâche les liens, et péririons s'il les dénouait. L'homme est un animal traditionnel. Il est enchaîné par la tradition. Les autres le sont par la nécessité, et c'est toute la différence, qui du reste est infinie. L'homme vit dans les inventions de Dieu et n'a que la fa-

culté de les maintenir parfaitement ou imparfaitement. Si, par hasard, il en oubliait une, elle serait perdue à jamais, n'y ayant être au monde capable d'inventer à nouveau société, famille, langage, agriculture même ou vêtement. L'homme vivant est engagé dans les fibres de la société pleine de l'esprit de Dieu, l'homme pensant est emprisonné dans le réseau du langage, œuvre de Dieu. Les langues sont la pensée traditionnelle. Incapables d'avoir une pensée sans avoir le mot qui l'exprime, nous recevons nos idées des mots que nos pères nous transmettent. Nous ne pouvons commencer à penser que dans la pensée de nos ancêtres, laquelle remonte à la pensée divine. Notre pensée est ainsi comme pétrie et sculptée de toute éternité par le démiurge divin, puisqu'elle ne prend forme et conscience d'elle-même, ou, pour mieux parler, puisqu'elle n'est, que du moment qu'elle s'est versée dans le moule du mot, dessiné par lui. Et quand nous faisons un mot nouveau, vous savez assez que seulement nous croyons le faire. Nous le tirons d'un autre, nous obéissons en le formant aux lois éternelles du langage; il le faut pour que nous soyons compris; c'est encore ceux dont nous voulons être compris qui nous l'imposent; c'est encore l'humanité parlant en nous, et par nous, sa langue, l'humanité, laquelle parle elle-même la langue de Dieu. Par la société, par la parole, l'homme est comme soumis à une double fatalité divine; il est contraint de vivre la vie traditionnelle, de penser la pensée héritée. Qu'il tende à la liberté, il lui est loisible et peut-être il faut qu'il ait ce penchant; mais c'est à la mort qu'il tend sans le savoir; car l'extrême aboutissement du désir de s'affranchir de la société, c'est la mort du corps, et l'extrême aboutissement du désir de s'affranchir de la pensée en commun, c'est le silence de la bouche, le silence de la pensée et la mort de l'âme. L'homme ne peut s'enfuir hors de Dieu que pour mourir.

Adhérons donc à la loi, pleinement et sans réticence. Si, plus nous nous éloignons de la tradition, plus nous nous rapprochons de la mort, plus, aussi, nous embrassons fermement la tradition, plus nous vivons d'une vie forte et complète. Cherchons la tradition la plus pure, la plus assurée, la plus nettement continue. Ne nous contentons point de cette tradition générale qui est nécessité de vivre en société et nécessité de penser en commun, mais attachons-nous, de plus, à cette tradition plus étroite qui est conseil de Dieu donné aux hommes et conservé par ses fidèles. Ne cherchons pas à inventer, puisque nous sommes incapables d'invention, ne cherchons pas à penser, puisque nous sommes incapables d'une pensée personnelle, sinon illusoire; mais ne pensons que pour retrouver la pensée divine; sachons la recueillir et nous en pénétrer, n'ouvrons

notre esprit que pour la recevoir, et, comme dit Pascal : « Écoutons Dieu. »

Comment l'intrépide inventeur de système, et d'un système qui n'est, ce me semble, inscrit dans aucun livre saint, en est-il arrivé à cette pure soumission à la vérité traditionnelle, et à cette abdication de la pensée personnelle devant la tradition? Comment surtout, s'étant attaché à cette seconde conception, n'a-t-il pas simplement abandonné la première, comme suspecte, au moins, d'une certaine tendance à la liberté de penser? Je ne sais. Ce qui est certain, c'est qu'il les a obstinément maintenues toutes deux. Il y a en Bonald un homme de 1760, un dialecticien fougueux qui a vite construit un système tout personnel et qui y fait rentrer l'univers de gré ou de force, et c'est comme son côté affirmatif; il y a, de plus, un chrétien qui méprise tout système opposé au christianisme et qui prétend humilier les faiseurs de système par la démonstration de l'imbécillité de la raison humaine, et c'est son côté négateur. Il s'est maintenu dans cette double ligne, persuadé que son affirmation n'était point antichrétienne, ce qui est vrai, mais convaincu qu'elle confirmait son christianisme et n'en était que l'expression suprême, ce qui n'est pas démontré. Un chrétien ne doit pas avoir de système personnel. Il ne doit que prouver que tous les libres penseurs ont tort, et quand il s'agit d'affirmer à son tour, n'affirmer que l'Écriture. C'est ce que de Bonald n'a pas fait. Cette grande différence entre un Bossuet et lui, et qui marque bien la date de l'un et de l'autre, était essentielle à considérer.

Quant à l'esprit qui anime la patrie impersonnelle et vraiment chrétienne du système de M. de Bonald, il commande l'attention autant que le respect et sollicite la réflexion. Bonald a l'instinct de la polémique directe et de la position au point central, comme de Maistre a celui des mouvemens tournans et des *fantasias* brillantes. Il s'est placé au centre des opérations et a poussé droit devant lui. Il a pensé ceci : le christianisme, c'est la création. Tout ce qui n'est pas le christianisme, c'est la négation, ou l'escamotage, ou l'atténuation, ou l'obscurcissement, ou la relégation dans un lointain nébuleux de l'idée de création. Pour prouver le christianisme, il n'y a qu'une vraie méthode, c'est de remettre l'idée de création en honneur et en créance. Le prouver autrement, c'est le trahir. Le prouver par la considération de ses « beautés, » c'est montrer quelle place honorable il peut prendre parmi les différens paganismes qui ont amusé les hommes. Le prouver par le pessimisme, c'est beaucoup plus le faire désirer que le faire croire; c'est faire souhaiter qu'il soit vrai, comme compensation juste et comme résolution satisfaisante des griefs que nous avons contre la nature; ce

n'est pas le démontrer, et c'est risquer de laisser le lecteur à mi-chemin, à savoir dans la conception d'un Dieu méchant ou indifférent. Défions-nous de ces chemins qui sont promenades divertissantes ou peut-être gageures de beaux esprits. Mais s'il y a une idée que, seul, le christianisme ait eue, prouvons qu'elle est vraie et nécessaire, et le christianisme, le vrai christianisme, et non pas un christianisme approximatif et superficiel, est rétabli.

Cette idée existe, c'est l'idée de création. Les païens ne l'ont pas, les matérialistes ne l'ont pas, les déistes ne l'ont pas, les chrétiens modernes, artistes, hommes du monde, beaux prédicateurs eux-mêmes, sont très loin de l'avoir. Les païens voient une matière éternelle, un artiste puissant qui l'a organisée et des êtres supérieurs capricieux qui l'agitent un peu çà et là. Les matérialistes voient une matière éternelle douée de forces inhérentes et intimes qui l'agitent et la transforment, d'une manière assez régulière. Le déiste, cet homme « qui n'a pas vécu assez longtemps pour devenir athée, » croit à une sorte de Dieu constitutionnel, qui a créé, il est vrai, mais il y a bien longtemps, et qui regarde son œuvre marcher toute seule, à moins que, même, il ne la regarde pas. La création n'est pour le déiste qu'un moment très éloigné, et un premier acte réduit à son minimum. Dieu a crée la matière et l'a douée des forces qui la meuvent; et ensuite ces forces ont indéfiniment suffi à l'évolution de l'univers. De là à supprimer Dieu et à dire que cette matière douée de ces forces n'a pas eu de commencement, il n'y a qu'un pas; il suffit de reculer indéfiniment le point de départ. Quand le déiste réfléchit, il s'aperçoit qu'il n'a pas besoin de Dieu et il laisse tomber ce dernier reste qu'il avait en lui, par hérédité, éducation, ou bonne éducation, de conception théologique. Le chrétien moderne lui-même croit à la création, mais n'y songe pas. Le chrétien moderne n'est pas philosophe chrétien. Il ne réfléchit pas à ce qu'il y a dans l'idée de création. Il ne songe pas que cela veut dire : au commencement il y a Dieu, et rien. L'idée de ce « rien » s'est obscurcie. De ce que le monde est vieux, je ne sais quelle demi-idée, je ne sais quel demi-sentiment qu'il est *à peu près éternel* se glisse et se mêle dans la pensée du chrétien inattentif. Du moins ce chrétien ne laisse pas d'avoir quelque peine à se figurer le pur rien. C'est l'idée du rien qu'il faut rétablir et restaurer pour y ramener le chrétien et en faire un chrétien solide, pour y ramener le déiste et en faire un chrétien.

Voilà pourquoi de Bonald prodigue, en quelque sorte, cette idée du rien. Il ne voit que création dans l'univers, que rien devenant quelque chose parce que Dieu le veut. D'une part, il dissipe cette illusion, née de l'histoire et de l'histoire naturelle, ses deux enne-

mies personnelles, que le monde est très ancien. Il ne faut pas croire le monde très ancien ; cela mène, par un manque d'esprit philosophique, mais enfin cela mène à le croire éternel. La création est d'hier. Hier vous n'étiez rien. Vous sortez à peine du néant sous le souffle de Dieu. D'autre part, il applique l'idée de création à toute chose. Dieu n'est pas seulement le créateur du ciel et de la terre, il est le créateur de la pensée, de la parole, et de la civilisation, et de la famille, et de toute chose par quoi nous vivons. Enfin, Bonald prolonge la création dans le temps et la voit et la montre aussi active à chaque moment que nous traversons qu'au premier moment. La tradition nous fait vivre, penser, parler ; mais elle peut se rompre; nous tendons même à faire qu'elle se rompe. Dieu la soutient. Il nous crée par elle à chaque minute de notre vie. Voilà la vérité que seul le christianisme enseigne : soyez chrétiens. Et prenez garde! Entre cette doctrine et le pur matérialisme, il n'y a pas d'autre doctrine. Toute autre doctrine, ou n'enseigne point la création, ou la dissimule et semble faite pour empêcher d'y penser. Il n'y a que deux doctrines au monde : la création, et l'éternité de la matière, c'est-à-dire le christianisme et l'athéisme. Soyez chrétiens.

Il a raison, en ce qu'il croit que l'idée de création n'a été nette que chez les chrétiens, et c'est sa grande originalité d'avoir établi son christianisme dans ce fort. Il y avait longtemps que cette doctrine était comme rouillée. De Bonald remonte ainsi, ou aux philosophes chrétiens du IVe siècle, ou aux docteurs du moyen âge. Je crois qu'il avait beaucoup étudié les uns et les autres. Sa preuve de l'existence de Dieu est exactement l'argument de saint Anselme un peu développé, et à *l'idée de Dieu* s'ajoutant le *sentiment de Dieu.* Il était original, et aussi digne d'un penseur austère, et aussi fort à propos, de restaurer cette doctrine, qui, en effet, est bien la doctrine centrale, non du christianisme primitif, mais du premier christianisme philosophique, retrempé dans la Bible et s'étant rigoureusement rattaché à la tradition. Je dis que cela était original, car personne, il me semble, du moins parmi les hommes en lumière, n'avait repris la grande polémique chrétienne de ce côté-là; et c'était fort à propos; car ce que de Bonald a très bien vu (en 1800), c'est qu'on pouvait négliger Voltaire et tout le voltairianisme, comme petite guerre brillante, mais dont la portée était courte et dont l'influence sur les esprits n'irait pas loin, tandis que, quoique bien plus obscur et comme bégayant encore, le transformisme, l'évolutionnisme était l'ennemi redoutable, l'ennemi fait pour grandir, cet ennemi de demain qu'on oublie toujours d'étouffer aujourd'hui. Cela, c'était prévoir, c'était prédire. Cet homme du passé avait beaucoup d'avenir dans son esprit.

Seulement, il me semble qu'il a été insuffisamment instruit, et un peu maladroit et excessif.

Pour maintenir l'idée de création contre l'idée évolutionniste, certes c'était quelque chose d'être un bon logicien, de ramener la question à ses premiers termes, de dire : l'éternité des choses bornées et contingentes est contradictoire ; le monde a commencé ; donc avant il n'y avait rien ; que rien soit devenu quelque chose, peu importent les siècles et le *peu à peu*, c'est contradictoire ; donc il y a eu création extérieure ; c'est quelqu'un qui a créé ; ce quelqu'un est le fond et l'âme de tout, — et d'amener ainsi l'esprit du lecteur à cet extrême point où il faut se décider, prendre parti, ne plus voir que deux idées sans accommodement possible, et incliner vers l'une. Cela certes est quelque chose ; c'est une lumière, une grande clarté jetée sur une question. Mais il n'eût pas été mauvais pourtant qu'il connût davantage, en son détail, la doctrine qu'il combattait. Il la connaît mal, il tranche bien vite par des « doctrines abjectes » ou par des épigrammes qui, chose curieuse, rappellent tout à fait Voltaire, ennemi, lui aussi, superficiel et dédaigneux, des théories évolutionnistes naissantes. Quand de Bonald a ri consciencieusement de l'idée que le premier ancêtre de l'homme pourrait bien être un poisson, il croit avoir broyé l'adversaire. C'est triompher vite. On s'attend toujours, en le lisant, à une exposition solide, complète et pleinement loyale des hypothèses transformistes ; on s'attend même, tant il a l'esprit de système et s'entend à exposer une doctrine, à ce qu'il présente ces hypothèses en y ajoutant, en les coordonnant, quitte après à partir en guerre. Cet espoir est constamment déçu. Et, dès lors, l'effet est tout différent. Il paraissait très moderne, saisissant si bien le nœud même de la question, telle que les modernes la posent ; il ne paraît plus (souvent) qu'un scolastique répétant des argumens très anciens, sans les rajeunir par le plein contact des objections mêmes. Le chrétien ou le vrai déiste qui tiendra vraiment compte de la doctrine évolutionniste, qui lui laissera toute sa force et qui saura montrer que, fût-elle vraie, la création reste, n'est pas encore venu. — Je dis de plus qu'il me paraît maladroit et excessif. En vérité, il veut trop prouver. Comme dans son autre système, ou, s'il y tient, dans l'autre partie de son système, il prodiguait trop l'idée ternaire, ici, il prodigue trop la création. L'esprit systématique l'entraîne encore, et il compromet encore son idée en en abusant. Est-il bien nécessaire pour que l'idée de création ne soit pas entamée, que le Créateur soit l'inventeur du langage ? Dieu sait si de Bonald y tient ! On se demande pourquoi il croit qu'il y va de Dieu. Voici une hypothèse. L'homme est un animal social ; il est né avec l'instinct de conservation, comme tous les animaux ; en tant qu'il est animal social, son instinct de

conservation est social comme tous ses grands instincts, et, dans chaque individu, compte sur les autres; de là le *cri* d'appel dans le danger, le cri de l'enfant vers la mère, de la femme vers l'homme, de l'homme vers son semblable. Ce cri ne peut pas se modifier peu à peu pour devenir un langage rudimentaire, d'abord, plus complexe ensuite, extrêmement complexe enfin? Jamais une idée sans le mot qui l'exprime, dites-vous. Certainement; mais qui dit que mot et idée ne sont pas nés ensemble, idée et mot confus d'abord, idée s'exprimant par une onomatopée, par exemple, onomatopée instinctive faisant surgir l'idée et désormais la conservant, la fixant dans la mémoire? En quoi cette hypothèse atteint-elle l'idée de création et qui empêche des êtres ainsi constitués d'avoir été créés? — Ils sont ainsi *moins créés*, pour ainsi parler, et c'est ce qui déplaît à de Bonald. La création recule et s'éloigne. Il la veut tout proche et comme présente.

De même pour la société. En quoi la création est-elle compromise parce que la société est considérée comme chose humaine et non nécessairement divine? Dieu crée le monde, soit; toutes les énergies qui lui sont nécessaires, il les lui donne. Elles remontent toutes à lui, dérivent toutes de lui, et ensuite elles agissent. Une de ces énergies est l'instinct social chez l'homme, il y obéit. Il le doit à Dieu, mais il en sent l'impulsion sans qu'il soit nécessaire qu'une parole et un ordre formel le contraignent à s'y conformer. En quoi cette hypothèse touche-t-elle à l'idée de création? — Elle fait la création moins directe, en quelque sorte, et immédiate, et c'est ce qui contrarie de Bonald. Ainsi de suite.

Il est poursuivi par une idée, importune pour lui, et insupportable à son esprit, qui a été très en faveur au XVIIIe siècle, l'idée que toutes choses humaines sont d'*invention* humaine. Les hommes ont *inventé* la religion par un affreux calcul et dans un odieux dessein d'oppression. Ils ont *inventé* la société. Elle pouvait ne pas être. Un jour ils se sont dit qu'il était bien plus convenable qu'elle fût. Il y a eu discussion, mais les gens de bon sens l'ont emporté. Je ne trouve point qu'aucun philosophe ait jamais dit qu'un bienfaiteur de l'humanité ait inventé la parole; mais il n'est pas impossible qu'il y en ait un qui eût cette idée. Bonald, avec raison, trouve cela une puérilité. Avec raison, avec profondeur, il dit : les plus grandes choses humaines n'ont pas été *inventées;* l'homme n'a pas eu le choix de les adopter ou de s'en passer; elles sont nécessaires. Nécessaires, oui, non inventées, oui; mais primitives en leur entier, primitives avec tout le développement qu'elles ont maintenant, primitives en leur perfection : voilà ce qui n'est pas démontré, et voilà ce que de Bonald affirme sans cesse. Il ne voit aucun laps de temps entre le langage primitif et le langage com-

plet. C'est le langage complet que Dieu a donné à l'homme. Il ne voit aucun laps de temps entre la société primitive et la société « constituée. » C'est la société constituée, avec tous ses organes, qui a été établie de Dieu, et ici revient la théorie ternaire : Adam pouvoir, Ève ministre, enfans sujets. Certes il n'est pas évolutionniste pour une obole, et le *peu à peu* est absolument exterminé de sa doctrine. Cela lui nuit. On sent bien qu'il y a plus de jeu et plus de tâtonnemens dans la marche de l'humanité et du monde. Ceux mêmes qui restent fidèles à l'idée de création ne peuvent guère s'en faire une idée si absolue, et la voir si directe et si contraignante. Sans croire la matière éternelle, ils la croient bien ancienne et ayant accompli bien des révolutions. Ils trouvent le système de Bonald étroit. Ils estiment que de Bonald a fait trop bon marché des objections. Les objections, on le sait, ce sont les animaux dans l'histoire du monde, et les sauvages dans l'histoire de l'humanité. Les animaux n'ont-ils pas aussi des sociétés et des langages? Ces sociétés et ces langages sont-ils, aussi, enseignement direct de Dieu? Et si vous dites non, la négative ne pourra-t-elle pas s'appliquer aussi à l'homme? Bonald a repoussé ces observations avec plus d'emportement que de raisons. Il revient purement à la doctrine de la bête par mécanisme, et il passe vite. Les sauvages n'ont point de « société constituée. » Sont-ils en chemin vers cette société, auquel cas ils seraient l'image de ces sociétés primitives que nous supposons qui étaient en train d'évoluer vers un état social complet, et par conséquent ne l'avaient pas reçu tout fait. Bonald répond vite que les sauvages ne sont pas des primitifs, mais des « dégénérés » punis et chassés de l'humanité par une faute de leurs pères, et il passe. En vérité, c'est passer trop vite. Les sociétés animales, les demi-sociétés sauvages, voilà ce que l'homme de science doit étudier avec attention, avec scrupule, et en s'affranchissant de cette crainte, que je ne puis m'empêcher de toujours soupçonner chez Bonald, que l'enquête ne mène à une conclusion qu'on ne désire pas.

A tout prendre, il n'y a chez de Bonald qu'une grande idée, l'idée de création, vigoureusement reprise et énergiquement remise en lumière, — et un grand effort, plus puissant qu'adroit, pour ramasser, pour concentrer l'univers. L'univers se dispersait. Par l'histoire trop longue déjà, quoique si courte; par la géographie, par ces mondes nouveaux découverts et ces peuples étranges ajoutés à la notion générale qu'on avait des choses; par l'histoire naturelle et de nouveaux mystères révélés ou annoncés par elle, l'idée du monde, petit dans la main de Dieu, était peu à peu effacée des esprits. Dieu s'éloignait. Il flottait aux limites reculées de jour en jour d'un monde de jour en jour agrandi. Le mot des déistes du

XVIII[e] siècle : « Élargissez Dieu ! » a fait frémir de Bonald. Il connaissait la faiblesse de l'esprit humain. Il savait qu'à élargir Dieu on le dissémine à perte de vue. Ce qu'il a voulu rétablir, c'est Dieu immédiat. Il a exprimé cela dans une très bonne page qui donne bien l'idée de ses regrets, de ses terreurs, de sa tentative, aussi de ses mérites d'écrivain : « Aux premiers temps de l'humanité, lorsque les lois de la nature étaient peu connues, la pensée les franchissait, en quelque sorte, et remontait à Dieu même, auteur de toutes les lois. Cette présence générale de la divinité, qui est un dogme pour une raison éclairée, était pour leur raison naissante une *présence locale;* cette volonté générale qui, par des lois générales comme elle, détermine tous les événemens de ce vaste univers, était une suite de volontés particulières qui agissaient sur tous les êtres... (1). » Ce qu'a voulu de Bonald, c'est retrouver et rétablir « la présence locale » de Dieu. Il l'a retrouvée pour lui-même dans l'idée de création, ressaisie et embrassée avec une sorte d'ardeur emportée. Il a fait rentrer, comme violemment, l'univers dans Dieu éternelle force, unique force. Il a rapproché Dieu de nous en supprimant tout ce qui, encore qu'émanant de lui, était entre lui et nous, et, à son gré, était moins un lien qu'une distance. On l'appelait le *réacteur,* c'était juste ; le *contracteur* eût été plus juste encore. L'effort a été énorme et subtil ; l'adresse faible. Il a fallu pour cela nier toute évolution et comme tout mouvement dans le monde. L'univers de Bonald est dans une sorte d'immutabilité et d'immobilité hiératique. Il n'est guère intelligible, ainsi, qu'à une intelligence immobile aussi et arrêtée jusqu'au terme dans une idée unique.

D'autres viendront qui, infiniment séduits, au contraire, à l'idée évolutionniste, et comme pénétrés d'elle, verront Dieu, non plus comme « cause première, » mais comme cause finale, et le monde comme plein de lui, non en ce qu'il en vient, mais en ce qu'il y tend ; qui se figureront l'univers comme se soulevant vers l'Être et le réalisant lentement par cet effort ; qui estimeront, par conséquent, que l'éternel changement, et non plus l'éternelle immobilité, est ce qui fait Dieu possible ; et qui témoigneront Dieu ainsi à leur manière, qui témoigneront plutôt de l'éternel besoin des hautes intelligences de rattacher à l'idée de Dieu, par l'une ou l'autre extrémité, la chaîne de leurs idées générales. Ce retour de l'idée de Dieu, cette réinstallation de l'idée de Dieu dans la doctrine même qui paraissait le plus l'exclure, n'eût pas consolé de Bonald ; elle l'eût épouvanté, comme une restauration entachée de charte. Il eût tremblé que les hommes ne se sentissent grands en apprenant qu'ils

(1) *Recherches philosophiques. — De la Cause première.*

coopéraient à la réalisation de Dieu, et en en concluant sans doute que Dieu dépendait de leurs efforts. Tout à fait au fond, la pensée de Bonald, c'est l'idée de la nullité de l'homme. Il a eu l'orgueil de son humilité, mais il a bien eu l'humilité. Que les hommes se croient capables de quelque chose, il est persuadé que cela les mène à être capables de tout. C'est sa philosophie de l'histoire, et particulièrement sa philosophie de l'histoire de la révolution française. Elle n'est pas fausse de tout point. Il a dit un jour, je ne sais plus à propos de quoi, avec le grand talent qu'il a quelquefois pour transformer une idée en image : « Dans une file d'aveugles qui tous se tiennent par la main, il ne faut de bâton qu'au premier. » C'est ainsi qu'il a vu l'humanité. Tous aveugles ! Dieu donne au premier le bâton de la tradition. Il suffit. Nous pouvons marcher. Mais ne perdons point le bâton, et tenons-nous bien par la main !

III.

Je ne sais trop; mais il eût peut-être été à souhaiter que de Bonald s'inspirât de la tradition dans ses considérations politiques autant qu'il faisait dans ses « recherches philosophiques. » Car de Bonald se croit « traditioniste » en politique, et c'est chose étrange combien il l'est peu malgré les apparences, malgré, je le reconnais, beaucoup d'apparences. Il a passé une partie de son existence intellectuelle à affirmer et à démontrer que l'ancien régime était un gouvernement libéral, et une autre partie à repousser de toutes ses forces le gouvernement libéral, de sorte que, si on lui faisait le piège de mettre bout à bout ses vues historiques et ses dogmes de gouvernement, on aurait des prémisses libérales se développant en conclusions despotiques. N'ayons point cette malice, et examinons séparément ces deux régions, trop séparées en effet, de son esprit.

Bonald a eu d'une manière très remarquable le sens de l'ancien régime, et du vrai, de celui qui nous importe, à nous modernes. Point de rêveries féodales, si fréquentes en son temps, point d'idéal de la vieille France placé dans les temps de la première ou de la seconde race. (Remarquez-vous que Montesquieu donne un peu dans ce travers-là ?) L'ancien régime français, celui dont nos pères de 1800 ou de 1816 pouvaient tirer quelque chose, dont, au moins, l'étude pour eux (et certes pour nous) était utile, c'est le régime qui date d'Henri IV et de Richelieu. C'est celui-là que de Bonald a bien connu, et dont il a admirablement, ce me semble, sauf quelques réserves, saisi l'esprit, mieux peut-être que Montesquieu lui-même. Il a démontré fort bien à quel point ce régime était souple et fort et capable de progrès, et, relativement, mais réellement,

libéral et égalitaire et suffisamment démocratique. Il a mieux vu qu'un autre ce que l'erreur capitale du XVIIIe siècle et de la révolution a été de ne pas voir, à savoir qu'il y avait une constitution avant 1789, — nous avons pu voir, depuis lui, que c'est à partir de 1789 qu'il n'y en a plus eu, — et que cette constitution assurait l'égalité devant la loi, l'inviolabilité de la propriété, le recours contre le pouvoir central, et permettait, sollicitait même l'accession de tous à toutes les fonctions, sauf la royauté.

Dans cette constitution, il y a d'abord la magistrature, la plus solide, la plus libre, la plus puissante qui fût en Europe : « En Europe il y avait des juges; en France seulement il y avait des magistrats. » En effet, cette magistrature avait « le dépôt des lois, » arrêtait, gênait le pouvoir par le refus d'enregistrement et les remontrances, était une barrière au caprice et une invitation continuelle à la réflexion, contenait les écarts de la souveraineté, et non point comme une chambre, que le souverain, roi ou peuple, sait qu'il peut dissoudre ou sait qu'il peut changer par un coup d'élection, mais comme un corps autonome, permanent et éternel. Car cette magistrature n'est nommée ni par le roi, ni par le peuple. Elle est par elle-même. Son droit est une propriété; elle en a quittance, ce qui peut faire sourire ou crier, mais ce qui est la plus solide garantie d'un droit. Et cette magistrature, presque démesurément puissante, tous relèvent d'elle : le prince du sang est cité à sa barre comme le manant. Son autorité constitue et garantit l'égalité de tous devant la loi. Faites tomber les restes de juridictions seigneuriale et ecclésiastique, et vous avez l'indépendance judiciaire, c'est-à-dire la liberté de n'obéir qu'à la loi, c'est-à-dire la liberté. — Et ce corps si puissant est-il une caste? Est-il fermé ? Il est ouvert à tous. Le fils du marchand qui a travaillé achète une charge; il est magistrat. Le travail et l'économie d'une génération, voilà toute la garantie qu'on demande, et certes c'est du trop peu qu'on peut se plaindre, et il faudrait des titres intellectuels mieux établis. Tout au moins n'est-ce point une caste inaccessible opprimant un peuple qu'on peut trouver ici.

De Bonald voit encore dans cette ancienne constitution française un système de libertés corporatives et de libertés individuelles fondées sur la propriété. Tout était propriété sous l'ancien régime (il va un peu loin); ce qu'on a appelé avec horreur privilèges, c'étaient des propriétés. Les provinces avaient des privilèges, c'est-à-dire des libertés; les villes avaient des privilèges, c'est-à-dire des libertés; les corporations avaient des privilèges, c'est-à-dire des droits. Les offices étaient des privilèges, des propriétés, quelque chose d'inviolable où l'homme était retranché. « Cette inamovibilité des charges, les mœurs l'avaient étendue à presque tous les em-

plois;.. tout était possédé *à titre d'office* (encore une fois, il y a du vrai, mais c'est trop dire), tout était propriété. La propriété, comme une barrière impénétrable placée entre la faiblesse et la force, formait autour du monarque une enceinte qu'il ne pouvait franchir. » L'idée moderne est celle-ci : vous êtes libre par vous-même, en tant qu'homme. Dans la pratique, cela se réduit à être électeur, et Dieu sait quelle liberté cela constitue ; l'idée ancienne était celle-ci : vous serez libre par l'emploi, la charge, la fonction que votre travail vous aura acquise, par la corporation, la classe, l'ordre où vous serez parvenu (tous sont ouverts) grâce à votre travail. La liberté s'acquiert et se conquiert par l'effort, en sociologie comme en psychologie, dans l'état comme dans l'âme. Libre, vous ne l'êtes point de naissance. Ne savez-vous point qu'en effet la nature ne vous donne d'elle-même aucune sorte de liberté? Vous le devenez en vous appliquant. Soyez énergique, vous serez libre par votre corporation, qui a des droits; par votre office, qui vous confère une propriété; par les privilèges de la magistrature où vous êtes entré, de l'église où vous avez pénétré, de la noblesse que vous avez conquise.

Car la noblesse aussi est ouverte, comme la magistrature, comme l'église. C'est une singulière idée que de tenir la noblesse française pour une caste égyptienne. La noblesse française est une institution démocratique. Tout bisaïeul de noble, à bien peu d'exceptions près, est un roturier; tout aïeul de grand seigneur est un anobli. La noblesse draine le peuple et en aspire les parties pures et saines pour les élever. Elle s'acquiert par des services de tout genre, même par l'argent, ce qui est très démocratique, l'argent étant du travail accumulé, et elle se conserve par la fidélité et l'honneur. « La constitution disait à toutes les familles privées : quand vous aurez rempli votre destination dans la société domestique, qui est d'acquérir l'indépendance de la propriété par le travail, l'ordre et l'économie; quand vous aurez acquis assez pour n'avoir plus besoin des autres et pour pouvoir servir l'état à vos frais, le plus grand honneur auquel vous puissiez prétendre sera de passer dans le service de l'état, et dès lors vous devenez capable de toutes les fonctions publiques. »

Et remarquez la sagesse profonde de cette constitution que les mœurs ont faite. Il faut gagner de l'argent pour devenir noble, soit par la magistrature, soit par l'anoblissement direct ; mais le noble *n'en doit plus gagner*. A lui s'arrête l'ascension du plébéien énergique vers la richesse, parce que sans cette barrière si sage, la ploutocratie s'établirait ; l'accumulation des richesses formerait une classe dont l'office ne serait pas de servir le peuple en le dirigeant, mais

dont le métier serait de l'opprimer. De la conquête de l'argent la noblesse est la récompense, et il faut aussi qu'elle en soit le terme. Dès que vous êtes noble, n'acquérez plus, pour qu'il soit bien établi que vous n'avez acquis que pour être noble. Le but atteint, que le moyen soit méprisé, pour que l'acquisition de la richesse ne paraisse pas être, et ne soit pas, le but suprême du travail d'une nation, ce qui en ferait une nation de misérables et de millionnaires, c'est-à-dire déséquilibrée, et une nation d'avides et d'avares, c'est-à-dire sans grandeur morale. — Et maintenant détruisez la noblesse, soit ; mais l'ascension du plébéien énergique vers la richesse continuera, et n'aura ni but noble, ni terme; elle n'aura de but que la richesse elle-même et constituera une aristocratie qui ne sera pas une noblesse; elle n'aura de terme d'aucune sorte, et constituera un patriciat d'argent, dur et oppresseur, contre lequel les haines seront bien plus âpres qu'elles étaient contre l'autre, et contre lequel se fera un jour une révolution qui ne sera pas la révolte de la vanité, mais la révolte de l'avidité et de la faim.

Et, pour finir, dans cette ancienne constitution française Bonald voit la consultation nationale, les états-généraux, qu'il n'aime guère, mais dans lesquels il aperçoit la ressource suprême dans les grands périls, l'État rassemblant toutes ses forces, forces en plein développement, forces en formation, pour se rendre compte de ses puissances déclarées ou latentes, et démêler de quel avenir il peut être gros.

Tout cela est bien vu, et juste encore cette considération, sur laquelle Bonald est revenu souvent dans ses comparaisons de l'ancienne France à la nouvelle, qu'il faut toujours une « certaine quantité de monarchie » dans un état et que cette quantité, jusqu'à ce que la décadence définitive commence, ne change point, et seulement se déplace. Ainsi dans l'ancienne France, c'était la constitution qui était monarchique, et c'était l'administration locale qui était populaire. Les assemblées municipales et les assemblées provinciales (dont les attributions, du reste, étaient trop différentes d'une région à l'autre) étaient de véritables assemblées d'administration, et leur existence et leur fonctionnement étaient une puissante garantie d'indépendance et d'autonomie locales. L'organisation démocratique générale a rendu nécessaire un redoublement de monarchie dans l'administration. Que toute la France fasse la loi, il est possible, encore qu'il y ait là quelque illusion; mais toute la France est serrée, d'autre part, dans le réseau rigide d'une administration uniforme dont le chef est au centre. La France change les ministres; mais elle subit les fonctionnaires, sorte d'armée qui semble une armée étrangère, tant

les soldats sont toujours étrangers au pays où ils campent, et armée qui, pour obéir à un chef responsable devant le pays, n'en a pas moins toujours le même esprit, la même discipline, et la même puissance autocratique sur laquelle aucune influence locale ne peut agir pour les tempérer. Cela est pénible, mais légitime, et il ne faudrait point que cela changeât. Une diminution de monarchie au centre rend nécessaire une aggravation de monarchie dans l'instrument politique; « le *régime* doit être plus sévère à mesure que le *tempérament* est plus faible. » Et c'est pour cela que, quand la puissance centrale, en France, redevient monarchique pour un temps, il n'y a plus que monarchie partout, et le pays se sent sous le joug d'un despotisme extraordinaire, inconnu dans son histoire, énorme et inouï, dont il est comme étonné; car jugez ce qu'est alors un pays où il n'y a ni magistrature indépendante, ni noblesse, ni corporations privilégiées, ni privilèges de ville ou de province, rien que des fonctionnaires, et un pouvoir central qui s'est rendu indépendant de tout contrôle!

Voilà l'idée que se fait de Bonald de l'ancienne constitution française. Elle est un peu complaisante; elle n'est pas fausse. Elle est un peu complaisante : il ne faut jamais, quand on parle de l'ancienne constitution française, oublier de dire qu'elle existait, mais qu'elle était constamment faussée; qu'elle existait, mais que, comme a dit spirituellement Mme de Staël, « elle n'avait jamais été qu'enfreinte; » qu'elle existait, mais que tous les rouages en étaient ou rouillés, ou rendus inutiles ou détournés de leur but.

Oui, les états-généraux existaient; mais on ne les convoquait jamais. Oui, la magistrature était établie sur les meilleurs fondemens qui pussent la faire indépendante et puissante pour le bien; mais il y avait des lettres de cachet et des lits de justice, et des parlemens brisés net de temps en temps. Oui, la noblesse était un admirable instrument de transformation du peuple laborieux en aristocratie; mais faite, à ce titre, pour être constamment « ouverte, » on la fermait de plus en plus, et les règnes de Louis XV et de Louis XVI sont beaucoup moins « bourgeois » que celui de Louis XIV; et c'est aux dernières heures de la monarchie que la faculté pour le plébéien de s'élever à l'aristocratie par l'armée lui est le plus rigoureusement refusée. Et oui, encore, c'est une admirable tradition, devenue loi de caste, que le plébéien devenu noble ne dût plus s'enrichir; seulement, s'il ne s'enrichissait point par le travail, il s'enrichissait par la faveur, et puisait, à Versailles, la richesse toute faite et toute liquide, comme plongeant, la coupe en main, à même la fortune publique; et le travail du noble était interdit, mais non évitée la ploutocratie. Et oui, les libertés locales,

qu'elles s'appellent privilèges ou d'un autre nom, sont choses excellentes; mais un intendant de Louis XIV ou de Louis XV n'est déjà pas autre chose qu'un préfet, ou un préteur; et ainsi de suite.

Et l'idée de Bonald n'est pas fausse. Oui, il y avait une constitution en France avant 1789; il y avait les germes, un peu mortifiés, et le dessin, un peu altéré et obscurci, d'une excellente constitution, mélange très heureux de monarchie, d'aristocratie « ouverte, » de démocratie, avec un corps admirablement fait pour recevoir et pour garder le « dépôt des lois, » et tout cela, peut-être pouvait être conservé, à la condition d'être redressé et revivifié; et j'admets qu'il ne fallait pas une révolution; mais je tiens qu'il fallait une réforme. Il fallait retrouver, en la comprenant bien, la constitution, et la ranimer. La *constituante* aurait dû se nommer *reconstituante*. Il semble bien, en vérité, que c'est l'idée de Bonald, puisque cette constitution il l'admire, et puisque cette reconstitution, il la fait. C'est bien lui, qui, en admirant dans les parties diverses de l'ancienne constitution, française ce qu'elles auraient pu faire, indique ce qu'elles auraient dû être. C'est bien lui qui montre, de l'ancienne constitution française ramenée à son véritable esprit, quel gouvernement pondéré, souple, fort, aisé et libéral pouvait sortir. Dès lors, on s'attend à ce qu'il dise : « Je suis d'avant 1789, parce que je suis libéral. Des conquêtes de 1789 je tiens que le despotisme est, tout au moins, la plus palpable et la plus incontestable. Nous en sortons. Je tiens qu'en France c'est le despotisme qui est nouveau et la liberté qui est ancienne. Je veux donc ranimer l'ancienne constitution, qui était mille fois plus libérale que vos inventions nouvelles. Je me place en 1788. Je vois une noblesse ouverte, aristocratie qui se forme incessamment de ce qu'il y a de plus pur dans tout le peuple, et à qui sa loi interdit de devenir un patriciat d'argent : je la rétablis avec ces caractères, et je l'empêche de devenir riche par la mendicité. Je vois une magistrature indépendante ayant le dépôt des lois : soit par la vénalité des charges, soit par un autre moyen moins décrié, je la maintiens indépendante, je m'oppose à ce qu'on en fasse un corps de fonctionnaires, et je lui conserve le dépôt des lois. Je vois des libertés locales : je les régularise, et j'établis, je veux dire je rétablis, une large décentralisation administrative. Je vois des états-généraux : je les régularise, ne fût-ce que pour qu'on ne passe point deux siècles sans les convoquer, et j'en fais, par exemple, un parlement de deux chambres, clergé et noblesse dans l'une, peuple dans l'autre, qui se réunit de droit, non pas constamment, ce qui serait un gaspillage de temps et de forces, mais d'une manière périodique, et qui vote l'impôt et surveille le gouvernement, sans l'exer-

cer. Et je prétends que c'est la France ancienne, simplement régularisée et rendue plus libre en son jeu, que je fais renaître. »

On s'attend à ce qu'il dise cela, ou bien à peu près; car il le dit quand il se tourne vers le passé, qu'il admire. Mais quand il considère le présent ou l'avenir, il ne le dit pas le moins du monde. Alors il devient pur despotiste, ou du moins, entre le despotiste et lui, je ne vois guère de différence. Il ne veut pas de parlement périodique; il ne veut pas de magistrature autonome; il ne veut pas de la charte, et qu'est-ce que la charte, en son fond et en son principe, que l'ancienne constitution française *écrite* enfin, et devenue loi connue, non plus obscure et mystérieuse, de l'État? Il ne veut pas de liberté de conscience, et je reconnais que la liberté de conscience n'était pas loi fondamentale de l'ancienne France. Encore est-il que pendant près d'un siècle elle avait existé en fait et en droit, consacrée par un édit solennel, et n'avait été détruite, contre possession et droit, que par un véritable coup d'état. Il ne parle nullement, pour ce qui est du présent et de l'avenir, de libertés locales et de décentralisation administrative; et ces libertés individuelles conférées à l'homme par sa fonction qu'il possède « à titre d'office, » ce n'est aussi que dans le passé qu'il les révère. On ne voit pas qu'il désire les voir revivre. Non! son idéal pour le présent, c'est bien « Louis XVIII couché dans le lit de Napoléon; » c'est bien un pur souverain absolu. En vérité, il n'est pas assez réactionnaire. Il ne l'est pas assez pour vouloir la France aussi libre, ou capable de le facilement devenir, qu'elle l'était avant 1789. La France telle que l'a faite la convention et perfectionnée l'empire, pourvu qu'elle soit aux mains d'un Bourbon, lui convient très bien. Veut-on une preuve assez piquante? Il ne déteste pas assez Napoléon; et c'est la pierre de touche à connaître un despotiste d'avec un libéral, même très timoré. Son petit article sur Bonaparte (1) est très aimable. L'abolition du tribunat, les députés silencieux, le Sénat sans pouvoir, sont des institutions impériales pour lesquelles il n'a que des éloges; et ceux à qui il réserve ses colères, ce sont ceux qui en établissant, ou voulant établir, une monarchie parlementaire, ont tenté « d'affermir la révolution sur la base de la légitimité. » Mais, d'après les idées mêmes de Bonald sur l'ancien régime et la révolution, la « monarchie selon la charte » n'est point, ce semble, la monarchie selon la révolution, mais bien la monarchie selon l'ancien régime compris en son vrai esprit. Un monarchiste de 1815 peut, et, sur

(1) *Observations* sur les Considérations de Mme de Staël et sur la Révolution française, VII.

la lecture de Bonald, devrait être libéral, parlementaire, décentralisateur et même demi-démocrate, en faisant abstraction de la Révolution, en n'en tenant pas compte, et même parce qu'il ne l'aime point.

Contradiction curieuse, moins formelle et criante que je ne la donne ici pour la faire entendre, car je force un peu les choses, mais réelle, et qui fut celle de tout un parti. Bonald, et beaucoup d'autres à côté de lui, et après lui, ont répété sans cesse trois propositions, dont la première était qu'ils voulaient l'ancien régime, la seconde qu'il y avait mille fois plus de libertés avant 1789 qu'après, la troisième qu'il n'en fallait pas. Tout est plus acceptable que ce système-là, tout est plus sûr et plus rassurant que cet état d'esprit. De Maistre, qui n'a pas vu un atome de liberté, de gouvernement mixte et tempéré, de constitution complexe, dans l'ancienne France, est du moins plus logique, et il nous montre aussi un terrain plus solide en nous assurant que l'absolutisme est à la fois de raison et de tradition. On ne peut pas en vouloir à de Bonald d'avoir démêlé ce qu'il y avait de constitution libérale dans l'ancien royaume de France quand on estime qu'il a eu raison de l'y apercevoir; mais on se demande à quoi il lui sert de l'avoir vu.

Il n'est pas si coupable, et la faute est aux temps. Elle est d'abord, si l'on veut, au tempérament national; car il est à peu près impossible à un Français d'être libéral, et le libéralisme n'est pas français. Mais elle tient surtout à la date où de Bonald écrivait. Au sortir de la Révolution, un long temps devait s'écouler (sauf pour un Constant ou une de Staël, qui sont des demi-étrangers), où personne n'aurait le calme d'esprit et le sang-froid d'un Montesquieu, non pas même ceux qui, comme de Bonald, l'avaient bien lu; et où, pour tout le monde, le libéralisme ne serait jamais qu'un argument à opposer à l'adversaire. La Révolution française a fait bien du tort au libéralisme français. La liberté politique, qui n'est qu'une complexité plus grande, de plus en plus grande, dans le gouvernement d'un peuple, à mesure que le peuple lui-même contient un plus grand nombre de forces diverses ayant droit et de vivre et de participer à la chose publique, est un fait de civilisation qui s'impose lentement à une société organisée, mais qui n'apparaît point comme un principe à une société qui s'organise. Quand Rousseau se figure les hommes se réunissant et délibérant pour créer l'état social, dans l'état social qu'il suppose qui se crée ainsi, il ne met aucune liberté, et il est en cela très logique et plein de raison, car, dans de pareilles conditions, les hommes « n'inventeraient » nullement la liberté, ils organiseraient le pouvoir, rien de plus; et à la liberté, peu à peu, de se faire sa place ensuite. Or

ce que les hommes n'ont jamais fait au commencement de l'histoire, il est vrai que dans une révolution radicale ils prétendent le faire et, en une certaine mesure, le font. A un certain égard, ils sont au commencement des choses, ou, tout au moins, ils y croient être, et ils font ce qu'ils feraient au début du monde : ils organisent la souveraineté, et rien de plus. Les hommes de 1789 ont déplacé la souveraineté. Dès lors nous avons affaire à une sorte de société primitive, très simple, répugnant à la complexité, et où la liberté s'introduira, n'en doutez point, mais après avoir recommencé son évolution, pour le moment retardée, réprimée et contenue.

Et à cela si vous ajoutez que les révolutionnaires constituans d'hier n'ont que *déplacé* la souveraineté, ce qui veut dire qu'il y en avait une et qu'il y en a une autre, longtemps il ne pourra y avoir que gens tenant pour l'ancienne et gens tenant pour la nouvelle, et ceux qui tiendront pour l'ancienne, constituans à leur manière, ne pourront songer qu'à la souveraineté aussi, à celle de leur goût, qu'ils voudront réparer, non à autre chose, et, pas plus que leurs adversaires n'auront le goût, ni même la pensée, d'une limitation de ce qu'ils créent, ou d'un affaiblissement de ce qu'ils fondent. Cela revient à dire que la liberté a besoin pour s'introduire d'une société depuis longtemps stable, et que faire une révolution est le vrai moyen de ne pas créer la liberté, qui ne se crée point. Les de Bonald, aussi bien que leurs adversaires, subissent donc l'influence de la Révolution, en cela qu'ils vivent dans l'état d'esprit qu'elle a fait, et quelque libéraux qu'ils puissent être, comme on voit que parfois ils le sont, en tant qu'historiens et spectateurs du passé, on ne saurait trop leur demander de l'être comme théoriciens, fondateurs et « constituans. »

IV.

Tel me paraît de Bonald, esprit vigoureux, loyal et étroit, esprit surtout négatif, vraiment faible et, on peut le dire, un peu puéril quand il a posé et affirmé une thèse personnelle, solide et d'une assez rude étreinte quand il a nié les idées modernes, étroit pourtant là-même encore, et oubliant que pour étouffer sûrement il faut avoir embrassé. On comprend très bien l'influence qu'il a exercée. Il a donné l'illusion qu'il était le philosophe à opposer à Rousseau, et l'on voit bien à le pratiquer que lui-même se flatte d'être l'antagoniste direct du philosophe genevois. Il le considère, il l'admire, il le cite, il le combat; il songe toujours à lui, le plus souvent il est « Rousseau retourné. » Rousseau a cru à un « état de nature; » de

Bonald croit que la société a toujours existé. Rousseau croit que l'homme naît bon, et que la société le déprave; de Bonald croit non pas que l'homme naît mauvais, mais qu'il naît nul, et que la société le *fait*. Rousseau veut que le souverain décrète une religion civile; de Bonald veut que la religion forme et règle la société politique. Et si l'un peut donner ainsi, très souvent du moins, l'exacte contre-partie de l'autre, c'est qu'ils ont tous deux des esprits de même nature. Ils sont tous deux des idéologues passionnés, fougueux, et (de Bonald surtout) intransigeans; ils sont tous deux des psychologues bornés, et des historiens médiocres, tout au moins des historiens à qui l'histoire ne donne pas leurs idées. Ils sont faits pour s'entendre, ou pour discuter, ce qui est à peu près la même chose, car c'est ne pas parler la même langue qui fait la vraie différence entre les hommes. Ils parlent la même. On a vu dans le second celui qui détruirait le premier, et, à une époque où l'on considérait Rousseau, plus qu'un autre, comme l'auteur de la Révolution, on a vu dans Bonald le vainqueur de l'idée révolutionnaire. Ni l'un n'avait fait la Révolution, ni l'autre ne l'a détruite. L'un lui a donné des phrases, l'autre lui a dit des injures. Elle était un fait : elle s'est à peine aperçu et de son professeur et de son critique. Mais l'un et l'autre restent des témoins intéressans de ce grand fait. L'un a très bien vu qu'une grande chose disparaissait, la tradition; et que l'homme sans lien avec l'homme, le parfait individualisme allait être la façon d'être de l'humanité nouvelle. Il a vu cela, et s'en est réjoui, et en a fait un beau système allant de la religion à la politique et de la politique à l'éducation. L'autre a très bien vu qu'une grande chose venait de disparaître, la tradition, et que l'homme isolé, sans souci des ancêtres, sans obligation envers ses contemporains, retranché dans son droit et sa liberté jalouse, était l'homme moderne. Il a vu cela, et en a été désolé, et de la conception contraire, poussée à l'extrême, à tous les extrêmes, il a fait un beau système embrassant la religion, la politique, l'éducation et la morale. Ils s'éclairent bien l'un l'autre. On voudrait qu'ils eussent même génie pour que la question fût également pénétrée de clartés en toutes ses profondeurs des deux côtés. Tels qu'ils sont, ils sont intéressans à écouter ensemble; et à l'avènement du monde moderne, on n'entend pas sans émotion, on ne cherche pas sans intérêt, à bien saisir et recueillir ces deux cris, l'un de joie et l'autre de désespoir, qui disent la même chose.

Émile Faguet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Plus que jamais, c'est donc une fatalité, nous voici rentrés dans les hasards, les incohérences et les agitations factices, dans le fouillis de ce triste imbroglio qui s'appelle la politique du jour. A dire vrai, on n'en était guère sorti; tout au plus pouvait-on, pour un instant, avec quelque illusion, croire à une trêve qu'on désirait. Nous voici plus que jamais engagés à outrance dans cette voie où toutes les idées sont confondues et toutes les passions déchaînées, où les partis croient faire oublier par des violences les fautes qu'ils ont commises, et où le gouvernement lui-même ne trouve rien de mieux que d'imiter ce conspirateur qui se prétendait obligé de suivre ses complices puisqu'il était leur chef.

Certes, ce ministère qui a pris les affaires il y a quelques semaines n'avait rien de particulièrement brillant; il ne portait pas au pouvoir un prestige bien imposant. Pourtant on pouvait croire qu'il arrivait avec la pensée simple et modeste de mettre pour le moment de côté les questions oiseuses ou irritantes, d'assurer à tout événement l'avenir par le vote du budget, de tourner enfin les esprits vers l'Exposition, — et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il en avait vraisemblablement l'intention. Malheureusement, il avait compté sans les excitations des partis et ses propres effaremens, sans l'obsession du fantôme boulangiste et la peur de paraître faible devant l'ennemi, sans les incidens et les surprises. Il a été lui-même entraîné. Il a voulu être le premier à l'action, sans calculer les difficultés qu'il allait rencontrer, sans prévoir les pièges où il pouvait tomber. Frapper fort et vite, c'était l'essentiel! Et voilà comment tout s'est rapidement compliqué et aggravé; voilà comment on s'est trouvé aveuglément jeté

dans ce tourbillon tragi-comique où se pressent tous ces faits : des procès mal engagés et mal finis, des incohérences de répression, des abus de légalité, M. le général Boulanger se dérobant tout à coup par une fuite peu héroïque et ironique à une arrestation qui le menaçait, le sénat transformé en cour de justice pour juger le fugitif, des discussions révolutionnaires préludant dans la chambre à une grande instruction criminelle contre des présomptions d'attentat, à la veille des fêtes du Champ de Mars! Est-ce assez d'événemens ou d'incidens pour quelques jours? La question est de savoir si le gouvernement et ceux qui l'ont poussé dans cette voie ont mesuré la portée de ce qu'ils faisaient, s'ils ont été prévoyans en engageant toutes les forces de l'état et des institutions contre un seul homme, s'ils ne servent pas la cause de ce fugitif par l'emportement de leurs répressions effarées et décousues; la question est enfin de savoir s'ils ne se sont pas exposés, par un entraînement de passion politique, à compromettre ce qui est bien au-dessus d'un parti et d'un ministère, l'inviolabilité des lois, la dignité d'une justice impartiale, la paix des esprits, — le succès de l'exposition elle-même.

Frapper fort et vite, c'est bientôt dit, et c'est même bientôt fait, si l'on veut. Encore serait-il de la plus simple prudence de savoir ce qu'on fait, de ne pas s'engager légèrement, de ne point s'exposer surtout à renouveler l'éternelle comédie de « beaucoup de bruit pour rien. » On vient de voir ce qui en est par ce procès de la Ligue des patriotes, qui n'a été évidemment qu'un essai, le préliminaire de la grande instruction ouverte aujourd'hui devant le sénat contre le chef de l'agitation et des agitateurs. Rien n'a été négligé pour donner de l'éclat à ce procès. Tout a été mis en œuvre, réquisitions, perquisitions, saisies de papiers, divulgations calculées, menaces d'arrestation préventive. On s'est hâté, comme s'il s'agissait de sauver l'état, de demander à la chambre l'autorisation de poursuivre les députés affiliés à la Ligue, et la chambre s'est empressée, bien entendu, de livrer ces députés. Il s'est déroulé devant la police correctionnelle, cet étrange procès, — et puis? tout s'est évanoui ou à peu près. Le délit de société secrète a disparu, l'accusation a même été presque abandonnée par le ministère public. Il n'est plus resté que le modeste délit d'affiliation à une association non autorisée, — et tout a fini par une amende de 100 francs! C'était tout simple, le tribunal n'avait à juger qu'un délit longtemps toléré par le gouvernement lui-même; mais c'était bien la peine de faire tant de bruit, de mettre en mouvement police et tribunaux, de réclamer au plus vite la suspension de l'inviolabilité parlementaire, de laisser soupçonner quelque secret redoutable qui allait éclater en pleine audience : tout cela pour aboutir à 100 francs d'amende! Avec un peu plus de sang-froid et de réflexion, le gouvernement se serait épargné le ridicule d'un dénoûment puéril qui a ressemblé pour lui à une défaite; il aurait

compris que ce qu'il y avait de plus sûr, de plus efficace, c'était de dissoudre tout simplement cette remuante et turbulente Ligue des patriotes, qui a été toujours un danger, même quand tous les ministères la toléraient, — que tout le reste n'était qu'un bruit inutile.

Soit, dit-on, c'est un procès manqué. Cette police correctionnelle n'est bonne à rien; mais ce n'est plus qu'un incident déjà oublié, désormais perdu dans la grande affaire où M. le général Boulanger lui-même, présent ou fugitif, est appelé à rendre compte de ses menées, de ses ambitions, de ses préméditations d'attentat devant une justice plus haute, celle du sénat. C'est là, en effet, une autre affaire, et à dire toute la vérité, cette affaire nouvelle, de plus vastes proportions et d'un caractère infiniment plus grave, ne paraît pas avoir été mieux préparée, mieux conduite que la première. Par une singulière rencontre, il s'est trouvé, dès le début, un garde des sceaux qui avait oublié la précaution la plus vulgaire, celle de s'assurer le concours d'un procureur-général. Au moment décisif, M. le procureur-général Bouchez, chef du parquet de Paris, a refusé de mettre son nom au bas d'un acte d'accusation qu'il n'avait pas préparé, dont il ne connaissait pas les élémens; il a décliné la mission de demander à la chambre une autorisation de poursuite contre l'élu du 27 janvier. C'était mal débuter! Heureusement M. le garde des sceaux Thévenet a pu mettre la main sur un magistrat de la cour de Paris, M. Quesnay de Baurepaire, qui n'a point hésité à accepter la responsabilité déclinée par M. Bouchez; il a trouvé son procureur-général, — et c'est même pendant ces délibérations ou ces tergiversations que M. le général Boulanger a cru devoir prendre le parti, plus sûr que brillant, de se dérober à une arrestation préventive, par une évasion en Belgique, où il est aujourd'hui. Tout cela est assez bizarre, la fuite du député de Paris en Belgique comme le reste. Quels que soient d'ailleurs ces préliminaires, l'affaire n'est pas moins engagée. Le prologue est fini, le drame commence; il est même déjà commencé, puisque le Sénat est constitué à l'heure qu'il est en cour supérieure pour juger non-seulement M. le général Boulanger, mais avec lui son ami, M. Dillon, M. Henri Rochefort, — en attendant ceux qui pourront encore être mis en cause comme complices. Ils sont tous accusés de complot et d'attentat contre les institutions, contre la sûreté de l'État. Or c'est ici que pour tous ceux qui gardent la liberté de leur raison, la question devient grave, délicate et complexe.

Que M. le général Boulanger soit un personnage équivoque, un agitateur sans scrupule, se servant de tout pour son ambition, abusant des troubles de l'opinion, rusant avec tous les partis, dangereux pour les institutions libérales, pour le pays, oui, sans doute. Qu'on s'efforce de combattre l'agitateur, d'éclairer, de désabuser l'opinion, de réduire à ce qu'elle a de vain et de trompeur cette popularité de hasard, rien de mieux encore; mais la difficulté est justement de saisir, de fixer la

limite où finit le droit, même excessif, du chef de parti, — où commence le conspirateur, le fauteur d'attentats, et on n'a peut-être pas bien réfléchi avant de soulever cette question délicate. On n'a pas vu le danger de la confusion qu'on peut faire, même avec une certaine sincérité, entre un adversaire et un accusé. Le gouvernement tient sans doute en réserve des preuves sérieuses, précises, qu'il livrera à la justice du sénat. Ce sera fort utile. Jusqu'ici, il faut l'avouer, l'acte par lequel il a demandé l'autorisation d'engager ce périlleux procès est un morceau de littérature accusatrice qui ne prouve rien, si ce n'est qu'il s'agit ici de politique. On passe en revue la vie tout entière de M. le général Boulanger depuis des années, même depuis 1871, ses actes, ses discours, ses relations, ses commandemens, son ministère; mais tout ce qui est représenté comme un crime, il n'a pu l'accomplir qu'avec l'appui des républicains. Il n'a pu s'élever, arriver au ministère, donner toute liberté à ses fantaisies ou à ses ambitions qu'avec la complicité ardente, passionnée des républicains, qui l'ont soutenu jusqu'au bout. S'il a commis quelque action coupable pendant son passage au pouvoir, comment se fait-il qu'elle ne soit relevée qu'aujourd'hui, qu'elle n'ait point été déférée ou au conseil d'enquête qui a éliminé le général indiscipliné de l'armée, ou à un conseil de guerre qui aurait jugé le soldat infidèle? Comment a-t-on laissé l'opinion s'égarer et a-t-on attendu l'élection du 27 janvier, au risque de paraître répondre par le code pénal au suffrage universel? Si c'est conspirer contre les institutions, contre l'état, que de demander la revision, il y a en vérité bien d'autres conspirateurs. M. Floquet en a fait autant. Lui, président du conseil, il a proposé la revision à sa manière, une revision qui réduisait le sénat, la présidence de la république au rôle de pouvoirs inertes, muets et inutiles. C'est peut-être, c'est très certainement une politique de ruineuse agitation, ce n'est point encore un attentat, ou, dans tous les cas, bien d'autres le commettent, comme M. Floquet, avec M. le général Boulanger.

Ce n'est pas tout. Dans quelles conditions fait-on le procès de cet accusé? Devant quel tribunal est-il appelé à comparaître? Assurément, le sénat réunit toutes les garanties de lumières, de modération, d'équité; mais enfin, c'est une assemblée politique, qui n'a plus, pour accomplir une œuvre de justice, l'indépendance de l'inamovibilité, même d'une inamovibilité partielle, qui subit fatalement l'influence du moment, — et il n'y a que quelques jours à peine, c'est un groupe républicain du sénat qui aiguillonnait le gouvernement, l'excitait à poursuivre, demandait un accusé, M. le général Boulanger sera peut-être un coupable, il sera peut-être un condamné, on n'en sait rien encore; pour le moment, c'est un adversaire jugé par des adversaires. — C'est bien cela, s'écrient naïvement ou étourdiment ceux qui laissent échapper la vieille passion jacobine, il n'y a pas de justice en politique, il

n'y a que des adversaires décidés à se défaire d'un adversaire! C'est précisément ce qu'il y a de redoutable. C'est ce qui force les esprits libéraux à désavouer ces confusions de la politique et de la justice, à se rappeler que la première condition, pour défendre sa propre liberté, c'est de défendre la liberté des autres, c'est de ne pas laisser transformer un adversaire en accusé pour le livrer aux passions du moment. Une fois dans cette voie, il n'y a plus de limite. Aujourd'hui, c'est M. le général Boulanger; mais il y a dans les chambres, il y a partout bien d'autres Français qui ne déguisent pas leurs sentimens, qui ne craignent pas d'avouer leurs défiances, même leur hostilité à l'égard de la république. Les poursuivra-t-on, eux aussi, pour leurs opinions, pour leurs alliances et leurs propagandes? On le peut, dès qu'on avoue que l'intérêt de parti est le seul juge. Et c'est ainsi que de conséquence en conséquence, par aversion pour un homme, on en vient à ramener la suspicion et la menace dans la politique, à tout compromettre, et les garanties libérales et la dignité de la justice, peut-être le sénat lui-même. Décidément M. Boulanger coûte trop cher par les fautes qu'il fait commettre.

A parler franchement, le gouvernement aurait mieux fait de résister à des passions sans prévoyance. Il a eu même la meilleure des occasions. A la dernière extrémité, il aurait pu garder son autorisation de poursuites, rester armé de quelque mandat d'arrêt éventuel et laisser M. le général Boulanger se morfondre en Belgique avec son prestige, ses ressources de propagande et ses moyens d'action diminués par la fuite, par l'éloignement. D'ailleurs, M. le général Boulanger, fût-il condamné, ce serait une étrange illusion de croire que tout ce qui a fait sa force et son succès a disparu. La situation d'où est née cette dangereuse fortune ne cesse pas d'exister, et, dans cette situation, la seule arme de combat efficace reste aujourd'hui comme hier une politique de réparation et de pacification. M. Jules Ferry s'en doute probablement, on le dirait du moins, à lire un discours qu'il vient de prononcer devant une association républicaine. Malheureusement, M. Jules Ferry en est toujours à mettre plus de grands mots et d'équivoques que de réalités dans sa politique. Il veut bien accepter pour alliée cette « union libérale » qui vient de se former pour rallier les forces modérées du pays; il se garde, d'un autre côté, de froisser, de décourager les radicaux : il tient à les ménager, à les rallier. En d'autres termes, M. Jules Ferry en est encore à la concentration républicaine, bien entendu, une concentration dont il resterait le chef, à l'exaltation de sa politique, à l'apologie de tout ce que la république des républicains a fait depuis dix ans; mais c'est justement cette politique qui a conduit le pays là où il est, — et si M. Jules Ferry n'a pas d'autre moyen, il ne reste à la France qu'à compter sur elle-même, à se dégager d'un

effort spontané et énergique, aux élections prochaines, des confusions où l'imprévoyance des partis l'a jetée.

On ne peut sans doute rien augurer pour l'avenir, même pour un avenir prochain en Europe. Il y a tant d'élémens divers, tant de complications intimes, tant d'incompatibilités et de défiances avouées ou inavouées dans cette situation européenne telle que les événemens l'ont faite, que tout pourrait dépendre d'un incident si on le voulait. Pour le moment on ne le veut pas. Les apparences générales n'ont pas changé, elles ne cessent pas d'être à la paix, à la réserve, à la prudence dans les relations. Il y a même des politesses officielles : M. le président de la république va en gala à l'ambassade d'Allemagne à Paris, tandis qu'à Berlin l'empereur Guillaume visite courtoisement l'ambassade de France. Tout est pour le mieux, et ce qui tendrait à prouver qu'on ne songe pas trop à raviver les questions brûlantes sur le continent, c'est qu'on en est encore aux entreprises lointaines, à ces affaires coloniales qui sont la tentation ou le piège des gouvernemens, qui ne laissent pas d'être traversées par bien des péripéties.

Qu'en sera-t-il de cette affaire de Samoa, de cette négociation qui doit s'ouvrir entre l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis ? Rien n'est encore décidé. Malheureusement, avant même qu'on se soit rencontré, un effroyable ouragan, un cyclone a préludé par une œuvre de destruction à l'œuvre de la diplomatie. L'Allemagne a perdu trois navires, avec une partie de leurs équipages, sur les côtes de Samoa. La marine américaine n'a pas été moins éprouvée. Une tempête ne prouve rien sans doute. Le cyclone de Samoa pourrait bien cependant avoir son influence à la conférence de Berlin et refroidir M. de Bismarck, qui est un homme pratique, qui n'a jamais eu d'ailleurs un goût très vif pour ces aventures lointaines, où il y a plus de périls que d'avantages. En revanche, l'Italie est peut-être sur le point de se laisser tenter encore une fois par le mirage des entreprises sur la Mer-Rouge. L'Italie a eu ses mécomptes à Massaouah. Elle a paru depuis quelque temps assez désillusionnée, surtout peu disposée à prodiguer ses soldats et son argent dans des expéditions lointaines, d'autant que l'état de ses finances ne laisse pas toute liberté à ses fantaisies. Une circonstance qu'on ne pouvait prévoir est venue lui rouvrir des perspectives peut-être plus favorables : c'est la mort du négus, du roi d'Abyssinie, qui aurait été tué dans un combat, laissant après lui un interrègne, une période de compétitions et de guerre civile. Aussitôt, les impatiences guerrières se sont réveillées à Rome ; la vision d'un empire colonial a passé encore une fois devant l'imagination italienne, et quoique M. Crispi, interrogé dans le sénat, ait gardé une certaine réserve de langage, le gouvernement du roi Humbert semblerait vouloir saisir l'occasion pour tenter de nouveau l'aventure. Ainsi, au même instant,

le désastre maritime de Samoa tempérerait peut-être quelque peu le zèle des Allemands pour l'extension coloniale, la mort du négus enflammerait plus que jamais les ardeurs italiennes. Il resterait à savoir si le parlement de Rome, qui a pris ses vacances pour ne revenir à Monte-Citorio qu'au 1er mai, suivrait le gouvernement, si, dans la crise économique et financière que traverse l'Italie, il voudra voter des dépenses nouvelles pour une diversion lointaine dont on ne peut prévoir ni les proportions ni l'issue.

Tout a son importance aujourd'hui, et ce qui se passe dans les états orientaux des Balkans, sans décider précisément de la politique des cabinets, sans faire sortir les gouvernemens de la réserve où ils se retranchent par calcul, n'a pas moins sa place dans l'ensemble des affaires de l'Europe. Les crises intérieures qui agitent ces petits états si récemment émancipés ne sont que des épisodes, si l'on veut. Ce sont des épisodes qui ont leur signification, qui laissent entrevoir des luttes d'influences, des antagonismes toujours latens, toujours prêts à éclater, quoique systématiquement ajournés. Derrière les conflits de partis, les changemens de ministères, même les crises de souveraineté qui se succèdent, il y a la Russie et l'Autriche qui méthodiquement, silencieusement, sans rien brusquer, se disputent le terrain.

Il est certain que le prince Ferdinand de Cobourg a beau se flatter de régner en Bulgarie, à la faveur d'une neutralisation d'influences entre les puissances signataires du traité de Berlin : son règne reste précaire tant qu'il a contre lui la Russie, et à l'abri du nom de la Russie, tous les mécontens, le clergé orthodoxe lui-même avec lequel il est entré en lutte. Tout reste obscur et provisoire en Bulgarie sous un pouvoir de fait qui n'a ni l'autorité morale dans le pays, ni le prestige d'une sanction diplomatique. A Belgrade, dans la Serbie, l'abdication récente du roi Milan a laissé visiblement la situation la plus compliquée. A quels mobiles a obéi ce prince à l'humeur violente et fantasque? Quelles seront les conséquences de l'acte par lequel il a transmis la couronne à son fils, un enfant de douze ans, après avoir divorcé avec la mère du nouveau roi, la reine Nathalie, par la complaisance d'une autorité ecclésiastique improvisée? Ce prince étrange, qui n'a peut-être pas renoncé au pouvoir sans arrière-pensée, se promène aujourd'hui. Il était récemment à Vienne, il est maintenant à Constantinople, recevant les politesses du sultan, il va, dit-on, en Palestine, à Jérusalem. Pendant ce temps la régence qu'il a constituée et dont le chef est M. Ristitch, n'est point certainement dans une situation facile. Elle se débat entre les partis qui la pressent et les agitations d'un prétendant sur la frontière du Montenegro. Une question qui n'est pas la moins délicate se joint à toutes les autres et les domine peut-être. La reine Nathalie, à qui le jeune roi paraît être resté profondément attaché, reviendra-t-elle à Belgrade? Les régens, à ce qu'il semble, lui ont en-

voyé un émissaire pour débattre les conditions de son retour, de ses relations avec son fils. Si la reine revient à Belgrade malgré la volonté du roi Milan, n'en résultera-t-il pas des crises nouvelles ? Dans tous les cas, les événemens de Serbie ressemblent à un échec pour l'Autriche et ne peuvent que profiter un jour ou l'autre à la Russie. C'est le commencement; mais ce n'est pas seulement en Serbie et en Bulgarie que tout est incertain, que la lutte des influences est ouverte. La crise la plus curieuse, la plus grave peut-être est celle qui se déroule depuis quelques jours à Bucharest, et où le roi Charles de Roumanie ne laisse pas d'être lui-même engagé.

Au fond, de quoi s'agit-il dans cette crise de Bucharest? C'est la suite d'un mouvement ininterrompu, irrésistible, contre une politique qui s'est imposée à la Roumanie depuis quelques années. Lorsque M. Jean Bratiano, qui s'était fait pendant longtemps une dictature sans scrupules, tombait vaincu par l'opinion, dépopularisé par sa diplomatie, aussi bien que par les excès de son administration intérieure, un nouveau ministère s'était formé avec M. Rosetti et M. Carp. Ce ministère, sans donner toute satisfaction aux conservateurs et aux libéraux qui avaient combattu ensemble M. Jean Bratiano, qui triomphaient ensemble aux élections, pouvait néamoins passer pour un pouvoir de transaction. Son illusion ou son malheur a été de se croire assez habile pour jouer avec tous les partis, pour se créer une majorité dans le parlement et lui faire accepter sa politique. C'est là qu'il s'est trompé! Il n'a réussi qu'à susciter contre lui une opposition des plus vives dans les camps mêmes où il aurait pu chercher des appuis. Il n'a trouvé qu'une majorité disposée à résister, et il n'a pas pu même empêcher un vote prononçant la mise en accusation de M. Jean Bratiano. Vainement alors il a essayé de se rapprocher des conservateurs et des libéraux en faisant appel au concours de quelques-uns de leurs représentans, M. Lahovary, M. Vernesco, le général Mano : les dissentimens n'ont pas tardé à éclater avec plus de vivacité que jamais, et la démission du ministère est devenue une nécessité. C'est là toute la crise. M. Carp, qui a été sinon le chef du dernier cabinet, du moins l'inspirateur et le diplomate du gouvernement depuis quelque temps, est assurément un homme d'esprit, quoique affecté d'une certaine suffisance doctrinaire. Il est tombé pour avoir trop cru à son habileté, — pour avoir voulu aussi soutenir jusqu'au bout une politique qui tendrait à asservir la Roumanie à la triple alliance, à l'influence austro-allemande, — et ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'en réalité c'est là toute la politique du roi : de sorte que, dans cette crise, c'est le souverain lui-même qui est engagé. Le roi aurait voulu sans doute pouvoir refaire un ministère avec M. Carp et M. Rosetti, il n'a pas réussi. Il a essayé d'organiser un cabinet de transition et d'attente avec le général Floresco, il n'a pas été plus heureux. Il n'a plus eu d'autre ressource que de s'adresser à

M. Lascar Catargi qui est le chef des vieux conservateurs, le président de la chambre. Il est certain qu'avec M. Catargi, c'est une toute autre politique qui triomphe. C'est le parti de l'alliance conservatrice et libérale, arrivant au pouvoir avec ses idées sur les affaires intérieures, avec l'intention arrêtée de n'engager la Roumanie ni avec la triple alliance, ni avec la Russie, de maintenir l'indépendance roumaine, et c'est là précisément ce que le nouveau ministère a de plus significatif dans le mouvement qui agite tous ces pays des Balkans et du Danube.

Les états aux mœurs paisibles, aux institutions fixes et aux traditions fortes ont cela d'heureux que tout s'y passe sans trouble, que les transitions les plus délicates, les plus épineuses peuvent s'accomplir sans susciter de dangereuses agitations. La Hollande se trouve depuis quelque temps déjà dans une situation assurément difficile et rare, entre un roi qui, sans être mort, est hors d'état de régner, et une régence qui, sans être la vraie régence prévue pour une minorité, est cependant devenue nécessaire. Ce n'est même pas tout. L'état du roi soulève une question qui n'est pas moins grave, celle d'une séparation anticipée entre la Hollande et le grand-duché du Luxembourg rattachée depuis 1815 à la couronne des Pays-Bas. C'est là toute la crise, qui vient d'ailleurs de se dénouer pacifiquement, régulièrement à La Haye par l'accord de tous les pouvoirs publics. Le roi Guillaume, celui que le président des états-généraux appelait récemment « le dernier prince de la maison-mère d'Orange, » est-il destiné à vivre encore quelque temps, à traîner à travers des crises incessantes une existence épuisée ? Toujours est-il que, depuis près d'un an, il est étranger aux affaires, il ne peut plus remplir les devoirs de la royauté. Depuis quelques mois, il y a eu à peine un jour où, d'une main défaillante, il a pu signer quelques arrêtés. La royauté, sans être vacante, restait en suspens. Dès lors, le ministère a tenu à dégager sa responsabilité en proposant d'abord au conseil d'état des mesures devenues inévitables, et, d'accord avec le conseil d'état, il a provoqué une assemblée plénière des états-généraux. La réunion a eu lieu effectivement, et les états-généraux ont décidé que le moment d'aviser était venu, que le conseil d'état devait rester provisoirement le dépositaire des prérogatives de la couronne en attendant le choix d'un régent qui doit être désigné dans le délai d'un mois. S'il y avait une minorité réellement ouverte par la mort du roi, il n'y aurait aucune difficulté ; tout a été prévu, c'est la reine-mère qui est la régente désignée et reconnue pendant la minorité de la jeune héritière du trône. Il n'y aurait encore aucune difficulté si la future régente de droit consentait dès ce moment à être une régente provisoire pour la circonstance ; mais la reine Emma paraît répugner à cette prise de possession anticipée et vouloir se vouer tout entière au soin du malheureux souverain qui s'éteint lentement au château de Loo. Si la reine Emma refusait jus-

qu'au bout, les états-généraux auraient nécessairement à choisir un autre régent qui serait sans doute un des principaux personnages publics de la Hollande. Ce serait peut-être une complication de plus; la question ne resterait pas moins réglée pour la Hollande.

Elle est par le fait déjà résolue pour le Luxembourg. La mort du roi Guillaume III d'Orange doit marquer l'heure de la séparation définitive entre le grand-duché et le royaume néerlandais réunis par la politique sous une même couronne en 1815. La maladie du roi est le commencement de cette séparation : c'est le duc Adolphe de Nassau qui est appelé à exercer la régence provisoire dans le petit pays de Luxembourg où il doit régner comme prince souverain. Les droits du duc de Nassau résultent d'un pacte de famille déjà ancien entre les maisons d'Orange et de Nassau, — il date de 1783, — et confirmé depuis par le traité de 1867 qui reconnaît et garantit la neutralité du Luxembourg. Il n'y a aucun doute ni sur la position internationale du grand-duché, ni sur les droits du futur grand-duc, du régent d'aujourd'hui dont l'avènement s'accomplit dans les conditions les plus régulières. La Hollande voit vraisemblablement sans regret la fin de l'union, d'ailleurs toute dynastique, qui rattachait le grand-duché à l'ancien royaume des Pays-Bas. Les puissances de l'Europe ne peuvent rien avoir à objecter à une combinaison qui est leur œuvre, qu'elles ont sanctionnée d'avance à la conférence de Londres de 1867. Les représentans du Luxembourg se sont hâtés eux-mêmes d'aller au-devant de leur nouveau prince dès que la régence a été déclarée. Tout a été préparé pour le recevoir, et à l'heure qu'il est, la prise de possession est un fait accompli : le régent est entré en fonctions en attendant le règne.

Par un jeu bizarre de la fortune, le duc de Nassau, qui a été comme d'autres violemment dépossédé par les armes prussiennes en 1866, retrouve aujourd'hui une souveraineté, et les journaux de Berlin ou de Cologne ne manquent pas de lui rappeler qu'il est un prince allemand, qu'il va régner dans un état allemand. Ils craignent sans doute que le nouveau souverain n'ait pas oublié qu'on lui a enlevé jadis sa jolie résidence de Wiesbaden. Le duc de Nassau a bien prouvé depuis longtemps qu'il n'avait pas de rancune, et il a fait tout ce qu'il fallait pour se réconcilier avec ceux qui l'ont dépouillé une première fois. Il n'est plus à Wiesbaden, il sera maintenant à Luxembourg, il est plus heureux que l'héritier du roi de Hanovre, le duc de Cumberland, qui s'est montré moins résigné ou moins facile avec ses vainqueurs, et à qui la Prusse n'a pas permis d'exercer ses droits d'hérédité à Brunswick. Le duc de Nassau peut assurément, ne fût-ce que par prudence, ne point oublier qu'il est un prince allemand; il peut être aussi intéressé à se souvenir qu'il va régner dans un petit état qui a ses traditions, qui peut se sentir flatté d'avoir désormais son prince, sa petite cour, mais qui tient en même temps à son indépendance, à la neutralité qu'on lui

a garantie. A vouloir être trop Allemand dans sa politique, comme on le lui demande déjà impérieusement, le nouveau souverain risquerait sans doute de s'aliéner les populations du Luxembourg qui veulent garder leurs droits et leur liberté. Le jour où la citadelle de Luxembourg a cessé d'être une forteresse fédérale et a été détruite par la volonté collective de toutes les puissances, avec l'assentiment de la Prusse elle-même, le signe visible de la domination allemande a disparu ; tout ce qui tendrait directement ou indirectement à faire revivre cette domination serait inévitablement la source de difficultés nouvelles pour le pays, pour le souverain, pour l'Europe elle-même qui, en étendant la neutralité au Luxembourg, a cru donner une garantie de plus à la paix.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La catastrophe du Comptoir d'escompte avait des causes très nettes, très déterminées, dont l'action était manifeste depuis longtemps pour tous ceux qui avaient suivi d'un regard attentif les agissemens de cette institution dans l'affaire des cuivres. La direction était sortie souvent déjà de la lettre comme de l'esprit des statuts, et finalement, pour réparer d'un seul coup des mécomptes successifs, elle avait engagé le Comptoir dans une aventure désespérée. La spéculation sur le cuivre est tombée brusquement, et le Comptoir s'est effondré avec elle.

Que pouvait-il bien y avoir de commun entre ce sinistre pressenti, inévitable dès que tel incident annoncé depuis plusieurs mois se produirait, et la panique que l'on a essayé de jeter dans les rangs des porteurs d'actions et d'obligations du Crédit foncier ? Entre toutes les institutions de crédit, on est allé choisir justement, pour la battre en brèche, la plus solide, celle dont la prospérité repose sur les bases les mieux et les plus sûrement assises. Evidemment on ne se proposait pas le même succès qu'avec le Comptoir d'escompte, on ne cherchait que l'occasion d'encaisser quelques différences respectables, et sur ce point on a à demi réussi.

C'est la tragi-comédie après la tragédie. Pendant quelques jours des

capitalistes, à Paris et en province, en ont été réduits à se demander s'il y avait quelque chose, si un mal secret minait le Crédit foncier, si cette grande prospérité n'allait pas s'affaisser au premier souffle, et déjà l'action baissait avec une rapidité inquiétante. Elle partait de 1,365. En quelques jours, au début d'avril, on la voyait reculer jusqu'à 1,200. Les obligations présentaient le même aspect de déroute; on en jetait par milliers, disait-on, sur le marché, et sans trouver acquéreur. En fait, ces titres, en deux ou trois séances, baissaient de 30 à 40 francs.

Mais ce mouvement était par trop artificiel. Quelques achats opportunément effectués et le bon sens des porteurs ont eu promptement raison des insanités qui se débitaient. L'assemblée du Crédit foncier venait justement de se réunir le 3 avril; le gouverneur, M. Christophle, y avait démontré victorieusement que jamais la situation du Crédit foncier n'avait été plus forte, ni ses opérations plus strictement conformes aux prescriptions des statuts, qu'aucun danger prochain ou lointain ne le menaçait; que le dividende mis en répartition, 62 francs pour 1888, était le résultat légitime d'une activité ne poursuivant aucune fin étrangère aux règles de la plus étroite prudence. Plus vite encore qu'elle n'avait reculé, l'action s'est relevée de 1,200 à 1,305 fr., et les obligations, en une seule séance, ont recouvré leurs plus hauts cours.

Après la clôture de ce singulier épilogue des catastrophes du mois dernier, le marché s'est mis franchement et largement à la hausse, encouragé dans cette direction par l'énorme succès de l'emprunt russe, par le bon marché et l'abondance extraordinaire des capitaux, par la concordance de ces dispositions optimistes avec les tendances régnant à Vienne, à Berlin et à Londres. La paix assurée, la disparition successive de tous les points noirs qui, il y a un an, mouchetaient encore, sans réussir à l'assombrir, l'horizon politique, tel est le fait capital qui soulève les fonds d'état et les porte, sur tous les marchés, à des cours que l'on eût jugés naguère extravagans. C'est à cause de ce puissant facteur de hausse que la politique intérieure ne compte pour ainsi dire plus sur notre place et qu'on ne s'y est inquiété pendant cette quinzaine ni de l'hégire du général à Bruxelles, ni de l'ajournement de la discussion du budget, ni de certaines séances scandaleuses au Palais-Bourbon, ni enfin de la mise en fonctionnement d'un appareil judiciaire des temps jadis au Luxembourg.

La maison Rothschild, à la fin de mars, en pleine crise, offrait aux capitalistes et aux porteurs d'anciens emprunts 5 pour 100 de la Russie un nouvel emprunt russe 4 pour 100 de 700 millions de francs à 89.75. Les demandes de conversion ont été si nombreuses qu'il n'est resté à peu près rien pour les souscriptions en espèces et que celles-ci ont dû se contenter de 1 1/2 pour 100 de leurs demandes. La Russie a encore

des emprunts 5 pour 100 à convertir. L'opération sera donc reprise avant peu et dans des conditions encore meilleures pour la Russie, car les fonds de cet empire ne cessent de monter; le 4 pour 100 1880, qui valait 86 il y a quelques mois, en novembre 1888, est aujourd'hui coté au-dessus de 94.

Le Hongrois est en hausse de 86 3/4 à 87 3/4. L'Extérieure a regagné le coupon trimestriel détaché au commencement du mois. L'Unifiée a été portée de 455 à 464, sur l'annonce que le gouvernement khédivial était résolu à soutenir son droit de rembourser par avance, avec le consentement des puissances, les obligations privilégiées qui ont depuis longtemps dépassé le pair. L'Italien ne s'est avancé que de 96.35 à 96.70, mais cette fermeté est par elle-même très remarquable en présence du changement considérable que les deux dernières années ont amené dans la situation des finances italiennes en y remplaçant l'équilibre par un déficit de plus de 200 millions, résultat de la grande politique, des armemens, du régime du tarif général et de l'oubli des conditions qui avaient valu aux valeurs italiennes dans le public français une faveur si constante.

Il n'est pas jusqu'à la dette turque pour laquelle la spéculation ne se soit enflammée en la portant de 15.35 à 16.20. Et nous ne parlons pas du Portugais en hausse d'un point et demi à 67, des progrès continus de tous les fonds des deux Amériques, du Canada jusqu'à la République argentine. Un exemple curieux fera juger de la transformation qui s'est opérée depuis une dizaine d'années dans le taux de capitalisation des fonds que l'on peut mettre au premier rang. En 1879, le gouvernement du Dominion canadien a emprunté 75 millions de francs en 4 pour 100 à 95 pour 100. En 1884, il a émis 125 millions en 3 1/2 pour 100 à 91; en 1885, nouvel emprunt de 100 millions en 4 pour 100 à 100 francs; enfin en 1888, emprunt de 100 millions en 3 pour 100 à 95, soit exactement au cours où, neuf ans auparavant, ce même état empruntait à 1 pour 100 de plus d'intérêt.

On ne saurait donc sérieusement s'étonner de voir notre rente 3 pour 100 s'élever à son tour et se hasarder au-dessus de 86. Elle avait été ramenée à 85.10 au moment de la liquidation. Un mouvement continu de reprise l'a portée à 86.40. L'amortissable, regagnant le coupon trimestriel détaché le 1er avril, est au-dessus de 89 francs, et le 4 1/2 sur lequel on détachera 1 fr. 12 de coupon le 1er mai a dépassé 105 francs.

Une hausse considérable a fait passer l'action de la Banque de France de 3,850 à 4,300; ce cours a provoqué quelques réalisations et une réaction de 100 francs à 4.200. La chute du Comptoir d'escompte a déterminé une augmentation considérable du portefeuille, par conséquent un accroissement de bénéfices. De plus, le ministre des finances doit déposer prochainement à la chambre un projet de loi tendant au

renouvellement du privilège de la Banque de France pour une période de trente ans, de 1897 à 1927.

La Banque de Paris laisse quelques millions dans l'affaire des cuivres, et donne pour 1888 un dividende de 40 francs seulement, alors qu'on avait espéré 45 francs. La spéculation et les actionnaires ont estimé que c'était trop payer de 200 francs de baisse un accident sans influence sur la marche des opérations de la compagnie. On ne reviendra sans doute pas de suite à 900 francs. Mais déjà il y a eu reprise, dans cette quinzaine, de 705 à 770. Le Crédit lyonnais a gagné une vingtaine de francs à 680, le Crédit mobilier autant à 427.50, la Société générale 10 francs à 460, la Banque d'escompte 15 à 525.

Tous les établissemens de crédit se sont groupés autour du Crédit foncier pour l'émission, le 15 courant, de 1,200,000 bons à lots de 25 fr. A ces bons sont attachés 25 tickets d'entrée à l'Exposition, qui, détachés et employés au gré du porteur, aliénés s'il le veut, sont comme un remboursement intégral du prix du bon. Celui-ci donne droit en outre à participer à six tirages de lots pendant l'Exposition, à des tirages annuels pendant les soixante-quinze années qui suivront, et à un second remboursement à 25 francs au terme de cette période.

Un certain nombre de valeurs sont appelées à profiter du grand mouvement de circulation que doit produire l'Exposition. A Paris, d'abord la Compagnie des voitures et celle des Omnibus. Les Voitures, avant la dernière crise, avaient été déjà portées à 845. Elles avaient fléchi à 800 francs et viennent de remonter à 845. Les Omnibus ont monté de 100 francs de 1,180 à 1,280. La Compagnie transatlantique qui transportera des milliers d'Américains a vu ses actions s'élever de 590 à 625. Les actions de nos Compagnies de chemins de fer ont été également très recherchées, surtout le Nord et le Lyon. Les obligations ont à peu près toutes atteint maintenant 420 francs.

A Vienne, depuis deux mois se produit un relèvement marqué de quelques valeurs industrielles, Alpines, Trifail, etc. Les chemins de fer ont leur tour; Autrichiens et Lombards sont en hausse à 527.50 et 250. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont suivi l'élan général à 395 et 292.

Le syndicat des actions du Rio-Tinto s'étant dissous, les actions sont retombées à 280. Le Tharsis est ferme à 103 francs avec un dividende de 10 francs pour 1888.

La Banque des Pays-Autrichiens est en hausse de 20 francs à 520, la Banque ottomane de 7,50 à 560.

Camp des éclopés : les Métaux sont immobiles à 25, le Comptoir d'escompte à 142, le Panama à 53, le Corinthe à 115, le Télégraphe de Paris à New-York à 100 francs.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIX[e] ANNÉE.

MARS. — AVRIL.

Livraison du 1[er] Mars.

Les Fiancés de Radegonde, quatrième partie, par M. Adrien CHABOT. 5
Loris-Mélikof. — Notes d'histoire contemporaine, par M. Eugène-Melchior DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 43
Un Roi de l'Inde au III[e] siècle avant notre ère. — Açoka et le Bouddhisme, par M. Émile SENART, de l'Institut de France. 67
Un Magistrat breton, gentilhomme rural. — Noel Du Fail, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 109
Kowalski le menuisier, par M. Adam SZYMANSKI. 139
La Philosophie de Lamennais. — II. — Lamennais libéral et révolutionnaire, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 156
L'Arbitrage international et la Paix perpétuelle, par M. G. VALBERT. . . 184
Revue dramatique. — Théatre du Vaudeville, *Marquise*, de M. Victorien SARDOU. 211
Revue littéraire. — Une Définition de mots, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 215
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 227
Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Mars.

La Reconstruction de la France en 1800, première partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 241

La Liberté religieuse en Russie. — I. — Les Cultes chrétiens : Arméniens, Protestans, Catholiques, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 285
Les Fiancés de Radegonde, dernière partie, par M. Adrien CHABOT. 315
La Femme aux États-Unis, par M. C. de VARIGNY. 350
La Philosophie de Lamennais. — III. — Lamennais métaphysicien et esthéticien, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 376
L'Allemagne il y a cent ans, par M. LÉVY-BRUHL. 412
Un Pèlerinage a Delphes, par M. Paul LEFAIVRE 438
Revue musicale. — Théatre de l'Opéra-Comique, *la Cigale Madrilène*. — Les Concerts, par M. Camille BELLAIGUE. 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Avril.

Deux Sœurs, première partie, par M. André THEURIET. 481
La Reconstruction de la France en 1800, deuxième partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 511
L'État moderne et ses fonctions. — V. — L'État, le Régime du travail et les Assurances, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 541
Le Prince de Ligne, d'après ses mémoires et sa correspondance, par M. Victor DU BLED. 581
La Photographie au service de l'astronomie, par M. R. RADAU. 626
L'Émigration chinoise et les Relations internationales, par M. Max LECLERC. 650
Revue musicale. — *La Servante maîtresse*, de Pergolèse. — Odéon, *les Érinnyes*, de M. Leconte de Lisle, musique de M. Massenet, par M. Camille BELLAIGUE. 689
Revue littéraire. — A Propos de Charles Dickens, par M. F. BRUNETIÈRE. 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Avril.

La Reconstruction de la France en 1800, dernière partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 721
Deux Sœurs, deuxième partie, par M. André THEURIET. 750
Le Centenaire d'une constitution. — II. — Le Conservatisme aux États-Unis, par M. le duc de NOAILLES. 795
La Douleur, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de Médecine. 830
Les Peintres primitifs de l'Allemagne, par M. T. de WYZEWA. 856
La Formation spontanée d'une province a la fin du xviiie siècle. — La Vendée, par M. Émile BEAUSSIRE, de l'Institut de France. 884
De Bonald, par M. Émile FAGUET. 913
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 955

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

